



Nouvelle donne

Évolution de l'emploi dans
le secteur manufacturier
du Canada, 2003 à 2018

Rapport complet



Partenaires



Le Diversity Institute mène et coordonne des recherches multidisciplinaires et multipartites pour répondre aux besoins des Canadiens et des Canadiennes de tous les horizons, à la nature changeante des aptitudes et des compétences, et aux politiques, mécanismes et outils qui favorisent l'inclusion et la réussite économiques. Notre approche axée sur l'action et fondée sur des données probantes fait progresser la connaissance des obstacles complexes auxquels font face les groupes sous-représentés ainsi que des pratiques exemplaires pour induire des changements et produire des résultats concrets. Le Diversity Institute dirige des recherches pour le Centre des Compétences futures.



Le Centre des Compétences futures est un centre de recherche et de collaboration avant-gardiste qui se voue à préparer les Canadiennes et les Canadiens pour qu'ils aient du succès en emploi et qu'ils satisfassent aux besoins émergents en talents des employeurs. En qualité de communauté pancanadienne, le CCF réunit des experts et des organismes de différents secteurs afin de déterminer, d'évaluer et d'échanger de façon rigoureuse des approches novatrices au développement des compétences nécessaires pour favoriser la prospérité et l'inclusion. Le CCF participe directement à l'innovation grâce à des investissements dans des projets pilotes et de la recherche universitaire sur l'avenir du travail et les compétences au Canada. Le Centre des Compétences futures – Future Skills Centre est financé par le gouvernement du Canada dans le cadre du [programme Compétences futures](#).



L'Institut pour l'IntelliProspérité (anciennement la Prospérité durable) est un réseau de recherche national, mais aussi un laboratoire d'idées (Think Tank) basé à l'Université d'Ottawa. Nous effectuons des recherches de niveau international et travaillons avec des partenaires publics et privés, le tout pour faire progresser les politiques pratiques et les solutions du marché pour une économie plus forte et propre.

Auteur

Mike P. Moffatt, Ph. D.

Institut pour l'IntelliProspérité

Mike Moffatt est le directeur principal des politiques et de l'innovation de l'Institut pour l'IntelliProspérité. Il est également professeur adjoint rattaché au groupe Affaires, économie et politiques publiques de l'Ivey Business School (Université Western). En 2017, Mike Moffatt était le collaborateur principal en innovation auprès du gouvernement du Canada, et avait pour mission de conseiller les sous-ministres sur les politiques d'innovation et les nouvelles tendances. Il a également occupé les postes de directeur par intérim du Lawrence National Centre for Policy and Management et d'économiste en chef au Centre Mowat de l'Université de Toronto.

Date de publication :
Septembre 2021

Remerciements

Le Centre des Compétences futures – Future Skills Centre est financé par [le gouvernement du Canada dans le cadre du programme Compétences futures](#).

Les opinions et interprétations contenues dans cette publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada.

L'auteur tient à remercier Annie Arko pour son aide dans le cadre de la collecte des données.



Table des matières

Résumé	1
---------------	----------

PARTIE 1 : Qu'est-il advenu de l'emploi dans le secteur manufacturier du Canada?	3
---	----------

PARTIE 2 : Analyse par catégorie d'industrie	19
---	-----------

PARTIE 3 : Analyse par catégorie de profession	44
---	-----------

PARTIE 4 : Analyse régionale	89
---	-----------

PARTIE 5 : Croissance de l'emploi, transitions entre emplois, compétences et reprise	123
---	------------

PARTIE 6 : Conclusion	146
--	------------

Annexes	158
----------------	------------

Références	184
-------------------	------------

Résumé

Au Canada, le secteur manufacturier a accusé une perte de plus de 500 000 emplois entre 2003 et 2009, et plus de 300 000 d'entre eux ont disparu avant la Grande Récession de 2008-2009. Depuis, l'emploi dans ce secteur a connu une croissance quasi nulle. Le présent rapport s'attache à apporter des réponses à plusieurs questions essentielles : quelles sont les personnes qui ont été touchées par ces pertes d'emploi, que sont-elles devenues et quelles ont été les répercussions pour les collectivités dans lesquelles ces personnes étaient employées? Dans les collectivités touchées par ce recul, les emplois du secteur manufacturier ont-ils été remplacés par des postes équivalents, c'est-à-dire à niveau égal de compétence et de rémunération?

La réponse la plus simple à cette question est que seule une fraction de ces emplois a été remplacée par des postes équivalents dans les entreprises de la construction, de la vente en gros et du camionnage implantées dans les grands centres métropolitains (Toronto, Montréal et Vancouver), mais aussi dans les collectivités situées à une distance permettant une navette quotidienne avec ces trois villes. D'autres collectivités à tradition manufacturière, à l'image de Windsor et de St. Catharines-Niagara, ont enregistré une croissance sensiblement plus faible dans ces secteurs, ainsi qu'une dégradation plus forte de leur taux d'emploi. Pour les besoins de cette étude, nous avons réparti les régions métropolitaines de recensement en trois catégories : les territoires à tradition manufacturière, situés à proximité d'une des trois grandes métropoles canadiennes

(la ville de Toronto étant elle-même un grand centre métropolitain en soi), que nous qualifierons de territoires manufacturiers « proches d'un pôle économique »; les territoires à tradition manufacturière éloignés des grandes métropoles, que nous désignerons par le terme de territoires manufacturiers « éloignés des pôles économiques »; et la troisième catégorie, qui regroupe les territoires dans lesquels la présence manufacturière est historiquement faible.

Entre 2003 et 2018, le taux d'emploi des hommes de 25 à 54 ans n'ayant pas suivi d'études postsecondaires a chuté de 5,7 p. 100 dans les territoires manufacturiers proches d'un pôle économique et de 9 p. 100 dans les territoires manufacturiers éloignés des pôles économiques. Le taux d'emploi de ce groupe sociodémographique est resté stable dans les collectivités à plus faible capacité manufacturière. Le taux d'emploi global des personnes âgées de 25 à 54 ans s'est creusé de 0,6 p. 100 dans les collectivités manufacturières proches d'un pôle économique, et de 2 p. 100 dans les collectivités éloignées de ces pôles. Il a en revanche progressé de 2,9 p. 100 dans les autres collectivités. Nous pouvons donc en conclure que les territoires canadiens à tradition manufacturière ne se sont pas encore relevés du déclin de l'emploi qui a touché le secteur entre 2003 et 2009, et que les territoires éloignés de Toronto, Montréal et Vancouver ont été particulièrement mis à rude épreuve.

Une baisse du niveau d'emploi dans une industrie entraîne des conséquences non seulement sur la main-d'œuvre de cette industrie et sur les travailleurs ayant le même profil de compétences, mais également sur les territoires dans lesquels ces activités sont ancrées. Pour les besoins de la présente étude, nous avons mis au point une méthode qui nous a permis de définir ce que constitue un déclin soutenu de l'emploi et d'établir qu'entre 1997 et 2018, 55 industries distinctes ont été marquées par ce phénomène. Parmi ces 55 industries, 35 relevaient du secteur manufacturier. Dans 34 de ces 35 industries, le marché de l'emploi a culminé après 1996, entre les années 1997 et 2004. Dans le secteur manufacturier, le déclin de l'emploi s'est donc amorcé bien avant la Grande Récession de 2008-2009, même s'il est vrai qu'il s'est accéléré pendant cette récession. Cette baisse de l'emploi est principalement survenue avant la Grande Récession, et s'explique notamment par la combinaison de trois facteurs : la concurrence étrangère accrue, la hausse du dollar canadien et l'accélération de l'automatisation.

Notre analyse portera sur les industries manufacturières qui ont enregistré un déclin soutenu de l'emploi, ainsi que sur les répercussions de ce déclin sur les différents profils de travailleurs traditionnellement employés dans ces industries. Nous aborderons également la question du déplacement de l'emploi, particulièrement sous le volet des professions et des territoires concernés. Ce champ d'attention ne porte pas exclusivement sur les personnes employées dans le secteur; en effet, la disparition des emplois manufacturiers a fait chuter le nombre d'offres d'emploi et de débouchés disponibles et a par là même entraîné l'apparition d'un certain nombre de répercussions économiques.

Dans certaines collectivités, comme Miramichi, Oshawa, St. Catharines-Niagara, Prince Albert, Kitchener-Cambridge-Waterloo et Windsor, où le bassin d'emploi manufacturier est plus important que la moyenne canadienne, le marché de l'emploi a connu des niveaux disproportionnés



Pour les besoins de la présente étude, nous avons mis au point une méthode qui nous a permis de définir ce que constitue un déclin soutenu de l'emploi et d'établir qu'entre 1997 et 2018, 55 industries distinctes ont été marquées par ce phénomène. Parmi ces 55 industries, 35 relevaient du secteur manufacturier.

de bouleversements par le déclin de l'emploi manufacturier. S'il est vrai que les hommes, notamment ceux dont le niveau d'études est inférieur, ont été plus durement touchés par le déplacement de l'emploi manufacturier, l'emploi des femmes s'est également considérablement dégradé dans certains sous-secteurs. Le principal facteur qui contribue à la capacité d'une collectivité à rebondir après une baisse des emplois manufacturiers est la proximité de villes telles que Toronto, Montréal ou Vancouver. L'analyse de l'emploi manufacturier dans les collectivités proches d'un pôle économique montre que le taux d'emploi des groupes touchés a connu un déclin bien plus faible, car celui-ci a été en partie compensé par les gains d'emploi dans les secteurs du camionnage, de la construction domiciliaire et de la construction des infrastructures. Dans les collectivités manufacturières éloignées des pôles économiques, notamment Windsor et St. Catharines-Niagara, le taux d'emploi de ces groupes a régressé plus fortement.

PARTIE 1 : Qu'est-il advenu de l'emploi dans le secteur manufacturier du Canada?

Introduction

Si les pertes d'emploi subies par le secteur manufacturier canadien ont fait globalement l'objet d'une attention marquée, nous disposons toutefois de données très limitées sur l'évolution des régions depuis le déclin qui a touché l'emploi manufacturier entre 2003 et 2009 sous les effets conjugués de la concurrence accrue des pays étrangers, de la hausse du dollar canadien et de la Grande Récession de 2008-2009. Dans le présent rapport, nous soulevons plusieurs questions auxquelles nous avons entrepris d'apporter une réponse, notamment à la plus importante :

Y a-t-il eu un remplacement des emplois du secteur manufacturier par des postes équivalents (niveau égal de compétence et de rémunération) ou par des postes différents, et dans ce cas, un virage définitif de la nature de l'emploi?

Pour répondre à cette question, nous nous appuyons sur les données de l'emploi en nous intéressant tout particulièrement aux régions métropolitaines de recensement (RMR)¹ et aux agglomérations de recensement (AR) afin d'évaluer l'incidence du déclin de l'emploi manufacturier sur chaque catégorie de collectivité. La réponse courte à la question que nous avons posée est que les emplois ont été remplacés dans certaines régions du pays, mais pas dans d'autres, notamment dans les collectivités de St. Catharines-Niagara, London, Sarnia, Chatham-Kent et Windsor, situées dans le sud-ouest de l'Ontario.

Dans le présent rapport, nous répondrons à notre question principale en trois étapes, dont chacune fera l'objet d'une partie distincte. Dans la partie 2, nous nous pencherons sur la transition entre emplois en adoptant une approche segmentée par industrie : quelles sont les industries qui ont enregistré une croissance de l'emploi, quelles sont celles qui ont été marquées par un déclin de l'emploi et, parmi les groupes démographiques, quels ont été les gagnants et les perdants de cette transition. Dans la partie 3, nous entreprendrons

1 Définitions de la RMR et de l'AR établies par Statistique Canada : « Une région métropolitaine de recensement (RMR) ou une agglomération de recensement (AR) est formée d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes situées autour d'un centre de population (aussi appelé le noyau). Une RMR doit avoir une population totale d'au moins 100 000 habitants et son noyau doit compter au moins 50 000 habitants. Quant à l'AR, son noyau doit compter au moins 10 000 habitants. Pour être incluses dans une RMR ou une AR, les autres municipalités adjacentes doivent avoir un degré d'intégration élevé avec le noyau, lequel est déterminé par le pourcentage de navetteurs établi d'après les données du recensement précédent sur le lieu de travail. (Statistique Canada, 2018b, par. 1)

une analyse du même ordre, cette fois axée sur les professions, ce qui nous permettra de comprendre précisément quels types d'emplois au sein de ces industries ont connu un déclin et lesquels ont bénéficié d'une amélioration. Enfin, dans la partie 4, nous adopterons une optique régionale pour examiner les transitions entre emplois en examinant les données à l'échelle des RMR et des AR, afin de mesurer l'impact de ces transitions sur les collectivités du Canada.

Feuille de route du projet

Notre analyse se décompose en trois parties, s'ouvrant chacune sur une série de questions qui entendent faire la lumière sur les transitions qui ont bouleversé l'emploi manufacturier entre 1997 et 2018.

Dans la présente partie, nous étudierons la nature de ces transitions, car il est important de comprendre l'ampleur et la chronologie du déclin de l'emploi manufacturier au Canada, ainsi que les facteurs qui sous-tendent ce déclin. Afin de mieux comprendre les effets du déplacement de l'emploi manufacturier sur les travailleurs et les collectivités, il convient de déterminer précisément les causes de ce phénomène et de délimiter les territoires dans lesquels il a eu des répercussions. Pour ce faire, il nous faut analyser le corpus documentaire consacré au déclin manufacturier et relever les éventuelles zones d'ombre.

Dans la partie 2, nous explorerons la question du déplacement de l'emploi en adoptant une approche axée sur les industries. Nous déterminerons quelles industries manufacturières ont enregistré une perte de main-d'œuvre et quels secteurs ont absorbé les travailleurs concernés. Nous établirons également une typologie des travailleurs qui auraient été traditionnellement employés par ces industries. Nous recenserons les groupes démographiques ayant été particulièrement touchés par le déplacement de l'emploi, et déterminerons si leur devenir professionnel a été plus gravement affecté (au regard des perspectives d'emploi ou du revenu) que la population dans son ensemble.

Dans la partie 3, nous entreprendrons une analyse du même ordre, en nous penchant cette fois sur les professions manufacturières touchées par le déplacement de l'emploi, et non sur l'industrie dans son ensemble. Nous obtiendrons ainsi un tableau plus précis de ce qui s'est produit dans le secteur manufacturier. Les entreprises manufacturières concentrent une variété de métiers, allant des chercheurs aux réceptionnistes, qui ne relèvent pas tous d'une profession manufacturière. Nous examinerons l'évolution du niveau de compétences requis dans l'écosystème manufacturier au cours des 20 dernières années. De même qu'à la partie 2, nous nous intéresserons à l'évolution d'autres professions afin de déterminer si les travailleurs du secteur manufacturier, ainsi que les personnes traditionnellement employées dans ce secteur, ont été en mesure de basculer vers d'autres professions. Enfin, nous croiserons les données sur les industries manufacturières et sur les professions manufacturières afin de dresser un panorama précis de l'évolution de l'emploi au cours des deux dernières décennies.

Dans la partie 4, nous ferons la lumière sur les répercussions engendrées par le déplacement de l'emploi manufacturier sur les diverses collectivités du Canada. Les emplois manufacturiers ne sont pas répartis de manière uniforme entre les régions canadiennes, mais concentrés dans quelques agglomérations. Par ailleurs, le déclin de l'emploi manufacturier a parfois suivi un rythme différent d'une collectivité manufacturière à l'autre. Nous passerons en revue les données à l'échelle des RMR et des AR (Statistique Canada, 2018a) afin de mesurer l'incidence éventuelle du déplacement de l'emploi manufacturier sur les collectivités. D'après les tendances observées dans d'autres pays développés, les grandes régions métropolitaines, ainsi que les collectivités proches de ces régions, sont mieux à même d'absorber le déclin de l'emploi dans une industrie donnée (Bolton et Hildreth, 2013). Si André Bernard (2009) n'a observé aucun écart significatif dans l'ajustement de l'emploi manufacturier au cours de la période précession, il nous semble intéressant de nous pencher à

nouveau sur ce point, dix ans plus tard, afin de déterminer si certains ajustements sont intervenus au cours de la période post-récession.

Pour ce faire, nous avons pris la liste des collectivités manufacturières et recherché les collectivités proches (situées dans un rayon de 120 kilomètres) d'une des trois métropoles-RMR du Canada (Toronto, Montréal et Vancouver). Nous avons recensé huit collectivités manufacturières dites « proches d'un pôle économique », qui se situent à proximité d'une métropole-RMR (y compris la ville de Toronto) et 17 collectivités dites « éloignées des pôles économiques » soit de ces métropoles. Nous avons constaté que la localisation des collectivités constitue un facteur déterminant, car les collectivités manufacturières proches de Toronto, Montréal ou Vancouver ont mieux réussi à s'ajuster à la transition que leurs homologues isolés. Cette différence s'explique notamment par l'effet d'échelle, les économies régionales plus vastes étant mieux armées pour amortir les chocs. Cependant, cette plus forte capacité d'ajustement est en grande partie attribuable à la croissance rapide que ces régions ont enregistrée au cours des 20 dernières années. Cette amélioration a favorisé la création d'un grand nombre d'emplois dans la construction, le camionnage et l'entreposage, des secteurs dont les employés présentent un profil démographique semblable à celui des travailleurs du secteur manufacturier.

Enfin, dans la partie 5, nous nous attacherons à déterminer pourquoi certaines RMR ont connu une croissance de l'emploi plus rapide que d'autres au cours de la période post-récession, et nous évoquerons les orientations stratégiques qu'il conviendrait d'adopter. Après avoir décomposé la croissance de l'emploi total en deux composantes, la croissance démographique et la croissance du taux d'emploi², nous avons relevé que la croissance démographique constituait le principal facteur déterminant de la croissance de l'emploi dans les RMR du Canada. Les RMR qui connaissent la



Si le nombre d'emplois manufacturiers au Canada a peu évolué depuis 2009, on observe tout de même un virage vers des professions plus spécialisées au sein de l'industrie. La formation professionnelle est donc essentielle pour offrir aux travailleurs les compétences dont ils auront besoin pour accéder aux métiers de la construction et de la fabrication.

croissance démographique la plus rapide sont soit de grandes villes qui ont attiré un grand nombre d'immigrants, soit des RMR proches de grandes villes et qui ont enregistré un afflux de résidents provenant d'autres régions du pays. Dans ces RMR à forte croissance, les travailleurs traditionnellement employés dans le secteur manufacturier ont trouvé un poste dans la construction, l'entreposage et le camionnage, des industries qui sont en plein essor. En outre, si le nombre d'emplois manufacturiers au Canada a peu évolué depuis 2009, on observe tout de même un virage vers des professions plus spécialisées au sein de l'industrie. La formation professionnelle est donc essentielle pour offrir aux travailleurs les compétences dont ils auront besoin pour accéder aux métiers de la construction et de la fabrication. Enfin, dans la mesure où la proximité géographique constitue un facteur décisif de la croissance de l'emploi, les décideurs politiques pourraient investir dans les infrastructures afin de réduire le temps de navettage (délai nécessaire pour parcourir la distance domicile-travail) et d'accroître l'interconnexion entre les grandes villes et les villes de taille moyenne.

² Le taux d'emploi, exprimé en pourcentage, correspond à la proportion de personnes disposant d'un emploi parmi la population totale du groupe démographique analysé.

FIGURE 1.1

Évolution annuelle de l'emploi dans le secteur manufacturier du Canada, 1976-2018



Source : Statistique Canada (2021a).

Panorama du secteur manufacturier du Canada entre 1997 et 2018

Qu'est-il donc advenu du secteur manufacturier canadien entre 1997 et 2018? Les plus anciennes données disponibles de l'Enquête sur la population active datent de 1976 et indiquent que le marché de l'emploi dans le secteur manufacturier au Canada a été marqué par une alternance de fortes expansions et de récessions. Cette grande tendance semble avoir pris fin en 2010, et l'emploi manufacturier connaît actuellement une stabilité sans précédent. Le redressement qui a marqué les années 1990 s'est stabilisé autour de l'année 2001.



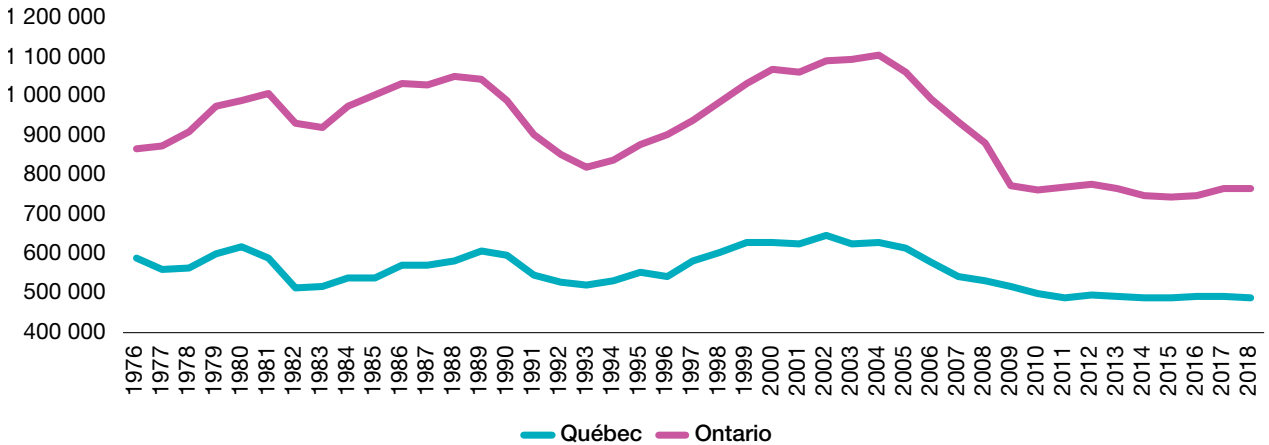
Le Canada a perdu plus de 500 000 emplois dans le secteur manufacturier entre 2003 et 2009. Depuis, les niveaux d'emploi dans ce secteur n'ont pratiquement pas évolué.

TABLEAU 1.1

Évolution de l'emploi dans le secteur manufacturier du Canada : quatre périodes

Période	Années	Variation nette de l'emploi (postes)
Boom de l'ALENA	1993-2003	498 200
« Choc chinois »	2004-2008	-350 200
Grande Récession	2008-2009	-182 100
Post-récession	2009-2018	-16 700

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

FIGURE 1.2**Évolution de l'emploi dans le secteur manufacturier du Canada par province, 1976-2018**

Source : Statistique Canada (2021a).

En 2003 et 2004, l'emploi a amorcé un déclin brutal, qui s'est accentué pendant la Grande Récession de 2008-2009. Bien que la dégradation de l'emploi manufacturier demeure un sujet d'intérêt pour le public, au cours des dix dernières années, le nombre d'emplois dans ce secteur a connu une stabilité sans précédent à travers tout le Canada, alors que les niveaux d'emploi n'ont pratiquement pas évolué depuis 2009 (voir la figure 1.1).

Il nous a semblé intéressant de décomposer les données de la figure 1.1 en quatre périodes, dont la première commence en 1993 (voir le tableau 1.1). Dans le sillage de la récession qui a marqué le début des années 1990, le marché de l'emploi manufacturier a connu une période de croissance rapide, avec la création de près de 500 000 postes en un peu plus de 10 ans. L'emploi manufacturier a atteint des sommets au début des années 2000, puis a subi un brusque déclin avant la Grande Récession, avec la disparition de 350 000 postes. Ce déplacement de l'emploi s'est ensuite accéléré pendant la Grande Récession. Au cours de la décennie suivante, de 2009 à 2018, le nombre d'emplois dans le secteur manufacturier est demeuré pratiquement inchangé.

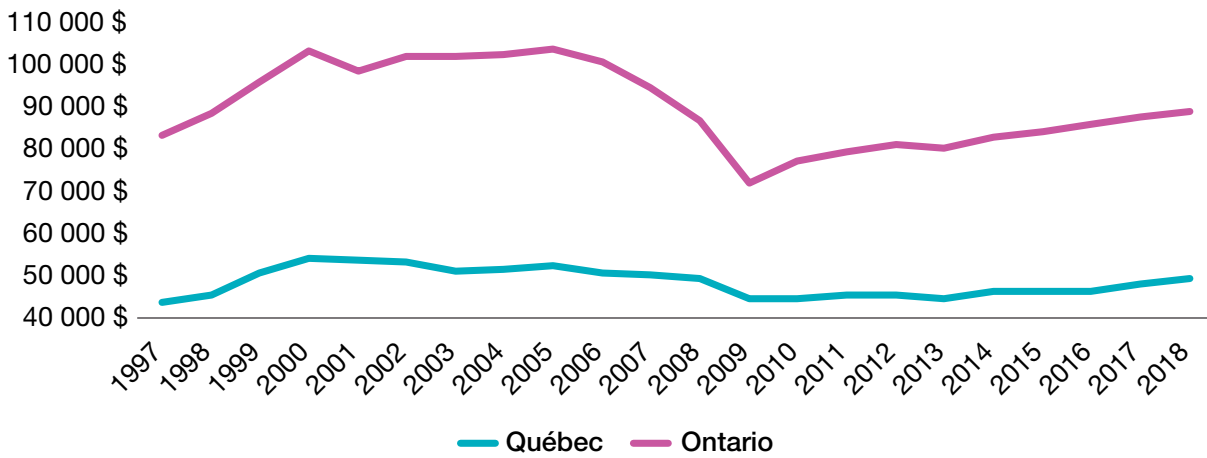
L'emploi manufacturier n'est pas uniformément réparti sur le territoire canadien et deux provinces représentent le cœur industriel du pays : l'Ontario et le Québec. Faisant pendant à la grande tendance

qui a marqué l'ensemble du Canada, le marché de l'emploi manufacturier de ces deux provinces a connu une alternance d'expansion et de récession avant 2009. L'emploi manufacturier a accusé, en termes de pourcentage, un recul relatif plus rapide au Québec entre 2003 et 2008, tandis que l'Ontario a enregistré une baisse plus importante pendant la Grande Récession (voir la figure 1.2). Dans ces deux provinces, l'emploi manufacturier est demeuré relativement stable depuis la fin de la Grande Récession. On n'observe aucune différence majeure entre les tendances qui ont marqué l'emploi manufacturier dans ces deux provinces, que ce soit avant ou après la Grande Récession. Il s'agit d'un constat particulièrement important, car le déclin de l'emploi manufacturier en Ontario est souvent attribué à des facteurs spécifiques à cette province, tels que les prix de l'électricité³. Or, il semble n'y avoir que peu de différence entre la courbe de l'emploi manufacturier en Ontario et au Québec, ce qui donne à penser que les caractéristiques provinciales n'ont que peu, voire

3 D'après une étude menée par la société LexisNexis, plus de 100 médias grand public ont allégué qu'il existait un lien entre les pertes d'emplois dans le secteur manufacturier de l'Ontario et les prix de l'électricité. À titre d'exemple, citons un article du Globe and Mail (McKenna, 2013) intitulé « Ontario drives manufacturers away with overpriced electricity » (L'Ontario fait fuir les industriels en vendant l'électricité au prix fort [traduction libre]).

FIGURE 1.3

Part du secteur manufacturier dans le PIB, prix de base, dollars enchaînés (2002)
(× 1 000 000) (CAD)



Source : Statistique Canada (2021b).

pas du tout, pesé dans la balance. Si les marchés de l'emploi manufacturier de ces deux provinces suivent une trajectoire comparable, l'incidence des prix de l'électricité sur l'évolution de l'emploi dans le secteur manufacturier mériterait d'être étudiée à l'avenir.

Il reste que les chiffres de l'emploi ne peuvent à eux seuls faire la lumière sur l'évolution d'un secteur, car ils ne permettent pas de différencier un secteur qui connaît un déclin général de celui qui subit des pertes d'emplois liées à l'automatisation. Une analyse du secteur manufacturier du point de vue de la production, et non de l'emploi, permet de préciser le contexte dans lequel s'inscrivent les tendances qui ont marqué ce secteur. Nous avons ainsi constaté qu'aussi bien la production que l'emploi ont reculé entre 2005 et 2009. Alors que l'emploi est demeuré stable depuis la fin de la Grande Récession, la production n'a quant à elle cessé d'augmenter (même après prise en compte de l'inflation). Le secteur a donc bénéficié d'une hausse de la productivité et d'une reprise « sans création d'emplois » (voir la figure 1.3).

Alors pourquoi l'emploi et la production ont-ils accusé un recul d'une telle ampleur entre 2003 et 2008? Une théorie communément avancée veut que la hausse spectaculaire du dollar canadien pendant cette période ait nui à la compétitivité

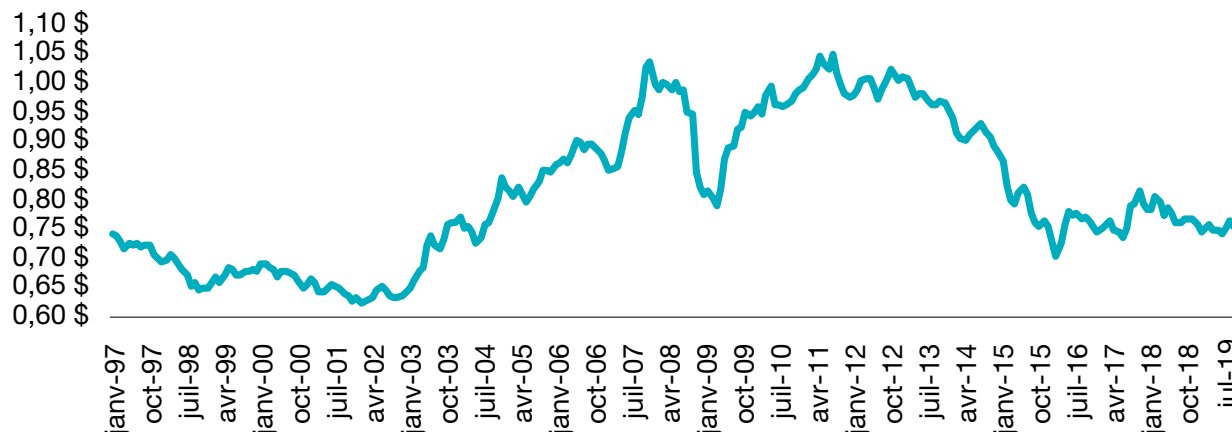
des exportations manufacturières du Canada. La valeur du dollar canadien est passée de 0,62 dollar américain en 2002 à plus d'un dollar américain à la fin de l'année 2007 (voir la figure 1.4). Sous l'effet de cette appréciation monétaire et du poids des divers coûts (la main-d'œuvre notamment) facturés en dollars canadiens, les entreprises manufacturières implantées au Canada ont perdu en compétitivité face à leurs concurrentes américaines.

L'appréciation du dollar canadien vis-à-vis du dollar américain a entraîné, au détriment des entreprises canadiennes, une hausse proportionnelle des coûts de main-d'œuvre exprimés en dollars américains.

Notons toutefois qu'aux États-Unis, les États voisins des Grands Lacs, de l'autre côté de la frontière de l'Ontario et du Québec, ont également enregistré un recul de l'emploi dans le secteur manufacturier entre 2000 et 2009. Par conséquent, toute tentative de comprendre les causes qui sous-tendent le déplacement de l'emploi manufacturier doit faire abstraction des frontières nationales et ne pas rechercher une spécificité canadienne; le déplacement de l'emploi au Canada ne peut pas être attribué exclusivement à l'appréciation du dollar canadien. Si entre 2000 et 2009 les marchés de l'emploi manufacturier de l'Ohio et du Michigan ont subi une baisse plus rapide et plus importante que celle observée au Québec et en Ontario, ils

FIGURE 1.4

Historique du taux de change dollar canadien/dollar américain, 1997-2019



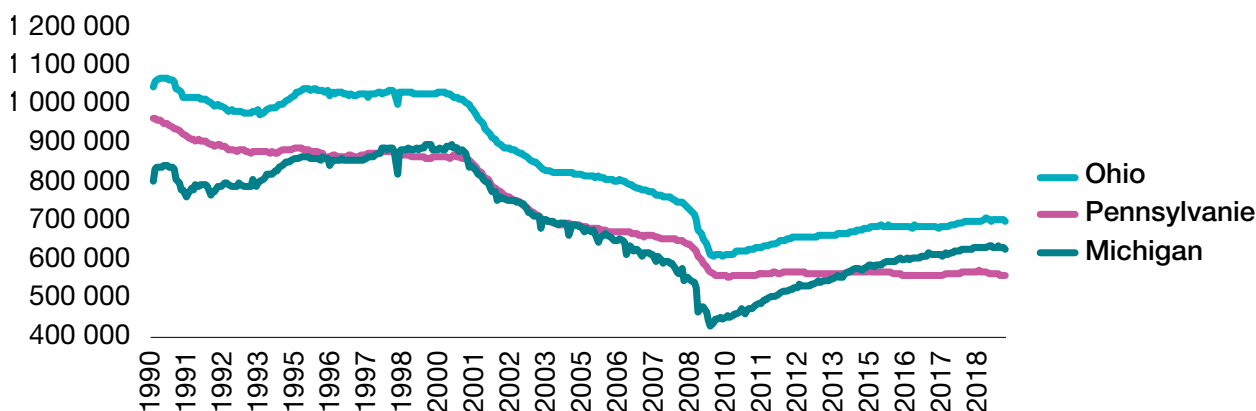
Source : Université de la Colombie-Britannique (2021).

ont depuis connu une augmentation, tandis que les taux d'emploi n'ont pas augmenté dans les deux provinces canadiennes (voir la figure 1.5). En Pennsylvanie, la tendance est plus proche de celle qui a marqué le Canada : un déclin plus modéré avant la Grande Récession, et une croissance faible, voire inexistante depuis (voir la figure 1.5). Ce constat soulève une question méritant d'être approfondie par d'autres recherches : pour quelle raison certains territoires de la région des Grands Lacs (Ohio et Michigan) ont-ils enregistré un rebond de l'emploi manufacturier après la Grande Récession, tandis que d'autres n'y sont pas parvenus (Ontario, Québec et Pennsylvanie)?

Intéressons-nous à nouveau aux années qui ont précédé la Grande Récession. Parmi les causes qui pourraient expliquer le déclin de l'emploi manufacturier dans la région des Grands Lacs, des deux côtés de la frontière, figure la concurrence accrue d'autres marchés, en premier lieu la Chine, devenue membre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en décembre 2001. La figure 1.6 montre l'évolution de la valeur des exportations mondiales de la Chine, marquées par une tendance haussière avant que le pays ne rejoigne l'OMC au cours de cette décennie.

FIGURE 1.5

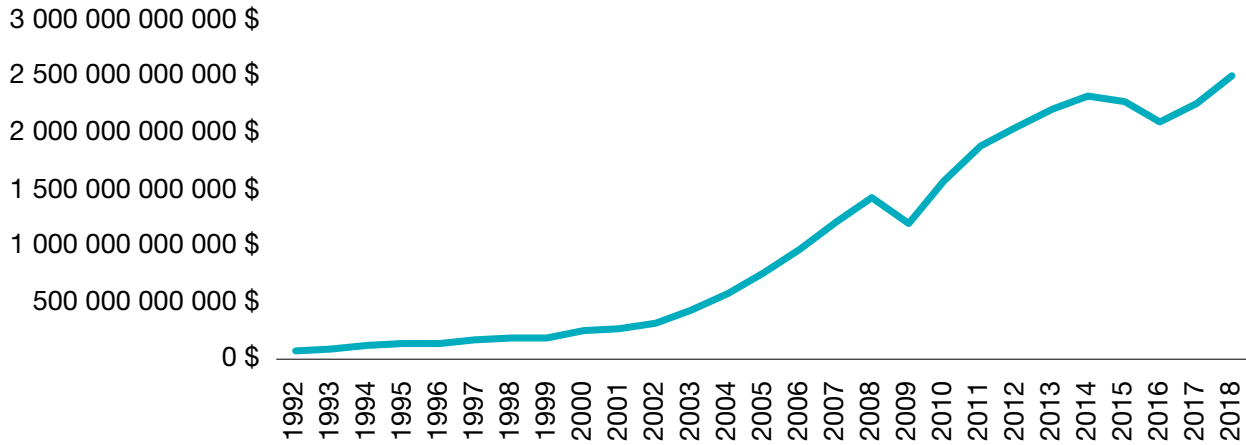
Évolution de l'emploi dans le secteur manufacturier de trois États des États-Unis, 1990-2019



Source : Federal Reserve Bank of St Louis (2020a; 2020 b; 2020c).

FIGURE 1.6

Valeur des exportations mondiales de la Chine, 1992-2018 (USD)



Source : Federal Reserve Bank of St. Louis (2021).

Le déclin de l'emploi manufacturier survenu pendant la période prérécession a probablement été catalysé par la hausse du dollar canadien pendant la période, mais aussi par la concurrence imposée par la Chine (le « choc chinois »). Une comparaison des niveaux d'emploi dans les États de la Rust Belt, aux États-Unis, a permis d'éclairer notre analyse. Les États-Unis ont été les premiers à subir les répercussions du « choc chinois », tandis qu'au Canada, le secteur a été préservé de la pression sur les prix imposée par la concurrence grâce à la chute du dollar canadien. Toutefois, à la fin de l'année 2002, la hausse du huard a privé le Canada de cet atout (voir le tableau 1.2) et le pays a commencé à ressentir pleinement les effets du « choc chinois ».

En 2008, les niveaux d'emploi dans le secteur manufacturier avaient chuté de plus de 15 p. 100 par rapport à 2000 en Ontario comme au Québec, de plus de 25 p. 100 en Pennsylvanie et dans l'Ohio, et de plus de 35 p. 100 dans le Michigan — et ce,

bien avant le début de la Grande Récession (voir la figure 1.7). Depuis la fin de la Grande Récession et au cours de l'année 2018, le marché de l'emploi manufacturier n'a repris de couleurs ni au Québec, ni en Ontario, ni en Pennsylvanie, contrairement au marché de l'emploi de l'Ohio et du Michigan, deux États qui avaient pourtant subi de plein fouet la Grande Récession.

On note, sans surprise, que de nombreuses études se sont penchées sur les causes du déclin manufacturier; celles-ci soulignent l'importance relative de chacun de ces facteurs, un sujet qui sera évoqué dans la prochaine partie.

TABEAU 1.2

Périodes charnières de l'histoire de l'emploi dans le secteur manufacturier du Canada, 1989-2018

Événement	Date
Entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange Canada-États-Unis	1er janvier 1989
Récession du début des années 1990 (Canada)	Mars 1990 — mai 1992
Entrée en vigueur de l'ALENA	1er janvier 1994
Récession point-com aux États-Unis	Mars 2001 — nov. 2001
Entrée de la Chine à l'OMC	11 décembre 2001
Chute du dollar canadien à son plus bas niveau historique (0,61989 USD)	18 janv. 2002
Bond du dollar canadien à 0,80 USD	20 oct. 2004
Bond du dollar canadien à 0,90 USD	2 mai 2006
Bond du dollar canadien à 1 USD	28 sept. 2007
Grande Récession (Canada)	Oct. 2008 — mai 2009
Entrée en vigueur de l'AECG	21 sept. 2017
Entrée en vigueur du PTPGP	30 décembre 2018

FIGURE 1.7

Évolution du niveau de l'emploi manufacturier (en %) dans cinq territoires de la région des Grands Lacs, 1990-2018 (1990 = 100)



Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c); Federal Reserve Bank of St. Louis (2020a; 2020b; 2020c).

État des lieux de la recherche consacrée au déclin manufacturier

De nombreuses études se sont intéressées aux répercussions entraînées par le « choc chinois » sur l'emploi et les collectivités manufacturières, notamment une analyse de David Autor, David Dorn et Gordon Hanson (2016) portant sur le déplacement de l'emploi aux États-Unis. Selon les estimations d'Alexander Murray (2017), la concurrence accrue imposée par la Chine a entraîné un déplacement de l'emploi de l'ordre de 21 p. 100 dans le secteur manufacturier canadien entre 2001 et 2011.

Murray (2017) s'est penché sur le rôle joué par le « choc chinois » sur le déclin de l'emploi manufacturier, en s'intéressant tout particulièrement aux collectivités. Il est parvenu à la conclusion qu'au Canada, « l'importation croissante de produits chinois est corrélée négativement avec la croissance de l'emploi, telle que mesurée par la variation du taux d'emploi » (p. 45), car le déclin de l'emploi manufacturier n'a été « que partiellement compensé par les gains d'emplois dans les secteurs non exposés, qui produisent des produits non exportables » (p. iv) (traduction libre). Ce constat est peu surprenant, plusieurs études menées au Canada et à l'étranger étant parvenues à la même conclusion⁴.

Incidence du déclin de l'emploi manufacturier sur les travailleurs

Plusieurs études ont apporté un éclairage sur le déclin de l'emploi général qui s'est produit pendant la Grande Récession. Ping Chan et coll. (2011) ont étudié le profil des travailleurs qui ont été mis à pied au cours des trois dernières

récessions (début des années 1980, début des années 1990 et 2008-2009). L'étude révèle qu'en 2008, comparativement aux récessions précédentes, la population de travailleurs déplacés était, de manière disproportionnée, plus âgée et plus instruite. Il est intéressant de noter que, selon les auteurs de cette étude, les travailleurs déplacés provenaient moins souvent du secteur manufacturier, comparativement aux travailleurs déplacés au cours des récessions précédentes. Ce contraste s'explique en grande partie par l'évolution de la population active canadienne : en 2008, les actifs étaient généralement plus âgés, plus éduqués et moins susceptibles de travailler dans le secteur manufacturier que les actifs du début des années 1980 et 1990. Parmi les travailleurs déplacés, la moitié a été en mesure de trouver un emploi rémunéré au cours des quatre mois postérieurs à leur licenciement; cette proportion était de 42 p. 100 au cours des récessions précédentes. La rémunération hebdomadaire moyenne de la cohorte ayant trouvé un nouvel emploi au cours des quatre mois a diminué de 31 dollars (passant de 734 à 703 dollars), mais un quart de ce groupe a vu sa rémunération hebdomadaire moyenne chuter de 23 p. 100 ou plus (Chan et coll., 2013).

Daniel Meckstroth (2013) s'est intéressé à la perte d'emploi manufacturière américaine et a relevé un déclin de 2,3 millions d'emplois du secteur manufacturier entre 2007 et 2013, soit 17 p. 100 de l'ensemble des emplois manufacturiers. Si le marché de l'emploi manufacturier a enregistré un rebond à la fin de l'année 2009, seuls 23 p. 100 des emplois perdus (soit 519 000 sur 2,3 millions) ont été recouverts à la fin de l'année 2012. Meckstroth conclut également que 59 p. 100 de la main-d'œuvre manufacturière déplacée a retrouvé un emploi trois ans plus tard et que, parmi eux, 41 p. 100 ont retrouvé un emploi dans le secteur manufacturier (environ 24 p. 100). Les autres industries ayant absorbé une part non négligeable des travailleurs issus du secteur manufacturier sont la construction, le commerce

4 Murray (2017) propose une analyse documentaire très détaillée de ces études et met en avant les recherches de David Autor sur les répercussions du « choc chinois » aux États-Unis. Parmi les chercheurs qui se sont intéressés au cas du Canada, citons Evan Capeluck (2015a; 2015b), ainsi que John Baldwin et Beiling Yan (2017a; 2017b).

de détail, le transport et l'entreposage, les services professionnels et techniques, et la gestion. À la fin de l'année 2012, pas moins de 25 p. 100 des travailleurs déplacés précédemment employés dans le secteur manufacturier n'avaient pas retrouvé d'emploi, et 16 p. 100 s'étaient complètement retirés de la population active. Parmi les travailleurs ayant retrouvé un emploi, 65 p. 100 ont vu leur rémunération diminuer, et 40 p. 100 des travailleurs ayant retrouvé un emploi ont vu leur taux de rémunération chuter de 20 p. 100 ou plus (Meckstroth, 2013).

D'après une étude autrichienne menée par Sylvia Frühwirth-Schnatter et coll. (2018), la moitié des travailleurs licenciés à la suite de la fermeture de leur usine « se remettent relativement facilement » (traduction libre) de cette situation et retrouvent rapidement un emploi proposant un taux de rémunération comparable. Parmi les autres travailleurs, 30 p. 100 subissent plus lourdement cette perte d'emploi et de revenus, et rencontrent des difficultés pour retrouver un emploi stable. Enfin, les 20 p. 100 restants quittent le marché du travail en optant pour une retraite anticipée (Frühwirth-Schnatter et coll., 2018).

Une étude réalisée en 1993 par Louis Jacobson, Robert LaLonde et Daniel Sullivan s'est penchée sur l'évolution du revenu des travailleurs déplacés. Il ressort de leurs recherches que le revenu annuel des travailleurs ayant de très nombreuses années d'ancienneté diminue de 25 p. 100 par rapport à celui des travailleurs non déplacés. Ils ont également observé que l'ampleur de cette diminution ne dépend ni de l'âge ni du genre des travailleurs, mais de la conjoncture propre à l'industrie dans laquelle ils étaient auparavant employés, ainsi que, dans une certaine mesure, des conditions du marché du travail local. Une étude complémentaire pilotée par Kenneth Couch et Dana Plazek (2010) aboutit à des conclusions similaires, à ceci près qu'elle note une diminution des revenus plus importante à court terme et plus modeste à long terme. Par ailleurs, deux études au moins, ainsi que nous le verrons ci-après, ont

analysé les mutations de l'emploi manufacturier à l'échelle des collectivités.

Incidence du déclin de l'emploi manufacturier sur les collectivités

L'étude dont l'axe thématique se rapproche le plus du sujet qui nous intéresse est celle dirigée par André Bernard (2009). Il a analysé en détail le déclin de l'emploi qui a marqué le secteur manufacturier canadien avant la récession, entre 2004 et 2008. D'après ses recherches, au cours de cette période, le déplacement de l'emploi a eu sensiblement les mêmes répercussions sur les grandes collectivités et sur les petites collectivités dotées d'une forte présence manufacturière.

Lorsque l'emploi fléchit dans une industrie, cette situation est susceptible d'avoir des prolongements dans d'autres secteurs d'activités, notamment à l'échelle locale. La fermeture d'une usine automobile dans une agglomération peut ainsi amener les anciens employés de cette usine à réduire la fréquence de leurs repas pris au restaurant, ce qui, en retour, entraîne des répercussions sur le secteur de la restauration. Josh Bivens (2019) a ainsi déterminé que la perte de 100 emplois directs dans la fabrication de biens durables provoquait, par un effet indirect, la disparition de 744,1 emplois dans d'autres secteurs⁵. Ces pertes d'emplois incluent les emplois des fournisseurs; la destruction de 100 emplois

5 L'effet multiplicateur du secteur manufacturier figure parmi les plus élevés. Dans le commerce de détail, par exemple, 100 emplois perdus entraînent la disparition de 122,1 emplois indirects. Plusieurs raisons expliquent pourquoi l'effet multiplicateur du secteur manufacturier est aussi élevé. En premier lieu, ce secteur est plus susceptible que le commerce de détail de s'appuyer sur les fournisseurs locaux pour s'approvisionner en facteurs de production. Les retombées se répercutent par conséquent sur la chaîne d'approvisionnement locale. Ensuite, les emplois manufacturiers sont mieux rémunérés que les emplois du secteur du commerce de détail; la fermeture d'une usine entraîne donc une diminution plus marquée des emplois induits. Enfin, les entreprises manufacturières sont souvent les premières pourvoyeuses d'emplois dans certaines collectivités; celles-ci ont donc plus de mal à s'adapter en cas de fermeture des usines (Bivens, 2019).

lors de la fermeture d'une usine de biens durables (une usine d'assemblage automobile, par exemple) entraîne la disparition de 289,1 emplois de fournisseurs (comme les fabricants de pièces). En outre, 454,9 emplois disparaîtraient également du fait de la perte de pouvoir d'achat des employés de cette usine. Selon les estimations, le secteur des services publics présente l'effet multiplicateur le plus élevé à 957,7, tandis que le commerce de détail arrive en dernière position à 122,1. Dans le cadre de notre projet, nous nous appuyons sur ces études pour analyser les répercussions entraînées par la transition entre emplois dans le secteur manufacturier à l'échelle de la collectivité.

Émergence d'une économie de l'innovation

Depuis le milieu des années 1980, on observe une transition de l'emploi manufacturier vers des emplois de bureau et des emplois techniques, un constat détaillé par Enrico Moretti en 2012 dans son ouvrage révolutionnaire, *The New Geography of Jobs*. Cette transition entre emplois a favorisé certaines régions au détriment d'autres, comme l'explique Moretti dans un entretien accordé à la Réserve fédérale :

Aux États-Unis, au cours des 30 années qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale, le secteur manufacturier était le principal pourvoyeur d'emplois hautement rémunérateurs. Si l'activité manufacturière se caractérisait par sa concentration géographique, le nombre de pôles manufacturiers était toutefois limité. Au cours des 30 dernières années, alors que l'emploi manufacturier était en déclin, le secteur de l'innovation s'imposait peu à peu en gisement d'emplois de qualité. Le secteur de l'innovation présente le plus souvent une plus forte concentration géographique. Par le passé, l'accès aux emplois de qualité n'était pas à ce point conditionné par le facteur géographique. Les écarts de salaires, de gains et de revenus des ménages d'une ville à l'autre devraient continuer à se creuser, du moins dans un avenir prévisible. (traduction libre) (Price, 2019, par. 11)

Sous l'effet de cette transition, les territoires éloignés des pôles d'activité ont enregistré une croissance de l'emploi faible, voire inexistante. D'après une étude menée en 2018 par le Brookings Institute, les régions métropolitaines américaines comptant au moins un million d'habitants concentrent 72 p. 100 des emplois créés aux États-Unis depuis la fin de la Grande Récession de 2008-2009, tandis que les régions plus petites (dont la population compte entre 50 000 et 250 000 habitants) en concentrent moins de 6 p. 100 (Hendrickson et coll., 2018). Au Royaume-Uni, un travail de classification des villes de taille intermédiaire désigne ces petites agglomérations éloignées des régions métropolitaines comptant au moins un million d'habitants sous le terme « collectivités éloignées des pôles économiques » (traduction libre). Il relève par ailleurs que les contextes historiques et géographiques « ont rendu ces zones plus fragiles face aux changements structurels et à l'évolution des tendances » (traduction libre) (Bolton et Hildreth, 2013, p. 12).

Ces incidences d'ordre géographique sont également entrées en jeu en Ontario. Dans une étude réalisée en 2017, Steve Lafleur et Ben Eisen ont constaté qu'entre 2008 et 2016, la quasi-totalité de la croissance nette de l'emploi en Ontario a principalement eu lieu dans les grandes RMR de Toronto et d'Ottawa, ainsi que dans les RMR du Golden Horseshoe, situées à proximité de Toronto (Barrie, Brantford, Guelph, Hamilton, Kitchener-Waterloo-Cambridge et St. Catharines-Niagara). Ces villes de taille intermédiaire sont toutes bien ancrées dans l'économie régionale de Toronto, à l'exception peut-être de St. Catharines-Niagara. Dans les autres agglomérations de taille intermédiaire, de Windsor au sud-ouest à Thunder Bay au nord, en passant par Cornwall à l'est, la croissance de l'emploi a été quasi nulle.



Conception du projet et approche méthodologique

Le présent projet s'appuie sur les données de l'Enquête sur la population active (EPA) (Statistique Canada, 2020b) pilotée par Statistique Canada. Cette enquête mensuelle, réalisée à l'échelle du Canada, fournit un vaste éventail de renseignements sur le marché du travail, notamment des données sur l'emploi et les revenus, l'âge, l'industrie, la profession ainsi que des données d'ordre géographique. Ces données ont été consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (Statistique Canada, 2020c).

Le système ADTR recense les données issues de l'Enquête sur la population active depuis l'année 1997, qui constituera le point de départ de la présente analyse. L'annexe B présente les autres sources de données consultées.

Pour étudier l'effet du déclin de l'emploi industriel, ainsi que le déclin de l'emploi enregistré par chaque profession, il convient de proposer une définition pratique de ce que constitue une « industrie », une « profession », ainsi qu'un « déclin de l'emploi » (et ses synonymes, « fléchissement de l'emploi » et « recul de l'emploi »).

L'Enquête sur la population active définit le concept d'« industrie » de la manière suivante :

Nature générale de l'activité que mène l'établissement où travaille la personne (emploi principal seulement), selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) de 2012. Si une personne n'avait pas d'emploi pendant la semaine de référence, les données portent sur le dernier emploi occupé, à condition que cet emploi remonte à moins de 12 mois. (Statistique Canada, 2020a, par. 60)

La version de 2012 du SCIAN répartit les industries du Canada en plus de 300 catégories, dont 86 relèvent du secteur manufacturier.

L'Enquête sur la population active définit le terme « profession » comme suit :

Désigne le genre de travail que faisaient les personnes pendant la semaine de référence, à partir du genre d'emploi déclaré et de la description des tâches les plus importantes qui s'y rattachent. Si le répondant n'avait pas d'emploi, les données portent sur le dernier emploi occupé depuis moins d'un an. La classification des professions est faite selon la Classification nationale des professions (CNP) de 2016. (Statistique Canada, 2020a, par 74).

La CNP de 2016 répertorie 500 professions différentes, dont 81 correspondent à des activités de nature manufacturière (cependant, tous ces employés ne travaillent pas nécessairement dans une entreprise du secteur manufacturier).

Si l'analyse documentaire révèle, comme il fallait s'y attendre, l'absence de définition standard de ce que constitue un « déclin de l'emploi », il est toutefois assez singulier qu'aucune étude n'ait tenté de concevoir une méthode fondée sur les données pour définir ce concept (Couch et Placzek, 2010; Frühwirth-Schnatter et coll., 2018; Meckstroth, 2013).

Nous avons donc pris les choses en main et formulé la définition suivante. Au sens de notre classification, au Canada, une industrie ou une profession connaît un déclin de l'emploi lorsqu'un des trois critères suivants est rempli :

- > Une réduction nette d'au moins 20 000 emplois et 40 p. 100 de la main-d'œuvre dans une industrie ou une profession entre 1997 et 2018, mesurée du pic au creux, le creux étant postérieur au pic.
- > Une réduction nette d'au moins 10 000 emplois et 50 p. 100 de la main-d'œuvre dans une industrie ou une profession entre 1997 et 2018, mesurée du pic au creux, le creux étant postérieur au pic.
- > Une réduction nette d'au moins 2 500 emplois et 80 p. 100 de la main-d'œuvre dans une industrie ou une profession entre 1997 et 2018, mesurée du pic au creux, le creux étant postérieur au pic.

Dans la mesure où nous nous intéressons aux industries et aux professions qui ne se sont pas relevées de ce déclin, nous avons ajouté la condition suivante : le niveau d'emploi en 2018 était inférieur de 30 p. 100 au pic enregistré entre 1997 et 2018. Nous distinguons donc les industries et les professions qui subissent un déclin chronique, de celles qui ont connu un déclin de l'emploi (en raison de la Grande Récession ou d'autres facteurs), mais qui se sont relevées par la suite.



Le recul des niveaux d'emploi au sein d'une profession ou d'une industrie n'est pas nécessairement imputable à l'accélération des licenciements; il peut également résulter d'une réduction des effectifs et de départs volontaires.

Nous avons adopté une approche par palier et abaissé le seuil pour les grandes industries, et ce, pour deux raisons :

1. Les conséquences économiques entraînées par le déclin dans une industrie ou une profession sont proportionnelles à la taille de ces dernières. Lorsque le déclin de l'emploi touche une industrie ou une profession peu développée, les conséquences sur le marché du travail ou sur la collectivité concernés seront moindres.
2. Dans la mesure où l'Enquête sur la population active est une enquête-échantillon, certaines questions touchant à l'échantillonnage peuvent poser problème. Il y a donc inévitablement une variabilité statistique ou un « bruit » plus important associé aux données quand celles-ci portent sur les industries et les professions de moindre envergure. L'adoption d'une approche uniforme aurait eu pour conséquence d'occulter certains épisodes de déclin ayant touché les industries plus développées (seuils trop élevés) et, à l'opposé, l'imposition d'un seuil trop bas, en raison de la variabilité statistique, aurait eu pour effet de classer l'ensemble des petites professions et des industries dans les catégories en déclin.



Il convient de noter qu'une partie (voire l'ensemble) de ces pertes d'emplois n'est pas nécessairement liée à une augmentation du taux de licenciement. Une partie (ou la totalité) de ces pertes peut s'expliquer par une diminution des embauches qui aurait provoqué un creusement de l'emploi dans l'industrie et une diminution des effectifs due au non-remplacement des employés partis à la retraite ou ayant quitté leur emploi pour d'autres raisons. Si un déclin de cette nature est moins brutal que la fermeture d'une usine, il fragilise néanmoins les collectivités, qui se retrouvent privées de certaines perspectives, en particulier pour les groupes démographiques (définis par l'âge, le genre et le niveau de scolarité) traditionnellement concernés par ces emplois. La baisse de la demande de main-d'œuvre appartenant à ces groupes démographiques exercera en outre une pression à la baisse sur leurs salaires. La présente analyse évaluera les conséquences sur le devenir professionnel de ces groupes démographiques et mettra en évidence les industries dans lesquelles l'emploi de ces travailleurs a progressé, et le taux de rémunération de ces derniers.

Il est donc important de recenser, dans le cadre de cette analyse, les groupes démographiques (et les territoires géographiques) qui ont été particulièrement touchés par ce déclin. Si la main-d'œuvre du secteur manufacturier est à prédominance masculine, cela ne s'applique pas à tous les sous-secteurs; les sous-secteurs des vêtements et des articles de maroquinerie comptent ainsi une forte proportion de travailleuses.

La prochaine partie s'attachera à distinguer les sous-secteurs de l'industrie manufacturière qui ont enregistré un déclin de ceux qui n'ont pas été touchés par ce phénomène, afin de comprendre précisément quels groupes ont été notamment touchés.



optrel
OSLEVEL
W · O · R · L · D · S · W · I · T · Z · E · I · T · Z · E · N
www.optrel.com

PARTIE 2 :

Analyse par catégorie d'industrie

Introduction

Au début des années 2000, le secteur manufacturier employait près de 2,3 millions de Canadiennes et de Canadiens. Ce nombre a reculé de 350 000 entre 2003 et 2008, puis de 180 000 durant la Grande Récession de 2008-2009, avant de s'établir à un peu plus de 1,7 million en 2018. Le secteur manufacturier représentait seulement 9,3 p. 100 de la population active en 2018, contre 14,5 p. 100 en 2003. Depuis, l'emploi est resté relativement stable. Toutes les industries du secteur manufacturier n'ont pas été touchées par ce recul important de l'emploi; le déclin a affecté en premier lieu 35 des 86 industries de ce secteur. Dans les industries des pièces détachées pour automobile, de la fabrication de vêtements coupés-cousus, des scieries et de la préservation du bois, et de la fabrication de pièces pour véhicules automobiles, l'emploi a baissé plus fortement entre 2003 et 2009. Si le déclin de l'emploi s'explique en grande partie par la diminution des effectifs due aux départs à la retraite, la Grande Récession a également provoqué la disparition d'un grand nombre d'emplois. Les jeunes hommes ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires ont payé le plus lourd tribut au fléchissement net de l'emploi survenu dans le secteur manufacturier. En revanche, dans d'autres industries, comme l'extraction de pétrole et de gaz, la construction de bâtiments résidentiels et l'entreposage, l'emploi de ce groupe démographique a progressé entre 2003 et 2008. Alors que le taux d'emploi d'autres groupes démographiques s'est amélioré pendant cette

période, celui des travailleuses et des travailleurs⁶ âgés de moins de 45 ans n'ayant pas achevé leurs études postsecondaires est demeuré stable. En effet, le taux d'emploi de ces derniers a fortement chuté pendant la Grande Récession et ne s'est que partiellement redressé.

Analyse

La présente étude s'attache en premier lieu à répondre à la question suivante : y a-t-il eu un remplacement des emplois du secteur manufacturier par des postes équivalents (niveau égal de compétence et de rémunération) ou par des postes différents, et dans ce cas, un virage définitif de la nature de l'emploi? Pour obtenir une réponse à cette question centrale, la présente partie s'intéressera aux six points suivants :

1. Quelles sont les industries qui ont enregistré un déclin de l'emploi dont elles ne se sont pas relevées, et quand ce déclin a-t-il eu lieu? (La réponse à cette question permettra de déterminer quels types d'emplois ont été perdus.)
- 6 Les données de l'emploi examinées dans le cadre du présent projet émanent de l'Enquête sur la population active réalisée par Statistique Canada. L'enquête recueille des données sur le sexe des membres du ménage, classés dans les catégories « homme » ou « femme ». Elle ne collecte pas de données sur l'identité de genre. Compte tenu de cette limitation dans les données, veuillez interpréter l'utilisation des termes « homme(s) » et « femme(s) » dans ce rapport comme étant une indication du sexe biologique par opposition au genre. L'intégralité des questions de l'enquête est disponible dans le document Appendice C du Questionnaire de l'Enquête sur la population active, dans le *Guide de l'Enquête sur la population active* (Statistique Canada, 2020a).

2. Dans quelle mesure le déclin de l'emploi était-il imputable à une baisse des embauches, et non au départ, volontaire ou involontaire, des employés de l'industrie? (La réponse à cette question permettra de déterminer les facteurs ayant contribué à cette perte d'emplois. Les travailleurs ont-ils rejoint une autre industrie, attirés par une meilleure rémunération? Ont-ils été licenciés? Y a-t-il tout simplement eu une baisse du taux de recrutement?)
3. Quels sont les groupes démographiques qui ont été les plus touchés par le déclin de l'emploi? (La réponse à cette question permettra de comprendre quels types de travailleurs ont été particulièrement touchés par le déclin de l'emploi.)
4. Quelles ont été les conséquences sur l'emploi de ces groupes démographiques? (La réponse à cette question permet de déterminer si ces emplois perdus ont été recréés ailleurs ou si un déclin général de l'emploi a touché un groupe en particulier.)
5. Les personnes appartenant aux groupes démographiques concernés ont-elles retrouvé un emploi dans d'autres industries? Si oui, quelles sont ces industries? (Si les pertes du secteur manufacturier ont été compensées par d'autres industries, quelles sont ces industries?)
6. Quelle incidence ces transitions entre emplois ont-elles eue sur les revenus hebdomadaires des groupes concernés? (Si les revenus de ces groupes ont augmenté, cela peut signifier que les travailleurs du secteur manufacturier ont été attirés par la rémunération plus attractive offerte dans d'autres industries. En revanche, une baisse relative des revenus indiquerait que les transitions entre emplois n'ont pas été pleinement volontaires.)

À partir des définitions des concepts de « secteur manufacturier » et de « déclin chronique » présentées dans la partie 1, nous avons recensé 55 industries qui ont connu un déclin chronique de l'emploi. Parmi celles-ci, 35 relèvent du secteur manufacturier (Statistique Canada, 2020b). Dans le présent rapport, nous emploierons le terme « industries manufacturières en régression » pour désigner les 35 industries manufacturières qui ont connu un déclin de l'emploi, et le terme « industries non manufacturières en déclin » pour désigner les 20 industries ne relevant pas du secteur manufacturier qui ont connu un déclin de l'emploi. Restent donc 51 industries qui ne répondent pas au critère de déclin de l'emploi. Nous les désignerons par le terme « industries manufacturières en redémarrage », car le déclin de l'emploi entre 2003 et 2009 y a été moins marqué et l'emploi y a depuis retrouvé ses niveaux de 2003.

FIGURE 2.1

Évolution de l'emploi manufacturier par catégorie d'industrie : niveaux d'emploi au Canada, 1997-2018



Source : Statistique Canada (2020 b), données de l'Enquête sur la population active, consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

Niveaux d'emploi dans le secteur manufacturier et dans les autres secteurs

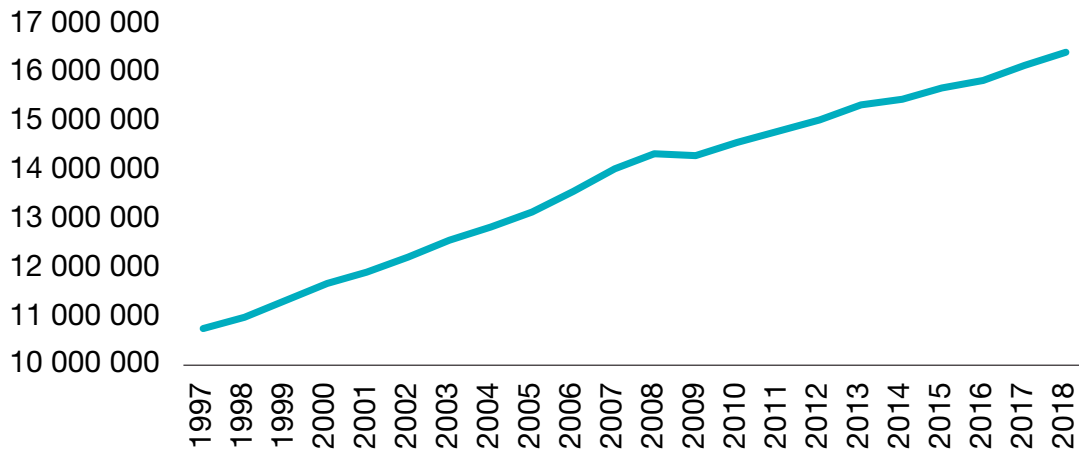
Environ 120 000 emplois ont disparu dans les industries manufacturières en redémarrage entre 2003 et 2009. Cependant, en 2018, ces industries avaient retrouvé leurs niveaux d'emploi de 2003. À l'inverse, les industries manufacturières en régression ont supprimé plus de 400 000 emplois entre 2003 et 2009, une tendance qui s'est maintenue après la fin de la Grande Récession. Dans ces industries manufacturières, le niveau d'emploi représente un peu plus de la moitié du niveau enregistré avant le déclin de 2003-2009 (voir la figure 2.1).

En revanche, dans toutes les autres industries, à l'exclusion du secteur manufacturier et des industries non manufacturières en déclin, le taux de croissance est demeuré remarquablement stable en dehors de la Grande Récession de 2008-2009 (voir la figure 2.2).

Pourquoi certaines industries manufacturières ont-elles connu un déclin chronique de l'emploi, tandis que d'autres non? Bien que cette question ne rentre pas dans le cadre de la présente analyse, elle mériterait toute de même d'être approfondie à l'avenir. Quoi qu'il en soit, il est possible de déterminer quelles industries manufacturières ont été les plus affectées par le déclin de l'emploi. Parmi les industries en régression ayant enregistré le plus fort recul de l'emploi entre 2003 et 2009 figurent la fabrication de pièces pour véhicules automobiles, la fabrication de vêtements coupés-cousus, les scieries et la préservation du bois, ainsi que la fabrication de véhicules automobiles. L'annexe A répertorie les 10 industries manufacturières en régression dans lesquelles la variation nette de l'emploi a été la plus faible. Elle recense également les 10 industries manufacturières en redémarrage qui ont enregistré les plus importants gains d'emplois et les 10 industries manufacturières en redémarrage qui ont enregistré les plus importantes pertes d'emplois.

FIGURE 2.2

Évolution de l'emploi dans toutes les autres industries : niveaux d'emploi au Canada, 1997-2018



Source : Statistique Canada (2020 b), données de l'Enquête sur la population active, consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

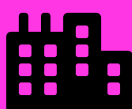
Pour chacune de ces quatre catégories d'industries (industries manufacturières en régression, industries manufacturières en redémarrage, industries non manufacturières en déclin et toutes les autres industries), il est pertinent d'analyser l'évolution de l'emploi selon les quatre périodes d'observation suivantes :

- > Période antérieure au déclin de l'emploi dans le secteur manufacturier (1997-2003)
- > Période précédant marquée par le déclin de l'emploi manufacturier (2003-2008)
- > Grande Récession (2008-2009)
- > Reprise post-récession (2009-2018)

Cette méthode permet de dresser un tableau précis de la dynamique de la croissance de l'emploi. Les industries non manufacturières en déclin ont connu un déclin régulier, tandis que les deux catégories d'industries manufacturières ont enregistré une croissance de l'emploi entre 1997 et 2003, puis un déclin entre 2003 et 2009. Dans les industries en régression, ce déclin s'est maintenu après 2009 (voir le tableau 2.1). Toutes les autres industries ont été dynamisées par une croissance continue, à l'exception d'une année de baisse pendant la Grande Récession.

Les industries manufacturières en régression ont perdu plus de 500 000 emplois depuis 2003, dont plus de 400 000 entre 2003 et 2009. Qui étaient ces 400 000 personnes, que sont-elles devenues et qu'est-il advenu des collectivités dans lesquelles elles travaillaient? Il convient en premier lieu de rechercher ces personnes dans les données du chômage.

Les pertes d'emploi n'ont pas touché les industries du secteur de manière uniforme. **En effet, seules 35 des 86 industries manufacturières ont connu un déclin marqué et chronique de l'emploi.** Parmi ces 35 industries figurent la fabrication de pièces pour véhicules automobiles, la fabrication de vêtements, ainsi que les scieries et la préservation du bois.



Quatre catégories d'industries

Industries manufacturières en régression :

Toute industrie du secteur manufacturier ayant connu un déclin de l'emploi et dans laquelle les niveaux d'emploi en 2018 étaient inférieurs d'au moins 30 p. 100 au pic atteint entre 1997 et 2018. Au total, 35 industries manufacturières remplissent ces critères.

Industries manufacturières en redémarrage :

Toute industrie du secteur manufacturier qui n'a pas « régressé ». Ces industries ne remplissaient pas le critère de déclin ou les niveaux d'emploi en 2018 y étaient inférieurs au pic de 1997-2018, sans que l'écart atteigne 30 p. 100 (ces conditions peuvent se cumuler). Au total, 51 industries manufacturières remplissent ces critères.

Industries non manufacturières en déclin :

Toute industrie non manufacturière ayant connu un déclin de l'emploi et dans laquelle les niveaux d'emploi en 2018 étaient inférieurs d'au moins 30 p. 100 au pic de 1997-2018. Au total, 20 industries non manufacturières remplissent ces critères.

Toutes les autres industries :

Toute industrie ne relevant pas du secteur manufacturier qui n'a pas « régressé ». Autrement dit, ces industries ne remplissaient pas le critère de déclin ou les niveaux d'emploi en 2018 y étaient inférieurs au pic de 1997-2018, sans que l'écart atteigne 30 p. 100 (ces conditions peuvent se cumuler). Au total, 208 industries non manufacturières remplissent ces critères.

TABLEAU 2.1

Variation nette de l'emploi au Canada par catégorie d'industrie, 1997-2018

	1997-2003	2003-2008	2008-2009	2009-2018
Industries non manufacturières en déclin (20)	-136 900	-84 700	-35 300	-204 800
Industries manufacturières en redémarrage (51)	173 700	-65 300	-58 100	108 200
Industries manufacturières en régression (35)	81 600	-284 100	-124 100	-126 300
Toutes les autres industries (208)	1 825 000	1 777 100	-59 300	2 142 800

Remarque : Les données de l'Enquête sur la population active sont arrondies aux fins de confidentialité.

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

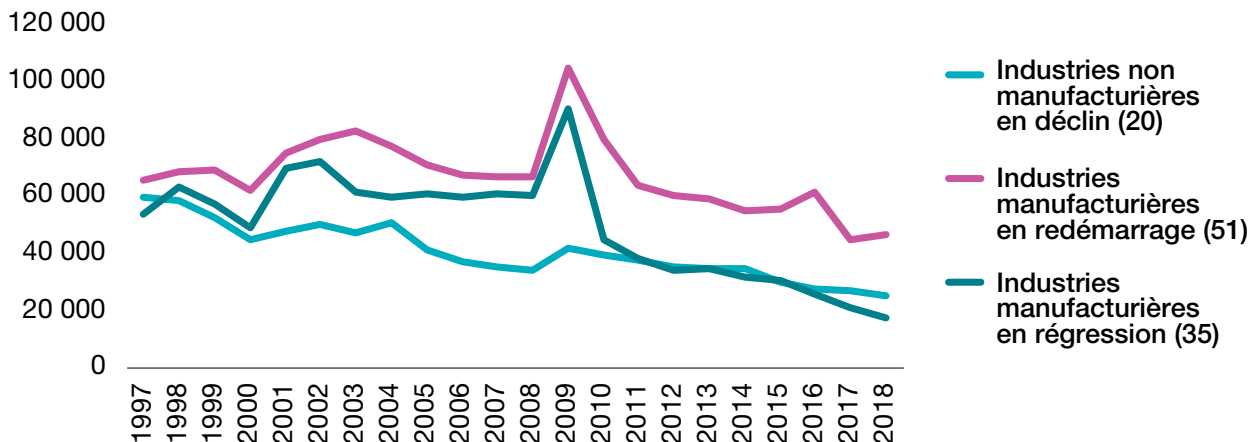
Pourquoi les niveaux d'emploi dans le secteur manufacturier se sont-ils dégradés?

L'Enquête sur la population active suit l'évolution des niveaux de chômage des travailleurs et prend pour référence le dernier emploi occupé au cours des 12 derniers mois. Lorsqu'une industrie licencie un nombre croissant de travailleurs, on peut s'attendre à ce que ce changement se reflète dans les chiffres du chômage de cette industrie. Cependant, exception faite de la Grande Récession de 2008-2009, le taux de chômage dans les

deux catégories d'industries manufacturières ne semble pas particulièrement élevé. Le nombre total de chômeurs issus des industries manufacturières en régression a fortement diminué depuis la fin de la Grande Récession, alors qu'en même temps, l'emploi dans ces industries diminuait lentement. Dans l'ensemble, les données sur la période pré-récession de 2003-2008 montrent (sans toutefois être formellement probantes) que le déclin de l'emploi dans ces industries serait imputable au non-remplacement des départs plutôt qu'aux licenciements, comme le montre la figure 2.3.

FIGURE 2.3

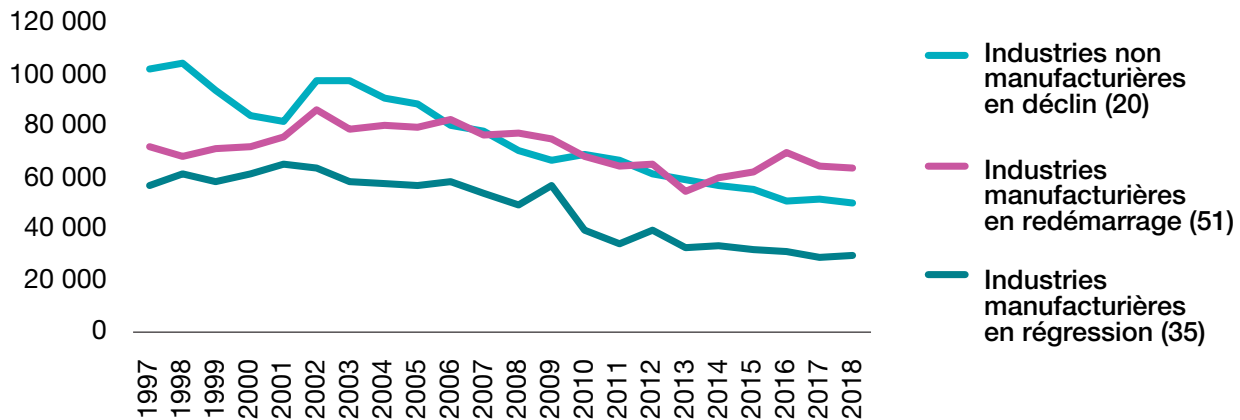
Évolution de l'emploi manufacturier par catégorie d'industrie : niveaux de chômage au Canada, 1997-2018



Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

FIGURE 2.4

Évolution de l'emploi manufacturier par catégorie d'industrie : niveaux de main d'œuvre inactive au Canada, 1997-2018



Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

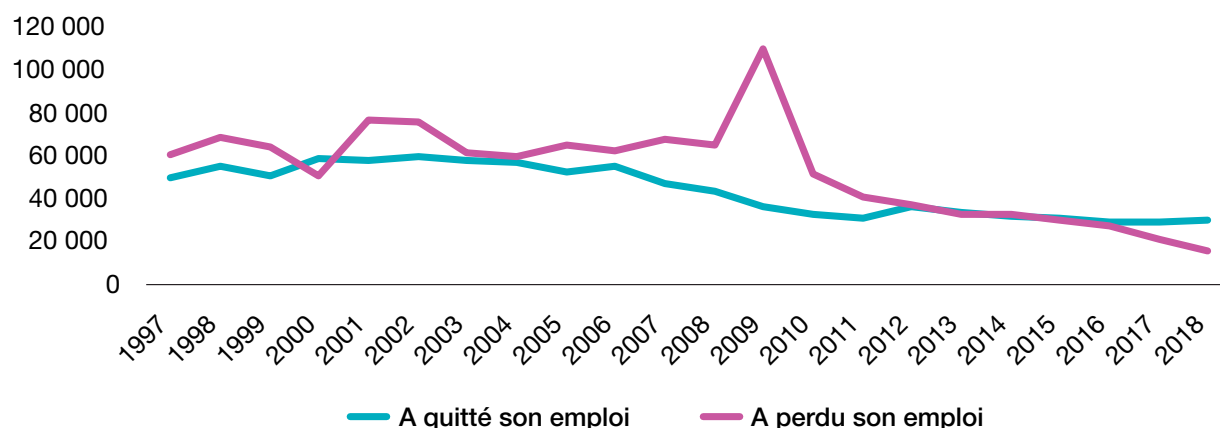
Pour obtenir d'autres éléments probants, il convient d'analyser le nombre de personnes inactives (personnes sans emploi et qui ne recherchent pas d'emploi) ayant occupé un emploi au cours des 12 mois précédents et de déterminer dans quelle industrie ces personnes étaient précédemment employées. Toute augmentation brutale du nombre d'« inactifs » confirmerait que les travailleurs ont bien quitté leur emploi manufacturier (de manière volontaire ou involontaire) et n'ont pas recherché d'emploi dans d'autres industries. Les données sur la population inactive ne permettent pas de conclure qu'un nombre particulièrement élevé de travailleurs des industries manufacturières en régression ont quitté leur emploi et la population active. Les données sur le chômage et sur les inactifs ne permettent guère d'expliquer pourquoi les industries manufacturières en régression ont été touchées par le déplacement de l'emploi, notamment pendant la période de 2003-2008 (voir la figure 2.4). Peu d'éléments laissent à penser que le nombre de travailleurs manufacturiers ayant quitté la population active a été anormalement élevé au cours de la période prérécession.

La question « Quelle est la raison ayant motivé le départ du dernier emploi? » (traduction libre), posée dans le cadre de l'Enquête sur la population active, offre quelques pistes permettant de comprendre le déclin de l'emploi manufacturier entre 2003 et 2009. Cette question identifie les raisons ayant poussé les personnes actuellement sans emploi à quitter leur emploi au cours des 12 mois précédents⁷. Au regard des données sur les travailleurs des industries manufacturières en régression (voir la figure 2.5), rien ne laisse à penser que le nombre de départs involontaires a été anormalement élevé pendant la période prérécession de 2003-2008. En revanche, ce facteur est très certainement entré en ligne de compte pendant la Grande Récession. Il convient de noter que le nombre de personnes ayant perdu ou quitté leur emploi a fortement chuté depuis la fin de la récession. Une fois encore, il ressort de ces données (sans que cela soit pleinement probant) que le nombre de travailleurs manufacturiers ayant perdu leur emploi n'était pas exceptionnellement élevé avant 2008. Le taux de perte d'emplois manufacturiers dans les industries manufacturières en redémarrage a considérablement diminué depuis la fin de la Grande Récession et mériterait de faire l'objet d'une étude plus approfondie.

7 Voir l'annexe B pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet.

FIGURE 2.5

Anciens travailleurs des industries manufacturières en régression : raisons ayant motivé le départ du dernier emploi, 1997-2018



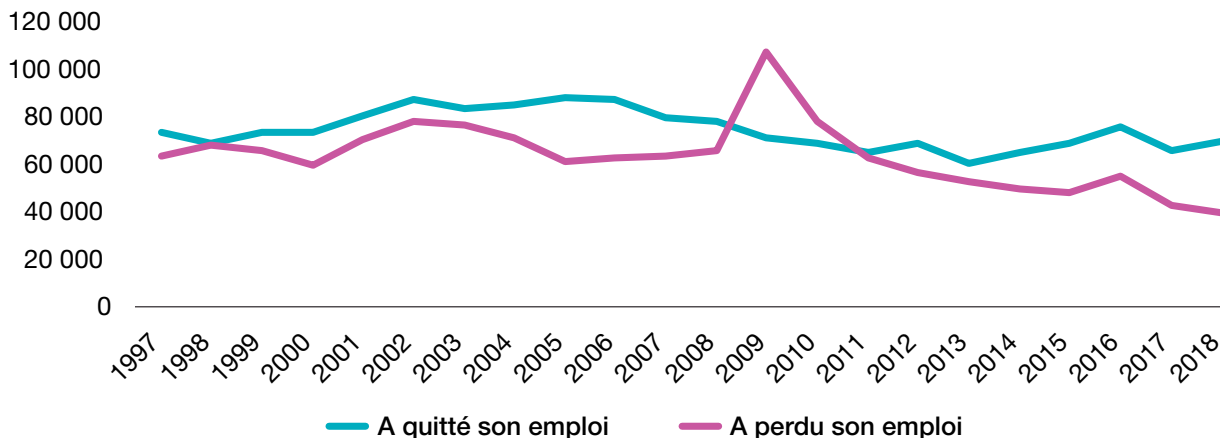
Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

Si la situation des travailleurs des industries manufacturières en redémarrage est assez comparable (voir la figure 2.6), entre 2003 et 2008, ces derniers étaient proportionnellement plus nombreux à avoir quitté leur emploi qu'à l'avoir perdu. Par ailleurs, la baisse enregistrée dans ces deux catégories après la récession s'est poursuivie de manière bien plus progressive. Entre 2003 et 2008, la proportion de personnes ayant perdu leur emploi était bien plus élevée dans les industries manufacturières en régression

que dans celles en redémarrage. Cette différence donne à penser que le déplacement de l'emploi causé par les départs involontaires pourrait expliquer en partie le rendement insuffisant dans les industries manufacturières en régression pendant cette période. Quand on s'intéresse à la proportion des pertes d'emplois involontaires avant la Grande Récession, on observe toutefois des disparités entre les deux catégories d'industries manufacturières.

FIGURE 2.6

Anciens travailleurs des industries manufacturières en redémarrage : raisons ayant motivé le départ du dernier emploi, 1997-2018



Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

FIGURE 2.7

Évolution du nombre d'employés en poste dans leur entreprise depuis moins de 12 mois, 1997-2018



Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

La comparaison des données sur les pertes d'emploi et celles sur les départs pourrait donner à penser que de nombreux employés ayant quitté les industries manufacturières en régression ont trouvé un emploi dans des industries non manufacturières; ces employés n'étaient donc ni au chômage ni inactifs. Un autre phénomène pourrait toutefois expliquer ce résultat : si la proportion de travailleurs ayant quitté leur emploi (et l'industrie) était normale mais que le taux d'embauche avait chuté, la diminution des effectifs ainsi causée a pu provoquer un déplacement de l'emploi. L'Enquête sur la population active s'intéresse à l'ancienneté dans l'emploi des répondants. Une diminution du nombre de personnes ayant très peu d'ancienneté peut indiquer un recul des embauches.

Les données sur l'ancienneté dans l'emploi permettent de cerner un peu mieux la situation que les données sur le chômage, les données sur la population inactive et les données sur les départs de l'emploi. Le nombre de personnes en emploi dans une entreprise manufacturière depuis moins de 12 mois (voir la figure 2.7) indique (sans être totalement probant) qu'une baisse du taux d'embauche a bien eu lieu pendant la période de 2003-2009. Si l'on note une baisse considérable du nombre de nouveaux employés avant la Grande Récession, seules sont concernées les industries manufacturières qui connaissent un déclin de l'emploi chronique (industries manufacturières en régression), les autres industries manufacturières (industries en redémarrage) n'étant pas touchées. Ces données donnent à penser, sans toutefois prouver de manière irréfutable, que le déclin de l'emploi dans les industries manufacturières en régression est en grande partie attribuable au non-remplacement des départs et au recul des embauches.



Il est malheureusement impossible d'établir un lien direct entre ce phénomène et le déclin global de l'emploi dans l'industrie. Ces données reflètent la durée d'occupation dans l'emploi actuel et peuvent donc simplement indiquer que les travailleurs mettent plus de temps que par le passé pour retrouver un emploi dans une entreprise manufacturière.

Il ne semble pas que le nombre de travailleurs manufacturiers qui se sont retrouvés au chômage ou qui ont quitté la population active (de manière volontaire ou involontaire) avant la Grande Récession ait été bien plus élevé que la normale. Le déclin de l'emploi pourrait donc être expliqué par une baisse des embauches et par la migration des travailleurs vers d'autres industries. Où sont donc partis les travailleurs de l'industrie manufacturière? Qu'en est-il des autres catégories de travailleurs, au sens démographique, qui auraient été employés dans les industries manufacturières par le passé, mais qui en étaient absents entre 2003 et 2008? Pour répondre à ces questions, il convient d'examiner au préalable de quelle manière le déplacement de l'emploi a touché chaque groupe démographique.



Parmi les principaux facteurs qui semblent avoir contribué au recul de l'emploi survenu avant la Grande Récession figurent la forte érosion des embauches ainsi que le nombre élevé de départs à la retraite. Bien que le nombre d'emplois dans le secteur se soit considérablement réduit, on ne note aucune augmentation notable du chômage des travailleurs issus du secteur manufacturier avant le début de la Grande Récession.

TABLEAU 2.2

Groupes démographiques

Variable	Groupes démographiques
Sexe (2)	Hommes, Femmes
Âge (7)	15-24 ans 25-34 ans 35-44 ans 45-54 ans 55-64 ans 65-74 ans 75 ans et plus
Niveau de scolarité (6)	N'a pas obtenu de diplôme d'études secondaires (Pas de DES) A obtenu un diplôme d'études secondaires, non complété ou complété en partie par des études postsecondaires (DES) Certificat ou diplôme d'une école de métiers (Métiers) A obtenu un certificat d'un collège communautaire ou un certificat universitaire d'un niveau inférieur au baccalauréat (Certif.) A obtenu un baccalauréat (Bac.) A obtenu un diplôme de niveau supérieur au baccalauréat (Supérieur)

Groupes démographiques concernés par le déclin de l'emploi manufacturier

L'Enquête sur la population active inclut des données sur l'âge, le sexe et le plus haut niveau de scolarité atteint, ce qui permet d'identifier et d'isoler des groupes démographiques précis. Le présent rapport s'appuie sur les groupes démographiques présentés dans le tableau 2.2.

Les tableaux 2.3 et 2.4 montrent que, dans les industries manufacturières en régression, les travailleurs d'âge moyen n'ayant pas achevé leurs études postsecondaires ont été les plus durement touchés par la réduction nette des emplois, même si le nombre de travailleurs titulaires d'un certificat professionnel s'est également considérablement dégradé. En 2003, 55,2 p. 100 des travailleurs des industries manufacturières en régression ne possédaient pas de diplôme d'études postsecondaires, contre 50,9 p. 100 dans les industries manufacturières en redémarrage.

Bien que le secteur manufacturier soit souvent perçu comme une branche d'activités à prédominance masculine, un tiers des personnes concernées par le recul net de l'emploi était des femmes. Les femmes représentaient 29,5 p. 100 de l'ensemble des employés des industries manufacturières en régression et 28,7 p. 100 des employés des industries manufacturières en redémarrage.



Parmi les 400 000 emplois perdus dans les industries manufacturières en déclin entre 2003 et 2009, près de la moitié étaient occupés par des hommes de moins de 55 ans n'ayant pas achevé leurs études postsecondaires ou ne possédant pas de certificat d'une école de métiers.

TABLEAU 2.3

Industries manufacturières en régression : variation nette de la main d'œuvre masculine
entre 2003 et 2009

Âge	Pas de DES	DES	Métiers	Certif.	Bac.	Supérieur	Total
15-24 ans	-9 700	-23 100	-3 200	-4 500	-1 000	200	-41 300
25-34 ans	-14 400	-24 100	-10 100	-14 300	-9 200	-2 300	-74 400
35-44 ans	-30 600	-34 100	-23 600	-15 600	-900	-2 000	-106 800
45-54 ans	-15 900	-12 800	-9 300	-5 400	-100	-2 800	-46 300
55-64 ans	-9 400	3 400	-200	2 400	0	-200	-4 000
65-74 ans	-300	1 200	100	-300	-100	400	1 000
75 ans et plus	100	0	-100	0	-200	100	-100
Total	-80 200	-89 500	-46 400	-37 700	-11 500	-6 600	-271 900

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

TABLEAU 2.4

Industries manufacturières en régression : variation nette de la main d'œuvre féminine
entre 2003 et 2009

Âge	Pas de DES	DES	Métiers	Certif.	Bac.	Supérieur	Total
15-24 ans	-2 600	-7 500	-1 500	-3 300	-800	0	-15 700
25-34 ans	-6 900	-10 300	-1 600	-4 100	-6 500	0	-29 400
35-44 ans	-16 700	-26 200	-3 400	-3 500	-4 400	-1 100	-55 300
45-54 ans	-11 300	-14 900	-1 100	400	-1 500	-100	-28 500
55-64 ans	-5 500	-1 400	-100	0	1 100	-200	-6 100
65-74 ans	-1 100	-100	-500	400	0	0	-1 300
75 ans et plus	0	0	300	0	0	0	300
Total	-44 100	-60 400	-7 900	-10 100	-12 100	-1 400	-136 000

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

TABLEAU 2.5

Industries manufacturières en redémarrage : variation nette de la main d'œuvre masculine entre 2003 et 2009

Âge	Pas de DES	DES	Métiers	Certif.	Bac.	Supérieur	Total
15-24 ans	-10 600	-14 600	-4 300	-3 900	-100	200	-33 300
25-34 ans	-5 200	-13 600	-3 400	-7 300	-3 000	-2 900	-35 400
35-44 ans	-23 100	-26 400	-11 700	-7 600	2 900	1 300	-64 600
45-54 ans	1 200	-2 600	4 900	10 500	5 200	2 200	21 400
55-64 ans	-3 700	7 800	1 500	200	6 000	2 300	14 100
65-74 ans	500	600	1 700	500	1 200	1 600	6 100
75 ans et plus	-200	-100	100	100	100	300	300
Total	-41 100	-48 900	-11 200	-7 500	12 300	5 000	-91 400

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

TABLEAU 2.6

Industries manufacturières en redémarrage : variation nette de la main d'œuvre féminine entre 2003 et 2009

Âge	Pas de DES	DES	Métiers	Certif.	Bac.	Supérieur	Total
15-24 ans	-2 400	-7 100	-100	-1 900	500	-400	-11 400
25-34 ans	-1 800	-6 700	900	-4 900	-5 700	-600	-18 800
35-44 ans	-7 700	-8 400	2 100	-3 700	2 800	-2 700	-17 600
45-54 ans	-4 100	1 400	1 900	3 700	5 500	700	9 100
55-64 ans	-900	3 100	1 500	300	1 200	1 200	6 400
65-74 ans	100	400	600	100	-700	-300	200
75 ans et plus	-100	-200	0	0	0	0	-300
Total	-16 900	-17 500	6 900	-6 400	3 600	-2 100	-32 400

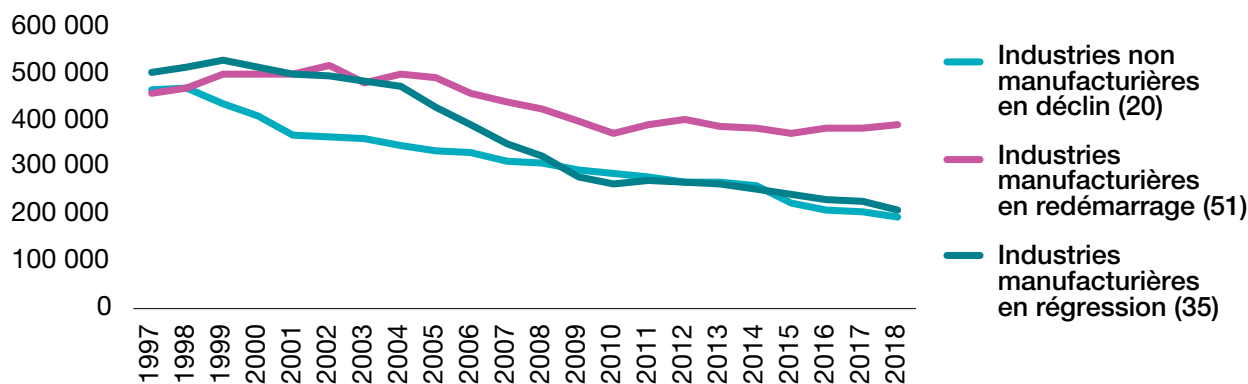
Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

Contrairement à la tendance qui a marqué les industries manufacturières en régression, le recul net de l'emploi dans les industries manufacturières en redémarrage a été ressenti de façon disproportionnée par les jeunes travailleurs, comme le montrent les tableaux 2.5 et 2.6. On peut envisager, sans toutefois en être certain, que les légers reculs enregistrés dans les industries manufacturières en redémarrage avant 2009 sont en grande partie imputables à une diminution des

embauches plutôt qu'aux départs des travailleurs de l'industrie. Tout comme ce fut le cas dans les industries manufacturières en régression, le recul net de l'emploi est attribuable à une diminution du nombre de travailleurs n'ayant pas achevé leurs études postsecondaires. Dans les faits, le niveau d'emploi des personnes diplômées du postsecondaire dans les industries manufacturières en redémarrage est demeuré quasiment inchangé entre 2003 et 2009.

FIGURE 2.8

Évolution du niveau d'emploi par catégorie d'industrie manufacturière, travailleurs âgés de 15 à 44 ans n'ayant pas achevé leurs études postsecondaires, 1997-2018



Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

Si nous restreignons l'analyse aux personnes âgées de 15 à 44 ans n'ayant pas achevé leurs études postsecondaires (le groupe le plus durement touché par les pertes d'emploi), nous constatons un déclin indéniable de l'emploi manufacturier (dans les deux catégories d'industries manufacturières) pendant la période prérécession de 2003-2008 (voir la figure 2.8). Le déclin de l'emploi a été particulièrement marqué dans les industries manufacturières en régression, où le nombre de travailleurs de moins de 45 ans ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires est passé de près de 500 000 en 2003, à moins de 300 000 en 2009.

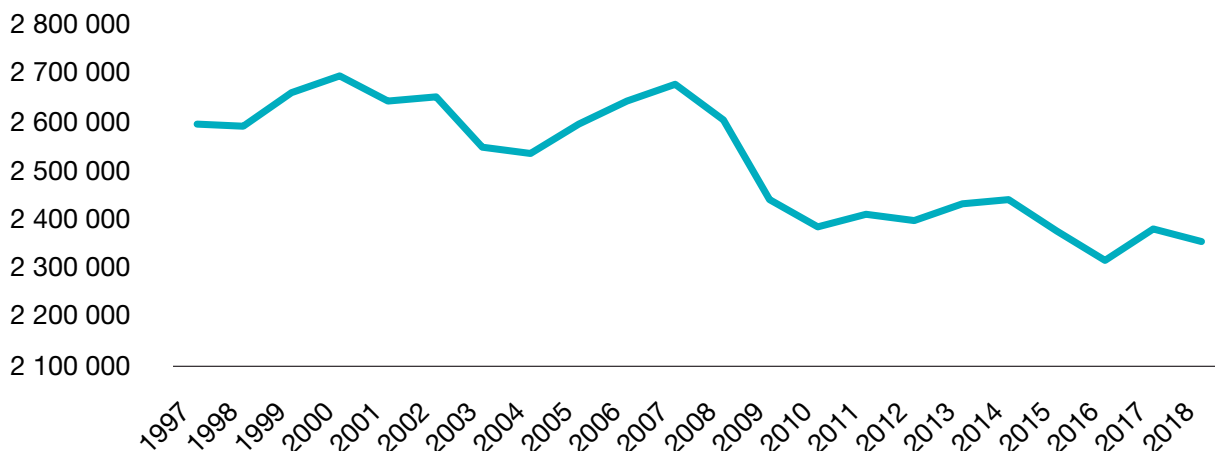
Au vu de l'ampleur de ce déclin, si toutes ces personnes avaient retrouvé un emploi dans d'autres secteurs, cette migration aurait été perceptible dans les données de l'emploi agrégées de toutes les autres industries. Dans toutes les autres industries, le niveau d'emploi de ce groupe a bel et bien augmenté entre 2004 et 2007; cependant, cette augmentation semble insuffisante pour avoir compensé pleinement les 216 200 postes perdus dans le secteur manufacturier entre 2003 et 2008 par le groupe concerné, comme le montre la figure 2.9.



Au cours de la période prérécession de 2003-2008, le nombre de travailleurs manufacturiers âgés de moins de 45 ans ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires a diminué de 200 000 personnes.

FIGURE 2.9

Évolution du niveau d'emploi dans toutes les autres industries, travailleurs âgés de 15 à 44 ans n'ayant pas achevé leurs études postsecondaires, 1997-2018



Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

Industries susceptibles d'avoir bénéficié du déclin de l'emploi manufacturier

Il semble qu'il y ait eu une transition partielle des personnes âgées de 15 à 44 ans ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires du secteur manufacturier vers d'autres industries. Pour déterminer dans quels secteurs ces personnes ont pu retrouver un emploi, nous avons recensé toutes les industries remplissant les critères suivants :

- > Ce groupe démographique s'est caractérisé par une augmentation nette d'au moins 2 000 emplois entre 2003 et 2008.
- > Entre 2003 et 2008, la croissance nette du nombre d'emplois dans ce groupe était supérieure à l'augmentation observée entre 1997 et 2003. Nous avons imposé ce critère, car nous souhaitons abstraire les industries dans lesquelles la croissance de ce groupe démographique est susceptible d'avoir été causée par le déclin de l'emploi manufacturier, et écarter les industries en phase d'expansion naturelle.
- > Nous avons recensé 25 industries correspondant à ces critères, que nous appellerons « industries bénéficiaires de 2003-2008 » (voir le tableau 2.7).

TABLEAU 2.7**Industries bénéficiaires de 2003-2008**

SCIAN	Description
2111	Extraction de pétrole et de gaz
2131	Activités de soutien à l'extraction minière, pétrolière et gazière
2361	Construction résidentielle
2371	Construction d'installations de services publics
2372	Lotissement de terrains
2373	Construction de routes, de rues et de ponts
2381	Entrepreneurs en travaux de fondations, de structure, et d'extérieur de bâtiment
2382	Entrepreneurs en installation d'équipements techniques
4172	Grossistes-marchands de machines, matériel et fournitures industriels et pour la construction, la foresterie et l'extraction minière
4411	Concessionnaires d'automobiles
4412	Autres concessionnaires de véhicules automobiles
4421	Magasins de meubles
4441	Marchands de matériaux et fournitures de construction
4481	Magasins de vêtements
4539	Autres magasins de détail divers
4851	Services urbains de transport en commun
4884	Activités de soutien au transport routier
4931	Entreposage
5223	Activités liées à l'intermédiation financière
5324	Location et location à bail de machines et matériel d'usage commercial et industriel
5413	Architecture, génie et services connexes
5629	Services d'assainissement et autres services de gestion des déchets
6113	Universités
7121	Établissements du patrimoine
8121	Services de soins personnels

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

TABLEAU 2.8

Variation nette de l'emploi des travailleurs âgés de 15 à 44 ans n'ayant pas achevé leurs études postsecondaires, 1997-2018

	1997-2003	2003-2008	2008-2009	2009-2018
Industries non manufacturières en déclin (20)	-66 000	-61 600	-17 700	-53 600
Toutes les autres industries	-39 900	-86 300	-90 000	-139 700
Industries manufacturières en régression (35)	-38 600	-127 000	-34 200	-40 200
Industries manufacturières en redémarrage (51)	-6 200	-68 800	-28 600	-17 000
Industries bénéficiaires de 2003-2008 (25)	-3 300	145 000	-72 800	59 200

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

Perspectives d'emploi des jeunes travailleurs n'ayant pas achevé leurs études postsecondaires

Ces 25 industries forment une cinquième catégorie, les industries bénéficiaires de 2003-2008, qui complétera notre liste d'industries. Si la croissance nette de l'emploi dans les industries bénéficiaires de 2003-2008 ne compense pas intégralement le déclin des deux catégories d'industries manufacturières que nous avons identifiées, les niveaux sont toutefois proches de l'équilibre (voir le tableau 2.8). Ces données donnent à penser, sans toutefois prouver de manière irréfutable que ces 25 industries, qui incluent les secteurs du pétrole et du gaz, ainsi que l'entreposage, ont absorbé les travailleurs qui auraient été traditionnellement employés par le secteur manufacturier.

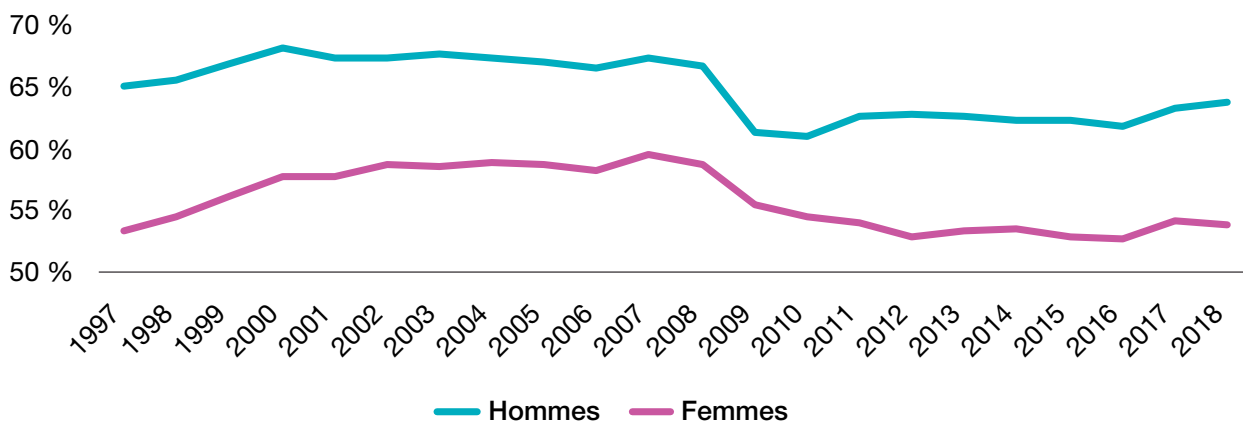


De 2003 à 2008, le secteur manufacturier a perdu près de 200 000 travailleurs âgés de moins de 45 ans n'ayant pas achevé leurs études postsecondaires, tandis que les industries en plein essor telles que la construction, l'entreposage, et le pétrole et le gaz en ont gagné 145 000.

On peut donc supposer que ces industries en expansion ont absorbé plusieurs catégories de travailleurs qui auraient été traditionnellement employés par le secteur manufacturier.

FIGURE 2.10

Évolution du niveau d'emploi par sexe, travailleurs âgés de 15 à 44 ans n'ayant pas achevé leurs études postsecondaires, 1997-2018



Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

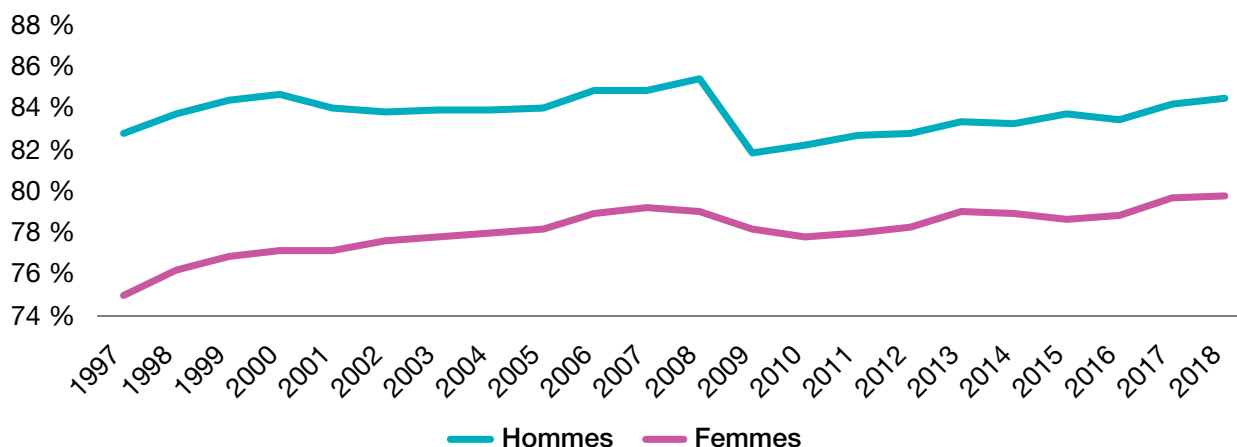
En outre, dans les industries bénéficiaires de 2003-2008, l'emploi des Canadiennes et Canadiens âgés de 15 à 44 ans n'ayant pas achevé leurs études postsecondaires n'a que très peu progressé depuis la fin de la Grande Récession, et les quatre autres catégories d'industries ont connu un déclin. Ainsi, le taux d'emploi global des jeunes travailleurs n'ayant pas achevé leurs études postsecondaires est demeuré essentiellement inchangé depuis la fin de la Grande Récession; le taux d'emploi des hommes s'est maintenu entre 62 et 64 p. 100, et le taux d'emploi des femmes s'est stabilisé entre 53 et 54 p. 100 (voir la figure 2.10). Notons que ces taux d'emploi sont nettement inférieurs aux taux enregistrés avant la Grande Récession.



La Grande Récession a eu des répercussions à long terme sur l'emploi des Canadiennes et des Canadiens de moins de 45 ans n'ayant pas achevé leurs études postsecondaires.

FIGURE 2.11

Évolution du niveau d'emploi par sexe, travailleurs âgés de 15 à 44 ans ayant achevé leurs études postsecondaires, 1997-2018

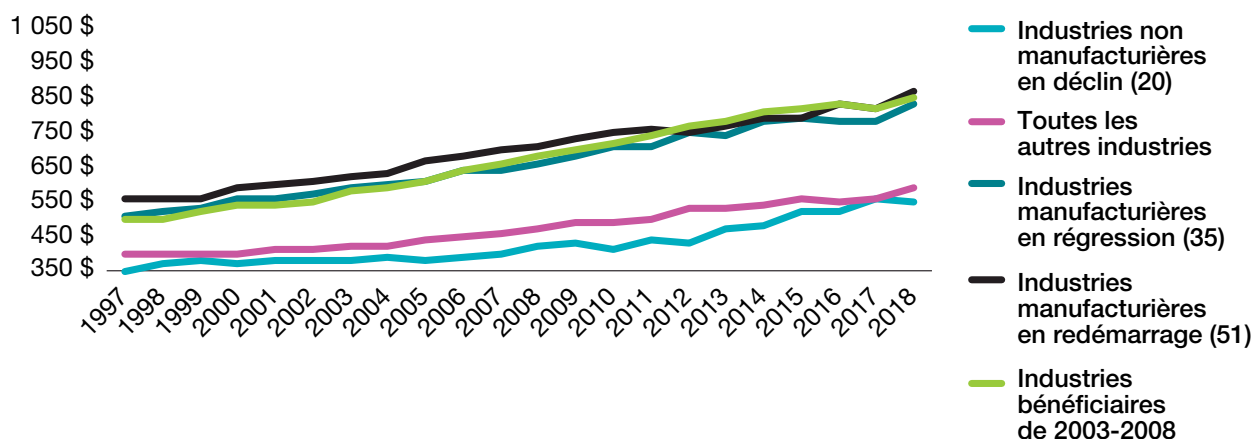


Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

La tendance est nettement différente chez les jeunes travailleurs qui possèdent un diplôme d'études postsecondaires (voir la figure 2.11). Le taux d'emploi des hommes, qui avait brutalement reflué pendant la Grande Récession, a retrouvé à son niveau de 2004, avec plus de 84 p. 100. Le taux d'emploi des jeunes femmes diplômées du postsecondaire a quant à lui frôlé 80 p. 100 en 2018, un niveau record.

FIGURE 2.12

Évolution de la rémunération hebdomadaire par catégorie d'industrie, travailleurs âgés de 15 à 44 ans n'ayant pas achevé leurs études postsecondaires, 1997-2018



Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

Les industries bénéficiaires de 2003-2008 concentrent une grande proportion de postes relevant des secteurs de la construction et de l'extraction de pétrole et de gaz. Cependant, ces données ne permettent pas de déterminer les facteurs à l'origine du virage d'un domaine à un autre. Est-ce la hausse de la demande d'emplois dans les secteurs de la construction et de l'extraction de pétrole et de gaz qui a attiré les travailleurs du secteur manufacturier? Y a-t-il eu une baisse de la demande d'emplois dans le secteur manufacturier, qui a eu pour effet d'alimenter un bassin de main-d'œuvre disponible pour ces industries? Autrement dit, les travailleurs ont-ils été incités à quitter les emplois manufacturiers, attirés par la rémunération plus intéressante proposée dans d'autres secteurs, ou ont-ils été poussés vers d'autres postes sous l'effet de la pénurie d'emplois dans le secteur manufacturier?

Pour obtenir un début de réponse à cette question, il est possible d'étudier les salaires relatifs versés dans ces diverses industries. On pourrait s'attendre à ce que ces travailleurs aient migré volontairement vers les industries proposant une rémunération plus attractive. L'analyse du groupe des personnes âgées de 15 à 44 ans non diplômées du postsecondaire révèle une différence négligeable entre le salaire hebdomadaire versé dans les industries bénéficiaires et celui offert dans les deux catégories d'industries manufacturières (voir la figure 2.12). On peut donc en déduire que les travailleurs n'ont pas été soustraits du secteur manufacturier pour rejoindre des secteurs plus rémunérateurs. En revanche, on note que le salaire hebdomadaire est nettement inférieur dans les industries manufacturières en redémarrage et dans « toutes les autres industries », une situation que l'on peut notamment expliquer par la différence entre le volume d'heures travaillées; certains postes y sont plus souvent occupés à temps partiel.



Les écarts de salaire ne semblent pas expliquer pourquoi les personnes âgées de 15 à 44 ans qui ne possèdent pas de diplôme d'études postsecondaires ont plus souvent trouvé un emploi dans les industries bénéficiaires de 2003-2008 que dans le secteur manufacturier. Il ne semble exister aucune différence notable entre les salaires hebdomadaires moyens offerts dans l'une ou l'autre de ces industries pendant cette période.

Synthèse : réponses aux questions

Au début de la présente partie, nous avons posé six questions, auxquelles nous avons tenté d'apporter une réponse. Voici un résumé de nos conclusions.

Quelles sont les industries qui ont enregistré un déclin de l'emploi dont elles ne se sont pas relevées, et quand ce déclin a-t-il eu lieu?

L'effritement de l'emploi dans le secteur manufacturier s'est produit pour l'essentiel entre 2003 et 2009; depuis, l'emploi dans ce secteur est resté relativement stable dans tout le Canada. Toutefois, certaines industries du secteur ont été plus fortement touchées que d'autres par cette chute. Certaines industries ont par ailleurs bénéficié d'un rebond de l'emploi après la Grande Récession, tandis que dans d'autres, le déclin s'est maintenu.

Hors secteur manufacturier, 20 industries correspondent au critère du déclin de l'emploi que nous avons établi. Parmi ces industries figurent les grands magasins, l'élevage de bovins, les éditeurs de journaux et de périodiques, l'exploitation forestière et la culture de plantes oléagineuses et de céréales. Le nombre de Canadiennes et de Canadiens employés dans ces 20 industries a diminué de plus de moitié entre 1997 et 2018, ce qui représente une perte nette de 461 700 emplois. L'emploi dans ces 20 industries a été marqué par une baisse soutenue depuis 1997 et n'est pas lié à la Grande Récession de 2008-2009.

Le secteur manufacturier a également enregistré un déclin notable de l'emploi pendant la période de 2003-2009. Cependant, dans ce secteur, la dynamique de l'emploi varie sensiblement d'une industrie à une autre. Le secteur manufacturier employait environ deux millions de Canadiennes et de Canadiens en 1997, et peut être divisé en deux catégories, donc chacune employait un million de travailleurs canadiens la même année. La première catégorie, les « industries manufacturières en redémarrage », a bénéficié d'une hausse de l'emploi et comptait 1,2 million d'employés en 2003. Ces industries manufacturières ont accusé un recul net de l'emploi d'environ 5 p. 100 (65 300 postes) entre 2003 et 2008, puis une nouvelle chute de 5 p. 100 (58 100 postes) au cours de la Grande Récession de 2008-2009. Depuis, l'emploi a rebondi et retrouvé ses niveaux de 2003.

La seconde catégorie, les « industries manufacturières en régression », regroupait 1,1 million d'employés en 2003. Au cours de la période prérécession, les entreprises de ces industries ont supprimé plus de 25 p. 100 de leur effectif net (soit 284 100 postes), tendance qui s'est doublée d'une réduction de 11 p. 100 (par rapport au niveau de 2003, 124 100 travailleurs) pendant la Grande Récession de 2008-2009. Entre 2009 et 2018, le nombre de postes supprimés dans ces industries (126 300) était quasi égal au nombre de postes perdus pendant la Grande Récession (124 100). Dans l'ensemble, l'emploi net a chuté de près de la moitié dans les industries manufacturières en régression depuis 2003, notamment au cours de la période prérécession de 2003-2008.

TABLEAU 2.9

Analyse chiffrée : industries manufacturières en régression et industries manufacturières en redémarrage, 2003-2018

	Industries manufacturières en régression	Industries manufacturières en redémarrage
Emploi total en 2003	1 090 200	1 186 200
Emplois gagnés/perdus, 2003-2009	-408 200	-123 400
Emplois gagnés/perdus, 2009-2018	-126 300	108 200
Proportion de la main-d'œuvre ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires, 2003	55,2 %	50,9 %
Proportion des personnes ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires parmi les personnes ayant perdu leur emploi entre 2003 et 2009	67,2 %	100 %
Proportion de la main d'œuvre féminine en 2003	29,5 %	28,7 %
Proportion de la main d'œuvre féminine ayant perdu son emploi entre 2003 et 2009	33,3 %	26,3 %
Proportion de travailleurs âgés de plus de 55 ans en 2003	10,7 %	11,4 %
Les cinq principales industries pourvoyeuses d'emplois en 2003	<ol style="list-style-type: none"> 1. Fabrication de pièces pour véhicules automobiles 2. Fabrication de vêtements coupés-cousus 3. Impression et activités connexes de soutien 4. Usines de pâte à papier, de papier et de carton 5. Fabrication de véhicules automobiles 	<ol style="list-style-type: none"> 6. Fabrication de produits en plastique 7. Fabrication de produits aérospatiaux et de leurs pièces 8. Autres activités diverses de fabrication 9. Fabrication de produits de viande 10. Boulangeries et fabrication de tortillas

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

De manière générale, l'emploi dans le secteur manufacturier s'est considérablement contracté, notamment au cours de la période de 2003-2008, soit avant la Grande Récession, avec une perte nette de plus de 300 000 emplois. Ce taux de déclin de l'emploi s'est toutefois accéléré pendant la Grande Récession. Depuis la fin de la Grande Récession, le marché de l'emploi a repris des couleurs dans les industries manufacturières en redémarrage, mais il a décliné dans les industries manufacturières en régression.

Globalement, hormis le recul de l'emploi, on note peu de différences notables entre les industries manufacturières en régression et celles en redémarrage comme le montre le tableau 2.9.



Dans quelle mesure le déclin de l'emploi était-il imputable à une baisse des embauches, et non au départ, volontaire ou involontaire, des employés de l'industrie?

Le nombre de pertes d'emploi involontaires a été particulièrement élevé pendant la Grande Récession. Avant cette période, il apparaît que le déclin de l'emploi était en grande partie imputable non pas aux licenciements, mais aux effets conjugués des départs à la retraite, de la baisse du taux d'embauche et du virage des jeunes travailleurs ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires vers d'autres industries. Toutefois, les données disponibles ne permettent pas d'étayer formellement cette conclusion.

Les données de l'emploi portant sur la période prérécession ne laissent aucunement penser que les réductions nettes de l'emploi ont entraîné une hausse du chômage parmi les travailleurs autrefois employés dans le secteur, que ce soit dans les industries manufacturières en redémarrage ou dans celles en régression. Néanmoins, cette montée soudaine du chômage expliquerait pourquoi le déplacement de l'emploi s'est accéléré pendant la Grande Récession dans ces deux catégories d'industries.

Comme le laissent transparaître les données sur le chômage de la période de 2003-2008, il ne semble pas y avoir eu d'augmentation significative du nombre de personnes inactives issues des industries manufacturières en régression ou de celles en redémarrage.

L'analyse des raisons ayant motivé les travailleurs à quitter leur dernier emploi révèle que les renseignements fournis par ces travailleurs, qui étaient sans emploi, mais avaient occupé un emploi au cours des 12 mois précédents, brossent un tableau plus nuancé de la situation. Entre 2003 et 2008, la part des travailleurs ayant perdu leur emploi (n'ayant pas quitté volontairement) était nettement plus élevée dans les industries en régression que dans celles en redémarrage, ce qui laisse à penser que le taux de perte d'emploi dans les premières a augmenté pendant cette période.

Dans les industries manufacturières en régression, le nombre de travailleurs en poste depuis moins d'un an est passé de 159 500 en 2004 à 108 000 en 2008 (avant de s'effondrer à 77 100 pendant la Grande Récession). Il en ressort que le déplacement de l'emploi qu'ont connu ces industries peut en grande partie être expliqué par la réduction des embauches.

Dans les industries manufacturières en régression, le nombre de travailleurs en poste depuis au moins cinq ans a fléchi de 130 000 entre 2004 et 2008, puis de 65 000 entre 2008 et 2009. De la même manière, dans les industries manufacturières en régression, le nombre de travailleurs en poste depuis au moins 10 ans a diminué de 60 000 entre 2004 et 2008, avant de reculer de 30 000 entre 2008 et 2009. On peut ainsi penser que la réduction des embauches n'a pesé qu'en partie dans le déclin de l'emploi et que les départs de l'industrie se sont accélérés, ce qui nous amène à nous interroger sur ce qu'il est advenu de ces personnes.

Quels sont les groupes démographiques qui ont été les plus touchés par le déclin de l'emploi?

Les plus jeunes travailleurs n'ayant pas achevé de programme d'études postsecondaires ni obtenu de certificat d'une école de métiers ont été particulièrement éprouvés, et les hommes comme les femmes ont été durement touchés par le recul de l'emploi manufacturier. Dans les industries manufacturières en régression entre 2003 et 2008, un tiers du déplacement de l'emploi a concerné les femmes, alors que celles-ci représentaient moins de 30 p. 100 des effectifs de ces industries en 2003.

Toujours dans les industries manufacturières en régression, le recul net de l'emploi a touché en premier lieu les personnes âgées de moins de 45 ans, ce qui donne à penser que la vague de départs à la retraite n'est pas à l'origine de ce déplacement de l'emploi. Que ce soit dans les industries manufacturières en redémarrage ou dans celles en régression, le déplacement de l'emploi a concerné avant tout les travailleurs n'ayant pas obtenu de diplôme d'études supérieures. Ce constat concorde avec la croyance commune selon laquelle le secteur manufacturier canadien est en train de changer de sorte qu'il évolue vers une automatisation ou une délocalisation des postes ne nécessitant pas de diplôme d'études supérieures. Des recherches complémentaires s'imposent afin de confirmer ou d'infirmer cette hypothèse.

Quelles ont été les conséquences sur l'emploi de ces groupes démographiques?

Le déclin de l'emploi manufacturier a entraîné une baisse des taux d'emploi des personnes ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires. Entre 2003 et 2008, le taux d'emploi des personnes âgées de moins de 45 ans ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires, hommes comme femmes, a très peu évolué, alors que les taux d'emploi de ces groupes avaient suivi une progression constante par le passé. Le taux d'emploi des femmes âgées de moins de 45 ans qui possèdent un diplôme d'études postsecondaires a quant à lui suivi une hausse continue.

Pendant la Grande Récession, les taux d'emploi des personnes âgées de moins de 45 ans ont brutalement chuté, notamment ceux des hommes. Les taux d'emploi des personnes âgées de moins de 45 ans possédant un diplôme d'études postsecondaires ont retrouvé les sommets atteints avant la récession, ce qui n'a pas été le cas de celui des personnes non diplômées du postsecondaire. La Grande Récession a eu des répercussions à long terme sur l'emploi des personnes âgées de moins de 45 ans qui n'ont pas achevé leurs études postsecondaires.

Les personnes appartenant aux groupes démographiques concernés ont-elles retrouvé un emploi dans d'autres industries? Si oui, quelles sont ces industries?

Oui, dans une certaine mesure, notamment avant la Grande Récession. Dans 25 industries, l'emploi des personnes âgées de moins de 45 ans ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires a connu une hausse substantielle entre 2003 et 2008, une amélioration supérieure aux augmentations observées entre 1997 et 2003. Ce constat donne à penser que les personnes qui auraient traditionnellement travaillé dans le secteur manufacturier ont accepté un poste dans ces industries.

De 2003 à 2008, l'emploi dans ces 25 industries a progressé avec l'embauche de 178 000 personnes, les gains les plus importants ayant été enregistrés dans les entreprises de travaux de construction résidentielle, les entreprises de travaux de fondations, de structure et d'extérieur de bâtiment, les entreprises en installation d'équipements techniques, les magasins de vêtements, ainsi que les activités de soutien à l'extraction minière, pétrolière et gazière.

L'emploi des personnes âgées de moins de 45 ans ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires a chuté dans ces 25 industries pendant la Grande Récession et est demeuré relativement stable depuis. Cela pourrait expliquer pourquoi le taux d'emploi de ce groupe n'a cessé

de décliner. Contrairement à la tendance observée entre 2003 et 2008, il n'y a eu aucune croissance de l'emploi dans les industries ayant absorbé les personnes qui auraient traditionnellement travaillé dans le secteur manufacturier.

Quelle incidence ces transitions entre emplois ont-elles eue sur les revenus hebdomadaires des groupes concernés?

Peu d'éléments probants permettent aujourd'hui de conclure que la transition entre emplois a entraîné des répercussions notables sur la croissance des revenus hebdomadaires. Il semble qu'elle ait agi non pas sur les taux de rémunération, mais sur les niveaux d'emploi.

Dans les 25 industries ayant connu une amélioration de l'emploi chez les personnes âgées de moins de 45 ans ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires, la rémunération hebdomadaire moyenne était équivalente à celle versée dans le secteur manufacturier. La rémunération hebdomadaire de ce groupe a augmenté un peu plus rapidement dans ces industries que dans le secteur manufacturier.

Afin d'obtenir un éclairage complémentaire sur les transitions intervenues dans le marché du travail au cours de la période de 2003-2009, il est possible d'étudier la question en adoptant une approche axée sur les professions, et non sur les industries, comme nous le verrons dans la partie suivante.

PARTIE 3 :

Analyse par catégorie de profession

Introduction

Si deux millions de Canadiennes et de Canadiens travaillaient dans les industries manufacturières au début du siècle, seule la moitié d'entre eux exerçait une profession relevant d'une activité exclusivement manufacturière. En effet, un grand nombre de personnes employées par les entreprises de ce secteur étaient affectées à des tâches administratives ou autres (Statistique Canada, 2020b). Tout comme certaines disparités ont été relevées d'une industrie manufacturière à l'autre, certaines professions manufacturières ont été plus durement touchées que d'autres par le déplacement de l'emploi entre 2003 et 2009. Parmi les professions les plus affectées figurent les opérateurs de machines à coudre industrielles, les autres manœuvres des services de transformation, de fabrication et d'utilité publique, ainsi que les assembleurs, contrôleurs et vérificateurs de véhicules automobiles. Les professions manufacturières qui ont enregistré le plus fort recul sont celles nécessitant un niveau de compétences moins élevé (selon la taxonomie de la Classification nationale des professions [CNP] [gouvernement du Canada, 2020]), ce qui donne à penser que les tâches associées à ces professions étaient les plus susceptibles d'être automatisées ou délocalisées⁸. Le plus fort recul net de l'emploi a été enregistré dans la catégorie des jeunes travailleurs ne possédant pas de diplôme d'études

postsecondaires. Pendant la période de 2003-2009, dans les industries manufacturières en régression, les professions non manufacturières ont enregistré un recul marqué. On peut donc considérer que le déclin de l'emploi dans ces industries n'est pas exclusivement attribuable à l'automatisation de la chaîne de production. Depuis 2003, la part des travailleurs exerçant une profession manufacturière possédant un diplôme d'études postsecondaires a considérablement augmenté, ce qui laisse entrevoir une tendance à la spécialisation dans le secteur.

Analyse

Dans cette partie, nous entreprendrons de répondre aux six questions posées dans la partie 2, en adoptant cette fois une perspective axée non pas sur les industries, mais sur les professions. Nous poserons également une septième question combinant les indications tirées des analyses du déplacement de l'emploi par industrie et du déplacement de l'emploi par profession :

1. Quelles sont les professions qui ont enregistré un déclin de l'emploi dont elles ne se sont pas relevées, et quand ce déclin a-t-il eu lieu?
2. Dans quelle mesure le déclin de l'emploi était-il imputable à une baisse des embauches, et non au départ, volontaire ou involontaire, des employés de l'industrie?
3. Quels sont les groupes démographiques qui ont été les plus touchés par le déclin de l'emploi?
4. Quelles ont été les conséquences sur l'emploi de ces groupes démographiques?

8 Il convient de poursuivre les travaux afin d'établir s'il existe un lien de causalité entre le déclin de ces professions et la délocalisation et l'automatisation.



5. Les personnes appartenant aux groupes démographiques concernés ont-elles retrouvé un emploi en accédant à une autre profession? Si oui, quelles sont ces professions?
6. Quelle incidence ces transitions entre emplois ont-elles eue sur les revenus hebdomadaires des groupes concernés?
7. Quels ont été les effets conjugués du déclin des professions et du déclin des industries?

Tout comme dans la partie 2, nous nous sommes appuyés sur la définition des concepts de « secteur manufacturier » et de « déclin chronique » présentés

dans la note méthodologique (partie 1)⁹ et nous avons recensé 43 professions qui ont connu un déclin chronique de l'emploi. Parmi celles-ci, 16 relèvent du secteur manufacturier. Dans la présente partie, nous désignerons les professions manufacturières touchées par ce recul sous le terme « professions manufacturières en recul », car les niveaux d'emploi de ces professions n'ont cessé de reculer depuis 1997. Les autres professions en déclin seront rassemblées sous le terme « professions non manufacturières en déclin ».

- 9 D'après la définition proposée dans la partie 1, on peut dire qu'une industrie ou une profession a connu un déclin de l'emploi lorsque l'une des trois conditions suivantes est remplie :

Une réduction nette d'au moins 20 000 emplois et 40 p. 100 de la main-d'œuvre dans une industrie ou une profession entre 1997 et 2018, mesurée du pic au creux, le creux étant postérieur au pic.

Une réduction nette d'au moins 10 000 emplois et 50 p. 100 de la main-d'œuvre dans une industrie ou une profession entre 1997 et 2018, mesurée du pic au creux, le creux étant postérieur au pic.

Une réduction nette d'au moins 2 500 emplois et 80 p. 100 de la main-d'œuvre dans une industrie ou une profession entre 1997 et 2018, mesurée du pic au creux, le creux étant postérieur au pic.

Dans la mesure où nous nous intéressons aux industries et aux professions qui ne se sont pas relevées de ce déclin, nous avons ajouté la condition suivante : le niveau d'emploi en 2018 était inférieur de 30 p. 100 au pic enregistré entre 1997 et 2018.

Restent donc 55 autres professions, qui n'ont pas connu de déclin chronique, que nous appellerons « professions manufacturières en relèvement », car leurs niveaux d'emploi ont continué de se relever après le déclin de 2003-2009.

Niveaux d'emploi des professions manufacturières et d'autres professions

L'analyse de l'évolution de l'emploi par une approche axée sur les professions offre une perspective différente de l'approche axée sur les industries. D'après cette analyse, seuls un million de travailleurs, et non deux, exercent une profession manufacturière, car de nombreux employés des entreprises de ce secteur occupent des postes relevant de la vente, de la recherche et du développement, ainsi que de l'administration, et ne participent pas à la fabrication d'un produit proprement dite (de même, qu'on retrouve parfois certaines professions manufacturières dans des entreprises ne relevant pas du secteur manufacturier)¹⁰.

Les dynamiques de l'emploi sont radicalement différentes, même si la méthode employée pour définir le déclin de l'emploi est identique, quelle que soit l'industrie ou la profession considérée. On note un affaissement continu de l'emploi dans les professions manufacturières en recul, avec toutefois un bref répit entre 2009 et 2012. Au cours de la période de 1997-2003, et contrairement à la perspective de l'industrie, l'emploi s'est considérablement rétracté dans ces professions.

Les autres professions manufacturières (professions manufacturières en relèvement) ont connu une hausse puis une chute spectaculaire de l'emploi, avec une quasi-superposition des niveaux d'emploi

10 L'ensemble des données citées dans cette partie sont issues de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), qui a été consultée au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).



Deux millions de personnes travaillaient dans les industries manufacturières en 2003, mais seulement la moitié d'entre elles exerçaient une profession exclusivement manufacturière, l'autre étant affectée à des tâches de nature différente. Notre hypothèse était que les travailleurs qui exerçaient une profession manufacturière ont selon toute probabilité été particulièrement touchés par le déclin de l'emploi dans le secteur manufacturier, car leurs compétences sont souvent plus difficilement transposables que celles, par exemple, d'un directeur de la commercialisation employé par une entreprise manufacturière.

de 2009 et de 1997. Depuis, le marché de l'emploi a repris de la vigueur avec le recrutement de près de 90 000 travailleurs, même s'il n'a pas rattrapé le niveau du début des années 2000 (voir la figure 3.1).

Tout comme dans la partie 2, nous avons analysé les données de l'emploi selon quatre périodes d'observation afin de mieux comprendre l'évolution de la dynamique de l'emploi :

- > Période antérieure au déclin de l'emploi dans le secteur manufacturier (1997-2003)
- > Période pré-récession marquée par le déclin de l'emploi manufacturier (2003-2008)
- > Grande Récession (2008-2009)
- > Reprise post-récession (2009-2018)

FIGURE 3.1

Évolution de l'emploi manufacturier par catégorie de profession : niveaux d'emploi au Canada, 1997-2018



Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

La dynamique de l'emploi observée sous l'angle de la profession diffère légèrement de celle observée du point de vue de l'industrie. Les 16 professions manufacturières en recul ont connu un déclin pendant ces quatre périodes. Les professions manufacturières en relèvement ont enregistré une croissance solide de 1997 à 2003, puis une croissance faible de 2009 à 2018. Il convient toutefois de noter que la croissance enregistrée entre 2009 et 2018 ne compense que partiellement le déclin enregistré au cours des périodes de 2003-2008 et 2008-2009 (voir le tableau 3.1).

Le tableau 3.2 reprend les 16 professions manufacturières qui remplissent nos critères de déclin professionnel. Pour rappel, nous avons vu dans la partie 2 que le taux de déplacement de l'emploi des femmes employées dans le secteur manufacturier était étonnamment élevé. Deux des cinq principales professions manufacturières en recul entre 2003 et 2009 sont celles des opérateurs de machines à coudre industrielles, ainsi que les travailleurs de traitement des fibres et des fils textiles, des métiers plus souvent exercés par des femmes.



Quatre catégories de professions

Professions manufacturières en recul :

Toute profession manufacturière ayant connu un déclin de l'emploi et dont le niveau d'emploi en 2018 est inférieur d'au moins 30 p. 100 au pic atteint entre 1997 et 2018. Au total, 16 professions manufacturières répondent à ces critères.

Professions manufacturières en relèvement :

Toute profession manufacturière n'ayant pas connu de recul soit parce qu'elle ne remplissait pas le critère de déclin, soit parce que son niveau d'emploi en 2018 était inférieur au pic enregistré entre 1997 et 2018, sans que l'écart atteigne 30 p. 100 (ou les deux). Au total, 55 professions manufacturières répondent à ces critères.

Professions non manufacturières en déclin :

Toute profession non manufacturière ayant connu un déclin de l'emploi et dont le niveau d'emploi en 2018 était inférieur d'au moins 30 p. 100 au pic atteint entre 1997 et 2018. Au total, 16 professions non manufacturières répondent à ces critères.

Toutes les autres professions :

Toute profession non manufacturière n'ayant pas connu de recul soit parce qu'elle ne remplissait pas le critère de déclin, soit parce que son niveau d'emploi en 2018 était inférieur au pic enregistré entre 1997 et 2018, sans que l'écart atteigne 30 p. 100 (ou les deux). Plus de 400 professions non manufacturières répondent à ces critères.

TABLEAU 3.1

Variation nette de l'emploi au Canada par profession, 1997-2018

	1997-2003	2003-2008	2008-2009	2009-2018
Professions non manufacturières en déclin (27)	-37 000	-106 800	-30 200	-275 500
Professions manufacturières en relèvement (55)	247 100	-172 500	-60 600	82 900
Professions manufacturières en recul (16)	-83 300	-97 600	-49 300	-21 300
Toutes les autres professions	1 950 300	1 348 600	-282 500	1 917 400

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

TABLEAU 3.2

Professions manufacturières en recul, par ordre décroissant de nombre d'emplois perdus, 2003-2009

CNP	Professions manufacturières en recul	Total 2003-2009	2003-2008	2008-2009
9446	Opérateurs/opératrices de machines à coudre industrielles	-29 300	-23 000	-6 300
9619	Autres manœuvres des services de transformation, de fabrication et d'utilité publique	-24 100	-4 600	-19 500
9522	Assembleurs/assembleuses, contrôleurs/contrôleuses et vérificateurs/vérificatrices de véhicules automobiles	-16 800	-8 900	-7 900
9523	Assembleurs/assembleuses, monteurs/monteuses, contrôleurs/contrôleuses et vérificateurs/vérificatrices de matériel électronique	-12 000	-6 500	-5 500
9441	Opérateurs/opératrices de machines et travailleurs/travailleuses de traitement des fibres et des fils textiles, du cuir et des peaux	-11 500	-9 400	-2 100
9417	Opérateurs/opératrices de machines d'usinage	-9 600	-7 700	-1 900
9431	Opérateurs/opératrices de machines à scier dans les scieries	-9 400	-7 200	-2 200
9437	Opérateurs/opératrices de machines à travailler le bois	-6 100	-5 000	-1 100
9442	Tisseurs/tisseuses, tricoteurs/tricoteuses et autres opérateurs/opératrices de machines textiles	-5 100	-5 300	200
9474	Développeurs/développeuses de films et de photographies	-5 000	-3 000	-2 000
9445	Coupeurs/coupeuses de tissu, de fourrure et de cuir	-4 600	-3 700	-900
9447	Contrôleurs/contrôleuses et trieurs/trieuses dans la fabrication de produits textiles, de tissus, de fourrure et de cuir	-4 100	-3 800	-300
9611	Manœuvres dans le traitement des métaux et des minerais	-4 000	-3 600	-400
9536	Peintres, enduiseurs/enduiseuses et opérateurs/opératrices de procédés dans le finissage du métal — secteur industriel	-3 700	-5 300	1 600
9415	Contrôleurs/contrôleuses et essayeurs/essayeuses dans la transformation des métaux et des minerais	-1 300	-1 100	-200
9527	Opérateurs/opératrices de machines et contrôleurs/contrôleuses dans la fabrication d'appareils électriques	-400	400	-800

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

TABLEAU 3.3

Codes des niveaux de compétences requis pour accéder aux professions

Niveau de compétences	Niveau de compétences (chiffre)
A : Professions pour lesquelles un diplôme universitaire est généralement requis.	0 ou 1
B : Professions pour lesquelles un diplôme d'études supérieures délivré par un collège ou un établissement de formation professionnelle, ou une formation en apprentissage est généralement requis.	2 ou 3
C : Professions pour lesquelles un diplôme d'études secondaires ou une formation spécialisée est généralement requis.	4 ou 5
D : Professions pour lesquelles une formation en cours d'emploi est généralement prévue.	6 ou 7

Source : gouvernement du Canada (2020).

Professions manufacturières par niveau de compétences : y a-t-il un lien entre compétences professionnelles et perte d'emploi?

La Classification nationale des professions (CNP) fournit d'importants éléments contextuels. Le premier chiffre, le 9, désigne les professions relevant de la « fabrication et [des] services d'utilité publique ». Le deuxième chiffre (4, 5 ou 6 dans la liste précédente) désigne le niveau de compétences associé à la profession. Emploi et Développement social Canada définit le niveau de compétences requis pour accéder à une profession (voir le tableau 3.3).

Notons que chacune des professions en déclin recensées dans la liste relève soit du niveau de compétences C, soit du niveau D, pour lesquels les études postsecondaires ne sont pas requises (voir le tableau 3.4). En catégorisant ces professions selon qu'elles ont connu un déclin de l'emploi ou qu'elles n'ont pas connu un déclin chronique de l'emploi, on constate que la liste des professions en déclin concentre davantage de métiers situés au niveau inférieur de l'échelle de compétences. Aucune des 17 professions manufacturières de niveau de compétences B n'a d'ailleurs été touchée par un déclin notable de l'emploi.



Les 16 professions manufacturières qui connaissent un déclin continu de l'emploi depuis 1997 requièrent, de manière disproportionnée, un niveau d'éducation inférieur et ont probablement fait face à une concurrence accrue de l'automatisation et de la main-d'œuvre à meilleur marché de certains pays.

L'analyse de l'ensemble des professions manufacturières (en recul et en relèvement) fait apparaître de fortes disparités de niveaux de compétences. Les professions relevant du niveau de compétences B se sont, dans l'ensemble, pleinement relevées du déclin de l'emploi survenu entre 2003 et 2009, ce qui n'a pas été le cas des professions de niveaux C et D. Pendant la période de 2003-2008, l'emploi des professions relevant du niveau de compétences C a chuté d'un quart. Toutes les professions ont été durement touchées par la Grande Récession, pendant laquelle l'emploi a chuté de l'ordre de 9 à 15 p. 100 en une seule année (voir les tableaux 3.5, 3.6 et 3.7).

TABLEAU 3.4

Professions manufacturières en recul et professions manufacturières en relèvement, par niveau de compétences

Niveau de compétences	Nombre de professions manufacturières en recul	Nombre de professions manufacturières en relèvement
Niveau de compétences A	0	0
Niveau de compétences B	0	17
Niveau de compétences C	14	31
Niveau de compétences D	2	7

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

TABLEAU 3.5

Nombre d'employés exerçant une profession manufacturière, par niveau de compétences, pour les années sélectionnées

	1997	2003	2008	2009	2018
Niveau de compétences B	164 000	207 700	184 300	167 700	200 700
Niveau de compétences C	626 800	770 800	558 000	490 200	513 300
Niveau de compétences D	225 700	201 100	166 900	141 500	147 000

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

TABLEAU 3.6

Évolution du nombre d'employés exerçant une profession manufacturière, par niveau de compétences, 1997-2018

	1997-2003	2003-2008	2008-2009	2009-2018	1997-2018
Niveau de compétences B	43 700	-23 400	-16 600	33 000	36 700
Niveau de compétences C	144 000	-212 800	-67 800	23 100	-113 500
Niveau de compétences D	-24 600	-34 200	-25 400	5 500	-78 700

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

TABLEAU 3.7

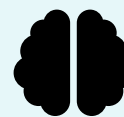
Évolution de l'emploi des professions manufacturières : variation de l'emploi par niveau de compétences (en pourcentage), 1997-2018

	1997-2003	2003-2008	2008-2009	2009-2018	1997-2018
Niveau de compétences B	26,6 %	-11,3 %	-9 %	19,7 %	22,4 %
Niveau de compétences C	23 %	-27,6 %	-12,2 %	4,7 %	-18,1 %
Niveau de compétences D	-10,9 %	-17 %	-15,2 %	3,9 %	-34,9 %

Remarque : Les variations en pourcentage font référence à la différence des niveaux d'emploi entre le début et la fin d'une période. Par exemple, la variation de -9 p. 100 du niveau de compétences B en 2008-2009 indique qu'en 2009, l'emploi des travailleurs relevant de ce niveau de compétences était de 9 p. 100 inférieur à celui de 2008.

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

En résumé, le nombre de travailleurs exerçant une profession manufacturière a reculé de 380 000 unités entre 2003 et 2009. Entre 2009 et 2018, les professions manufacturières en relèvement ont subi une légère augmentation de 82 900 travailleurs. Cependant, on ignore encore ce qu'il est advenu de plusieurs centaines de milliers de travailleurs ayant perdu des emplois manufacturiers. Pour trouver les causes de la disparition de ces travailleurs qui exerçaient une profession manufacturière, nous poursuivrons sur la lancée de la partie 2 et amorcerons notre recherche par l'analyse des données du chômage, de la population active et des raisons « ayant motivé le départ » des travailleurs de leur emploi.



Depuis 1997, l'emploi des professions manufacturières les plus qualifiées a progressé de 22 p. 100, tandis que l'emploi des professions les moins qualifiées a reculé de 35 p. 100, ce qui indique une augmentation des exigences en matière de compétences dans le secteur.



Examiner les données pour retrouver les travailleurs ayant disparu du secteur manufacturier

Le rapprochement des données sur le chômage et des données sur les niveaux d'emploi relève d'un exercice délicat. La hausse brutale du chômage qui a touché les professions manufacturières en relèvement entre 2000 et 2001 a bel et bien coïncidé avec une période de croissance linéaire de l'emploi. Toutefois, comme l'illustre la figure 3.2, le nombre de chômeurs ne semble pas avoir augmenté entre 2003 et 2008, alors qu'en parallèle, les niveaux d'emploi des professions manufacturières en relèvement chutaient fortement.



Peu d'éléments portent à croire que les travailleurs du secteur manufacturier ont été particulièrement touchés par le chômage ou ont été nombreux à quitter la vie active avant la Grande Récession. Il semble probable que le déclin de l'emploi de 2003-2008 qui a touché les professions manufacturières en recul résulte principalement du non-remplacement des départs.

FIGURE 3.2

Évolution de l'emploi par catégorie de profession : niveaux de chômage au Canada, 1997-2018

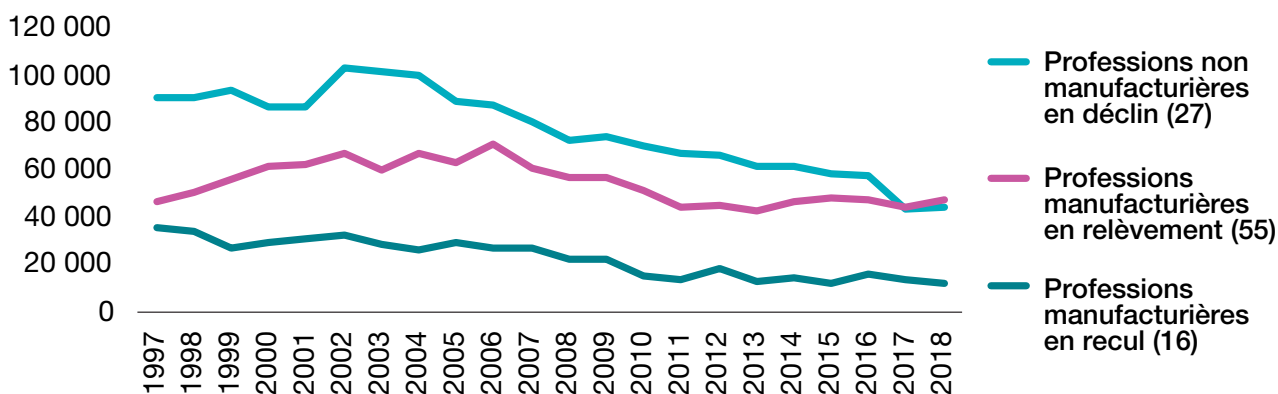


Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

Les données sur la « main d'œuvre inactive » prêtent également à équivoque. Au début des années 2000, le nombre d'inactifs issus des professions manufacturières en recul a augmenté, mais cette hausse est antérieure aux fléchissements marqués de l'emploi de 2003-2008 (voir la figure 3.3). S'il est difficile d'établir un lien entre ce phénomène et le déclin de l'emploi de 2003-2008, on peut néanmoins établir un rapprochement entre la diminution, après la récession, du nombre de travailleurs inactifs issus des professions manufacturières en relèvement et la hausse de l'emploi pendant cette période.

FIGURE 3.3

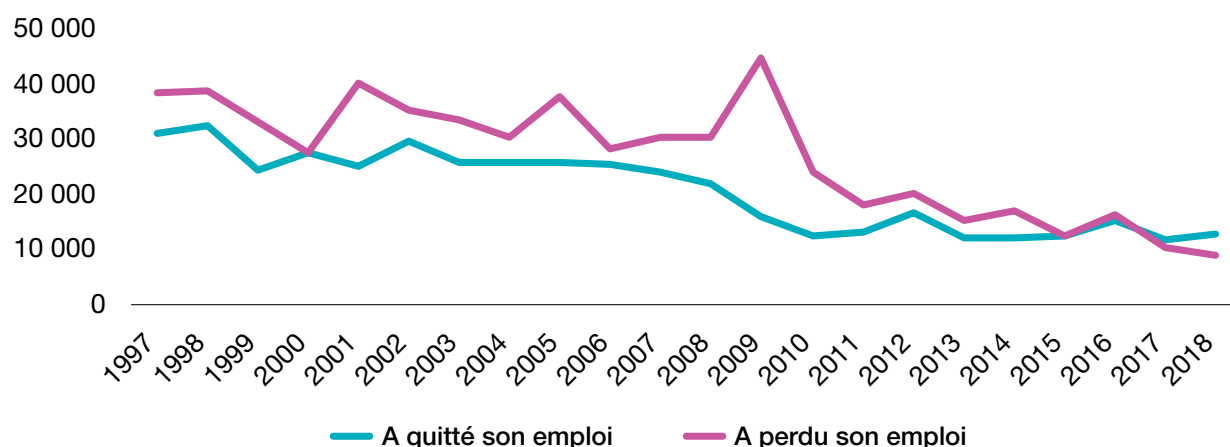
Évolution de l'emploi par catégorie de profession : niveaux de main d'œuvre inactive au Canada, 1997-2018



Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

FIGURE 3.4

Anciens travailleurs de la catégorie des professions manufacturières en recul : raisons ayant motivé le départ du dernier emploi, 1997-2018



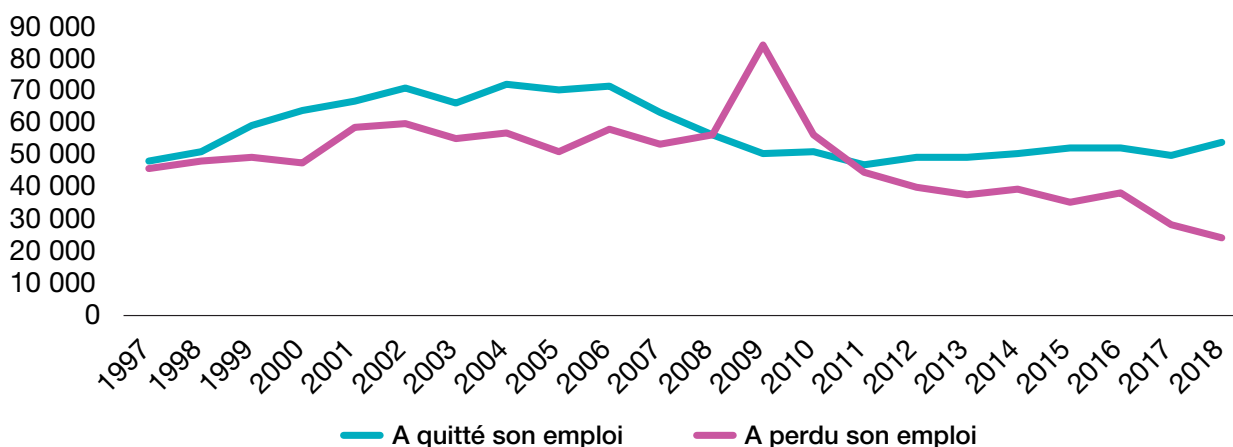
Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

Pour obtenir un éclairage supplémentaire, il convient de consulter les données associées à la variable « raisons ayant motivé le départ du dernier emploi » de l'Enquête sur la population active, comme l'illustrent les figures 3.4 et 3.5. Comme il fallait s'y attendre, parmi les professions manufacturières en recul, la proportion de travailleurs ayant perdu leur emploi — c'est-à-dire de manière involontaire — est nettement plus élevée, une tendance inverse à celle observée dans les professions manufacturières en relèvement. Comme ce fut le cas pour les données sur l'emploi dans l'industrie, on note une hausse brutale du nombre d'emplois perdus pendant la Grande Récession, doublée d'une baisse du nombre de départs volontaires. Cette baisse est logique : en cas de contraction économique, les travailleurs sont peu enclins à quitter leur emploi, car la probabilité qu'ils retrouvent un meilleur poste ailleurs est plus faible.

Jusqu'en 2007 environ, parmi les professions manufacturières en recul, on n'observe aucune tendance anormale à la hausse ou à la baisse du nombre de travailleurs ayant perdu ou quitté leur emploi. Le non-remplacement des départs et le recul du taux d'embauche pourraient donc expliquer le déclin pré-récession connu par les professions manufacturières.

FIGURE 3.5

Anciens travailleurs de la catégorie des professions manufacturières en relèvement : raisons ayant motivé le départ du dernier emploi, 1997-2018

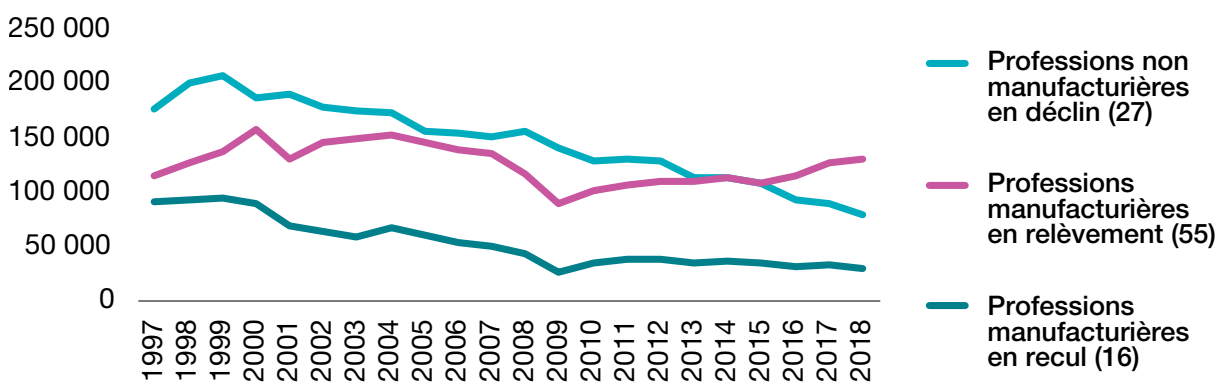


Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

L'évolution du nombre de personnes employées depuis 12 mois ou moins pourrait indiquer s'il y a eu une baisse des embauches (même si les données sont recueillies à l'échelle des entreprises, et non des industries). La diminution soutenue du nombre de nouveaux employés dans les professions manufacturières en recul permet de penser que le non-remplacement des départs est une des causes d'origine de la perte d'emplois. Entre 1999 et 2008, le nombre de travailleurs de la catégorie des professions manufacturières en recul qui se trouvaient en poste dans leur entreprise depuis moins d'un an a diminué de moitié, passant de 90 000 à 45 000 (voir la figure 3.6). Les professions manufacturières en relèvement ont vu le nombre de nouveaux employés augmenter après la Grande Récession.

FIGURE 3.6

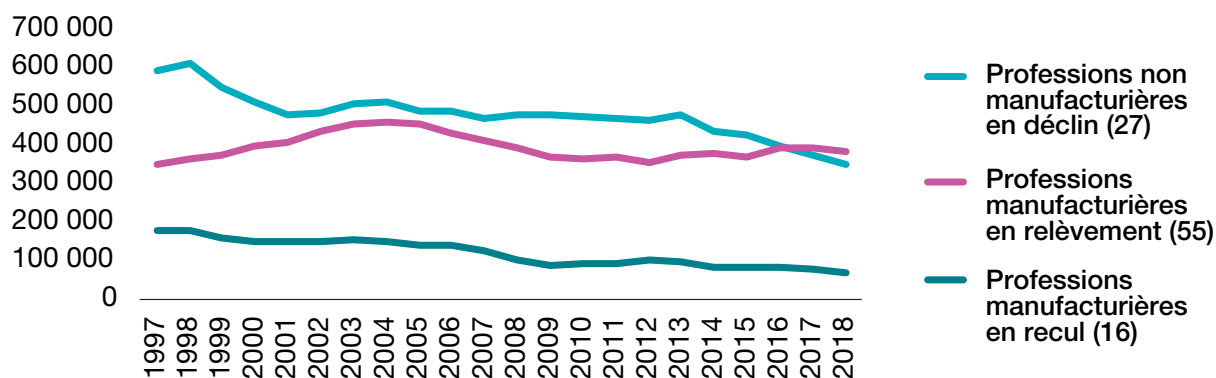
Évolution du nombre d'employés en poste dans leur entreprise depuis moins de 12 mois, 1997-2018



Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

FIGURE 3.7

Évolution du nombre d'employés en poste dans leur entreprise depuis au moins cinq ans, 1997-2018



Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

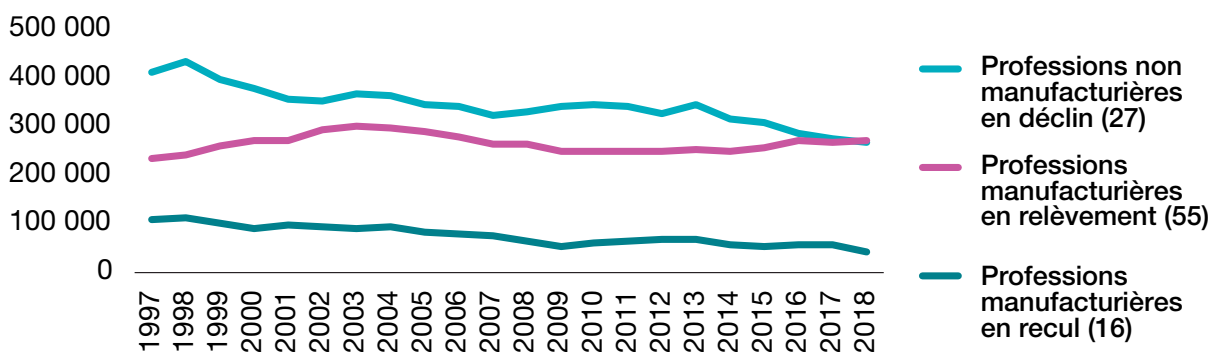
Il est également intéressant, à partir du nombre d'employés ayant une grande ancienneté, d'évaluer le nombre de personnes ayant quitté leur emploi (que le départ soit volontaire ou non). En rapprochant ces données du nombre d'employeurs ayant simplement réduit leurs embauches, on acquiert une meilleure compréhension des niveaux d'emploi généraux dans le secteur. Comme ce fut le cas avec les données sur les nouvelles embauches, les figures 3.7 et 3.8 révèlent que, pour les professions manufacturières en recul, les niveaux d'emploi des travailleurs ayant une grande

ancienneté se sont affaiblis (à l'exception d'un léger regain post-récession, entre 2009 et 2013). Les départs ont donc largement contribué au déplacement de l'emploi dans ces professions.

Ensemble, ces séries de données montrent que le déplacement de l'emploi qui a touché certaines professions est en partie attribuable au départ des travailleurs vers d'autres industries. Afin de déterminer ce qu'il est advenu de ces personnes, il convient d'appliquer la méthode employée dans la partie 2 du présent rapport, et d'établir au préalable

FIGURE 3.8

Évolution du nombre d'employés en poste dans leur entreprise depuis au moins 10 ans, 1997-2018



Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).



Recul des embauches, départs à la retraite et désaffection des travailleurs pour les professions manufacturières : tous ces facteurs ont contribué au déclin de l'emploi survenu précédemment.

quels ont été les groupes les plus concernés par le déplacement de l'emploi qui a touché certaines professions. En cernant plus précisément le profil de ces groupes, il sera possible de comprendre le parcours qu'ils ont emprunté.

Groupes démographiques concernés par le déclin de l'emploi des professions manufacturières

Comme l'a révélé l'analyse axée sur les industries présentée dans la partie 2, le déplacement de l'emploi a touché avant tout les plus jeunes travailleurs n'ayant pas obtenu de diplôme d'études postsecondaires. Si beaucoup pensent que le secteur manufacturier regroupe essentiellement des professions masculines, près de la moitié des personnes touchées par le déplacement de l'emploi dans les professions manufacturières en recul étaient des femmes; celles-ci représentaient un peu plus de 40 p. 100 de la main-d'œuvre dans ces professions en 2003, comme le montrent les tableaux 3.8 et 3.9.

TABLEAU 3.8

Professions manufacturières en recul : variation nette de la main d'œuvre masculine entre 2003 et 2009

Âge	Pas de DES	DES	Métiers	Certif.	Bac.	Supérieur	Total
15-24 ans	-7 300	-8 100	-1 900	-1 200	-200	0	-18 700
25-34 ans	-6 400	-6 000	-1 600	-2 500	-1 500	-200	-18 200
35-44 ans	-9 800	-10 400	-4 400	-900	-700	-1 300	-27 500
45-54 ans	-6 300	-8 700	-1 900	300	600	-400	-16 400
55-64 ans	-1 300	2 700	200	300	700	400	3 000
65-74 ans	-300	100	-300	200	0	100	-200
75 ans et plus	0	0	0	0	0	0	0
Total	-31 400	-30 400	-9 900	-3 800	-1 100	-1 400	-78 000

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

Compte tenu des niveaux élevés de déplacement de l'emploi enregistrés dans les professions manufacturières en relèvement entre 2003 et 2009, il serait intéressant d'établir quels ont été les groupes démographiques concernés par ce phénomène. Comme ce fut le cas dans les professions manufacturières en recul, les jeunes travailleurs ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires ont senti la réduction nette du nombre d'emplois de façon disproportionnée. En

revanche, en ce qui concerne les hommes, ce sont les travailleurs plus âgés et ceux qui possèdent un diplôme d'études postsecondaires qui ont connu un niveau de déplacement de l'emploi plus élevé, comme l'ont révélé les autres analyses que nous avons menées (voir le tableau 3.10). De manière générale, le déplacement de l'emploi qui a touché les professions manufacturières en relèvement (comme celles en recul) pendant cette période a concerné les hommes de tous niveaux de scolarité.

TABLEAU 3.9

Professions manufacturières en recul : variation nette de la main d'œuvre féminine entre 2003 et 2009

Âge	Pas de DES	DES	Métiers	Certif.	Bac.	Supérieur	Total
15-24 ans	-2 400	-5 100	-800	-1 300	-300	0	-9 900
25-34 ans	-3 400	-3 800	-1 100	-1 500	-700	-1 000	-11 500
35-44 ans	-10 000	-10 500	-1 300	-1 600	200	-1 000	-24 200
45-54 ans	-8 600	-7 400	-400	-900	-500	200	-17 600
55-64 ans	-5 500	1 200	-200	-900	0	200	-5 200
65-74 ans	-100	0	0	100	-300	0	-300
75 ans et plus	0	0	0	0	0	0	0
Total	-30 000	-25 600	-3 800	-6 100	-1 600	-1 600	-68 700

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

TABLEAU 3.10

Professions manufacturières en relèvement : variation nette de la main d'œuvre masculine entre 2003 et 2009

Âge	Pas de DES	DES	Métiers	Certif.	Bac.	Supérieur	Total
15-24 ans	-13 800	-19 000	-4 800	-1 500	200	-100	-39 000
25-34 ans	-9 500	-25 300	-5 100	-6 700	-4 000	-1 800	-52 400
35-44 ans	-24 900	-31 900	-17 900	-6 600	-100	-1 200	-82 600
45-54 ans	-6 400	2 300	3 800	-600	-1 600	-800	-3 300
55-64 ans	-5 600	500	2 200	-1 700	2 400	-100	-2 300
65-74 ans	-500	700	1 200	100	600	500	2 600
75 ans et plus	0	0	0	0	0	200	200
Total	-60 700	-72 700	-20 600	-17 000	-2 500	-3 300	-176 800

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).



Les femmes représentent près de la moitié des personnes concernées par le déplacement de l'emploi qui a touché les professions manufacturières en recul entre 2003 et 2009.

TABLEAU 3.11

Professions manufacturières en relèvement : variation nette de la main d'œuvre féminine entre 2003 et 2009

Âge	Pas de DES	DES	Métiers	Certif.	Bac.	Supérieur	Total
15-24 ans	-3 200	-7 100	300	-1 800	-1 000	0	-12 800
25-34 ans	-4 500	-9 000	1 100	-3 700	-2 900	100	-18 900
35-44 ans	-12 000	-14 000	100	-200	-1 200	0	-27 300
45-54 ans	-4 800	-2 400	1 200	2 400	1 200	-100	-2 500
55-64 ans	0	-200	1 300	1 500	1 700	100	4 400
65-74 ans	100	200	400	100	0	0	800
75 ans et plus	0	0	0	0	0	0	0
Total	-24 400	-32 500	4 400	-1 700	-2 200	100	-56 300

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).



Professions non manufacturières susceptibles d'avoir bénéficié du déclin de l'emploi dans les professions manufacturières

Comme dans la partie 2, nous recenserons les professions susceptibles d'avoir bénéficié de la réduction de la demande de main-d'œuvre des 15-44 ans ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires entre 2003 et 2008. Afin de déterminer quelles professions ont pu absorber cette main-d'œuvre, nous avons recensé toutes les professions qui répondent aux critères suivants :

- > Ce groupe démographique s'est caractérisé par une augmentation nette d'au moins 2 000 emplois entre 2003 et 2008.
- > Entre 2003 et 2008, la croissance nette du nombre d'emplois dans ce groupe était supérieure à l'augmentation observée entre 1997 et 2003. Ces critères permettent de distinguer les professions ayant connu une augmentation de leur main-d'œuvre sous l'effet du déclin de l'emploi manufacturier de celles ayant traversé une phase naturelle d'expansion.

Au total, 27 professions répondent à ces critères; elles sont regroupées sous l'expression professions bénéficiaires de 2003-2008 et sont référencées dans le tableau 3.12.

TABLEAU 3.12**Professions bénéficiaires de 2003-2008**

CNP	Professions
0631	Directeurs/directrices de la restauration et des services alimentaires
0712	Gestionnaires et rénovateurs/rénovatrices en construction domiciliaire
1221	Agents/agentes d'administration
1523	Coordonnateurs/coordonnatrices de la logistique de la production
1526	Horairistes de trajets et d'équipages
2225	Techniciens/techniciennes et spécialistes de l'aménagement paysager et de l'horticulture
2231	Technologues et techniciens/techniciennes en génie civil
2282	Agents/agentes de soutien aux utilisateurs
4012	Assistants/assistantes d'enseignement et de recherche au niveau postsecondaire
6314	Superviseurs/superveuses des services d'information et des services à la clientèle
6321	Chefs
6511	Maîtres d'hôtel et hôtes/hôtesse
6711	Serveurs/serveuses au comptoir, aides de cuisine et personnel de soutien assimilé
7204	Entrepreneurs/entrepreneuses et contremaîtres/contremaîtresses en charpenterie
7205	Entrepreneurs/entrepreneuses et contremaîtres/contremaîtresses des autres métiers de la construction et des services de réparation et d'installation
7241	Électriciens/électriciennes (sauf électriciens industriels/électriciennes industrielles et de réseaux électriques)
7271	Charpentiers-menuisiers/charpentières-menuisières
7291	Couvreurs/couvreuses et poseurs/poseuses de bardeaux
7441	Personnel d'installation, d'entretien et de réparation d'équipement résidentiel et commercial
7452	Manutentionnaires
7521	Conducteurs/conductrices d'équipement lourd (sauf les grues)
7522	Conducteurs/conductrices de machinerie d'entretien public et personnel assimilé
7611	Aides de soutien des métiers et manœuvres en construction
8222	Entrepreneurs/entrepreneuses et surveillants/surveillantes du forage et des services reliés à l'extraction de pétrole et de gaz
8232	Foreurs/foreuses et personnel de mise à l'essai et des autres services reliés à l'extraction de pétrole et de gaz
8612	Manœuvres en aménagement paysager et en entretien des terrains
8615	Manœuvres de forage et d'entretien des puits de pétrole et de gaz, et personnel assimilé

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).



Avant la Grande Récession, le nombre de jeunes hommes n'ayant pas achevé leurs études postsecondaires a fortement chuté dans les professions manufacturières, tandis qu'il a augmenté dans les professions relevant de la construction, et du pétrole et du gaz.

Bien que la présente analyse soit limitée aux travailleurs ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaire, bon nombre de professions étudiées sont associées à un niveau de compétences situé entre 0 et 3, et exigent donc un diplôme d'études postsecondaires. Il existe de nombreuses explications possibles à cela : peut-être que ces étudiants occupent un emploi en parallèle de leurs études, ou que les employeurs ont abaissé le niveau de qualification exigé en raison d'une pénurie de personnel compétent. Compte tenu du chevauchement de certaines professions, il n'est pas surprenant que les métiers spécialisés, le transport, la machinerie et les domaines apparentés (numéro de CNP commençant par le chiffre 7) ainsi que les ressources naturelles, l'agriculture et les activités de production connexe (numéro de CNP commençant par le chiffre 8) offrent un gisement d'emplois de substitution aux anciens travailleurs des services de fabrication et d'utilité publique (numéro de CNP commençant par le chiffre 9).

TABLEAU 3.13

Variation nette de l'emploi par catégorie de profession, travailleurs âgés de 15 à 44 ans ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires, 1997-2018

Catégories de professions	1997-2003	2003-2008	2008-2009	2009-2018
Professions non manufacturières en déclin (27)	-20 900	-68 500	-4 300	-59 000
Toutes les autres professions	-118 900	-108 100	-105 500	-108 600
Professions manufacturières en recul (16)	-70 500	-48 600	-22 200	-16 700
Professions manufacturières en relèvement (55)	59 500	-110 300	-29 100	-2 500
Professions bénéficiaires de 2003-2008 (27)	-3 300	137 000	-82 200	-4 500

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

Perspectives d'emploi des jeunes travailleurs ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires

En ajoutant à notre liste cette cinquième catégorie, celle des « professions bénéficiaires de 2003-2008 », qui regroupe les 27 professions dans lesquelles le nombre de jeunes travailleurs sans diplôme d'études postsecondaires a fortement augmenté, on constate que les gains de ce groupe se limitent à la période de 2003-2008 (voir le tableau 3.13). Ces professions n'ont donc enregistré aucune augmentation nette de l'emploi en dehors de ces années. Parmi ces professions bénéficiaires figure un nombre anormalement important de professions relevant des secteurs de la construction, et du pétrole et du gaz. Cela

permet de penser que la période de 2003-2008 s'est accompagnée d'une réallocation des emplois depuis les professions manufacturières vers celles relevant des secteurs du pétrole et du gaz, et de la construction. Notons en outre que le groupe des jeunes travailleurs ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires a enregistré une véritable baisse de l'emploi au cours de la période post-récession, et ce, dans les cinq catégories de professions. Les gains pour ce groupe se sont donc limités à la période prérécession.

Ce résultat contraste avec la variation de l'emploi enregistrée par d'autres profils démographiques, qui a évolué plus à la hausse qu'à la baisse dans la catégorie « toutes les autres professions », hors de la période de la Grande Récession.

TABLEAU 3.14

Niveau d'emploi par catégorie de profession et catégorie d'industrie, tous travailleurs confondus, 1997

	Total	Industries non manufacturières en déclin (20)	Toutes les autres industries	Industries manufacturières en régression (35)	Industries manufacturières en redémarrage (51)	Industries bénéficiaires de 2003-2008
Total	13 708 200	921 500	9 180 200	1 009 000	1 012 200	1 585 300
Professions non manufacturières en déclin (27)	1 011 200	302 300	608 500	50 500	26 100	23 800
Toutes les autres professions	10 357 300	584 200	7 605 100	417 500	528 300	1 222 200
Professions manufacturières en recul (16)	396 300	6 000	35 900	264 400	85 300	4 700
Professions manufacturières en relèvement (55)	619 900	4 800	57 700	225 300	320 600	11 500
Professions bénéficiaires de 2003-2008 (27)	1 323 500	24 200	873 000	51 400	51 900	323 100

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

Renseignements complémentaires obtenus à partir de l'analyse combinée des professions et des industries

Pour obtenir une vue plus précise de la dynamique de transition, il est possible d'effectuer une analyse combinée de l'emploi par catégorie de profession et d'industrie. Pour obtenir les chiffres de l'emploi correspondant à chaque combinaison profession/industrie, on peut consulter à nouveau les données concernant l'ensemble des travailleurs. Il est à noter qu'en 1997, parmi les personnes exerçant une profession manufacturière en recul, deux tiers (264 400 sur 396 300 - voir le tableau 3.14) travaillaient dans les industries manufacturières en régression, ce qui révèle l'existence d'un lien étroit entre ces catégories de profession et d'industrie. On observe le même lien entre professions manufacturières en relèvement et industries manufacturières en redémarrage puisque

plus de la moitié des personnes appartenant à la catégorie des professions manufacturières en relèvement (320 600 sur 619 900 emplois) travaillent dans la catégorie des industries manufacturières en redémarrage. Notons que, dans les deux catégories d'industries manufacturières, la majorité des travailleurs n'occupent pas une profession manufacturière; en effet, les entreprises de ce secteur emploient également des travailleurs exerçant d'autres types de professions.

Bien que le déclin du secteur manufacturier survenu entre 2003 et 2008 constitue l'axe principal du présent rapport, l'analyse combinée des professions et des industries permet de penser qu'une transition d'emplois de grande ampleur s'était déjà produite dans ce secteur avant 2003. Si le niveau de l'emploi a augmenté dans les deux catégories d'industries manufacturières entre 1997 et 2003, il a cependant diminué dans certaines professions manufacturières, comme le montre le tableau 3.15. Les professions manufacturières à

TABLEAU 3.15

Évolution du niveau d'emploi total en pourcentage, tous travailleurs confondus, 1997-2003

	Total	Industries non manufacturières en déclin (20)	Toutes les autres industries	Industries manufacturières en régression (35)	Industries manufacturières en redémarrage (51)	Industries bénéficiaires de 2003-2008
Total	12,47 %	-0,87 %	9,86 %	0,52 %	1,12 %	1,84 %
Professions non manufacturières en déclin (27)	-0,23 %	-0,45 %	0,22 %	0 %	-0,02 %	0,02 %
Toutes les autres professions	10,63 %	-0,35 %	9,32 %	0,07 %	0,40 %	1,19 %
Professions manufacturières en recul (16)	-0,53 %	-0,01 %	-0,06 %	-0,33 %	-0,12 %	-0,02 %
Professions manufacturières en relèvement (55)	1,57 %	-0,02 %	-0,06 %	0,78 %	0,88 %	-0,01 %
Professions bénéficiaires de 2003-2008 (27)	1,03 %	-0,06 %	0,45 %	-0,01 %	-0,02 %	0,67 %

Remarque : La variation à la hausse ou à la baisse du pourcentage est calculée par rapport au nombre total de travailleurs. Le nombre total de travailleurs en 1997 est donc le dénominateur du taux de 0,67 p. 100, qui représente la variation de l'emploi des professions bénéficiaires de 2003-2008 dans les industries bénéficiaires de 2003-2008.

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

faible niveau de compétences sont surreprésentées parmi les professions manufacturières en recul, ce qui donne à penser que certains emplois peu qualifiés ont peut-être été détruits par l'automatisation. Autrement dit, même si le déclin de l'emploi manufacturier (que ce soit du point de vue des industries ou des professions) ne s'est véritablement amorcé qu'en 2003, certains emplois avaient déjà été détruits sous l'effet de l'automatisation des tâches (Roser, 2016)¹¹. La contraction de la main-d'œuvre dans les professions manufacturières en recul concorde avec les pertes d'emplois liées à l'automatisation, mais ces observations sont loin d'être concluantes.

Analysons la situation en 2003. Compte tenu du faible échantillonnage de certains groupes, le niveau de bruit des données pour la période de 2008-2009 est très élevé. Il a donc fallu regrouper les données sur le déclin de l'emploi manufacturier correspondant à la période pré-récession et celles correspondant à la Grande Récession. Le déclin de l'emploi dans les industries manufacturières a concerné non seulement les travailleurs exerçant une profession manufacturière, mais également les travailleurs occupant d'autres types de professions. Il est donc probable que le secteur dans son ensemble ait enregistré un déclin qui a concerné tous les profils de travailleurs.

11 Christoph Roser (2016) dresse un historique détaillé de l'automatisation et de la destruction de l'emploi dans le secteur manufacturier.

TABLEAU 3.16

Évolution du niveau d'emploi total en pourcentage, tous travailleurs confondus, 2003-2009

	Total	Industries non manufacturières en déclin (20)	Toutes les autres industries	Industries manufacturières en régression (35)	Industries manufacturières en redémarrage (51)	Industries bénéficiaires de 2003-2008
Total	6,81 %	-0,76 %	7,18 %	-2,60 %	-0,80 %	3,79 %
Professions non manufacturières en déclin (27)	-0,87 %	-0,19 %	-0,57 %	-0,07 %	-0,03 %	-0,01 %
Toutes les autres professions	7,21 %	-0,59 %	6,41 %	-0,76 %	-0,15 %	2,31 %
Professions manufacturières en recul (16)	-0,94 %	-0,01 %	-0,09 %	-0,70 %	-0,14 %	0 %
Professions manufacturières en relèvement (55)	-1,49 %	0,01 %	-0,02 %	-1,01 %	-0,51 %	0,03 %
Professions bénéficiaires de 2003-2008 (27)	2,89 %	0,01 %	1,45 %	-0,06 %	0,03 %	1,46 %

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

On ne note par ailleurs aucune amélioration de l'emploi des professions manufacturières dans les industries bénéficiaires de 2003-2008 (voir le tableau 3.16). Cela donne à penser que, si les personnes exerçant ces professions manufacturières dans des industries manufacturières ont quitté leur emploi pour basculer vers d'autres industries (comme celles du pétrole et du gaz, et de la construction), elles ont également changé de profession. Ces transitions entre emplois sont plus complexes que de simples changements de secteurs (passer d'une entreprise manufacturière vers une société pétrolière et gazière), car les travailleurs ont aussi pu accepter des postes ne relevant pas des professions manufacturières, comme le métier d'inspecteur, par exemple.

TABLEAU 3.17

Évolution du niveau d'emploi total en pourcentage, tous travailleurs confondus, 2009-2018

	Total	Industries non manufacturières en déclin (20)	Toutes les autres industries	Industries manufacturières en régression (35)	Industries manufacturières en redémarrage (51)	Industries bénéficiaires de 2003-2008
Total	12,32 %	-1,31 %	10,35 %	-0,81 %	0,70 %	3,39 %
Professions non manufacturières en déclin (27)	-1,76 %	-0,44 %	-1,03 %	-0,16 %	-0,08 %	-0,05 %
Toutes les autres professions	11,99 %	-0,79 %	10,53 %	-0,48 %	0,17 %	2,57 %
Professions manufacturières en recul (16)	-0,14 %	-0,02 %	-0,05 %	-0,13 %	0,06 %	0 %
Professions manufacturières en relèvement (55)	0,53 %	-0,01 %	-0,02 %	0,03 %	0,55 %	-0,01 %
Professions bénéficiaires de 2003-2008 (27)	1,69 %	-0,04 %	0,91 %	-0,07 %	0,01 %	0,89 %

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

Au cours de la période post-récession, seuls les travailleurs exerçant une profession manufacturière en relèvement dans une industrie manufacturière en redémarrage ont bénéficié d'une forte croissance de l'emploi (voir la cellule mise en surbrillance dans le tableau 3.17). Toutes les autres combinaisons du secteur manufacturier enregistrent une progression quasiment nulle.



Depuis la fin de la Grande Récession, on note une augmentation des personnes exerçant une profession manufacturière en relèvement dans les industries manufacturières en redémarrage.

TABLEAU 3.18

Proportion de travailleurs ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires en 2003

	Total	Industries non manufacturières en déclin (20)	Toutes les autres industries	Industries manufacturières en régression (35)	Industries manufacturières en redémarrage (51)	Industries bénéficiaires de 2003-2008
Total	35,1 %	49,3 %	32,4 %	46 %	42 %	33,4 %
Professions non manufacturières en déclin (27)	36,5 %	58 %	29,4 %	37,7 %	31,3 %	21,6 %
Toutes les autres professions	31 %	45,3 %	30,5 %	27,8 %	28,1 %	30,7 %
Professions manufacturières en recul (16)	62,9 %	S. O. TLE	55,4 %	64,4 %	61,2 %	S. O. TLE
Professions manufacturières en relèvement (55)	54,9 %	S. O. TLE	28,8 %	57 %	56,5	30,5 %
Professions bénéficiaires de 2003-2008 (27)	49,9 %	50,3 %	52,6 %	56,2 %	51,1 %	43,2 %

Remarque : L'expression « S. O. TLE » indique que les données ne sont pas disponibles en raison de problèmes liés à la taille limitée de l'échantillon.

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

L'analyse de la part globale de travailleurs ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires dans chaque combinaison industrie/profession offre un éclairage complémentaire. On observe ainsi que, dans chacune de ces combinaisons, le pourcentage de travailleurs ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires a globalement diminué. En 2003, plus de la moitié des travailleurs occupant une profession manufacturière ne possédait pas de diplôme d'études postsecondaires, comme le montrent les cellules en surbrillance du tableau 3.18.

En 2018, la plupart des travailleurs exerçant une profession manufacturière étaient titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires (voir les cellules indiquées en surbrillance dans le tableau 3.19).

Le pourcentage global de travailleurs ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires a chuté de huit points entre 2003 et 2018 (35,1 p. 100 contre 26,9 p. 100). Cette baisse est répartie de manière assez uniforme à travers les différentes combinaisons industries/professions, comme l'indique le tableau 3.20.

TABLEAU 3.19

Proportion de travailleurs ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires en 2018

	Total	Industries non manufacturières en déclin (20)	Toutes les autres industries	Industries manufacturières en régression (35)	Industries manufacturières en redémarrage (51)	Industries bénéficiaires de 2003-2008
Total	26,9 %	43,5 %	24,7 %	38,3 %	34,1 %	29,1 %
Professions non manufacturières en déclin (27)	31,2 %	49,1 %	24,8 %	40,5 %	26,8 %	30,3 %
Toutes les autres professions	23,7 %	40,9 %	22,8 %	22 %	21,9 %	26,5 %
Professions manufacturières en recul (16)	49,6 %	S. O. TLE	39,7 %	49,8 %	50,6 %	S. O. TLE
Professions manufacturières en relèvement (55)	45,7 %	S. O. TLE	21,3 %	50,6 %	46,5 %	23,7 %
Professions bénéficiaires de 2003-2008 (27)	39,8 %	47,2 %	41,2 %	52,7 %	45 %	36,4 %

Remarque : L'expression « S. O. TLE » indique que les données ne sont pas disponibles en raison de problèmes liés à la taille limitée de l'échantillon.

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

TABLEAU 3.20

Évolution du taux de travailleurs ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires, en pourcentage, 2003-2018

	Total	Industries non manufacturières en déclin (20)	Toutes les autres industries	Industries manufacturières en régression (35)	Industries manufacturières en redémarrage (51)	Industries bénéficiaires de 2003-2008
Total	-8,2 %	-5,8 %	-7,7 %	-7,7 %	-7,9 %	-4,3 %
Professions non manufacturières en déclin (27)	-5,2 %	-8,8 %	-4,6 %	2,8 %	-4,5 %	8,7 %
Toutes les autres professions	-7,3 %	-4,4 %	-7,7 %	-5,7 %	-6,2 %	-4,2 %
Professions manufacturières en recul (16)	-13,4 %	S. O. TLE	-15,7 %	-14,6 %	-10,6 %	S. O. TLE
Professions manufacturières en relèvement (55)	-9,1 %	S. O. TLE	-7,5 %	-6,4 %	-10 %	-6,9 %
Professions bénéficiaires de 2003-2008 (27)	-10,2 %	-3,1 %	-11,4 %	-3,6 %	-6,2 %	-6,8 %

Remarque : L'expression « S. O. TLE » indique que les données ne sont pas disponibles en raison de problèmes liés à la taille limitée de l'échantillon.

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

Enfin, il est important de déterminer quelles ont été les répercussions du déplacement de l'emploi manufacturier sur les femmes, dans la mesure où leur présence parmi les professions manufacturières en recul est étonnamment élevée, il est à noter que près de la moitié des pertes nettes d'emplois enregistrées en 2003-2009 dans cette catégorie de profession concernait des femmes.



Le niveau de compétences des professions manufacturières a radicalement évolué au cours des 15 dernières années; la majorité des travailleurs du secteur manufacturier détient désormais un diplôme d'études postsecondaires ou un certificat d'une école de métiers.

TABLEAU 3.21

Taux de représentation des travailleuses dans la main-d'œuvre manufacturière totale en 2003

	Total	Industries non manufacturières en déclin (20)	Toutes les autres industries	Industries manufacturières en régression (35)	Industries manufacturières en redémarrage (51)	Industries bénéficiaires de 2003-2008
Total	46,7 %	49,2 %	52,6 %	22,4 %	28,7 %	33,2 %
Professions non manufacturières en déclin (27)	45,2 %	41,2 %	49,5 %	28,8 %	S. O. TLE	37,1 %
Toutes les autres professions	50,1 %	52,6 %	54 %	45,2 %	27,2 %	39,7 %
Professions manufacturières en recul (16)	41,8 %	S. O. TLE	47,6 %	22,9 %	26,8 %	S. O. TLE
Professions manufacturières en relèvement (55)	26,1 %	S. O. TLE	10,9 %	20,2 %	30,5 %	5,3 %
Professions bénéficiaires de 2003-2008 (27)	33,4 %	S. O. TLE	43,4 %	22,4 %	S. O. TLE	12,4 %

Remarque : L'expression « S. O. TLE » indique que les données ne sont pas disponibles en raison de problèmes liés à la taille limitée de l'échantillon.

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

Le tableau 3.21 indique qu'en 2003, 46,7 p. 100 des personnes avec un emploi étaient des femmes. Les femmes étaient très présentes au sein des professions manufacturières en recul, mais assez peu nombreuses dans les deux catégories d'industries manufacturières. On relève une forte proportion de femmes (47,6 p. 100) parmi les professions manufacturières en recul employées dans toutes les autres industries. Nombre de ces travailleuses exerçaient des professions en lien avec la fabrication de vêtements, mais les entreprises qui les employaient n'étaient pas considérées comme des entreprises manufacturières.

D'autre part, il est intéressant de constater que les femmes ne représentent qu'un tiers des travailleurs des industries et des professions bénéficiaires de 2003-2008, et seulement 12,4 p. 100 des travailleurs dans les combinaisons professions/industries bénéficiaires. La liste des industries et des professions comprend uniquement celles ayant enregistré une hausse de l'emploi des jeunes travailleurs ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires; aucun critère de genre n'a été utilisé à cet effet. Ce constat contribue à étayer l'hypothèse selon laquelle les jeunes hommes qui auraient traditionnellement exercé une profession manufacturière dans des entreprises manufacturières ont basculé vers les industries et professions bénéficiaires.

TABLEAU 3.22

Taux de représentation des travailleuses dans la main-d'œuvre manufacturière totale en 2018

	Total	Industries non manufacturières en déclin (20)	Toutes les autres industries	Industries manufacturières en régression (35)	Industries manufacturières en redémarrage (51)	Industries bénéficiaires de 2003-2008
Total	47,7 %	46,2 %	53,8 %	26 %	28,2 %	32,1 %
Professions non manufacturières en déclin (27)	44,7 %	40,4 %	47,4 %	26,7 %	S. O. TLE	29,8 %
Toutes les autres professions	51,1 %	49,3 %	55,2 %	24,9 %	27,5 %	38,8 %
Professions manufacturières en recul (16)	38,7 %	S. O. TLE	46 %	42 %	32,6 %	S. O. TLE
Professions manufacturières en relèvement (55)	25,7 %	S. O. TLE	18,6 %	21,2 %	28,9 %	5,5 %
Professions bénéficiaires de 2003-2008 (27)	33 %	S. O. TLE	45,2 %	21,7 %	S. O. TLE	14 %

Remarque : L'expression « S. O. TLE » indique que les données ne sont pas disponibles en raison de problèmes liés à la taille limitée de l'échantillon.

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

En 2018 (voir le tableau 3.22), la proportion des femmes atteignait 47,7 p. 100 de l'ensemble des travailleurs manufacturiers. Les hommes demeurent surreprésentés dans les industries et les professions manufacturières. Cependant, les femmes représentent tout de même une fraction de la main-d'œuvre dans les professions et les industries bénéficiaires, comme l'illustre le tableau 3.22.

TABLEAU 3.23

Évolution de la proportion de travailleurs ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires, 2003-2018

	Total	Industries non manufacturières en déclin (20)	Toutes les autres industries	Industries manufacturières en régression (35)	Industries manufacturières en redémarrage (51)	Industries bénéficiaires de 2003-2008
Total	1 %	-2,9 %	1,2 %	-3,4 %	-0,5 %	-1,1 %
Professions non manufacturières en déclin (27)	-0,5 %	-0,7 %	-2,1 %	4,3 %	S. O. TLE	-7,2 %
Toutes les autres professions	1,1 %	-3,3 %	1,2 %	-3,9 %	0,3 %	-0,8 %
Professions manufacturières en recul (16)	-3,1 %	S. O. TLE	-1,5 %	-3,2 %	5,8 %	S. O. TLE
Professions manufacturières en relèvement (55)	-0,4 %	S. O. TLE	7,7 %	-1,7 %	-1,6 %	0,1 %
Professions bénéficiaires de 2003-2008 (27)	-0,4 %	S. O. TLE	1,8 %	1,5 %	S. O. TLE	1,7 %

Remarque : L'expression « S. O. TLE » indique que les données ne sont pas disponibles en raison de problèmes liés à la taille limitée de l'échantillon.

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

Pour mieux cerner les catégories les plus particulièrement concernées par la perte d'emplois, il convient de comparer la proportion de femmes dans chaque combinaison industrie/profession par rapport à l'année 2018. Si la proportion de femmes dans la combinaison industrie/profession en déclin a diminué entre 2003 et 2018, on peut estimer que les femmes ont été disproportionnellement lésées par le recul de l'emploi.

Le tableau 3.23 montre bien que la part des femmes a diminué dans chaque catégorie d'industrie manufacturière ainsi que dans les deux catégories de professions manufacturières (voir les cellules mises en surbrillance). On peut donc en déduire que la présence des hommes dans les industries et les professions manufacturières s'est renforcée depuis 2003, et que les femmes ont été les premières concernées par le recul de l'emploi manufacturier. Les pertes d'emploi ont été particulièrement marquées pour les femmes travaillant dans les industries manufacturières en régression et pour celles appartenant à la catégorie des professions manufacturières en recul. L'effet disproportionné des pertes d'emplois dans le secteur manufacturier sur les femmes mériterait une analyse approfondie.

TABLEAU 3.24

Rémunération hebdomadaire par industries et par professions : tous travailleurs confondus, 1997

	Total	Industries non manufacturières en déclin (20)	Toutes les autres industries	Industries manufacturières en régression (35)	Industries manufacturières en redémarrage (51)	Industries bénéficiaires de 2003-2008
Total	570 \$	440 \$	560 \$	660 \$	650 \$	610 \$
Professions non manufacturières en déclin (27)	630 \$	430 \$	640 \$	680 \$	820 \$	760 \$
Toutes les autres professions	580 \$	440 \$	560 \$	750 \$	730 \$	610 \$
Professions manufacturières en recul (16)	500 \$	350 \$	420 \$	520 \$	500 \$	500 \$
Professions manufacturières en relèvement (55)	610 \$	550 \$	720 \$	650 \$	550 \$	710 \$
Professions bénéficiaires de 2003-2008 (27)	490 \$	490 \$	440 \$	640 \$	570 \$	600 \$

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

Impact du déclin de l'emploi dans les professions et les industries manufacturières sur la rémunération des travailleurs

Les taux et les niveaux d'emploi ne sont pas les seuls indicateurs économiques qui présentent un intérêt; l'analyse de l'évolution des salaires hebdomadaires depuis la période de 1997-2018 offre également quelques indications complémentaires. Le tableau 3.24 détaille le salaire hebdomadaire moyen des travailleurs selon les catégories des industries et des professions en 1997.

Le système d'accès à distance en temps réel (ADTR) à l'Enquête sur la population active arrondit la rémunération hebdomadaire à la dizaine la plus proche; les valeurs absolues et les taux de croissance sont donc légèrement moins précis. Il convient de noter que si la rémunération offerte dans les industries manufacturières était nettement supérieure à la moyenne canadienne en 1997, les professions manufacturières étaient à peine plus rémunératrices que la moyenne dans les industries qui n'auraient pas enregistré de déclin chronique de l'emploi. Par ailleurs, dans les industries qui ont par la suite connu un déclin, ces professions offraient une rémunération nettement inférieure à la moyenne.

TABLEAU 3.25

Évolution de la rémunération hebdomadaire par industries et par professions : tous travailleurs confondus, 1997-2003

	Total	Industries non manufacturières en déclin (20)	Toutes les autres industries	Industries manufacturières en régression (35)	Industries manufacturières en redémarrage (51)	Industries bénéficiaires de 2003-2008
Total	16 %	14 %	14 %	17 %	14 %	18 %
Professions non manufacturières en déclin (27)	8 %	5 %	8 %	15 %	7 %	-1 %
Toutes les autres professions	17 %	16 %	16 %	21 %	15 %	18 %
Professions manufacturières en recul (16)	14 %	S. O. TLE	-5 %	13 %	16 %	S. O. TLE
Professions manufacturières en relèvement (55)	10 %	S. O. TLE	14 %	8 %	15 %	41 %
Professions bénéficiaires de 2003-2008 (27)	14 %	8 %	11 %	19 %	18 %	18 %

Remarque : La croissance des bénéfices est calculée en dollars nominaux. L'expression « S. O. TLE » indique que les données ne sont pas disponibles en raison de problèmes liés à la taille limitée de l'échantillon.

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

L'analyse portera dans un premier temps sur la période pré-récession de 1997-2003. Au cours de ces années, l'inflation a atteint 13,6 p. 100 (Banque du Canada, n.d.). Les salaires versés dans les industries manufacturières ont progressé, en moyenne, plus rapidement que ceux des professions non manufacturières (voir le tableau 3.25). Dans le cas des professions non manufacturières en déclin, le revenu a augmenté bien moins rapidement que l'inflation pendant cette période. Notons que dans les industries bénéficiaires de 2003-2008, parmi lesquelles on retrouve principalement les activités de construction et celles relevant du secteur du pétrole et du gaz, le taux de croissance de la rémunération des professions manufacturières en relèvement est très élevé. Dans l'ensemble, la rémunération hebdomadaire dans les industries manufacturières et celle des professions manufacturières ont progressé à un rythme égal, ou légèrement supérieur, à celui de l'inflation.

Entre 2003 et 2009, pendant les années de déclin manufacturier (c'est-à-dire la période de déclin de l'emploi antérieure à la récession, mais également la période couverte par la Grande Récession), l'inflation s'est élevée à 11,5 p. 100; la croissance de la rémunération dans la quasi-totalité des combinaisons industries/professions a donc été nettement supérieure à l'inflation. Une fois encore, on note une très forte hausse de la rémunération des professions manufacturières en relèvement dans les industries bénéficiaires de 2003-2008 (voir le tableau 3.26). Notons que cette combinaison profession/industrie ne compte qu'un faible nombre de travailleurs et a enregistré une faible croissance en valeur absolue. En 1997, environ 11 500 Canadiennes et Canadiens étaient employés dans cette combinaison profession/industrie; ils n'étaient plus que 9 500 en 2003. En 2009, ce nombre a progressé à 14 900. Si le salaire nominal hebdomadaire de ce groupe a presque doublé (710 dollars contre 1 380 dollars), ce dernier ne comptait encore que très peu de travailleurs canadiens.

TABLEAU 3.26

Évolution de la rémunération hebdomadaire par industries et par professions : tous travailleurs confondus, 2003-2009

	Total	Industries non manufacturières en déclin (20)	Toutes les autres industries	Industries manufacturières en régression (35)	Industries manufacturières en redémarrage (51)	Industries bénéficiaires de 2003-2008
Total	21 %	14 %	22 %	18 %	19 %	22 %
Professions non manufacturières en déclin (27)	19 %	7 %	22 %	6 %	11 %	17 %
Toutes les autres professions	21 %	14 %	23 %	16 %	19 %	22 %
Professions manufacturières en recul (16)	18 %	S. O. TLE	20 %	20 %	14 %	S. O. TLE
Professions manufacturières en relèvement (55)	16 %	S. O. TLE	23 %	13 %	14 %	38 %
Professions bénéficiaires de 2003-2008 (27)	21 %	26 %	20 %	9 %	18 %	23 %

Remarque : L'expression « S. O. TLE » indique que les données ne sont pas disponibles en raison de problèmes liés à la taille limitée de l'échantillon.

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

Étonnamment, malgré un déclin de l'emploi dans le secteur manufacturier (que ce soit du point de vue des professions ou des industries), la croissance des salaires hebdomadaires, tant dans les professions manufacturières que dans les industries manufacturières, s'est maintenue au-dessus du niveau de l'inflation. Cela pourrait s'expliquer par les mesures de revalorisation salariale mises en place par les entreprises manufacturières pour retenir les travailleurs. Ce phénomène peut également tenir des « effets de composition » : lorsque les travailleurs à faible revenu quittent l'industrie, la rémunération moyenne globale du secteur augmente.



Malgré le déclin spectaculaire de l'emploi manufacturier de 2003-2009, la rémunération hebdomadaire moyenne dans le secteur a progressé plus rapidement que le taux d'inflation.

TABLEAU 3.27

Évolution de la rémunération hebdomadaire par industries et par professions : tous travailleurs confondus, 2009-2018

	Total	Industries non manufacturières en déclin (20)	Toutes les autres industries	Industries manufacturières en régression (35)	Industries manufacturières en redémarrage (51)	Industries bénéficiaires de 2003-2008
Total	23 %	25 %	23 %	15 %	18 %	24 %
Professions non manufacturières en déclin (27)	22 %	21 %	24 %	8 %	13 %	9 %
Toutes les autres professions	23 %	26 %	23 %	17 %	21 %	24 %
Professions manufacturières en recul (16)	19 %	S. O. TLE	8 %	17 %	20 %	S. O. TLE
Professions manufacturières en relèvement (55)	19 %	S. O. TLE	33 %	19 %	19 %	31 %
Professions bénéficiaires de 2003-2008 (27)	24 %	-3 %	22 %	16 %	18 %	22 %

Remarque : L'expression « S. O. TLE » indique que les données ne sont pas disponibles en raison de problèmes liés à la taille limitée de l'échantillon.

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

Enfin, intéressons-nous à la période post-récession, pendant laquelle l'inflation s'est chiffrée à 17 p. 100 exactement. La rémunération versée dans les industries manufacturières et le salaire des professions manufacturières ont progressé à un rythme quasi équivalent à celui de l'inflation, tandis que pour les autres industries et professions, les salaires ont connu une poussée supérieure au taux d'inflation (voir le tableau 3.27). Les données montrent qu'après la période de déclin de l'emploi manufacturier de 2003-2009, la croissance des salaires dans le secteur a tout de même suivi une évolution linéaire (valeur réelle).

Considérant la période de 2003-2018 dans son ensemble (2003 marquant le point de départ du déplacement de l'emploi manufacturier), on constate que la rémunération de la quasi-totalité des combinaisons professions/industries a

progressé plus rapidement que le taux d'inflation total de 30,4 p. 100 au cours de la période, le salaire dans les industries manufacturières et la rémunération des professions manufacturières ayant connu une évolution plus lente que la moyenne (voir le tableau 3.28).

Appliquée aux travailleurs ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires, cette même analyse révèle que les taux de croissance des salaires sont pratiquement identiques (voir le tableau 3.29).

TABLEAU 3.28

Évolution de la rémunération hebdomadaire par industries et par professions : tous travailleurs confondus, 2003-2018

	Total	Industries non manufacturières en déclin (20)	Toutes les autres industries	Industries manufacturières en régression (35)	Industries manufacturières en redémarrage (51)	Industries bénéficiaires de 2003-2008
Total	48 %	42 %	50 %	36 %	41 %	51 %
Professions non manufacturières en déclin (27)	46 %	29 %	51 %	15 %	26 %	28 %
Toutes les autres professions	49 %	43 %	51 %	36 %	44 %	51 %
Professions manufacturières en recul (16)	40 %	S. O. TLE	30 %	41 %	36 %	S. O. TLE
Professions manufacturières en relèvement (55)	39 %	S. O. TLE	63 %	34 %	37 %	81 %
Professions bénéficiaires de 2003-2008 (27)	50 %	23 %	47 %	26 %	39 %	49 %

Remarque : L'expression « S. O. TLE » indique que les données ne sont pas disponibles en raison de problèmes liés à la taille limitée de l'échantillon.

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

TABLEAU 3.29

Évolution de la rémunération hebdomadaire par industries et par professions : travailleurs ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires, 2003-2018

	Total	Industries non manufacturières en déclin (20)	Toutes les autres industries	Industries manufacturières en régression (35)	Industries manufacturières en redémarrage (51)	Industries bénéficiaires de 2003-2008
Total	44 %	45 %	44 %	39 %	37 %	46 %
Professions non manufacturières en déclin (27)	42 %	30 %	50 %	29 %	32 %	24 %
Toutes les autres professions	44 %	50 %	45 %	43 %	41 %	47 %
Professions manufacturières en recul (16)	46 %	S. O. TLE	42 %	42 %	39 %	S. O. TLE
Professions manufacturières en relèvement (55)	34 %	S. O. TLE	52 %	35 %	36 %	55 %
Professions bénéficiaires de 2003-2008 (27)	49 %	10 %	44 %	28 %	38 %	46 %

Remarque : L'expression « S. O. TLE » indique que les données ne sont pas disponibles en raison de problèmes liés à la taille limitée de l'échantillon.

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).



L'alignement de la croissance de la rémunération des travailleurs sans diplôme d'études postsecondaires peut indiquer que, pour cette catégorie de travailleurs, l'évolution du marché du travail se traduit par une diminution des taux d'emploi, et non par l'ajustement des salaires. Dans la partie 2, nous avons déterminé que les taux d'emploi des personnes de 15 à 44 ans ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires sont restés stables avant la Grande Récession, ont considérablement régressé pendant la récession, et ne sont pas encore pleinement revenus à la normale.

Est-ce la perspective d'une meilleure rémunération accordée dans les autres industries et professions qui a incité les travailleurs à quitter le secteur manufacturier?

Il reste encore à déterminer si les travailleurs ont délaissé les industries/professions manufacturières pour rejoindre d'autres industries/professions, plus rémunératrices. Afin d'obtenir un bon indicateur, il serait intéressant de comparer les niveaux de rémunération des professions et des industries manufacturières à ceux correspondant aux professions et industries bénéficiaires de 2003-2008, vers lesquelles ces travailleurs ont très probablement basculé. Le tableau 3.30 présente le salaire hebdomadaire de 2018 pour chaque combinaison industrie/profession, toutes catégories de travailleurs confondues.

TABLEAU 3.30

Rémunération hebdomadaire par industries et par professions : tous travailleurs confondus, 2018

	Total	Industries non manufacturières en déclin (20)	Toutes les autres industries	Industries manufacturières en régression (35)	Industries manufacturières en redémarrage (51)	Industries bénéficiaires de 2003-2008
Total	990 \$	710 \$	960 \$	1 050 \$	1 040 \$	1 090 \$
Professions non manufacturières en déclin (27)	990 \$	580 \$	1 040 \$	900 \$	1 110 \$	960 \$
Toutes les autres professions	1 010 \$	730 \$	980 \$	1 240 \$	1 210 \$	1 090 \$
Professions manufacturières en recul (16)	800 \$	S. O. TLE	520 \$	830 \$	790 \$	S. O. TLE
Professions manufacturières en relèvement (55)	930 \$	S. O. TLE	1 340 \$	940 \$	860 \$	1 810 \$
Professions bénéficiaires de 2003-2008 (27)	840 \$	650 \$	720 \$	960 \$	930 \$	1 060 \$

Remarque : L'expression « S. O. TLE » indique que les données ne sont pas disponibles en raison de problèmes liés à la taille limitée de l'échantillon.

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

Si les salaires hebdomadaires sont très élevés à l'intersection des professions manufacturières en relèvement et de toutes les autres industries, et à l'intersection des professions manufacturières en relèvement et des industries bénéficiaires de 2003-2008, ces deux combinaisons concentrent toutefois un très petit nombre de travailleurs (42 800 et 13 100 respectivement). Il est donc très probable que parmi ces travailleurs, seule une infime partie provient des industries manufacturières. Dans l'ensemble, on n'observe aucun écart significatif entre la rémunération offerte dans les industries bénéficiaires de 2003-2008 et celles des industries manufacturières (se reporter aux cellules mises en surbrillance en turquoise). De même, les salaires des professions bénéficiaires de 2003-2008 ne sont pas beaucoup plus élevés que ceux des professions manufacturières (se reporter aux cellules mises en surbrillance en vert dans le tableau 3.30).

Ce constat vaut également si nous nous intéressons uniquement aux travailleurs ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires, comme l'indique le tableau 3.31. Là encore, à l'intersection des professions manufacturières en relèvement et de toutes les autres industries, et à l'intersection des professions manufacturières en relèvement et des industries bénéficiaires de 2003-2008, la rémunération hebdomadaire est très élevée, pour un nombre limité de travailleurs (9 100 et 3 100; mises en surbrillance respectivement en turquoise et en vert).

TABLEAU 3.31

Rémunération hebdomadaire par catégorie d'industrie et catégorie de profession : travailleurs ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires, 2018

	Total	Industries non manufacturières en déclin (20)	Toutes les autres industries	Industries manufacturières en régression (35)	Industries manufacturières en redémarrage (51)	Industries bénéficiaires de 2003-2008
Total	750 \$	610 \$	690 \$	920 \$	860 \$	920 \$
Professions non manufacturières en déclin (27)	710 \$	480 \$	720 \$	900 \$	950 \$	870 \$
Toutes les autres professions	750 \$	630 \$	710 \$	1 060 \$	1 000 \$	880 \$
Professions manufacturières en recul (16)	790 \$	330 \$	510 \$	810 \$	780 \$	S. O. TLE
Professions manufacturières en relèvement (55)	830 \$	600 \$	1 080 \$	890 \$	790 \$	1 470 \$
Professions bénéficiaires de 2003-2008 (27)	730 \$	570 \$	590 \$	950 \$	880 \$	1 020 \$

Remarque : L'expression « S. O. TLE » indique que les données ne sont pas disponibles en raison de problèmes liés à la taille limitée de l'échantillon.

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

Synthèse : réponses à nos questions

Au début de la présente partie, nous avons posé sept questions, auxquelles nous avons tenté de répondre. Voici un résumé de nos conclusions.

Quelles sont les professions qui ont enregistré un déclin de l'emploi dont elles ne se sont pas relevées, et quand ce déclin a-t-il eu lieu?

La dynamique observée sous l'angle de la profession diffère légèrement de celle observée du point de vue de l'industrie. Depuis 1997, plusieurs professions manufacturières ont été marquées par une régression soutenue. La plupart de ces professions requièrent un niveau de compétences inférieur à celui exigé pour accéder aux professions n'ayant pas connu un tel déclin. À titre d'exemple, parmi les professions manufacturières, 17 sont accessibles à partir du niveau de compétences B qui est le plus élevé du secteur manufacturier. Aucune de ces 17 professions n'a connu de déclin soutenu depuis 1997.

Au total, 27 professions ne relevant pas du secteur manufacturier remplissaient le critère de déclin de l'emploi. Il s'agit pour la plupart de postes de direction, d'emplois de bureau et d'enseignement. Plus d'un million de Canadiennes et de Canadiens exerçaient ces professions en 1997; en 2018, ils étaient à peine plus de 560 000. Ces professions ont enregistré un déclin soutenu de l'emploi entre 1997 et 2018, sans lien avec la Grande Récession.

La dynamique de l'emploi des professions manufacturières diffère quelque peu de la dynamique observée dans les industries manufacturières. L'une des catégories de professions manufacturières, les « professions manufacturières en relèvement », comptait un peu plus de 600 000 Canadiennes et Canadiens en 1997. Ces professions ont bénéficié d'une amélioration de l'emploi de 1997 à 2003, avec le recrutement de 247 000 travailleurs supplémentaires. Cette

progression s'est toutefois annulée par la suite, ces professions ayant perdu 172 500 travailleurs au cours de la période pré-récession de 2003-2008, puis 60 600 travailleurs supplémentaires pendant la Grande Récession de 2008-2009. Depuis, cette catégorie de profession a connu une légère reprise, avec la création de 82 900 emplois entre 2009 et 2018.

L'autre catégorie de profession manufacturière, que nous appelons « professions manufacturières en recul », rassemblait près de 400 000 Canadiennes et Canadiens en 1997. Au cours de chacune des périodes considérées dans la présente analyse, ces professions ont connu un déclin de l'emploi, avec la suppression de 83 000, 97 600, 49 300 et 21 300 postes en 1997-2003, 2003-2008, 2008-2009 et 2009-2018 respectivement.

Les professions manufacturières ayant subi un déclin de l'emploi avaient tendance à exiger des niveaux d'éducation moins élevés que celles n'ayant enregistré aucun déclin, l'écart entre les deux demeurant toutefois relativement faible. En 2003, 46 p. 100 des postes concernés par le déclin de l'emploi manufacturier étaient occupés par des personnes ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires, contre 42 p. 100 pour les professions n'ayant pas enregistré de déclin de l'emploi.

Les caractéristiques de la perte d'emploi divergent fortement entre les professions manufacturières en recul et celles en relèvement. Les professions manufacturières en recul comptaient une plus grande proportion de travailleurs ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires et une plus grande proportion de femmes, comme le montre le tableau 3.32.

TABLEAU 3.32

Analyse chiffrée : professions manufacturières en recul et professions manufacturières en relèvement, 2003-2018

	Professions manufacturières en recul	Professions manufacturières en relèvement
Emploi total en 2003	312 700	866 800
Emplois gagnés/perdus, 2003-2009	-146 900	-233 100
Emplois gagnés/perdus, 2009-2018	-21 300	82 900
Proportion de la main-d'œuvre ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires, 2003	71,8 %	64,4 %
Proportion des personnes ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires parmi les personnes ayant perdu leur emploi entre 2003 et 2009	80 %	81,6 %
Proportion de la main-d'oeuvre féminine en 2003	41,9 %	26,2 %
Proportion de la main d'œuvre féminine ayant perdu son emploi entre 2003 et 2009	46,8 %	24,2 %
Proportion de travailleurs âgés de plus de 55 ans en 2003	9,7 %	10,4 %
Les cinq principales professions pourvoyeuses d'emplois en 2003	3. Autres manœuvres des services de transformation, de fabrication et d'utilité publique. 4. Opérateurs/opératrices de machines à coudre industrielles. 5. Assembleurs/assembleuses, contrôleurs/contrôleuses et vérificateurs/vérificatrices de véhicules automobiles. 6. Assembleurs/assembleuses, monteurs/monteuses, contrôleurs/contrôleuses et vérificateurs/vérificatrices de matériel électronique. 7. Manœuvres dans le traitement des métaux et des minerais.	8. Mécaniciens/mécaniciennes de centrales et opérateurs/opératrices de réseaux électriques. 9. Opérateurs/opératrices de machines à travailler les métaux légers et lourds, et de machines de formage. 10. Monteurs/monteuses, finisseurs/finisseuses et contrôleurs/contrôleuses de produits divers. 11. Manœuvres dans la transformation des aliments et des boissons. 12. Opérateurs/opératrices de machines et de procédés industriels dans la transformation des aliments et des boissons.

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

Dans quelle mesure le déclin de l'emploi était-il imputable à une baisse des embauches, et non au départ, volontaire ou involontaire, des employés de l'industrie?

Il s'agit d'une situation complexe, qui résulte des effets conjugués des départs à la retraite, d'une baisse des embauches et de pertes d'emplois involontaires. Tout comme le révélaient les données sur l'industrie couvrant la période pré-récession, les données sur le chômage ne donnent pas à penser que la diminution nette du nombre d'emplois a engendré une hausse du chômage chez les travailleurs précédemment employés dans le secteur, un constat qui s'est vérifié aussi bien pour les professions manufacturières en relèvement que pour les professions manufacturières en recul. Cela étant, l'envolée du chômage explique en grande partie l'accélération du déplacement de l'emploi subie par les deux catégories de professions pendant la Grande Récession.

Les données associées à la variable « raisons ayant motivé le départ du dernier emploi » révèlent qu'une proportion nettement plus élevée de travailleurs appartenant aux professions manufacturières en recul ont quitté leur emploi de manière involontaire, à la différence des travailleurs appartenant aux professions manufacturières en relèvement. Le déclin de l'emploi des professions manufacturières en recul pourrait donc être attribuable à une vague de licenciements.

Tout comme le laissent apparaître les données sur le chômage, au cours de la période de 2003-2008, il ne semble pas qu'il y ait eu de hausse notable du nombre d'inactifs issus des professions manufacturières en relèvement ou de celles en recul entre 2003 et 2008, même si le nombre d'inactifs relevant des professions manufacturières en relèvement était plus élevé que la normale entre 2000 et 2009.

On note une étroite corrélation entre le nombre d'employés en poste depuis moins de 12 mois et le nombre total de travailleurs, aussi bien pour les professions manufacturières en relèvement que pour celles en recul, ce qui laisse supposer que le déplacement de l'emploi enregistré par ces professions est en grande partie dû à une diminution des embauches. Néanmoins, le même lien est observé entre le nombre d'employés ayant de nombreuses années d'ancienneté et le niveau global de l'emploi des professions en relèvement et des professions en recul, ce qui indique que la mobilité professionnelle (les personnes qui cessent d'exercer leur profession soit pour prendre leur retraite, soit pour se réorienter) a également contribué au déclin des niveaux d'emploi entre 2003 et 2009.

Quels sont les groupes démographiques qui ont été les plus touchés par le déclin de l'emploi?

Comme l'a révélé l'analyse orientée sur les industries, le groupe ayant connu le plus fort recul est celui des jeunes travailleurs ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires. Entre 2003 et 2009, dans les professions manufacturières en recul, le déclin net de l'emploi a concerné pour l'essentiel les tranches des personnes âgées de moins de 45 ans, ce qui porte à croire que le déplacement de l'emploi n'était probablement pas dû à une vague de départs à la retraite, même si l'on note une baisse notable du nombre de travailleurs âgés de 45 à 54 ans.

Si beaucoup considèrent que les professions manufacturières sont généralement occupées par des hommes, près de la moitié du déclin de l'emploi enregistré dans les professions manufacturières en recul concernait des femmes. Ce phénomène est en partie dû à la diminution rapide du nombre d'opératrices de machines à coudre industrielles survenue entre 1997 et 2018 en raison notamment de la délocalisation de ces tâches.

Dans le cas des professions manufacturières en relèvement, le déclin net de l'emploi a concerné les personnes âgées de moins de 45 ans. À la différence de la tendance observée parmi les professions manufacturières en recul, les hommes ont payé le plus lourd tribut à la réduction nette de l'emploi.

Enfin, parmi les professions manufacturières en relèvement et celles en recul, le déplacement de l'emploi a touché en premier lieu les travailleurs sans diplômes d'études supérieures. Parmi les professions manufacturières en relèvement, le niveau de déplacement de l'emploi était particulièrement élevé chez les travailleurs possédant un certificat d'une école de métiers ou un diplôme collégial, mais uniquement chez les hommes.

Quelles ont été les conséquences sur le devenir professionnel de ces groupes démographiques?

Dans l'ensemble, les plus jeunes travailleurs ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires ont été durement touchés depuis le début de la Grande Récession. Cette récession a par ailleurs engendré des conséquences à long terme sur le devenir professionnel des personnes de moins de 45 ans n'ayant pas achevé leurs études postsecondaires. Entre 2003 et 2008, le taux d'emploi des hommes et des femmes de moins de 45 ans ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires a peu évolué, alors qu'il avait jusqu'alors suivi une courbe ascendante. Le taux d'emploi des femmes âgées de moins de 45 ans qui possèdent un diplôme d'études postsecondaires a quant à lui suivi une hausse continue.

Au cours de la Grande Récession, le taux d'emploi de tous les groupes démographiques composés de personnes de moins de 45 ans a brutalement chuté, notamment chez les hommes. Le taux d'emploi des personnes âgées de moins de 45 ans possédant un diplôme d'études postsecondaires a retrouvé les sommets atteints avant la récession, ce qui n'a pas été le cas de celui des personnes non diplômées du postsecondaire.

Les personnes appartenant aux groupes démographiques concernés ont-elles retrouvé un emploi en accédant à une autre profession? Si tel est le cas, de quelles professions s'agit-il?

Les travailleurs concernés ont retrouvé un emploi en basculant vers d'autres professions avant la Grande Récession, mais seuls quelques gains minimes ont été enregistrés dans le sillage de cette crise. Entre 2003 et 2008, 27 professions ont connu une hausse notable de l'emploi des travailleurs de moins de 45 ans ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires et supérieure à la hausse enregistrée en 1997-2003, ce qui donne à penser que les catégories de personnes qui auraient traditionnellement travaillé dans le secteur manufacturier ont opté pour ces professions.

Entre 2003 et 2008, 137 000 personnes supplémentaires ont rejoint ces 27 professions, les gains les plus substantiels ayant été obtenus parmi les suivantes : serveurs au comptoir, aides de cuisine et personnel de soutien assimilé; charpentiers-menuisiers; électriciens (sauf électriciens industriels et de réseaux électriques); agents de soutien aux utilisateurs; personnel d'installation, d'entretien et de réparation d'équipement résidentiel et commercial; maîtres d'hôtel et hôtes/hôtesse; aides de soutien des métiers et manœuvres en construction; et conducteurs d'équipement lourd (sauf les grues).

Parmi ces 27 professions, le nombre de personnes de moins de 45 ans ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires a reculé pendant la Grande Récession et est demeuré relativement stable depuis. Cela pourrait expliquer le recul chronique du taux d'emploi de ce groupe; contrairement à la tendance qui a marqué la période 2003-2008, on n'observe aucune croissance de l'emploi au sein des professions qui ont absorbé les personnes qui auraient traditionnellement travaillé dans le secteur manufacturier.

Quelle incidence ces transitions entre emplois ont-elles eue sur les revenus hebdomadaires des groupes concernés?

Si les données disponibles sont peu concluantes, elles indiquent toutefois que la transition n'a pas été avantageuse pour les jeunes travailleurs ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires. De 2003 à 2018, la rémunération hebdomadaire de l'ensemble des travailleurs a augmenté de 48 p. 100, et celle des travailleurs ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires, de 44 p. 100. En raison des spécificités liées à l'échantillonnage et à l'arrondissement des données issues de l'Enquête sur la population active, il est impossible de déterminer s'il existe un écart important entre la rémunération des travailleurs ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires et celle du reste de la population.

Entre 2003 et 2018, la progression de la rémunération hebdomadaire moyenne s'est avérée légèrement moins marquée que la moyenne canadienne, aussi bien pour les deux catégories de professions manufacturières (en relèvement et en recul) que dans les deux catégories d'industries manufacturières (en redémarrage et en régression). La rémunération hebdomadaire moyenne des professions bénéficiaires de 2003-2008 était, de manière générale, inférieure à celle des professions manufacturières. Par conséquent, très peu d'éléments permettent d'établir que les catégories de personnes qui auraient traditionnellement travaillé dans le secteur manufacturier se sont orientées vers ces postes pour bénéficier d'une meilleure rémunération.

Quels ont été les effets conjugués du déclin des professions et du déclin des industries?

Lorsque l'emploi manufacturier (dans les industries en redémarrage et en régression) a fléchi entre 2003 et 2009, le déplacement de l'emploi a touché toutes les professions de l'industrie, y compris les professions non manufacturières. Cela pourrait

indiquer que le déplacement de l'emploi n'est pas (uniquement) attribuable à l'automatisation de certaines tâches par les entreprises manufacturières, mais il en ressort plutôt que le secteur a subi un déclin généralisé.

Depuis la Grande Récession, alors qu'on a observé une amélioration de l'emploi des professions manufacturières en relèvement dans les industries manufacturières en redémarrage, la situation a en revanche très peu évolué dans les autres combinaisons industries/professions du secteur manufacturier. Si l'emploi manufacturier est demeuré inchangé en valeur nette depuis la Grande Récession, une sous-catégorie d'industries et de professions manufacturières a constitué un bassin de nouveaux emplois pour les travailleurs manufacturiers.

Dans les deux catégories d'industries et de professions manufacturières, la proportion de travailleurs possédant un diplôme d'études postsecondaires affiche une augmentation continue. En effet, en 2018, environ la moitié des travailleurs exerçant une profession manufacturière dans une industrie manufacturière possédaient un diplôme d'études postsecondaires.

Les personnes exerçant une profession manufacturière et travaillant dans l'industrie manufacturière perçoivent un salaire inférieur au salaire moyen des travailleurs canadiens. Toutefois, dans les industries manufacturières, les travailleurs non titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires exerçant une profession manufacturière perçoivent une rémunération supérieure à la rémunération moyenne des travailleurs non manufacturiers qui ne disposent pas d'un tel diplôme.



PARTIE 4 :

Analyse régionale

Introduction

La présence manufacturière n'est pas uniforme à travers le pays et se concentre dans quelques dizaines de collectivités, la plupart situées au Québec et en Ontario. La baisse de l'emploi dans le secteur a donc eu une incidence bien plus marquée sur certaines d'entre elles. De 2003 à 2009, les collectivités manufacturières ont connu une croissance de l'emploi beaucoup plus lente que celles ayant une faible présence manufacturière. Des différences non négligeables en matière d'ajustement de l'emploi apparaissent entre les collectivités manufacturières proches des grandes métropoles-RMR de Toronto et de Montréal, et les collectivités plus isolées. Dans le cas des collectivités manufacturières proches d'un pôle économique, l'intégration à une région métropolitaine à croissance rapide a favorisé dans une très large mesure la création d'emplois de remplacement dans la construction, le camionnage et l'entreposage. Les collectivités éloignées des pôles économiques, telles que Windsor, London, et St. Catharines-Niagara, ont enregistré une baisse des taux d'emploi qui a été plus marquée chez les personnes ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires. La croissance des salaires a également marqué le pas dans les collectivités manufacturières, en particulier dans celles éloignées des grandes métropoles. Pour résumer, les collectivités manufacturières situées dans les environs de Toronto et de Montréal ont été pour la plupart en mesure de se relever du déclin de l'emploi manufacturier de 2003-2009, tandis que les collectivités éloignées ont été profondément marquées par ce déclin.

Analyse

Dans la partie 2, nous nous sommes intéressés à l'influence de l'évolution de l'emploi dans diverses industries manufacturières, et à ses répercussions sur le devenir professionnel des catégories de travailleurs susceptibles de travailler dans ces industries. Dans la partie 3, nous avons proposé une analyse du même ordre, qui était axée sur les professions manufacturières et non les industries, et avons examiné conjointement les professions et l'industrie. La présente partie explore les répercussions engendrées par les mouvements de l'emploi manufacturier sur les collectivités du Canada. Le terme « collectivités » désigne les régions métropolitaines de recensement (RMR) ou les agglomérations de recensement (AR).

Tout comme les parties 2 et 3, nous débutons la présente partie par une série de questions :

1. Quelles sont les RMR/AR qui ont enregistré une baisse notable de l'emploi manufacturier (que ce soit du point de vue de l'industrie ou de la profession) entre 2003 et 2009?
2. Dans les RMR/AR ayant connu une baisse substantielle de l'emploi manufacturier, y a-t-il eu une hausse de l'emploi dans d'autres industries ou professions au cours de la période de 2003-2009 qui a compensé ce recul?
3. Y a-t-il eu des disparités lors de la reprise post-récession entre les RMR/AR ayant connu un déclin notable de l'emploi manufacturier et celles n'ayant enregistré aucun déclin?

4. Les collectivités manufacturières proches d'un pôle économique (c'est-à-dire les collectivités situées à proximité d'une grande RMR ou qui sont elles-mêmes une grande RMR) et qui ont enregistré un déclin de l'emploi manufacturier ont-elles bénéficié d'une reprise plus vigoureuse que les collectivités manufacturières éloignées des pôles économiques?
5. Quelle a été l'évolution des taux d'emploi dans les collectivités ayant connu un déclin notable de l'emploi manufacturier?
6. De quelle manière a évolué la rémunération de la main-d'œuvre dans les collectivités ayant connu un déclin marqué de l'emploi manufacturier?

Recensement des RMR/AR ayant connu un déclin de l'emploi manufacturier

L'Enquête sur la population active rassemble des données exhaustives portant sur 65 RMR et AR, qui nous permettent de déterminer quelles RMR/AR ont enregistré un net recul de l'emploi manufacturier. Pour établir les fondements de la présente analyse, nous avons commencé par examiner l'évolution des industries entre 2003 et 2009 (pendant la Grande Récession et la période prérécession). Il est intéressant d'analyser les deux catégories d'industries manufacturières (en régression et en redémarrage), afin d'établir si des flux de travailleurs ont circulé entre celles-ci.

Entre 2003 et 2009, dans 24 RMR et AR sur 65, l'emploi manufacturier a connu un déclin (en pourcentage de l'emploi total en 2003) supérieur à la moyenne canadienne. Le tableau 4.1 recense ces 24 RMR/AR, classées selon la croissance de l'emploi total (en pourcentage) entre 2003 et 2009.

TABLEAU 4.1

Évolution de l'emploi dans les RMR/AR ayant enregistré une perte d'emplois manufacturiers supérieure à la moyenne canadienne (en proportion de la perte totale d'emploi), 2003-2009

Comment lire ce tableau : entre 2003 et 2009, le nombre d'emplois à Medicine Hat a augmenté de 24,6 p. 100. La catégorie « Toutes les autres industries » concentre 16,8 points de pourcentage de cette augmentation. La somme des nombres figurant dans les colonnes allant de « Industries non manufacturières en déclin » à « Industries bénéficiaires de 2003-2008 » est égale au nombre figurant dans la cellule « Total », avec toutefois quelques différences minimales en raison des arrondis.

	Total	Industries non manufacturières en déclin (20)	Toutes les autres industries	Industries manufacturières en régression (35)	Industries manufacturières en redémarrage (51)	Industries bénéficiaires de 2003-2008	Total	Située à 120 km d'une grande ville?
Medicine Hat	24,6 %	2,6 %	16,8 %	-2,6 %	-4,2 %	12 %	-6,8 %	Non
Prince Albert	12,6 %	0 %	10 %	-4,2 %	0,5 %	6,3 %	-3,7 %	Non
Sarnia	8,2 %	1,3 %	13,4 %	-9,8 %	-0,8 %	4,1 %	-10,6 %	Non
Brantford	8 %	-0,8 %	11,5 %	-2,8 %	-2,1 %	1,9 %	-4,9 %	Oui
Ensemble des RMR/AR	7,7 %	-0,6 %	7,9 %	-2,4 %	-0,9 %	3,7 %	-3,3 %	S. O.
Toronto	6,6 %	-0,3 %	9,1 %	-3,4 %	-1,9 %	3,1 %	-5,4 %	Oui
Guelph	6,5 %	-0,1 %	9,2 %	-7,3 %	1,6 %	2,9 %	-5,6 %	Oui
KCW	6,3 %	-1,7 %	7,9 %	-3,1 %	-2,5 %	5,7 %	-5,6 %	Oui
Sherbrooke	5,8 %	0,5 %	13,5 %	-6,8 %	-4,8 %	3,5 %	-11,6 %	Non
Saint-Jean-sur-Richelieu	4,4 %	0 %	7,3 %	-0,4 %	-4,9 %	2 %	-5,3 %	Oui
Timmins	3,5 %	-1,3 %	6,6 %	-2,2 %	-1,3 %	1,8 %	-3,5 %	Non
Barrie	3,3 %	-0,2 %	6,5 %	-3,2 %	-2,2 %	2,5 %	-5,4 %	Oui
Truro	2,7 %	0 %	0,5 %	-2,7 %	-1,4 %	6,3 %	-4,1 %	Non
Hamilton	2,2 %	-1 %	7,1 %	-2 %	-4,9 %	3 %	-6,9 %	Oui
New Glasgow	1,2 %	1,2 %	6,1 %	-4,3 %	-4,3 %	2,5 %	-8,6 %	Non
Oshawa	0,9 %	-0,4 %	4 %	-6,4 %	-1,1 %	4,7 %	-7,5 %	Oui
London	0 %	-0,2 %	2,7 %	-3,8 %	-1,3 %	2,5 %	-5,1 %	Non
St. Catharines-Niagara	-3,7 %	-0,8 %	1,1 %	-2,8 %	-2,2 %	1,1 %	-5 %	Non
Norfolk	-7,6 %	2,4 %	-6,4 %	-1,5 %	-6,1 %	4,3 %	-7,6 %	Non
Thunder Bay	-8,6 %	-1,4 %	-2,4 %	-4,7 %	-0,8 %	0,8 %	-5,5 %	Non
Leamington	-9,2 %	-0,5 %	0,5 %	-7,2 %	-5,6 %	2,6 %	-12,8 %	Non
Windsor	-10,2 %	-0,2 %	1,2 %	-8,2 %	-3,1 %	-0,1 %	-11,3 %	Non
Chatham-Kent	-12,7 %	0,7 %	0,6 %	-9 %	-5,3 %	0,4 %	-14,4 %	Non
Corner Brook	-14,2 %	1,8 %	-14,2 %	-3,5 %	-0,9 %	2,7 %	-4,4 %	Non
Edmundston	-21,6 %	-0,7 %	-13,4 %	-8,2 %	0 %	0,7 %	-8,2 %	Non
Miramichi	-38 %	-5,5 %	-19 %	-12,9 %	-1,2 %	0,6 %	-14,1 %	Non

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

Les pourcentages figurant dans chaque colonne correspondent à la proportion d'emplois gagnés ou perdus par une catégorie par rapport à l'emploi total en 2003, et non par rapport à l'emploi dans cette catégorie. Par exemple, dans la ville de Miramichi, le nombre d'emplois perdus dans le secteur manufacturier représentait 14,1 p. 100 (en surbrillance en violet foncé) de tous les emplois perdus par l'AR en 2003 tel qu'indiqué dans la colonne « Total industries manufacturières ». En d'autres termes, tous les emplois, et non les emplois manufacturiers, constituent le dénominateur.

Dans la mesure où les études menées dans d'autres pays ont démontré qu'en matière d'ajustement, les « grandes villes » (les villes comptant plus de deux millions d'habitants) et les zones situées à proximité se démarquent fortement des collectivités éloignées des grandes agglomérations, le tableau précise également quelles RMR/AR sont situées à 120 kilomètres ou moins d'une des trois plus grandes RMR du Canada : Toronto, Montréal et Vancouver¹². L'implantation géographique est un facteur important, car les villes de taille intermédiaire qui sont proches de plus grandes villes s'intègrent plus facilement dans une économie régionale élargie que les territoires plus isolés.

12 Il convient de définir le concept de « proximité » afin de déterminer quelles RMR/AR sont proches de Toronto (ou de Vancouver ou Montréal) et lesquelles ne le sont pas. Notre raisonnement relatif à la proximité a commencé par la question suivante : « Peut-on raisonnablement s'attendre à ce qu'une personne y résidant effectue des aller-retours quotidiens à Toronto? » Après analyse des données sur le navettage, il semble qu'une distance de 120 kilomètres, soit un trajet aller de 90 minutes, constitue un seuil limite. Dans l'agglomération de Kitchener-Cambridge-Waterloo, située à moins de 120 kilomètres de Toronto, 5 p. 100 de la population active a effectué chaque jour le trajet aller-retour vers Toronto en 2016, et 12 p. 100 vers les RMR/RA situées dans la région du Golden Horseshoe. En revanche, on note très peu d'aller-retours quotidiens hors de la RMR de London, même si les données laissent entrevoir un changement.



Dans les pays développés, les mégapoles sont de plus en plus nombreuses à développer des « grappes industrielles d'innovation ». Ces économies régionales enregistrent des taux accélérés de croissance économique et de l'emploi. En revanche, les villes de taille intermédiaire trop isolées ne peuvent pas bénéficier de la dynamique de ces économies de l'innovation régionales.

Pour établir ce classement, au lieu d'évaluer le recul de l'emploi survenu entre 2003 et 2009 (en proportion de l'emploi total dans les RMR/AR) en adoptant une approche axée sur les industries ou les professions manufacturières, il serait simplement possible de recenser les RMR/AR dans lesquelles la proportion de l'emploi manufacturier (que ce soit du point de vue des industries ou des professions) était la plus élevée en 2003. Les listes de collectivités obtenues à partir de ces méthodes d'analyse se recoupent toutefois presque parfaitement. Si une RMR/AR a enregistré une baisse de l'emploi manufacturier équivalant à plus de 3,3 p. 100 de son emploi total en 2003, cela signifie que le secteur manufacturier y représentait, au préalable, une part non négligeable de l'emploi.

TABLEAU 4.2

RMR/AR ayant connu un recul marqué de l'emploi de 2003 à 2009

Collectivités manufacturières éloignées des pôles économiques : collectivités éloignées des grandes RMR	Collectivités manufacturières proches d'un pôle économique : grandes RMR et collectivités proches d'une grande RMR
Chatham-Kent	Barrie
Corner Brook	Brantford
Edmundston	Guelph
Leamington	Hamilton
London	Kitchener-Cambridge-Waterloo
Medicine Hat	Oshawa
Miramichi	Saint-Jean-sur-Richelieu
New Glasgow	Toronto
Norfolk	
Prince Albert	
Sarnia	
Sherbrooke	
St. Catharines-Niagara	
Thunder Bay	
Timmins	
Truro	
Windsor	

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

Puisque nous souhaitons vérifier l'hypothèse selon laquelle les très grandes RMR du Canada et les RMR/AR qui en sont proches sont plus enclines à s'adapter en cas de bouleversement de l'emploi manufacturier, nous avons classé les RMR/AR de la liste en fonction de la proximité des trois plus grandes RMR (Toronto, Vancouver et Montréal). Les RMR/AR qui sont situés à moins de 120 kilomètres sont dits proches, et ceux situés au-delà sont dits éloignés (voir le tableau 4.2).

Le groupe de collectivités proches d'un pôle économique se compose de Toronto, de six RMR proches de Toronto, et de Saint-Jean-sur-Richelieu, située à proximité de Montréal. Le groupe de collectivités manufacturières éloignées de pôles économiques comprend des territoires comme London, Windsor et Medicine Hat, qui sont très éloignés des trois grandes métropoles du Canada.



Les cinq catégories d'industries de notre analyse

Industries manufacturières

en régression :

Toute industrie du secteur manufacturier ayant connu un déclin de l'emploi et dans laquelle les niveaux d'emploi en 2018 étaient inférieurs d'au moins 30 p. 100 au pic atteint entre 1997 et 2018.

Industries manufacturières

en redémarrage :

Toute industrie du secteur manufacturier n'ayant pas connu de « régression » soit parce qu'elle ne remplissait pas le critère de déclin soit parce que les niveaux d'emploi en 2018 y étaient inférieurs au pic atteint entre 1997 et 2018 (ou les deux), sans que l'écart atteigne 30 p. 100.

Industries non manufacturières

en déclin :

Toute industrie non manufacturière ayant connu un déclin de l'emploi et dans laquelle les niveaux d'emploi en 2018 étaient inférieurs d'au moins 30 p. 100 au pic de 1997-2018.

Toutes les autres industries :

Toute industrie non manufacturière n'ayant pas connu de « régression » soit parce qu'elle ne remplissait pas le critère de déclin soit parce que les niveaux d'emploi en 2018 y étaient inférieurs au pic de 1997-2018 (ou les deux), sans que l'écart atteigne 30 p. 100.

Industries bénéficiaires de 2003-2008 :

25 industries ayant connu entre 2003 et 2008 une très forte croissance de l'emploi des hommes âgés de 15 à 44 ans ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires. Ces industries sont susceptibles d'avoir absorbé les catégories de travailleurs dont l'emploi a été supprimé sous l'effet du déclin de l'emploi manufacturier. Cela concerne, entre autres, les industries du pétrole et du gaz, de la construction et du commerce de détail.



Croissance de l'emploi par industrie dans trois catégories de RMR/AR

Afin de mieux comprendre la dynamique de la transition entre emplois depuis 1997, il convient de comparer les deux catégories de RMR/AR manufacturières à toutes les autres RMR/AR. Encore une fois, il est intéressant de procéder à l'analyse en opérant un découpage en quatre périodes :

- > **1997-2003**
(période antérieure au déclin de l'emploi manufacturier)
- > **2003-2008**
(période pré-récession marquée par un déclin de l'emploi manufacturier)
- > **2008-2009**
(Grande Récession)
- > **2009-2018**
(reprise post-récession)

Nous nous appuyerons également sur les cinq catégories d'industries définies dans la partie 2.

Au cours des années 1997-2003, la période qui a précédé le déclin de l'emploi manufacturier, les territoires manufacturiers éloignés des pôles économiques ont subi un ralentissement de la croissance de l'emploi, comme le montre le tableau 4.3. Pendant cette période, l'emploi a progressé tant dans les industries manufacturières ayant connu un déclin chronique par la suite que dans celles n'ayant pas connu un tel déclin, néanmoins, ces dernières ont enregistré une croissance plus soutenue que les premières.

TABLEAU 4.3

Contribution à la croissance de l'emploi, tous travailleurs confondus, 1997-2003

	Total	Industries non manufacturières en déclin (20)	Toutes les autres industries	Industries manufacturières en régression (35)	Industries manufacturières en redémarrage (51)	Industries bénéficiaires de 2003-2008
Collectivités manufacturières éloignées des pôles économiques	13,1 %	-1,1 %	9 %	1 %	2,3 %	2 %
Collectivités manufacturières proches d'un pôle économique	19,2 %	-0,4 %	14 %	1,4 %	1,9 %	2,2 %
Autres RMR/AR	14,9 %	-0,1 %	12,1 %	-0,1 %	0,7 %	2,3 %

Remarque : La croissance est ici encore exprimée en pourcentage des niveaux d'emploi globaux en 1997, et non par rapport au niveau d'emploi dans ce secteur.

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

Entre 2003 et 2008, qui correspond à la période de déclin précession, le recul de l'emploi manufacturier s'est avéré plus prononcé dans les collectivités manufacturières éloignées des pôles économiques que dans celles situées à proximité de tels pôles (voir le tableau 4.4). Cela s'explique notamment par le fait que ces collectivités présentaient, dès le départ, une très forte présence manufacturière. Il ne semble pas que la réallocation de ces travailleurs vers d'autres industries ait été plus importante dans les territoires manufacturiers que dans les territoires non manufacturiers, étant donné que la catégorie comprenant toutes les autres industries et celle des bénéficiaires de 2003-2008 ont affiché une plus forte croissance dans les RMR/AR n'ayant pas connu de déclin manufacturier.

TABLEAU 4.4

Contribution à la croissance de l'emploi, tous travailleurs confondus, 2003-2008

	Total	Industries non manufacturières en déclin (20)	Toutes les autres industries	Industries manufacturières en régression (35)	Industries manufacturières en redémarrage (51)	Industries bénéficiaires de 2003-2008
Collectivités manufacturières éloignées des pôles économiques	2,9 %	-0,1 %	6 %	-3,9 %	-1,8 %	2,6 %
Collectivités manufacturières proches d'un pôle économique	7,7 %	0,1 %	7,3 %	-2,2 %	-1,4 %	4 %
Autres RMR/AR	11,1 %	-0,7 %	7,8 %	-1,1 %	0,2 %	4,9 %

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

TABLEAU 4.5

Contribution à la croissance de l'emploi, tous travailleurs confondus, 2008-2009

	Total	Industries non manufacturières en déclin (20)	Toutes les autres industries	Industries manufacturières en régression (35)	Industries manufacturières en redémarrage (51)	Industries bénéficiaires de 2003-2008
Collectivités manufacturières éloignées des pôles économiques	-5,1 %	0,1 %	-2,9 %	-1,3 %	-0,7 %	-0,3 %
Collectivités manufacturières proches d'un pôle économique	-1,7 %	-0,5 %	1,2 %	-1,1 %	-0,6 %	-0,6 %
Autres RMR/AR	-1,1 %	-0,1 %	0,3 %	-0,4 %	-0,2 %	-0,7 %

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

Pendant la Grande Récession, la situation en matière de déplacement de l'emploi s'est davantage dégradée dans les territoires manufacturiers éloignés des pôles économiques que dans les autres territoires (voir le tableau 4.5), même si le déclin était en grande partie attribuable à des facteurs externes au secteur manufacturier. Dans les RMR/AR manufacturières proches d'un pôle économique, la croissance de l'emploi est effectivement restée neutre, exception faite du secteur manufacturier.

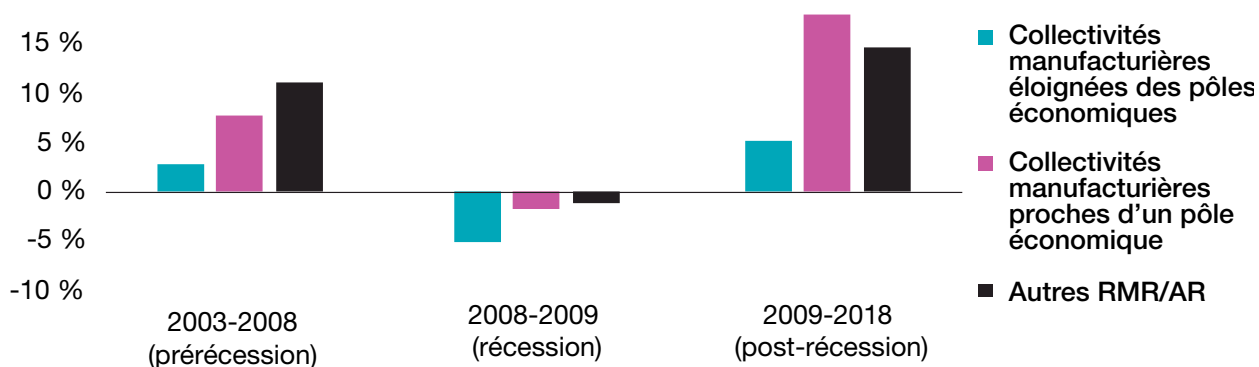
Avant la Grande Récession, la situation était plus précaire dans les territoires manufacturiers éloignés des pôles économiques que dans d'autres collectivités. En effet, le déclin de l'emploi manufacturier dans ces territoires a été proportionnellement plus fort, et la croissance de l'emploi dans les industries à croissance rapide, comme la construction, proportionnellement plus faible.

TABLEAU 4.6

Contribution à la croissance de l'emploi, tous travailleurs confondus, 2009-2018

	Total	Industries non manufacturières en déclin (20)	Toutes les autres industries	Industries manufacturières en régression (35)	Industries manufacturières en redémarrage (51)	Industries bénéficiaires de 2003-2008
Collectivités manufacturières éloignées des pôles économiques	5,3 %	-1,8 %	3,3 %	0,6 %	1,2 %	2 %
Collectivités manufacturières proches d'un pôle économique	18 %	-0,9 %	14,8 %	-1,1 %	1 %	4 %
Autres RMR/AR	14,8 %	-1 %	11,9 %	-0,6 %	0,6 %	3,9 %

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

FIGURE 4.1**Variation de l'emploi par période et par catégorie de collectivité, 2003-2018**

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

Après la Grande Récession, la croissance de l'emploi dans les RMR/AR manufacturières éloignées des pôles économiques demeurait inférieure à la moitié de la croissance enregistrée dans les autres RMR, comme le montre le tableau 4.6. La croissance de l'emploi dans les RMR/AR manufacturières proches d'un pôle économique a dépassé celle des RMR/AR non manufacturières. Il est donc probable que d'autres industries présentes dans ces RMR aient absorbé les catégories de personnes qui auraient traditionnellement travaillé dans le secteur manufacturier. Si tel a été le cas, il ne semble pas que ce phénomène ait concerné les industries ayant connu une très forte croissance de l'emploi entre 2003 et 2008.

Dans l'ensemble, les deux catégories de collectivités manufacturières ont enregistré un important déclin de l'emploi manufacturier, qui s'est prolongé de la période prérécession à la Grande Récession. En revanche, les collectivités proches d'un pôle ont été en mesure de créer des emplois dans d'autres industries, et ce, à un taux bien plus élevé. Depuis la fin de la Grande Récession, ces collectivités situées à proximité d'un pôle économique ont été en mesure de créer des emplois à un rythme plus élevé que celui observé dans le reste du pays. Il est toutefois intéressant de relever que le taux de création d'emplois manufacturiers dans ces territoires est demeuré inférieur à celui constaté

dans les collectivités manufacturières éloignées des pôles économiques. On peut en déduire que les collectivités manufacturières proches d'un pôle économique sont parvenues à créer des emplois dans d'autres industries et à compenser la destruction des emplois manufacturiers, ce qui n'a pas été le cas des collectivités manufacturières éloignées de ces pôles.

Ces tendances apparaissent clairement lorsque la croissance de l'emploi pour ces trois périodes est présentée sous forme de graphique (voir la figure 4.1). Alors que la croissance totale de l'emploi dans les collectivités manufacturières proches d'un pôle économique était assez faible avant la Grande Récession, celle-ci s'est accélérée entre 2009 et 2018. Entre 2009 et 2018, les villes de Barrie et d'Oshawa, deux collectivités manufacturières situées à proximité d'un pôle économique, ont ainsi enregistré le taux de croissance de l'emploi le plus élevé du pays. Il est intéressant de noter qu'entre 2009 et 2018, les niveaux de croissance de l'emploi manufacturier étaient beaucoup plus élevés dans les collectivités manufacturières éloignées de pôles économiques que dans les collectivités proches de tels pôles qui ont fait la transition vers la création de nombreux emplois dans les secteurs non manufacturiers.

FIGURE 4.7

Contribution à la croissance de l'emploi, main d'œuvre masculine ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires, 1997-2003

	Croissance de l'emploi totale	Industries non manufacturières en déclin (20)	Toutes les autres industries	Industries manufacturières en régression (35)	Industries manufacturières en redémarrage (51)	Industries bénéficiaires de 2003-2008
Collectivités manufacturières éloignées des pôles économiques	5 %	-2,3 %	3,7 %	-0,7 %	2,1 %	2,1 %
Collectivités manufacturières proches d'un pôle économique	2,5 %	-1,2 %	0,5 %	-1,4 %	1,5 %	3,2 %
Autres RMR/AR	3,7 %	-0,6 %	4,6 %	-0,8 %	-0,4 %	0,8 %

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

Étant donné que le déclin de l'emploi manufacturier a, de manière générale, touché plus durement les hommes ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires, il serait intéressant d'examiner l'évolution de ce groupe afin d'établir si, dans les territoires manufacturiers proches d'un pôle économique, ces travailleurs ont pu être absorbés par d'autres secteurs.

L'analyse réalisée précédemment s'intéressait à l'ensemble de la population. La réalité est encore plus saisissante si l'on focalise l'analyse sur les hommes ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires.

Les collectivités manufacturières éloignées des pôles économiques ont enregistré une très faible croissance de l'emploi après la Grande Récession, mais elles ont créé des emplois manufacturiers à un rythme plus élevé que les autres régions du pays.

Évolution de l'emploi des hommes ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires, par catégorie d'industrie dans trois catégories de RMR/AR

Pendant la période de 1997-2003, dans les territoires manufacturiers éloignés des pôles économiques, c'est chez les hommes ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires que l'on a observé la plus forte croissance du taux d'emploi, une tendance à contre-courant de celle observée dans l'ensemble de la population (voir le tableau 4.7). La période a été caractérisée par une forte amélioration de l'emploi manufacturier, qui a particulièrement bénéficié aux collectivités manufacturières éloignées des pôles économiques.

TABLEAU 4.8

Contribution à la croissance de l'emploi, main d'œuvre masculine ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires, 2003-2008

	Croissance de l'emploi totale	Industries non manufacturières en déclin (20)	Toutes les autres industries	Industries manufacturières en régression (35)	Industries manufacturières en redémarrage (51)	Industries bénéficiaires de 2003-2008
Collectivités manufacturières éloignées des pôles économiques	-9,4 %	-0,6 %	-2 %	-7 %	-3,5 %	3,7 %
Collectivités manufacturières proches d'un pôle économique	-2,4 %	-0,2 %	1,2 %	-3,3 %	-4,1 %	4 %
Autres RMR/AR	7,4 %	-0,9 %	3,1 %	-2,3 %	0 %	7,5 %

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

Pendant la période de déclin manufacturier, de 2003-2008, les RMR/AR non manufacturières ont enregistré un taux de croissance de l'emploi nettement plus élevé, et ce, dans toutes les industries hormis les industries non manufacturières ayant connu un déclin de l'emploi (voir le tableau 4.8). Le taux de création d'emplois est bien plus élevé dans la catégorie des industries bénéficiaires de 2003-2008 non implantées dans une collectivité manufacturière, que dans celles qui y sont présentes. On pourrait en déduire que ces hommes, qui ont délaissé le travail manufacturier pour s'orienter vers un autre secteur, ont également migré dans une autre RMR/AR.

Pendant la Grande Récession, le groupe démographique correspondant aux hommes ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires a été le plus touché par le déclin de l'emploi, toutes catégories d'industries et de RMR/AR confondues, comme le montre le tableau 4.9.

TABLEAU 4.9

Contribution à la croissance de l'emploi, main d'œuvre masculine ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires, 2008-2009

	Croissance de l'emploi totale	Industries non manufacturières en déclin (20)	Toutes les autres industries	Industries manufacturières en régression (35)	Industries manufacturières en redémarrage (51)	Industries bénéficiaires de 2003-2008
Collectivités manufacturières éloignées des pôles économiques	-7,8 %	0 %	-2,6 %	-2,1 %	-2,3 %	-0,7 %
Collectivités manufacturières proches d'un pôle économique	-6,5 %	-0,3 %	-0,6 %	-1,5 %	-1 %	-3,1 %
Autres RMR/AR	-4,4 %	-0,1 %	-1,2 %	-0,4 %	-0,5 %	-2,2 %

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

TABLEAU 4.10

Contribution à la croissance de l'emploi, main d'œuvre masculine ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires, 2009-2018

	Croissance de l'emploi totale	Industries non manufacturières en déclin (20)	Toutes les autres industries	Industries manufacturières en régression (35)	Industries manufacturières en redémarrage (51)	Industries bénéficiaires de 2003-2008
Collectivités manufacturières éloignées des pôles économiques	-0,4 %	-1 %	-1,9 %	-0,6 %	2,6 %	0,6 %
Collectivités manufacturières proches d'un pôle économique	3,2 %	-0,7 %	1,8 %	-3 %	1 %	4,1 %
Autres RMR/AR	0,5 %	-0,8 %	-0,2 %	-1,4 %	-0,4 %	3,3 %

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

Après la récession, comme ce fut le cas pour la population en général, le nombre d'emplois occupés par des hommes ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires a augmenté plus rapidement dans les territoires manufacturiers proches d'un pôle économique. Ce phénomène pourrait indiquer, comme l'ont fait apparaître les données sur l'ensemble de la population, que la catégorie de personnes qui auraient normalement travaillé dans le secteur manufacturier a été absorbée par d'autres secteurs (voir le tableau 4.10). Les industries manufacturières qui n'ont pas connu de déclin chronique ont bénéficié d'un rebond de l'emploi, notamment les industries implantées dans les collectivités manufacturières éloignées des pôles économiques.

Après la récession, comme ce fut le cas pour la population en général, le nombre d'emplois occupés par des hommes ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires a augmenté plus rapidement dans les territoires manufacturiers proches d'un pôle économique.

Quelles sont les professions qui ont bénéficié d'une amélioration après la Grande Récession?

Dans l'ensemble, l'évolution de la situation des hommes ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires fait pendant à celle de la population générale, mais de manière bien plus marquée. Il semblerait que la création d'emplois dans les RMR/AR manufacturières proches d'un pôle économique viserait, du moins en partie, spécifiquement les hommes ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires afin de remplacer les emplois manufacturiers perdus. Quels sont ces emplois? Pour répondre à cette question, il convient de chercher quelles industries de ces RMR/AR proches d'un pôle économique ont enregistré, entre 2009 et 2018, une croissance plus forte que dans les autres RMR/AR (voir le tableau 4.11).

TABLEAU 4.11

Croissance de la contribution à la profession, main d'œuvre masculine ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires, 2009-2018

SCIAN	Industrie	Collectivités manufacturières éloignées des pôles économiques	Collectivités manufacturières proches d'un pôle économique	Autres RMR/AR	Écart entre les collectivités manufacturières proches d'un pôle économique et les autres RMR/AR	Catégorie d'industrie
	Toutes les industries	-0,4 %	3,2 %	0,5 %	2,7 %	
4841	Transport par camion de marchandises diverses	0,1 %	1,7 %	0 %	1,7 %	Toutes les autres catégories
5617	Services relatifs aux bâtiments et aux logements	-0,1 %	1,5 %	-0,1 %	1,6 %	Toutes les autres catégories
4451	Épiceries	1,4 %	0,6 %	-0,6 %	1,2 %	Toutes les autres catégories
2361	Construction résidentielle	1,2 %	2 %	0,9 %	1,1 %	Bénéficiaires de 2003-2008
3399	Autres activités diverses de fabrication	0,6 %	0,9 %	0 %	0,9 %	Industries manufacturières en redémarrage
4431	Magasins d'appareils électroniques et ménagers	-0,1 %	0,4 %	-0,3 %	0,7 %	Toutes les autres catégories
4853	Services de taxi et de limousine	0 %	0,7 %	0 %	0,7 %	Toutes les autres catégories
5415	Conception de systèmes informatiques et services connexes	0,1 %	0,8 %	0,1 %	0,6 %	Toutes les autres catégories
3371	Fabrication de meubles de maison et d'établissement institutionnel et d'armoires de cuisine	0,5 %	0,7 %	0,2 %	0,6 %	Industries manufacturières en redémarrage
4931	Entreposage	0,1 %	0,9 %	0,4 %	0,4 %	Bénéficiaires de 2003-2008
5418	Publicité, relations publiques et services connexes	0,1 %	0,4 %	0 %	0,4 %	Toutes les autres catégories
2373	Construction de routes, de rues et de ponts	-0,1 %	0,3 %	-0,1 %	0,4 %	Bénéficiaires de 2003-2008
3327	Ateliers d'usinage, fabrication de produits tournés, de vis, d'écrous et de boulons	0,3 %	0,3 %	-0,1 %	0,4 %	Industries manufacturières en redémarrage
3219	Fabrication d'autres produits en bois	-0,3 %	-0,1 %	-0,5 %	0,4 %	Industries manufacturières en régression
5413	Architecture, génie et services connexes	-0,1 %	0,2 %	-0,1 %	0,4 %	Bénéficiaires de 2003-2008

Remarque : Les chiffres calculés dans la colonne "Écart" peuvent différer légèrement en raison des arrondis.

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).



Alors que trois industries manufacturières figurent sur notre liste, la plus forte progression actuellement a été enregistrée dans les industries non manufacturières de la construction et du camionnage. L'activité économique accrue générée dans les métropoles-RMR (et les zones environnantes) contribue à la création d'emplois dans la construction et le camionnage, notamment pour les hommes ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires, une situation qui contraste fortement avec celle des autres collectivités du Canada. Il semblerait que ces industries aient tiré profit du déclin de l'emploi manufacturier.

L'analyse de chaque territoire manufacturier met en lumière la relation entre sa proximité par rapport aux pôles économiques et sa capacité à compenser les pertes d'emplois manufacturiers par la création d'autres emplois dans les secteurs de la construction et du camionnage et de l'entreposage. Le tableau 4.12 permet de comparer, pour la même période entre 2003-2018, la perte d'emploi dans le secteur manufacturier à la hausse d'emploi enregistrée dans la construction et le camionnage et l'entreposage, tant pour les collectivités manufacturières proches d'un pôle économique que pour celles éloignées de tels pôles. Dans la plupart de ces collectivités, le nombre d'emplois créés

Depuis la fin de la Grande Récession, les industries du camionnage et de la construction ont créé des emplois visant les hommes ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires. La concentration de ces emplois dans les grandes villes en rapide expansion entraîne des disparités géographiques dans la croissance de l'emploi de ce groupe.

dans les secteurs en essor est quasi équivalent aux emplois perdus dans le secteur manufacturier. Toutefois, dans la ville de Barrie (située à proximité de Toronto), le nombre d'emplois créés dépasse de loin le nombre d'emplois perdus. Cependant, dans 16 de ces collectivités — dont 14 sont éloignées de pôles économiques — le nombre d'emplois manufacturiers perdus est nettement inférieur au nombre d'emplois créés dans d'autres secteurs.

TABLEAU 4.12

Comparaison du nombre d'emplois créés/perdus dans le secteur manufacturier et dans les secteurs de la construction et du transport et de l'entreposage analyse par RMR/AR, 2003-2018

RMR/AR	Emplois créés/perdus dans le secteur manufacturier	Emplois créés/perdus dans les secteurs de la construction et du transport et de l'entreposage	Ratio du nombre d'emplois créés dans le transport, l'entreposage et la construction par rapport au nombre d'emplois perdus dans le secteur manufacturier	Catégorie de collectivité
Medicine Hat	-800	2 800	3,50	Éloignée des pôles économiques
Barrie	-2 000	6 000	3,00	Proche d'un pôle économique
Leamington	-800	2 000	2,50	Éloignée des pôles économiques
Brantford	-2 100	2 500	1,19	Proche d'un pôle économique
Kitchener-Cambridge-Waterloo	-8 400	8 500	1,01	Proche d'un pôle économique
Guelph	-1 900	1 900	1,00	Proche d'un pôle économique
Toronto	-146 300	143 700	0,98	Proche d'un pôle économique
Oshawa	-14 100	13 500	0,96	Proche d'un pôle économique
Sarnia	-3 000	1 600	0,53	Éloignée des pôles économiques
London	-10 000	5 300	0,53	Éloignée des pôles économiques
Norfolk	-200	100	0,50	Éloignée des pôles économiques
Hamilton	-27 300	12 500	0,46	Proche d'un pôle économique
Corner Brook	-500	200	0,40	Éloignée des pôles économiques
Sherbrooke	-6 800	2 200	0,32	Éloignée des pôles économiques
Saint-Jean-sur-Richelieu	-3 100	1 000	0,32	Proche d'un pôle économique
Windsor	-8 600	2 300	0,27	Éloignée des pôles économiques
Timmins	-800	200	0,25	Éloignée des pôles économiques
Truro	-2 500	400	0,16	Éloignée des pôles économiques
Prince Albert	-1 000	100	0,10	Éloignée des pôles économiques
Thunder Bay	-3 500	300	0,09	Éloignée des pôles économiques
Miramichi	-2 300	-300	-0,13	Éloignée des pôles économiques
Chatham-Kent	-7 200	-1 000	-0,14	Éloignée des pôles économiques
New Glasgow	-2 100	-300	-0,14	Éloignée des pôles économiques
Edmundston	-1 600	-400	-0,25	Éloignée des pôles économiques

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

Afin de vérifier si les travailleurs traditionnellement employés dans le secteur manufacturier ont bel et bien basculé vers ces industries, il est nécessaire de s'intéresser à l'évolution de la population dans son ensemble. Si ces industries ont enregistré une augmentation des effectifs dans toutes les catégories de travailleurs, il sera difficile d'établir un lien direct entre la diminution du nombre d'emplois manufacturiers et la hausse de l'emploi dans ces industries. En revanche, si les nouveaux emplois créés dans ces industries concernaient principalement des personnes qui auraient traditionnellement travaillé dans le secteur manufacturier, le lien entre les deux serait moins équivoque.

TABLEAU 4.13

Croissance de l'emploi par industrie, tous travailleurs confondus, 2009-2018

SCIAN	Industrie	Collectivités manufacturières éloignées des pôles économiques	Collectivités manufacturières proches d'un pôle économique	Autres RMR/AR	Écart entre les collectivités manufacturières proches d'un pôle économique et les autres RMR/AR*	Catégorie d'industrie
0	Toutes les industries	5,3 %	18 %	14,8 %	3,2 %	
5415	Conception de systèmes informatiques et services connexes	0,1 %	1,7 %	0,9 %	0,9 %	Toutes les autres catégories
5221	Intermédiation financière par le biais de dépôts	-0,5 %	0,7 %	0,1 %	0,6 %	Toutes les autres catégories
5239	Autres activités d'investissement financier	0 %	0,8 %	0,2 %	0,5 %	Toutes les autres catégories
4539	Autres magasins de détail divers	0,4 %	0,7 %	0,2 %	0,5 %	Bénéficiaires de 2003-2008
5418	Publicité, relations publiques et services connexes	0,1 %	0,6 %	0,1 %	0,5 %	Toutes les autres catégories
6216	Services de soins de santé à domicile	0,1 %	0,5 %	0,1 %	0,5 %	Toutes les autres catégories
5312	Bureaux d'agents et de courtiers immobiliers	0 %	0,4 %	0 %	0,4 %	Toutes les autres catégories
3399	Autres activités diverses de fabrication	0,2 %	0,5 %	0,2 %	0,4 %	Industries manufacturières en redémarrage
6111	Écoles primaires et secondaires	0,4 %	0,7 %	0,3 %	0,4 %	Toutes les autres catégories
4841	Transport par camion de marchandises diverses	0,1 %	0,6 %	0,2 %	0,3 %	Toutes les autres catégories
2361	Construction résidentielle	0,9 %	1,1 %	0,8 %	0,3 %	Bénéficiaires de 2003-2008
5617	Services relatifs aux bâtiments et aux logements	0,4 %	0,6 %	0,3 %	0,3 %	Toutes les autres catégories
4931	Entreposage	0 %	0,4 %	0,1 %	0,3 %	Bénéficiaires de 2003-2008
5416	Services de conseils en gestion et de conseils scientifiques et techniques	0,1 %	0,4 %	0,1 %	0,3 %	Toutes les autres catégories
3371	Fabrication de meubles de maison et d'établissement institutionnel et d'armoires de cuisine	0,1 %	0,4 %	0,1 %	0,3 %	Industries manufacturières en redémarrage

Remarque : Les chiffres calculés dans la colonne "Écart" peuvent différer légèrement en raison des arrondis.

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

Après analyse des RMR/AR manufacturières proches d'un pôle économique visant à déterminer dans quelles industries l'emploi a progressé pour l'ensemble des travailleurs, on obtient en fin de compte une liste de secteurs bien différente (voir le tableau 4.13). Il existe donc probablement un lien étroit entre la diminution du nombre d'emplois manufacturiers et l'augmentation du nombre d'emplois dans la construction et le camionnage.

Dans ce classement, on retrouve un très grand nombre d'activités du secteur tertiaire, notamment l'informatique, la finance, l'assurance et l'immobilier. Cette question peut également être examinée du point de vue des professions, au lieu de celui des industries. Les conclusions qui se dégagent de cette analyse vont dans le même sens.



Les cinq catégories de professions

Professions manufacturières en recul :

Toute profession manufacturière ayant connu un déclin de l'emploi et dont le niveau d'emploi en 2018 est inférieur d'au moins 30 p. 100 au pic enregistré entre 1997 et 2018.

Professions manufacturières en relèvement :

Toute profession manufacturière n'ayant pas connu de recul soit parce qu'elle ne remplissait pas le critère de déclin soit parce que son niveau d'emploi en 2018 était inférieur au pic enregistré entre 1997 et 2018 (ou les deux), sans que l'écart atteigne 30 p. 100.

Professions non manufacturières en déclin :

Toute profession non manufacturière ayant connu un déclin de l'emploi et dans laquelle les niveaux d'emploi en 2018 étaient inférieurs d'au moins 30 p. 100 au pic enregistré entre 1997 et 2018.

Toutes les autres professions :

Toute profession non manufacturière n'ayant pas connu de recul soit parce qu'elle ne remplissait pas le critère de déclin soit parce que son niveau d'emploi en 2018 était inférieur au pic enregistré entre 1997 et 2018 (ou les deux), sans que l'écart atteigne 30 p. 100.

Professions bénéficiaires de 2003-2008 :

Professions qui ont connu, entre 2003 et 2008, une très forte croissance de l'emploi des hommes âgés de 15 à 44 ans ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires. Ces professions sont susceptibles d'avoir absorbé les catégories de travailleurs ayant été déplacés sous l'effet du déclin de l'emploi manufacturier. Cela concerne, entre autres, les industries du pétrole et du gaz, de la construction et du commerce de détail.



Croissance de l'emploi par profession dans trois catégories de RMR/AR

Il est possible de mener une analyse similaire en axant cette fois la perspective sur les professions plutôt que sur les industries, et en prenant pour repère les cinq catégories de professions étudiées dans la partie 3.

L'analyse de la croissance de l'emploi par profession, tous travailleurs confondus, révèle des dynamiques presque similaires à l'analyse par industrie, comme le montrent les tableaux 4.14 à 4.17. Entre 2003 et 2008, la croissance de l'emploi dans chaque profession était nettement plus faible dans les territoires manufacturiers que dans les territoires non manufacturiers. Ce constat donne à penser qu'il n'y a pas eu d'accélération de la transition des travailleurs du secteur manufacturier vers d'autres professions lorsque le déclin de l'emploi manufacturier s'est amorcé. Au cours de la période de 2009-2018, les professions manufacturières ont connu un léger regain de l'emploi dans les territoires manufacturiers éloignés des pôles économiques, mais la croissance de l'emploi est demeurée globalement stable. En revanche, dans les territoires manufacturiers proches d'un pôle économique, le nombre de

nouveaux emplois a de loin surpassé le nombre d'emplois créés dans les autres RMR/AR pour la catégorie « toutes les autres professions ». On pourrait en déduire que certaines professions ont été en mesure d'absorber un bassin de travailleurs qui auraient auparavant occupé une profession manufacturière. Il est par ailleurs intéressant de noter que l'emploi des professions manufacturières en relèvement a fortement décliné entre 2003 et 2008.

De manière générale, on a assisté à l'émergence d'une économie à « deux vitesses », née dans le sillage de la Grande Récession de 2008-2009. En effet, entre 2009 et 2018, la croissance de l'emploi s'est élevée à 18 p. 100 dans les territoires manufacturiers proches d'un pôle économique, contre un maigre 5,3 p. 100 dans les territoires manufacturiers éloignés de tels pôles.

TABLEAU 4.14

Contribution à la croissance de l'emploi, tous travailleurs confondus, 1997-2003

	Total	Professions non manufacturières en déclin (27)	Toutes les autres professions	Professions manufacturières en recul (16)	Professions manufacturières en relèvement (55)	Professions bénéficiaires de 2003-2008 (27)
Collectivités manufacturières éloignées des pôles économiques	13,1 %	-1 %	11,2 %	-1 %	2,7 %	1,1 %
Collectivités manufacturières proches d'un pôle économique	19,2 %	0,4 %	15,4 %	-0,8 %	2,6 %	1,6 %
Autres RMR/AR	14,9 %	0,5 %	12,9 %	-0,6 %	1 %	1 %

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

TABLEAU 4.15

Contribution à la croissance de l'emploi, tous travailleurs confondus, 2003-2008

	Total	Professions non manufacturières en déclin (27)	Toutes les autres professions	Professions manufacturières en recul (16)	Professions manufacturières en relèvement (55)	Professions bénéficiaires de 2003-2008 (27)
Collectivités manufacturières éloignées des pôles économiques	2,9 %	-0,5 %	4,1 %	-1 %	-2,5 %	2,9 %
Collectivités manufacturières proches d'un pôle économique	7,7 %	-0,4 %	8,2 %	-0,9 %	-1,8 %	2,5 %
Autres RMR/AR	11,1 %	-0,9 %	8,7 %	-0,4 %	-0,4 %	4 %

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

TABLEAU 4.16

Contribution à la croissance de l'emploi, tous travailleurs confondus, 2008-2009

	Total	Professions non manufacturières en déclin (27)	Toutes les autres professions	Professions manufacturières en recul (16)	Professions manufacturières en relèvement (55)	Professions bénéficiaires de 2003-2008 (27)
Collectivités manufacturières éloignées des pôles économiques	-5,1 %	-0,2 %	-2,5 %	-0,7 %	-0,8 %	-1 %
Collectivités manufacturières proches d'un pôle économique	-1,7 %	-0,3 %	-0,3 %	-0,3 %	-0,6 %	-0,1 %
Autres RMR/AR	-1,1 %	-0,2 %	0,1 %	-0,2 %	-0,1 %	-0,7 %

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

TABLEAU 4.17

Contribution à la croissance de l'emploi, tous travailleurs confondus, 2009-2018

	Total	Professions non manufacturières en déclin (27)	Toutes les autres professions	Professions manufacturières en recul (16)	Professions manufacturières en relèvement (55)	Professions bénéficiaires de 2003-2008 (27)
Collectivités manufacturières éloignées des pôles économiques	5,3 %	-1,4 %	4,1 %	0,3 %	1,3 %	0,9 %
Collectivités manufacturières proches d'un pôle économique	18 %	-1,7 %	16,7 %	-0,3 %	0,8 %	2,4 %
Autres RMR/AR	14,8 %	-1,4 %	13,9 %	-0,1 %	0,4 %	2 %

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

La dynamique de l'emploi des hommes ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires suit une évolution plus extrême, comme le montrent les tableaux 4.18 à 4.21. Entre 2003 et 2008, dans les territoires manufacturiers éloignés des pôles économiques, le taux de perte d'emploi net était quatre fois supérieur à celui observé dans les territoires manufacturiers proches d'un pôle économique (-9,4 p. 100 contre -2,4 p. 100). On observe que la chute de l'emploi enregistrée pendant la période prérécession dans les collectivités

éloignées des pôles économiques était en grande partie attribuable à un recul du nombre d'emplois non manufacturiers. Après la Grande Récession, les professions manufacturières en relèvement ont bénéficié d'une forte montée de l'emploi, notamment dans les collectivités manufacturières éloignées des pôles économiques. Parmi les trois catégories de collectivités, ce sont celles proches d'un pôle économique qui ont enregistré la plus forte progression de l'emploi, notamment dans la catégorie « Toutes les autres professions ».

TABLEAU 4.18

Contribution à la croissance de l'emploi, main d'œuvre masculine ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires, 1997-2003

	Total	Professions non manufacturières en déclin (27)	Toutes les autres professions	Professions manufacturières en recul (16)	Professions manufacturières en relèvement (55)	Professions bénéficiaires de 2003-2008 (27)
Collectivités manufacturières éloignées des pôles économiques	5 %	-2,4 %	3,9 %	-2,8 %	5,6 %	0,7 %
Collectivités manufacturières proches d'un pôle économique	2,5 %	-0,3 %	0 %	-1,9 %	2,5 %	2,3 %
Autres RMR/AR	3,7 %	-0,2 %	3,1 %	-1,2 %	1,2 %	0,7 %

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

TABLEAU 4.19

Contribution à la croissance de l'emploi, main d'œuvre masculine ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires, 2003-2008

	Total	Professions non manufacturières en déclin (27)	Toutes les autres professions	Professions manufacturières en recul (16)	Professions manufacturières en relèvement (55)	Professions bénéficiaires de 2003-2008 (27)
Collectivités manufacturières éloignées des pôles économiques	-9,4 %	-0,8 %	-4,8 %	-1,9 %	-5,4 %	3,4 %
Collectivités manufacturières proches d'un pôle économique	-2,4 %	-0,3 %	1,8 %	-1,7 %	-4,4 %	2,2 %
Autres RMR/AR	7,4 %	-0,8 %	2,3 %	-0,9 %	-0,8 %	7,5 %

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

Entre 2003 et 2008, dans les territoires manufacturiers éloignés des pôles économiques, le taux de perte d'emploi net était quatre fois supérieur à celui observé dans les territoires manufacturiers proches d'un pôle économique (-9,4 p. 100 contre -2,4 p. 100).

TABLEAU 4.20

Contribution à la croissance de l'emploi, main d'œuvre masculine ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires, 2008-2009

	Total	Professions non manufacturières en déclin (27)	Toutes les autres professions	Professions manufacturières en recul (16)	Professions manufacturières en relèvement (55)	Professions bénéficiaires de 2003-2008 (27)
Collectivités manufacturières éloignées des pôles économiques	-7,8 %	-0,2 %	-1,7 %	-1 %	-2,4 %	-2,4 %
Collectivités manufacturières proches d'un pôle économique	-6,5 %	-0,4 %	-2,9 %	-0,6 %	-0,8 %	-1,7 %
Autres RMR/AR	-4,4 %	-0,3 %	-0,3 %	-0,2 %	-0,5 %	-3,1 %

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

TABLEAU 4.21

Contribution à la croissance de l'emploi, main d'œuvre masculine ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires, 2009-2018

	Total	Professions non manufacturières en déclin (27)	Toutes les autres professions	Professions manufacturières en recul (16)	Professions manufacturières en relèvement (55)	Professions bénéficiaires de 2003-2008 (27)
Collectivités manufacturières éloignées des pôles économiques	-0,4 %	-1,8 %	-1,6 %	-0,6 %	3 %	0,7 %
Collectivités manufacturières proches d'un pôle économique	3,2 %	-1,7 %	2,7 %	-0,9 %	1,2 %	1,9 %
Autres RMR/AR	0,5 %	-1,1 %	0,7 %	-0,4 %	-0,1 %	1,5 %

Remarque : Les chiffres calculés dans la colonne "Total" peuvent différer légèrement en raison des arrondis.

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

Ces disparités en matière de croissance de l'emploi entre les trois catégories de RMR/AR (qu'il s'agisse de l'emploi total ou de l'emploi des hommes ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires) tiennent peut-être des effets combinés de deux facteurs. Elles pourraient en premier lieu procéder de différences tenant à la croissance de la population en âge de travailler, qui dépend elle-même d'un contraste entre profils démographiques, flux d'immigration ou mouvements migratoires internes. Ces disparités pourraient également être imputables aux décalages entre les taux d'emploi des trois catégories de collectivités. Le facteur déterminant peut être mis au jour au moyen d'une analyse de l'évolution des taux d'emploi. Si aucune différence notable n'apparaît entre l'évolution de ces taux d'emploi, cela signifie que le déclin général est le fait de différences tenant à la composition démographique, à l'immigration ou aux migrations internes.

Tendances générales de l'emploi par catégorie de collectivité

Les données font apparaître une divergence sans équivoque dans les tendances d'évolution du taux d'emploi entre les collectivités manufacturières et les collectivités non manufacturières. Dans ces deux catégories de collectivités, le taux d'emploi a évolué à la hausse jusqu'au début des années 2000, lorsque le taux d'emploi stagné dans les territoires manufacturiers au cours de la période de déplacement de l'emploi manufacturier qui a précédé la récession. Pendant la Grande Récession, c'est également dans les territoires manufacturiers qu'on note le plus fort recul des taux d'emploi, car cette crise a plus durement touché l'emploi manufacturier (voir la figure 4.2). La reprise qui s'est ensuivie a été un peu plus vigoureuse dans les territoires manufacturiers proches d'un pôle économique que dans ceux éloignés de tels pôles, même si l'écart est bien plus faible que ce à quoi nous nous attendions.

FIGURE 4.2

Évolution du taux d'emploi des travailleurs âgés de 25 à 54 ans, par catégorie de RMR/AR, 1997-2018



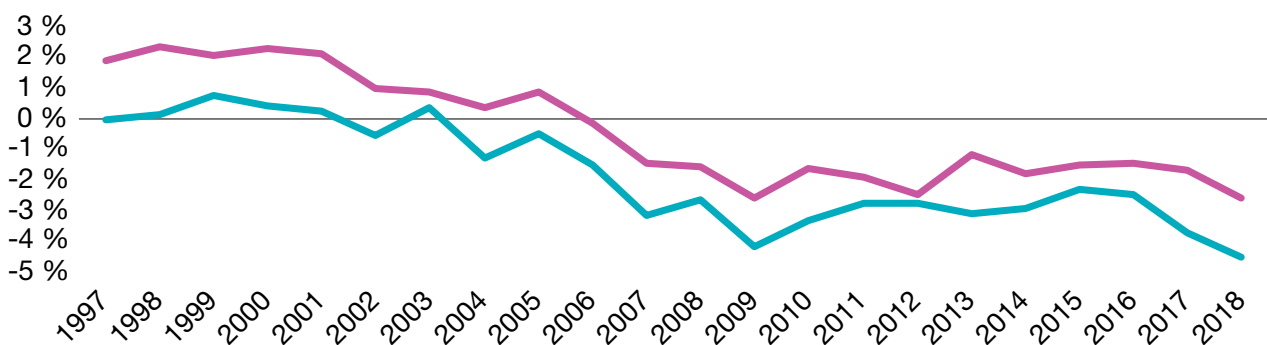
Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

La figure 4.3 met en perspective l'écart entre les taux d'emploi; elle représente cette différence, exprimée en points de pourcentage, entre territoires manufacturiers et non manufacturiers, et illustre à quel point le taux d'emploi a reculé dans les territoires manufacturiers. Cette figure indique également que, dans les territoires manufacturiers éloignés des pôles économiques, les taux d'emploi ont historiquement été inférieurs de deux points aux taux enregistrés dans ceux proches de ces pôles, un écart qui a peu évolué au cours des 20 dernières années. Autrement dit, la différence reste minimale en matière de taux d'emploi de la population globale entre les collectivités manufacturières proches d'un pôle économique et celles éloignées de tels pôles. La croissance de l'emploi (en valeur absolue) varie selon des spécificités liées à la composition démographique, à l'immigration et aux mouvements de migration interne.

Si les deux catégories de collectivités manufacturières présentaient des taux d'emploi identiques pour la catégorie des travailleurs âgés de 25 à 54 ans, comparativement à l'ensemble des autres RMR/AR, on dénombrait 38 000 employés canadiens supplémentaires dans les territoires manufacturiers éloignés des pôles économiques, et 98 000 de plus dans les territoires manufacturiers proches d'un pôle économique.

FIGURE 4.3

Évolution de l'écart du taux d'emploi entre les collectivités manufacturières et les autres RMR/AR, 1997-2018



Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

FIGURE 4.4

Évolution du taux d'emploi de la main d'œuvre masculine âgée de 25 à 54 ans ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires par catégorie de RMR/AR, 1997-2018



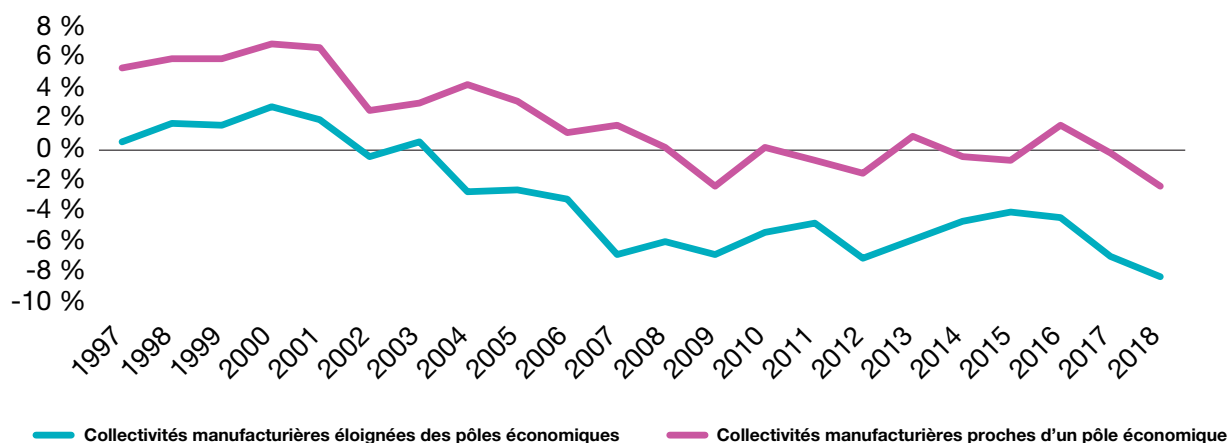
Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

L'analyse de la catégorie regroupant les hommes ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires brosse un tableau différent de la situation. Au milieu des années 1990, les taux d'emploi de ce groupe démographique étaient supérieurs de cinq points dans les territoires manufacturiers proches d'un pôle économique (voir les figures 4.4 et 4.5). Puis, entre 2000 et 2007, cet écart s'est effacé, balayé par la hausse des taux

d'emploi dans les territoires non manufacturiers et la baisse des taux dans les territoires manufacturiers proches d'un pôle économique. Depuis, les taux d'emploi dans ces catégories de territoires sont demeurés très proches. En comparaison, le taux d'emploi dans les territoires manufacturiers éloignés des pôles économiques, qui avoisinait initialement celui des territoires non manufacturiers, s'est depuis creusé de huit points.

FIGURE 4.5

Évolution de l'écart du taux d'emploi entre les collectivités manufacturières et les autres RMR/AR, de la main d'œuvre masculine âgée de 25 à 54 ans ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires



Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

TABLEAU 4.22

Taux d'emploi des travailleurs âgés de 25 à 54 ans, par catégorie de RMR/AR, par sexe et par niveau de scolarité, 2018

	Toutes catégories	Main d'œuvre masculine ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires	Main d'œuvre masculine possédant un diplôme d'études postsecondaires	Main d'œuvre masculine ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires	Main d'œuvre féminine âgée possédant un diplôme d'études postsecondaires
Collectivités manufacturières éloignées des pôles économiques	79,5 %	71,5 %	86,8 %	59 %	82,4 %
Collectivités manufacturières proches d'un pôle économique	81,4 %	77,5 %	89,2 %	58,8 %	80,9 %
Autres RMR/AR	84 %	79,9 %	89,6 %	67,8 %	83,5 %

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

Si les taux d'emploi des hommes âgés de 25 à 54 ans ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires dans les territoires manufacturiers pouvaient augmenter pour égaler ceux des territoires non manufacturiers, on dénombrerait 11 000 travailleurs canadiens supplémentaires dans les territoires manufacturiers éloignés des pôles économiques, et 11 000 de plus dans les territoires manufacturiers proches d'un pôle économique.

En résumé, l'évolution des taux d'emploi de la population globale se caractérise par un écart minime entre les collectivités manufacturières proches d'un pôle économique et celles qui en sont éloignées. En revanche, en ce qui concerne les taux d'emploi des hommes n'ayant pas suivi d'études postsecondaires, on observe des différences notables et déterminantes entre les territoires manufacturiers éloignés des pôles économiques et ceux proches de tels pôles.

En 2018, les taux d'emploi dans les territoires manufacturiers étaient inférieurs à ceux enregistrés dans les territoires non manufacturiers, quels que soient le sexe et le niveau de scolarité considérés. Étonnamment, les taux d'emploi des femmes sont plus élevés dans les territoires manufacturiers éloignés des pôles économiques que dans les territoires proches de tels pôles, comme le montre le tableau 4.22.

Si la présente analyse porte en premier lieu sur les hommes ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires, relevons tout de même qu'entre 2003 et 2018, le plus fort déclin des taux d'emploi se retrouve chez les femmes ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires. Si aucun changement n'a été observé dans les territoires non manufacturiers, on note néanmoins un recul de près de 10 points dans les territoires manufacturiers (voir le tableau 4.23). Ce décrochement de 10 points de pourcentage mériterait que l'on s'y attarde dans le cadre d'une étude ultérieure.

Si aucun changement n'a été observé dans les territoires non manufacturiers, on note néanmoins un recul de près de 10 points dans les territoires manufacturiers.

Ce décrochement de 10 points de pourcentage mériterait que l'on s'y attarde dans le cadre d'une étude ultérieure.

TABLEAU 4.23

Évolution des taux d'emploi en points de pourcentage, 2003-2018

	Toutes catégories	Main d'œuvre masculine ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires	Main d'œuvre masculine possédant un diplôme d'études postsecondaires	Main d'œuvre féminine ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires	Main d'œuvre féminine possédant un diplôme d'études postsecondaires
Collectivités manufacturières éloignées des pôles économiques	-2 %	-9 %	-1,9 %	-9,8 %	0,2 %
Collectivités manufacturières proches d'un pôle économique	-0,6 %	-5,7 %	-0,7 %	-10,2 %	1,2 %
Autres RMR/AR	2,9 %	-0,3 %	2 %	0,2 %	2,7 %

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

En matière d'évolution de l'emploi, on observe quelques dissimilitudes entre hommes et femmes ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires; le recul de l'emploi des femmes a principalement eu lieu après la Grande Récession. Contrairement à la tendance observée chez les hommes n'ayant pas achevé leurs études postsecondaires, les taux d'emploi des femmes dans les trois catégories de collectivités ont peu varié entre 2003 et 2008, comme le montrent les figures 4.6 et 4.7. On pourrait penser, de prime abord, que le recul du taux d'emploi des femmes n'a pas été causé par le déclin de l'emploi manufacturier. Or, depuis 2009, l'affaissement du taux d'emploi des femmes ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires a principalement été observé dans les collectivités manufacturières. Ce constat est étonnant et mériterait de faire l'objet d'une étude complémentaire.

FIGURE 4.6

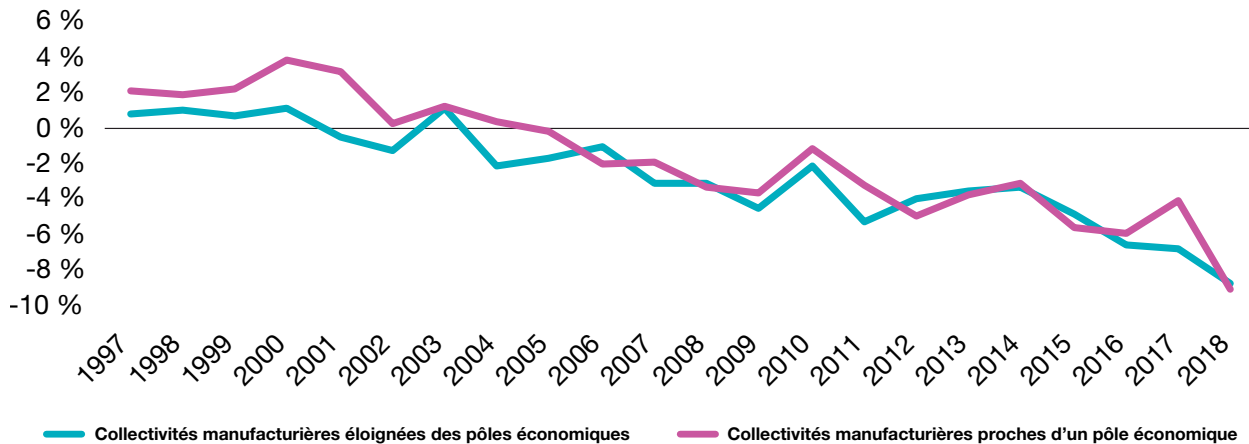
Évolution du taux d'emploi de la main d'œuvre féminine âgée de 25 à 54 ans ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires, par catégorie de RMR/AR, 1997-2018



Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

FIGURE 4.7

Évolution de l'écart du taux d'emploi entre les collectivités manufacturières et les autres RMR/AR, de la main d'œuvre féminine âgée de 25 à 54 ans ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires, 1997-2018



Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

Impact du déplacement de l'emploi manufacturier sur les collectivités canadiennes

Il reste à faire la lumière sur la croissance du salaire nominal hebdomadaire. Au cours des années 1997-2018, la tranche des 25-54 ans a vu sa rémunération hebdomadaire (avant impôts) augmenter pour s'établir à 48 p. 100 au-dessus du taux total de l'inflation pendant la période, à l'exception d'une catégorie démographique : les hommes ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires qui résident dans des territoires manufacturiers éloignés des pôles économiques (voir cellule en surbrillance en violet foncé dans le tableau 4.24).

Au vu du recul de l'emploi des personnes ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires, que l'on a observé dans les deux catégories de territoires manufacturiers, on peut s'étonner que le salaire nominal hebdomadaire des femmes ait à ce point progressé. Ces gains pourraient être attribuables à un effet de composition : lorsque les travailleuses se trouvant au bas de l'échelle des salaires quittent la population active, la rémunération moyenne globale du groupe augmente.

Pour mieux comprendre l'évolution des salaires, on peut analyser la courbe des salaires au cours de quatre périodes différentes. Pendant la période qui a précédé le déclin de l'emploi manufacturier, l'évolution des salaires a très peu varié d'une collectivité à l'autre. L'écart salarial entre genres s'est légèrement résorbé, car la rémunération des femmes a progressé plus rapidement que celle des hommes, comme le montre le tableau 4.25.

Pour la période 2003-2009, exception faite des femmes possédant un diplôme d'études postsecondaires, la croissance des salaires hebdomadaires des personnes travaillant dans les territoires manufacturiers éloignés des pôles économiques avoisinait le taux d'inflation, tandis qu'elle y était à peine supérieure dans les territoires manufacturiers proches d'un pôle économique. Dans d'autres RMR/AR, les salaires ont nettement augmenté pendant cette période (voir le tableau 4.26).

TABLEAU 4.24

Augmentation du salaire nominal hebdomadaire des travailleurs âgés de 25 à 54 ans, 1997-2018

	Main d'œuvre masculine ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires	Main d'œuvre masculine possédant un diplôme d'études postsecondaires	Main d'œuvre féminine ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires	Main d'œuvre féminine possédant un diplôme d'études postsecondaires
Collectivités manufacturières éloignées des pôles économiques	41 %	51 %	75 %	74 %
Collectivités manufacturières proches d'un pôle économique	50 %	52 %	63 %	63 %
Autres RMR/AR	63 %	63 %	70 %	80 %

Remarque : Au cours de cette période, le taux d'inflation cumulé s'est élevé à 48 p. 100.

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

TABLEAU 4.25

Augmentation du salaire nominal hebdomadaire des travailleurs âgés de 25 à 54 ans, 1997-2003

	Main d'œuvre masculine ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires	Main d'œuvre masculine possédant un diplôme d'études postsecondaires	Main d'œuvre féminine ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires	Main d'œuvre féminine possédant un diplôme d'études postsecondaires
Collectivités manufacturières éloignées des pôles économiques	14 %	16 %	18 %	20 %
Collectivités manufacturières proches d'un pôle économique	15 %	13 %	17 %	14 %
Autres RMR/AR	13 %	15 %	14 %	21 %

Remarque : Au cours de cette période, le taux d'inflation cumulé s'est élevé à 14 p. 100.

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

TABLEAU 4.26

Augmentation du salaire nominal hebdomadaire des travailleurs âgés de 25 à 54 ans, 2003-2009

	Main d'œuvre masculine ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires	Main d'œuvre masculine possédant un diplôme d'études postsecondaires	Main d'œuvre féminine ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires	Main d'œuvre féminine possédant un diplôme d'études postsecondaires
Collectivités manufacturières éloignées des pôles économiques	11 %	13 %	13 %	22 %
Collectivités manufacturières proches d'un pôle économique	16 %	14 %	17 %	22 %
Autres RMR/AR	23 %	21 %	27 %	24 %

Remarque : Au cours de cette période, le taux d'inflation cumulé s'est élevé à 11 p. 100.

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

TABLEAU 4.27

Augmentation du salaire nominal hebdomadaire des travailleurs âgés de 25 à 54 ans, 2009-2018

	Main d'œuvre masculine ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires	Main d'œuvre masculine possédant un diplôme d'études postsecondaires	Main d'œuvre féminine ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires	Main d'œuvre féminine possédant un diplôme d'études postsecondaires
Collectivités manufacturières éloignées des pôles économiques	12 %	15 %	32 %	19 %
Collectivités manufacturières proches d'un pôle économique	13 %	18 %	19 %	17 %
Autres RMR/AR	18 %	17 %	18 %	20 %

Remarque : Au cours de cette période, le taux d'inflation cumulé s'est élevé à 17 p. 100.

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

Entre 2009 et 2018, la croissance des salaires a très légèrement dépassé le taux d'inflation, et y est demeurée nettement inférieure dans le cas des hommes ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires, quel que soit leur territoire manufacturier de résidence (voir le tableau 4.27). Dans le cas des femmes n'ayant pas suivi d'études postsecondaires et résidant dans un territoire manufacturier éloigné de pôles économiques, la croissance des salaires présente un profil atypique qui tiendrait soit d'un problème d'échantillonnage, soit des effets de composition causés par les femmes dont le revenu est faible et qui se retirent de la population active. En résumé, dans les collectivités manufacturières, le déclin manufacturier de 2003-2009 a entraîné des répercussions à long terme sur les hommes ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires.



Synthèse : réponses aux questions

Au début de la présente partie, nous avons posé six questions, auxquelles nous avons tenté de répondre. Voici un résumé de nos conclusions.

Quelles sont les RMR/AR qui ont enregistré une baisse notable de l'emploi manufacturier (que ce soit du point de vue de l'industrie ou de la profession) entre 2003 et 2009?

En utilisant comme indicateur l'évolution nette de l'emploi dans l'industrie manufacturière exprimée en pourcentage de l'emploi dans toutes les industries de 2003 à 2009, nous avons établi que 25 RMR sur 65 avaient enregistré un recul net supérieur à la moyenne canadienne. Parmi ces 25 RMR, 16 se situent en Ontario, deux au Québec, cinq dans le Canada atlantique et deux dans l'Ouest canadien. Cette sélection correspond donc aux RMR/AR ayant connu un déclin de l'emploi manufacturier.

Dans les RMR/AR ayant connu une baisse substantielle de l'emploi manufacturier, y a-t-il eu une hausse de l'emploi dans d'autres industries ou professions au cours de la période de 2003-2009 qui a compensé ce recul?

Par rapport à d'autres territoires, les RMR/AR ancrées dans un bassin manufacturier ont connu un déclin notable de l'emploi entre 2003 et 2009. Ce déclin dénote un virage durable de l'emploi, notamment dans les territoires manufacturiers éloignés des pôles économiques, qui ne s'en sont pas pleinement redressés.

Au cours de la période de 2003-2008, la croissance de l'emploi a été plus lente dans les territoires manufacturiers que dans les territoires non manufacturiers, et ce, dans la quasi-totalité des industries. Cela signifierait que les personnes qui auraient été employées dans le secteur manufacturier n'ont pas effectué de transition vers d'autres industries installées au sein de la même collectivité. En outre, le déclin de l'emploi manufacturier peut avoir eu un effet négatif sur l'emploi dans d'autres secteurs présents dans ces collectivités.

Pendant la période précédente de 2003-2008, on note une croissance de l'emploi de seulement 2,9 p. 100 dans les territoires manufacturiers éloignés des pôles économiques, de 7,8 p. 100 dans les territoires manufacturiers proches d'un pôle économique, et de 11,1 p. 100 dans toutes les autres RMR/AR. Si nous laissons de côté l'emploi manufacturier, le taux de croissance de l'emploi était de 6,4 p. 100, 10,4 p. 100 et 11,9 p. 100 respectivement.

Pendant la Grande Récession de 2008-2009, l'emploi s'est dégradé dans les trois catégories de collectivités, mais les collectivités manufacturières éloignées des pôles économiques ont été très durement touchées, avec une érosion de l'emploi de 5,1 p. 100. L'emploi a reculé de 1,7 p. 100 dans les collectivités manufacturières proches d'un pôle économique et de 1,1 p. 100 dans toutes les autres RMR/AR. Si nous laissons de côté l'emploi manufacturier, l'emploi a reculé de 3,6 p. 100, 0,8 p. 100 et 0,8 p. 100 respectivement.

L'analyse de la situation professionnelle des hommes ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires brosse un tableau similaire. Au cours de la période pré-récession de 2003-2008, l'emploi de ce groupe démographique s'est creusé de 9,4 p. 100 dans les collectivités manufacturières éloignées des pôles économiques et de 2,4 p. 100 dans les collectivités manufacturières proches d'un pôle économique. Dans toutes les autres RMR/AR, l'emploi de ce groupe a augmenté de 7,4 p. 100. Si nous laissons de côté l'emploi manufacturier, nous constatons que les taux de croissance s'élevaient à 1,1 p. 100, 5 p. 100 et 9,7 p. 100 respectivement. Dans les collectivités manufacturières éloignées des pôles économiques, le nombre d'emplois manufacturiers perdus dans ce groupe démographique représentait plus de 10 p. 100 de l'emploi total.

Pendant la Grande Récession, l'emploi des hommes ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires a chuté dans les trois catégories de collectivités; une fois encore, les collectivités manufacturières éloignées des pôles économiques ont été particulièrement touchées, avec une perte d'emploi de l'ordre de 7,8 p. 100 pour ce groupe démographique. L'emploi a chuté de 6,5 p. 100 dans les collectivités manufacturières proches d'un pôle économique et de 4,4 p. 100 dans toutes les autres RMR/AR. Si nous laissons de côté l'emploi manufacturier, le taux de perte d'emploi était de 3,4 p. 100, 4 p. 100 et 3,5 p. 100 respectivement.

Y a-t-il eu des disparités lors de la reprise post-récession entre les RMR/AR ayant connu un déclin notable de l'emploi manufacturier et celles n'ayant enregistré aucun déclin?

La croissance de l'emploi a été plus vigoureuse dans les territoires manufacturiers proches d'un pôle économique que dans les RMR/AR non manufacturières. Si l'on considère l'ensemble des travailleurs, l'emploi a progressé de 18 p. 100 dans les RMR/AR manufacturières proches d'un pôle économique, et de 14,8 p. 100 dans les RMR/AR non manufacturières. Dans le cas des hommes ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires, l'emploi a augmenté de 3,2 p. 100 dans les collectivités manufacturières proches d'un pôle économique, et de seulement 0,5 p. 100 dans les RMR/AR non manufacturières. Si cette différence est frappante, elle n'a toutefois rien de surprenant. En Amérique du Nord et en Europe, sous l'effet de la concentration géographique (agglomération), les grandes villes (et les villes situées à proximité) connaissent une croissance bien plus rapide que les petites collectivités et les villes de taille intermédiaire éloignées des pôles économiques.

Si l'on considère l'ensemble des travailleurs et les deux catégories de collectivités, entre 2009 et 2018, les plus grandes disparités en matière de croissance de l'emploi par industrie ont été enregistrées dans la finance, l'assurance et l'immobilier (comme l'intermédiation financière par le biais de dépôts, les autres activités d'investissement financier, les bureaux d'agents et de courtiers immobiliers, les agences et courtiers d'assurance et autres activités liées à l'assurance) et la conception de systèmes informatiques.

En ce qui concerne les hommes ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires, si l'on examine les deux catégories de collectivités, les plus grandes disparités en matière de croissance de l'emploi par industrie entre 2009 et 2018 ont été relevées dans le camionnage, les services du bâtiment et la construction résidentielle.

On pourrait donc en déduire que ces secteurs ont été en mesure d'absorber certaines catégories de travailleurs qui auraient autrement travaillé dans les industries manufacturières.

Les collectivités manufacturières proches d'un pôle économique (c'est-à-dire les collectivités situées à proximité d'une grande RMR ou qui sont elles-mêmes une grande RMR) et qui ont enregistré un déclin de l'emploi manufacturier ont-elles bénéficié d'une reprise plus vigoureuse que les collectivités manufacturières éloignées des pôles économiques?

L'emploi dans les RMR manufacturières éloignées des pôles économiques a globalement stagné depuis la Grande Récession et, dans le cas des hommes ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires, a connu une baisse en valeur absolue. L'emploi a en outre progressé nettement plus lentement dans les industries non manufacturières implantées dans les collectivités éloignées des pôles économiques. Les niveaux de croissance de l'emploi manufacturier ont été légèrement plus élevés dans les collectivités manufacturières éloignées des pôles économiques que dans celles proches d'un pôle économique.

Quelle a été l'évolution des taux d'emploi dans les collectivités ayant connu un déclin notable de l'emploi manufacturier?

Entre 2001 et 2008, le taux d'emploi des travailleurs d'âge moyen (c'est-à-dire les personnes âgées de 25 à 54 ans) s'est stabilisé dans les collectivités manufacturières, et a augmenté d'environ quatre points (passant de 80 p. 100 à près de 84 p. 100) dans les RMR/AR non manufacturières. Toutes les collectivités ont vu leur taux d'emploi diminuer pendant la Grande Récession, les collectivités manufacturières ayant été les plus durement touchées. Depuis la Grande Récession, le taux d'emploi s'est redressé pleinement dans les collectivités non manufacturières et presque

totalemment dans les collectivités manufacturières, les collectivités manufacturières proches d'un pôle économique s'en sortant relativement mieux.

Entre 1997 et 2008, l'écart entre le taux d'emploi dans les collectivités non manufacturières et celui dans les collectivités manufacturières s'est élevé à 4,5 points. En 1997, le taux d'emploi dans les territoires manufacturiers proches d'un pôle économique devançait de deux points celui dans les RMR/AR non manufacturières. Les territoires manufacturiers éloignés des pôles économiques et les territoires non manufacturiers affichaient, quant à eux, des taux d'emploi identiques. En 2018, le taux d'emploi dans les territoires non manufacturiers était supérieur de 2,5 points au taux d'emploi dans les territoires manufacturiers proches d'un pôle économique, et supérieur de 4,5 points à celui dans les territoires manufacturiers éloignés des pôles économiques.

L'évolution a été beaucoup plus brutale pour les hommes âgés de 25 à 54 ans ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires. Dans les RMR/AR manufacturières éloignées des pôles économiques, le taux de l'emploi manufacturier a subi une chute de 10 points entre 2001 et 2018, passant de 82 p. 100 à 72 p. 100. Les collectivités manufacturières proches d'un pôle économique ont également enregistré une baisse importante (de 86 p. 100 à 78 p. 100). Dans toutes les autres collectivités, le taux d'emploi a augmenté entre 2001 et 2008, chuté pendant la Grande Récession, avant de se redresser considérablement (mais pas totalement) depuis. L'écart net est très faible entre le taux d'emploi de 2001 et celui de 2018 (taux équivalent à environ 80 p. 100 les deux années).

Enfin, dans les collectivités manufacturières, le taux d'emploi des femmes ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires a fortement diminué, une baisse qui ne semble pas être entièrement attribuable à la baisse de l'emploi dans le secteur manufacturier.

De quelle manière a évolué la rémunération de la main-d'œuvre dans les collectivités ayant connu un déclin marqué de l'emploi manufacturier?

Entre 1997 et 2018, la rémunération des hommes — tous niveaux de scolarité confondus — a progressé plus lentement dans les deux catégories de territoires manufacturiers que dans les territoires non manufacturiers. Dans le cas des hommes ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires, le taux de croissance de la rémunération est demeuré inférieur au taux d'inflation. Au cours de la période de déclin de l'emploi manufacturier de 2003-2009, les salaires hebdomadaires ont suivi une progression nettement plus lente dans les territoires manufacturiers que dans les territoires non manufacturiers, et ce, pour tous les groupes à l'exception des femmes diplômées du postsecondaire.

De manière générale, on peut déduire des données se rapportant aux RMR/AR que les territoires manufacturiers n'ont pas été en mesure de remplacer la totalité des emplois manufacturiers par d'autres types d'emplois, notamment pour ce qui est des hommes âgés de 25 à 54 ans n'ayant pas suivi d'études postsecondaires. Ces circonstances ont restreint les perspectives d'emploi de ce groupe d'individus et engendré une pression à la baisse sur leurs salaires.

PARTIE 5 :

Croissance de l'emploi, transitions entre emplois, compétences et reprise

Introduction

La reprise de l'emploi post-récession s'est amorcée de manière contrastée à travers le pays : dans la RMR de Barrie, en Ontario, le nombre de personnes en emploi a augmenté de 26,9 p. 100, tandis qu'il a chuté de 5,1 p. 100 à Saint John, dans le Nouveau-Brunswick. Après avoir décomposé la croissance de l'emploi total en deux composantes, la croissance démographique et la croissance du taux d'emploi, nous avons relevé que la croissance démographique constituait le principal facteur déterminant de la croissance de l'emploi dans les RMR/AR du Canada. Les RMR/AR qui connaissent la croissance la plus rapide du point de vue de la population sont les grandes villes, qui attirent un grand nombre d'immigrants, ainsi que les RMR/AR proches des grandes villes, qui connaissent un afflux de résidents provenant d'autres régions du pays. Dans ces RMR/AR en forte progression, les catégories de travailleurs qui étaient habituellement employés dans le secteur manufacturier ont trouvé un emploi dans la construction, l'entreposage et le camionnage, des industries en plein essor. En outre, si le nombre d'emplois manufacturiers au Canada a peu évolué depuis 2009, on observe tout de même une spécialisation accrue des professions de ce secteur. La formation professionnelle est donc essentielle pour offrir aux travailleurs les compétences dont ils auront besoin pour accéder aux métiers de la construction et de la fabrication. Enfin, dans la mesure où la proximité géographique constitue un facteur décisif de la croissance de l'emploi, les décideurs politiques pourraient investir dans les infrastructures afin de réduire le temps de navettage et d'accroître l'interconnexion entre les grandes villes et les villes de taille moyenne.

Analyse

Dans la présente partie, nous nous attacherons à répondre à quatre questions qui nous permettront de comprendre pourquoi, après la Grande Récession de 2008-2009, la croissance de l'emploi a été plus forte dans certaines RMR. Nous tâcherons également de déterminer de quelle manière ces éléments d'information peuvent étayer les politiques publiques. Voici les quatre questions auxquelles nous nous attacherons à répondre :

1. Quelles sont les RMR dans lesquelles l'emploi total a progressé plus rapidement que dans d'autres entre 2009 et 2018, et quelle proportion de cet écart est attribuable aux différences en matière d'accroissement démographique?
2. Dans quelles RMR le taux d'emploi a-t-il augmenté entre 2009 et 2018, et quel pourrait être le facteur à l'origine de cette augmentation?
3. Quelles sont les RMR dans lesquelles l'accroissement démographique a été plus élevé que dans d'autres entre 2009 et 2018, et quel serait le facteur à l'origine de ces disparités?
4. Comment les réponses aux trois premières questions et les conclusions sur la réallocation des emplois manufacturiers vers d'autres types d'emplois évoqués dans la partie 4 peuvent-elles éclairer l'élaboration des politiques publiques visant à stimuler la création d'emplois et à apporter la prospérité dans tout le pays?

Reprise de l'emploi après la récession : conclusions à retenir de la partie 4

Avant de répondre aux questions ci-dessus, il convient de reprendre quelques points mis en évidence dans la partie 4 :

- > Entre 2009 et 2018, dans les territoires manufacturiers, le nombre d'emplois occupés par des hommes ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires a considérablement augmenté dans le camionnage, les services du bâtiment et la construction résidentielle. Cette progression a été nettement plus importante dans les grandes RMR et les AR proches de la RMR de Toronto. On pourrait en déduire que ces secteurs ont été en mesure d'absorber certaines catégories de travailleurs qui auraient autrement travaillé dans les industries manufacturières.
- > On note que la croissance globale de l'emploi a plafonné dans les RMR/AR manufacturières éloignées des pôles économiques depuis la Grande Récession et a chuté, en valeur absolue, dans le cas des hommes ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires. En outre, l'emploi a progressé nettement plus lentement dans les industries non manufacturières au sein des collectivités éloignées des pôles économiques.
- > Depuis la Grande Récession, le taux d'emploi s'est redressé pleinement dans les collectivités non manufacturières et presque totalement dans les collectivités manufacturières, les collectivités manufacturières proches d'un pôle économique s'en sortant relativement mieux.

Comprendre les limites de l'Enquête sur la population active

Avant de poursuivre l'analyse, il est important de comprendre ce qu'il est possible de déterminer ou non à partir des données de l'Enquête sur la population active. L'Enquête sur la population active est une enquête-échantillon menée auprès des ménages individuels et se déroule sur une

période de six mois. Les données de l'enquête ne permettent donc guère de répondre directement aux questions du type : « Parmi les personnes employées dans le secteur manufacturier dans la RMR d'Oshawa il y a 10 ans, combien travaillent aujourd'hui dans la construction? » S'il est possible d'examiner les changements en matière d'emploi pour chaque profession au cours des 10 dernières années, on ne peut évaluer la transition de manière directe à l'échelle de chaque individu, et ce, pour les raisons suivantes :

- > Absence de suivi à l'échelle individuelle : l'EPA est une enquête-échantillon et ne vise pas à suivre l'évolution de chaque personne au fil des années.
- > Groupe démographique : chaque année, tandis qu'une partie de la population active prend sa retraite ou décède, une cohorte d'individus accèdent à leur premier emploi; l'ensemble des personnes qui occupent aujourd'hui un emploi n'est par conséquent pas le même qu'il y a 10 ans.
- > Immigration et migration infranationale : les RMR connaissent des flux de population entrants et sortants, et plus de 300 000 personnes immigrent chaque année au Canada. Il y a donc chaque année un renouvellement massif de la population des RMR. Les mouvements migratoires contribuent (du point de vue statistique) en grande partie à la croissance de l'emploi dans les RMR, bien que la relation causale ne soit pas flagrante : est-ce la disponibilité de l'emploi qui a attiré la population vers les RMR, ou est-ce l'accroissement démographique entraîné par les flux migratoires qui a créé des possibilités d'emploi en raison d'un besoin accru en matière de services?
- > Délimitation géographique : l'EPA étudie l'emploi à l'échelle des RMR selon le lieu où réside la personne interrogée, et non selon le lieu où elle travaille. Prenons l'exemple d'une personne ayant vécu à Oshawa au cours des 20 dernières années. Il y a 10 ans, cette personne travaillait dans une usine automobile d'Oshawa. Aujourd'hui, elle

réside toujours à Oshawa, mais travaille pour une entreprise d'entreposage dans la RMR de Toronto. Cette personne aurait également été comptabilisée dans les statistiques d'emploi d'Oshawa dans le second cas, alors qu'elle avait cessé de travailler dans la RMR d'Oshawa.

Il convient de garder ces limites à l'esprit, au moment d'effectuer une analyse, dans le temps, des données issues de l'Enquête sur la population active; l'examen minutieux de ces chiffres peut tout de même s'avérer très instructif.

Réponses aux quatre questions

Dans la présente partie, l'analyse portera exclusivement sur les régions métropolitaines de recensement (RMR). En effet, en raison de l'échantillonnage relativement restreint de l'Enquête sur la population active, les taux d'emploi relevés pour les agglomérations de recensement (AR) varient très fortement d'une année à l'autre. En 2018, les 32 RMR figurant dans l'échantillon concentraient 78 p. 100 des emplois du Canada. La croissance de l'emploi total pour la période allant de 2009 à 2018 (la période post-récession) est décomposée en éléments de la croissance de l'emploi, selon la formule suivante :

$$(1 + \text{croissance de l'emploi}) = (1 + \text{croissance démographique}) \times (1 + \text{croissance du taux d'emploi}).$$

La croissance du taux d'emploi est définie selon le ratio suivant :

$$\begin{aligned} \text{Croissance du taux d'emploi} = \\ (\text{taux d'emploi en 2018} - \text{taux d'emploi en 2009}) \\ \div (\text{taux d'emploi en 2009}). \end{aligned}$$

À l'échelle du Canada, le taux d'emploi a légèrement fléchi, passant de 62,7 p. 100 à 62,5 p. 100 entre 2009 et 2018, le vieillissement de la population ayant plus que neutralisé le redressement de l'économie. Durant cette même période, sous l'effet de l'expansion démographique, le nombre de personnes âgées de plus de 15 ans ayant un emploi a augmenté de près de deux millions. Si l'augmentation du nombre de personnes en emploi s'explique uniquement par l'accroissement de la population du Canada, on note toutefois qu'à l'échelle des RMR, le taux d'emploi a nettement augmenté dans un certain nombre de collectivités, comme Barrie, Oshawa et Vancouver.

TABLEAU 5.1**Évolution de l'emploi par RMR, travailleurs âgés de 15 ans et plus, 2009-2018**

RMR	Croissance de l'emploi	Croissance démographique	Évolution du taux d'emploi (en points de pourcentage)
Barrie, Ontario	26,9 %	16,4 %	9 points
Oshawa, Ontario	26 %	18 %	6,7 points
Edmonton, Alberta	21,7 %	23,2 %	-1,2 point
Regina, Saskatchewan	20,9 %	22,2 %	-1 point
Vancouver, Colombie-Britannique	20,2 %	16,2 %	3,4 points
Toronto, Ontario	19 %	18,8 %	0,2 point
Saskatoon, Saskatchewan	18,8 %	29,9 %	-8,5 points
Calgary, Alberta	18 %	25,7 %	-6,1 points
Kelowna, Colombie-Britannique	16,9 %	14,7 %	1,8 point
Kitchener-Cambridge-Waterloo, Ontario	16,6 %	12,6 %	3,5 points
Montréal, Québec	15,5 %	10,6 %	4,4 points
Québec, Québec	13,4 %	8,5 %	4,5 points
Abbotsford-Mission, Colombie-Britannique	12,9 %	13,5 %	-0,5 point
Windsor, Ontario	12,4 %	8,7 %	3,4 points
Guelph, Ontario	12,3 %	16,3 %	-3,5 points
Moyenne (non pondérée)	12,2 %	12,8 %	-0,5 point
Hamilton, Ontario	11,9 %	11,7 %	0,1 point
Sherbrooke, Québec	11,5 %	12 %	-0,5 point
Winnipeg, Manitoba	11,1 %	15,4 %	-3,7 points
Ottawa-Gatineau, Ontario/Québec	10,6 %	14,7 %	-3,6 points
Moncton, Nouveau-Brunswick	10,3 %	15,4 %	-4,4 points
St. John's, Terre-Neuve-et-Labrador	10 %	14,9 %	-4,3 points
Halifax, Nouvelle-Écosse	9,1 %	13,2 %	-3,6 points
Kingston, Ontario	9,1 %	10,8 %	-1,5 point
Trois-Rivières, Québec	8,6 %	5,6 %	2,9 points
St. Catharines-Niagara, Ontario	8,3 %	5,5 %	2,6 points
Victoria, Colombie-Britannique	8,2 %	9,3 %	-0,9 point
Thunder Bay, Ontario	6,2 %	0,9 %	5,3 points
London, Ontario	5,9 %	10,6 %	-4,2 points
Brantford, Ontario	2 %	9,3 %	-6,6 points
Grand Sudbury, Ontario	2 %	2,3 %	-0,3 point
Saguenay, Québec	-0,7 %	1,2 %	-1,9 point
Saint John, Nouveau-Brunswick	-5,1 %	1,2 %	-6,3 points

Remarque : L'évolution du taux d'emploi est ici exprimée par la variation en points de pourcentage du taux le plus courant. En d'autres termes, si le taux d'emploi passe de 61 p. 100 à 70 p. 100, l'augmentation est indiquée comme suit : 9 points (de pourcentage).

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

TABLEAU 5.2

Corrélation entre croissance de l'emploi, croissance démographique et évolution du taux d'emploi dans 32 RMR, 2009-2018

Paires de variables	Coefficient de corrélation
Croissance de l'emploi et croissance démographique	0,767
Croissance de l'emploi et évolution du taux d'emploi	0,431
Croissance démographique et évolution du taux d'emploi	-0,246

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

Afin de comprendre pourquoi la croissance de l'emploi a été plus rapide dans certaines RMR, il convient de déterminer au préalable pourquoi les taux d'emploi ont augmenté dans certaines et pas dans d'autres. Il faut également évaluer pourquoi la croissance des populations en âge de travailler varie d'une RMR à une autre. Il existe, comme on pouvait s'y attendre, une très forte corrélation entre la croissance démographique et la croissance de l'emploi. En revanche, il est étonnant de relever que la corrélation entre la croissance démographique et l'évolution du taux d'emploi est négative (quoique faiblement), comme le montre le tableau 5.2.

Dans la partie 4, les RMR/AR manufacturières ont été classées en deux catégories : les RMR/AR proches d'une grande ville RMR et celles qui en sont éloignées. En effet, selon des études menées dans d'autres pays, les collectivités de taille intermédiaire (et les petites collectivités) qui sont intégrées à une région économique élargie sont mieux armées pour faire face aux mouvements sectoriels que les collectivités plus éloignées des pôles économiques. Si cela s'avérait exact, cette proximité géographique pourrait expliquer les différences de taux de croissance de l'emploi observées après la période de déplacement de l'emploi manufacturier (2003-2009). Dans la partie 4, le concept de proximité a été défini sur la base d'une limite relativement arbitraire de 120 kilomètres. Afin de vérifier s'il existe un lien entre la croissance de l'emploi et la proximité, il est nécessaire de disposer d'un indicateur permettant de mesurer le degré de proximité. L'analyse documentaire n'ayant pas permis de mettre au jour une mesure de la proximité à l'échelle des RMR, nous avons mis au point un indicateur appelé « score de proximité ».

Calcul du score de proximité

Le score de proximité mesure de manière approximative le niveau d'interconnexion entre la population active d'une localité et les collectivités environnantes. Nous partons du principe que la valeur correspondant au niveau d'interconnexion à une autre collectivité sera proportionnelle à la taille de cette collectivité. Ainsi, une étroite intégration à Toronto sera considérée comme particulièrement avantageuse, tandis qu'un lien avec Leamington le serait moins. À partir des données sur le navettage issues du Recensement de 2016, il est possible d'isoler les deux composantes du score de proximité :

> **Niveau d'intégration** : pourcentage de la population active d'une RMR qui travaille dans une RMR voisine. Par exemple, selon les données du Recensement de 2016, 43,15 p. 100 des travailleurs qui résident à Oshawa se rendent quotidiennement dans la RMR de Toronto pour travailler. Les travailleurs de la RMR de Toronto qui effectuent chaque jour la navette vers Oshawa (0,5 p. 100) seraient donc comptabilisés dans le score de proximité de Toronto.

TABLEAU 5.3

Exemple de calcul du score de proximité : Oshawa

Lieu de travail	Lieu de travail — part de l'ensemble de la main-d'œuvre locale (en %)	Main-d'œuvre locale	Score de proximité
Oshawa	54,44 %	S. O.	0
Toronto	43,15 %	2 393 135	1 032 632
Peterborough	0,65 %	43 215	281
Tous les autres lieux	1,76 %		2 819
Total	100 %		1 035 732

Source : calculs de l'auteur d'après les données du Recensement de 2016 (Statistique Canada, 2018a) et de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

> **Valeur d'intégration** : la proximité avec une grande RMR est plus avantageuse que la proximité avec une RMR de plus petite taille. L'effectif de la main-d'œuvre locale de la RMR voisine est employé comme indicateur indirect (il est obtenu à partir des données sur le navettage issues du Recensement de 2016). Toronto comptait 2 393 135 actifs locaux en 2016, c'est cette donc cette valeur qui est utilisée (Statistique Canada, 2018a).

Le score de proximité de chaque RMR est calculé en multipliant le niveau d'intégration par la valeur d'intégration de chaque territoire vers lequel ces travailleurs se rendent quotidiennement, puis en additionnant ces valeurs. Les travailleurs qui vivent et travaillent dans la même RMR ne sont pas pris en compte pour le calcul, car pour établir ce score, nous sommes partis du principe qu'une RMR n'est pas proche d'elle-même. Le fait d'exclure ces travailleurs du calcul permet de différencier les RMR de grande taille des RMR situées à proximité des RMR de grande taille. Par exemple, le tableau 5.3 comprend le calcul du score de proximité pour la ville d'Oshawa.

Cinq collectivités présentent des scores de proximité supérieurs à 300 000, dont quatre sont géographiquement proches de Toronto, et une, Abbotsford-Mission, est située à proximité de Vancouver. Selon ce calcul, Winnipeg est la RMR la plus éloignée, avec un score de proximité de 2 398. Comme le montre le tableau 5.4, Toronto obtient un score de proximité qui la place non loin du milieu du peloton, puisqu'un certain nombre de ses migrants journaliers travaillent dans les RMR d'Oshawa, de Barrie, de Hamilton et de Kitchener-Cambridge-Waterloo.

Cette mesure fournit une indication sommaire de la proximité de la main-d'œuvre et, compte tenu des limites inhérentes aux données du recensement, ne tient pas compte des aller-retour à l'international (la valeur de la proximité géographique de Windsor par rapport à Detroit est donc nulle). Elle permet cependant de vérifier l'hypothèse selon laquelle la proximité peut avoir une incidence sur le taux de croissance de l'emploi, soit sous l'effet du taux d'emploi, soit sous celui de l'accroissement démographique.

TABLEAU 5.4
Score de proximité des RMR canadiennes

RMR	Score de proximité	Population en 2009
Oshawa, Ontario	1 035 732	357 274
Barrie, Ontario	731 584	189 558
Hamilton, Ontario	533 287	730 354
Guelph, Ontario	335 868	142 773
Abbotsford-Mission, Colombie-Britannique	318 910	170 762
Brantford, Ontario	166 831	137 724
Kitchener-Cambridge-Waterloo, Ontario	135 474	501 631
St. Catharines-Niagara, Ontario	114 333	401 517
Sherbrooke, Québec	36 965	198 786
Trois-Rivières, Québec	32 946	150 112
London, Ontario	29 795	483 908
Kingston, Ontario	25 416	161 564
Windsor, Ontario	14 830	329 634
Ottawa-Gatineau, Ontario/Québec	12 934	1 246 116
Québec, Québec	10 298	758 345
Victoria, Colombie-Britannique	10 266	348 064
Kelowna, Colombie-Britannique	10 240	178 330
Saguenay, Québec	9 637	158 938
Grand Sudbury, Ontario	7 397	168 148
Toronto, Ontario	6 509	5 588 312
Halifax, Nouvelle-Écosse	5 482	393 688
Calgary, Alberta	5 413	1 220 700
Moncton, Nouveau-Brunswick	4 682	136 211
Thunder Bay, Ontario	3 809	125 043
Vancouver, Colombie-Britannique	3 783	2 301 469
Edmonton, Alberta	3 745	1 163 333
Saint John, Nouveau-Brunswick	3 694	128 691
Montréal, Québec	3 614	3 907 597
Saskatoon, Saskatchewan	3 434	257 960
St. John's, Terre-Neuve-et-Labrador	2 752	193 867
Regina, Saskatchewan	2 412	210 464
Winnipeg, Manitoba	2 398	729 444

Source : calculs de l'auteur d'après les données du Recensement de 2016 (Statistique Canada, 2018a) et de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).



Facteurs associés à l'évolution du taux d'emploi à l'échelle des RMR, 2009-2018

Afin de déterminer pourquoi la progression de l'emploi a été plus rapide dans certaines RMR, il convient au préalable de se pencher sur l'évolution du taux d'emploi. De nombreux facteurs pourraient entrer en ligne de compte dans l'évolution du taux d'emploi dans les RMR, ce qui nous amène à poser les questions suivantes :

> **Dynamique** : Les RMR ayant enregistré une croissance de leurs taux d'emploi entre 2003 et 2009 ont-elles à nouveau connu une progression de ces taux entre 2009 et 2018?

> **Rebond de l'emploi manufacturier** : Les RMR ayant connu un net recul de l'emploi manufacturier ont-elles enregistré un rebond des taux d'emploi après la Grande Récession?

> **Effet de regroupement** : La progression des taux d'emploi a-t-elle été plus forte dans les grandes RMR que dans les petites RMR?

> **Proximité** : La progression des taux d'emploi a-t-elle été plus forte dans les RMR proches des grandes RMR que dans les RMR plus éloignées?

Nous avons calculé les corrélations entre l'évolution du taux d'emploi entre 2009 et 2018 et les variables suivantes :

- > Score de proximité
- > Évolution du taux d'emploi entre 2003 et 2009
- > Croissance démographique entre 2003 et 2009 et entre 2009 et 2018; la population se mesure au nombre de personnes en âge de travailler (c'est-à-dire le nombre de personnes âgées de 15 ans ou plus)
- > Taux d'emploi en 2003, 2009 et 2018
- > Population des RMR en 2003, 2009 et 2018
- > Taux de croissance du nombre d'emplois manufacturiers, par rapport à l'ensemble des emplois, 2003-2009 et 2009-2018
- > Taux de croissance du nombre d'emplois dans le secteur du pétrole et du gaz, par rapport à l'ensemble des emplois, 2003-2009 et 2009-2018
- > Taux de croissance du nombre d'emplois dans le secteur de la construction, par rapport à l'ensemble des emplois, 2003-2009 et 2009-2018
- > Taux de croissance de tous les autres emplois, par rapport à l'ensemble des emplois, 2003-2009 et 2009-2018
- > Croissance de l'emploi entre 2003 et 2009 et 2009 et 2018

Les coefficients de corrélation associés à ces variables sont présentés dans le tableau 5.5.

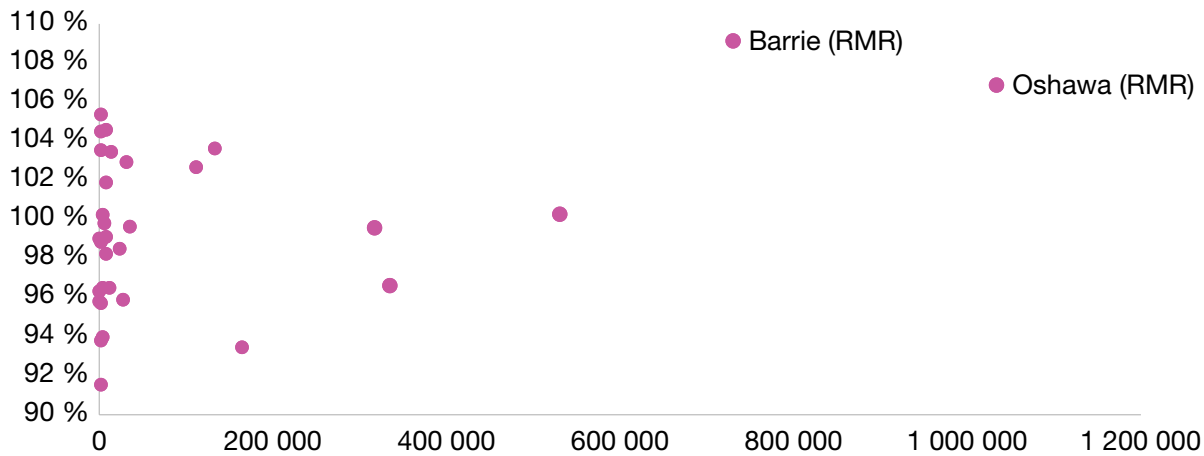
TABLEAU 5.5
Corrélation entre les variables et l'évolution du taux d'emploi, 2009-2018

	Corrélation entre la variable et la croissance du taux d'emploi entre 2009 et 2018
Score de proximité	0,434
Évolution de l'emploi entre 2009 et 2018	0,431
Taux de croissance des autres emplois entre 2009 et 2018	0,377
Taux de croissance de l'emploi dans le secteur manufacturier entre 2009 et 2018	0,223
Taux de croissance de l'emploi dans le secteur de la construction entre 2009 et 2018	0,207
Population en 2003	0,157
Population en 2009	0,151
Population en 2018	0,137
Taux d'emploi en 2018	0,034
Croissance démographique entre 2003 et 2009	0,019
Taux d'emploi en 2003	-0,077
Taux de croissance de l'emploi dans le secteur du pétrole et du gaz entre 2009 et 2018	-0,097
Taux de croissance de l'emploi dans le secteur de la construction entre 2003 et 2009	-0,173
Croissance démographique entre 2009 et 2018	-0,246
Taux de croissance des autres emplois entre 2003 et 2009	-0,327
Taux de croissance de l'emploi dans le secteur du pétrole et du gaz entre 2003 et 2009	-0,408
Taux de croissance de l'emploi dans le secteur manufacturier entre 2003 et 2009	-0,447
Croissance de l'emploi entre 2003 et 2009	-0,493
Taux d'emploi en 2009	-0,582
Évolution du taux d'emploi entre 2003 et 2009	-0,635

Source : calculs de l'auteur d'après les données du Recensement de 2016 (Statistique Canada, 2018a) et de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

FIGURE 5.1

Score de proximité (axe des abscisses) contre taux d'emploi en 2018 exprimé en pourcentage du taux d'emploi en 2009 (axe des ordonnées)



Source : calculs de l'auteur d'après les données du Recensement de 2016 (Statistique Canada, 2018a) et de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

Comme le montre la figure 5.1, deux valeurs aberrantes — correspondant à la RMR de Barrie et à celle d'Oshawa — auraient, dans une large mesure, créé une forte corrélation entre le score de proximité et l'évolution du taux d'emploi entre 2009 et 2018.

Un grand nombre de ces corrélations sont faibles en raison de la taille restreinte de l'échantillon étudié (32 RMR) et de l'échantillonnage assez limité de l'Enquête sur la population active. Si ces corrélations ne prouvent pas l'existence d'un lien de causalité, elles fournissent quelques éléments de réponse aux quatre questions suivantes :

DYNAMIQUE

Les RMR ayant enregistré une croissance de leurs taux d'emploi entre 2003 et 2009 ont-elles à nouveau connu une progression de ces taux entre 2009 et 2018?

Non, bien au contraire. On relève une forte corrélation négative entre l'évolution du taux d'emploi enregistrée entre 2003 et 2009 et celle entre 2009 et 2018, ce qui est révélateur d'un retour à la moyenne. De nombreuses raisons, examinées ci-après, peuvent expliquer ce phénomène, comme une erreur d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active ou la reprise de l'emploi dans les territoires manufacturiers après 2009.

TABLEAU 5.6

Évolution de l'emploi manufacturier entre 2003 et 2009 et taux d'emploi

RMR	Évolution de l'emploi dans le secteur manufacturier entre 2003 et 2009	Taux d'emploi en 2009	Taux d'emploi en 2018	Variation en points de pourcentage
Sherbrooke, Québec	-11,4 %	60 %	59,7 %	-0,3 point
Windsor, Ontario	-11,4 %	54,8 %	56,7 %	1,9 point
Oshawa, Ontario	-7,6 %	60,9 %	65,1 %	4,1 points
Hamilton, Ontario	-6,9 %	61,8 %	61,9 %	0,1 point
Guelph, Ontario	-5,9 %	67,8 %	65,4 %	-2,3 points
Thunder Bay, Ontario	-5,8 %	57,7 %	60,8 %	3 points
Kitchener-Cambridge-Waterloo, Ontario	-5,6 %	64,2 %	66,4 %	2,3 points
Toronto, Ontario	-5,2 %	61,7 %	61,8 %	0,1 point
St. Catharines-Niagara, Ontario	-5,2 %	55,8 %	57,2 %	1,4 point
London, Ontario	-5 %	60,1 %	57,6 %	-2,5 points
Barrie, Ontario	-5 %	59,6 %	65 %	5,4 points

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

REBOND DE L'EMPLOI MANUFACTURIER

Les RMR ayant connu un net recul de l'emploi manufacturier ont-elles enregistré un rebond des taux d'emploi après la Grande Récession?

Oui, dans une certaine mesure. Il existe une corrélation négative entre la progression de l'emploi manufacturier entre 2003 et 2009 et l'évolution du taux d'emploi entre 2009 et 2018, ce qui indique que les RMR ayant enregistré une forte chute de la croissance de l'emploi manufacturier (valeurs négatives) avant la Grande Récession, ont vu une augmentation des taux d'emploi après la Grande Récession.

Parmi les onze RMR dans lesquelles l'emploi manufacturier a reculé d'au moins 5 p. 100 entre 2003 et 2009 par rapport aux niveaux d'emploi de 2003, huit ont connu une augmentation des taux d'emploi entre 2009 et 2018, comme le montre le tableau 5.6.

Notons que les deux RMR de cette liste ayant enregistré la plus forte croissance de leurs taux d'emploi (en points de pourcentage) sont les deux RMR canadiennes qui ont obtenu les scores de proximité les plus élevés (Oshawa et Barrie). Ce résultat permet de croire, sans toutefois prouver de manière irréfutable, que la proximité contribue à la transformation économique d'un territoire manufacturier, hypothèse qui concorde avec les conclusions tirées dans les parties précédentes.

Comme on pouvait s'y attendre, si l'on considère l'ensemble des 32 RMR, la corrélation entre la croissance de l'emploi enregistrée entre 2003 et 2009 et la croissance de l'emploi manufacturier observée entre 2003 et 2009 est significative (0,726), car dans les territoires ayant connu une forte érosion de l'emploi manufacturier, ce recul n'a pas été contrebalancé par la croissance dans d'autres secteurs.

EFFET DE REGROUPEMENT

La progression des taux d'emploi a-t-elle été plus forte dans les RMR proches des grandes RMR que dans les RMR plus éloignées?

La corrélation entre l'évolution du taux d'emploi pendant la période de 2009-2018 et la population (en âge de travailler) en 2009 est extrêmement faible (0,151), et la corrélation entre l'évolution du taux d'emploi pendant la période de 2009-2018 et la croissance démographique en 2009-2018 est légèrement négative. Les taux d'emploi sont souvent plus élevés dans les grandes RMR, mais il ne semble guère y avoir de corrélation entre l'évolution du taux d'emploi et la population d'une RMR, ce qui donne à penser qu'il existe un rapport linéaire entre croissance démographique et croissance de l'emploi.

Les grandes RMR canadiennes se démarquent des plus petites RMR à bien des égards, notamment par leurs caractéristiques démographiques (dans les plus grands territoires, la population est souvent plus jeune et plus instruite). Au lieu d'étudier le lien entre évolution du taux d'emploi et taille de la population, il est possible d'examiner la relation entre l'évolution du taux d'emploi et les indicateurs se rapportant au niveau de scolarité et à la démographie. Cette relation est encore plus faible, notamment en raison de la chute du taux d'emploi à London, en Ontario, qui présente les niveaux de scolarité atteints parmi les plus élevés des RMR canadiennes.

TABLEAU 5.7

Corrélations entre les facteurs et l'évolution du taux d'emploi pendant la période de 2009-2018, selon que l'échantillon inclut ou non Barrie et Oshawa

Facteur	Toutes les RMR	Sans Barrie et Oshawa
Score de proximité	0,434	0,012
Évolution de l'emploi entre 2009 et 2018	0,431	0,224
Taux de croissance des autres emplois entre 2009 et 2018	0,377	0,164
Taux de croissance de l'emploi dans le secteur manufacturier entre 2009 et 2018	0,223	0,195
Taux de croissance de l'emploi dans le secteur de la construction entre 2009 et 2018	0,207	0,069
Population en 2003	0,157	0,251
Population en 2009	0,151	0,241
Population en 2018	0,137	0,224
Taux d'emploi en 2018	0,034	-0,093
Croissance démographique entre 2003 et 2009	0,019	-0,234
Taux d'emploi en 2003	-0,077	-0,298
Taux de croissance de l'emploi dans le secteur du pétrole et du gaz entre 2009 et 2018	-0,097	-0,061
Taux de croissance de l'emploi dans le secteur de la construction entre 2003 et 2009	-0,173	-0,209
Croissance démographique entre 2009 et 2018	-0,246	-0,395
Taux de croissance des autres emplois entre 2003 et 2009	-0,327	-0,296
Taux de croissance de l'emploi dans le secteur du pétrole et du gaz entre 2003 et 2009	-0,408	-0,417
Taux de croissance de l'emploi dans le secteur manufacturier entre 2003 et 2009	-0,447	-0,392
Croissance de l'emploi entre 2003 et 2009	-0,493	-0,465
Taux d'emploi en 2009	-0,582	-0,604
Évolution du taux d'emploi entre 2003 et 2009	-0,635	-0,497

Source : calculs de l'auteur d'après les données du Recensement de 2016 (Statistique Canada, 2018a) et de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

PROXIMITÉ

La progression des taux d'emploi a-t-elle été plus forte dans les RMR proches des grandes RMR que dans les RMR plus éloignées?

Oui. La corrélation positive la plus forte correspond à celle entre la proximité et l'évolution du taux d'emploi (0,434). Il semble que cette relation est fortement influencée par Oshawa et Barrie, qui ont enregistré les plus fortes hausses des taux d'emploi et présentent les scores de proximité les plus élevés. Si l'on exclut ces RMR de l'échantillon, le taux de corrélation chute à 0,012.

SYNTHÈSE

Certains éléments probants laissent entrevoir l'existence, au cours de la période de 2009-2018, d'une relation entre l'évolution du taux d'emploi et la proximité, et d'un redressement du taux d'emploi dans les territoires manufacturiers ayant enregistré un recul de l'emploi entre 2003 et 2009. Cette relation est toutefois influencée en grande partie par deux RMR : Barrie et Oshawa. Si l'on extrait ces RMR de l'échantillon, la corrélation chute, comme le montre le tableau 5.7.

Il est possible d'effectuer une analyse du même ordre pour la croissance démographique et de mettre ainsi en lumière les facteurs corrélés à l'augmentation de la population en âge de travailler.

Facteurs associés à la croissance démographique à l'échelle des RMR entre 2009 et 2018

Contrairement à ce qui a été le cas dans la partie précédente, la présente partie s'attache à répondre à une seule question : pourquoi la croissance de la population active a-t-elle été plus rapide dans certaines RMR? Il convient de reprendre au préalable le même jeu de corrélations employé dans la partie précédente. Nous avons calculé la corrélation entre la croissance de la population en âge de travailler pendant la période de 2009-2018 et les variables suivantes :

- > Score de proximité
- > Évolution du taux d'emploi entre 2003 et 2009
- > L'évolution de la croissance démographique de 2003 à 2009 puis de 2009 à 2018, où la population est mesurée selon le nombre de personnes en âge de travailler (les personnes âgées de 15 ans et plus).
- > Taux d'emploi en 2003, 2009 et 2018
- > Population des RMR en 2003, 2009 et 2018
- > Taux de croissance du nombre d'emplois manufacturiers, par rapport à l'ensemble des emplois, 2003-2009 et 2009-2018
- > Taux de croissance du nombre d'emplois dans le secteur du pétrole et du gaz, par rapport à l'ensemble des emplois, 2003-2009 et 2009-2018
- > Taux de croissance du nombre d'emplois dans le secteur de la construction, par rapport à l'ensemble des emplois, 2003-2009 et 2009-2018
- > Taux de croissance de tous les autres emplois, par rapport à l'ensemble des emplois, 2003-2009 et 2009-2018
- > Croissance de l'emploi entre 2003 et 2009 et 2009 et 2018

Les coefficients de corrélation associés à ces variables sont présentés dans le tableau 5.8.

Malheureusement, ces données ne permettent guère de comprendre pourquoi la croissance de la population en âge de travailler a été plus rapide dans certaines RMR. Si la croissance démographique est étroitement associée à la croissance des emplois dans la construction, la cause en est très probablement que les besoins en infrastructures et en logements sont plus élevés dans les villes en plein essor.

La taille des villes pourrait constituer un facteur contributif de la croissance démographique, car les grandes villes plus dynamiques attirent probablement un plus grand nombre de travailleurs. On note toutefois que la corrélation entre la croissance démographique en 2009-2018 et la population en 2009, ainsi que le score de proximité, est positive, mais plutôt faible (0,225 et 0,136 respectivement). La corrélation entre la croissance démographique et une mesure associant population et score de proximité est légèrement supérieure (0,261), mais de manière générale, la relation entre la vitesse de croissance de la population en âge de travailler et le nombre d'actifs existants demeure assez faible. Le diagramme de dispersion (voir la figure 5.2) montre que la faible corrélation est influencée en partie par des RMR en plein essor de l'Ouest canadien, qui ne figurent pas parmi les plus grandes RMR du pays ni ne se trouvent à proximité d'autres RMR.

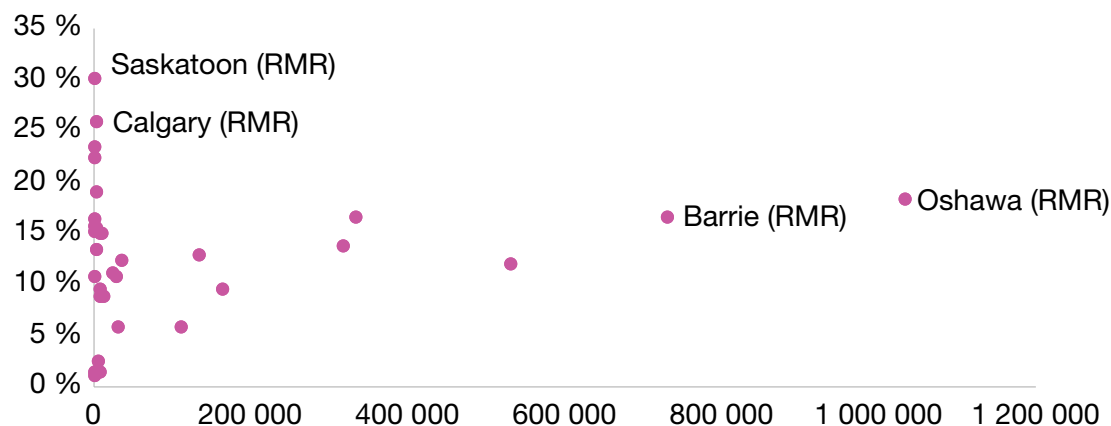
TABLEAU 5.8 – Corrélation entre les variables et la croissance démographique, 2009-2018

Facteur	Croissance démographique entre 2009 et 2018
Croissance démographique entre 2003 et 2009	0,784
Évolution de l'emploi entre 2009 et 2018	0,767
Taux d'emploi en 2009	0,751
Taux de croissance des autres emplois entre 2009 et 2018	0,748
Taux d'emploi en 2018	0,729
Taux d'emploi en 2003	0,720
Taux de croissance de l'emploi dans le secteur de la construction entre 2009 et 2018	0,588
Croissance de l'emploi entre 2003 et 2009	0,533
Taux de croissance des autres emplois entre 2003 et 2009	0,488
Taux de croissance de l'emploi dans le secteur de la construction entre 2003 et 2009	0,352
Taux de croissance de l'emploi dans le secteur du pétrole et du gaz entre 2003 et 2009	0,335
Population en 2018	0,246
Population en 2009	0,225
Population en 2003	0,211
Taux de croissance de l'emploi dans le secteur manufacturier entre 2003 et 2009	0,195
Score de proximité	0,136
Évolution du taux d'emploi entre 2003 et 2009	0,060
Taux de croissance de l'emploi dans le secteur manufacturier entre 2009 et 2018	0,025
Taux de croissance de l'emploi dans le secteur du pétrole et du gaz entre 2009 et 2018	-0,121
Évolution du taux d'emploi entre 2009 et 2018	-0,246

Source : calculs de l'auteur d'après les données du Recensement de 2016 (Statistique Canada, 2018a) et de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

FIGURE 5.2

Score de proximité (axe des abscisses) contre taux de croissance démographique en 2009-2018 (axe des ordonnées)



Source : calculs de l'auteur d'après les données du Recensement de 2016 (Statistique Canada, 2018a) et de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

Il est possible d'établir les liens éventuels entre croissance démographique et migration en déterminant quels facteurs contribuent à l'accroissement démographique. Statistique Canada étudie les composantes de l'accroissement démographique dans les RMR et les AR, qu'elle répartit en neuf catégories (Statistique Canada, 2021c).

- > Naissances
- > Décès
- > Immigrants
- > Émigrants
- > Émigrants de retour
- > Solde de l'émigration temporaire
- > Solde de la migration interprovinciale
- > Solde de la migration intraprovinciale
- > Solde des résidents non permanents

Ces données ont été recueillies pour la période de 2009-2018 et ont été comparées aux données sur la croissance de la population en âge de travailler pour la période de 2009-2018, issues de l'Enquête sur la population active. Si ces données proviennent de deux enquêtes différentes, qui s'appuient sur deux définitions distinctes de la population (population totale contre population en âge de travailler), la corrélation entre la somme des deux mesures est exceptionnellement élevée (0,926). Il existe donc de fortes raisons de croire qu'ensemble, les composantes de la croissance démographique influent sur la croissance de la population en âge de travailler.

À partir des composantes de la croissance démographique (les éléments entraînant une baisse de la croissance démographique, tels que les décès ou les immigrants, sont associés à une valeur négative) et du calcul de la corrélation entre ces éléments et la croissance de la population en âge de travailler, on obtient les données présentées dans le tableau 5.9.

TABLEAU 5.9

Composantes de la croissance démographique et de la croissance de la population en âge de travailler à l'échelle des RMR, 2009-2018

Facteur	Croissance démographique, données de l'EPA (2009-2018)
Croissance démographique de recensement à recensement	0,926
Naissances	0,822
Immigrants	0,717
Décès	0,701
Émigrants de retour	0,508
Solde de l'émigration temporaire	0,277
Solde de la migration intraprovinciale	0,223
Solde de la migration interprovinciale	0,154
Solde des résidents non permanents	-0,033
Émigrants	-0,339

Source : calculs de l'auteur d'après les données de Statistique Canada (2021c) et de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

Comme on pouvait s'y attendre, dans les RMR qui enregistrent un plus faible nombre de décès et un plus grand nombre de naissances, la population active augmente plus rapidement, à mesure que la population se rajeunit. L'immigration est également un facteur contributif, mais on ne peut établir de lien de causalité à partir d'une simple corrélation, car il est difficile d'établir si les RMR pourvoyeuses d'emplois attirent davantage d'immigrants ou si c'est l'afflux d'immigrants qui est à l'origine de la croissance de l'emploi.

De prime abord, on peut être surpris par la faible corrélation entre migrations intraprovinciales et interprovinciales et croissance de la population en âge de travailler. On s'attendrait à ce que les RMR en plein essor représentent un gisement d'emplois propice à attirer les Canadiennes et les Canadiens en âge de travailler. L'observation des RMR ayant enregistré la croissance la plus rapide (s'agissant de la population en âge de travailler) permet d'obtenir un tableau plus complet de la situation (voir le tableau 5.10).

TABLEAU 5.10

Composantes de l'accroissement de la population en âge de travailler dans les RMR les plus dynamiques du Canada

RMR	Croissance démographique, données issues de l'EPA	Naissances	Décès	Immigrants	Solde de la migration interprovinciale	Solde de la migration intraprovinciale
Saskatoon, Saskatchewan	29,9 %	15,2 %	-7,4 %	16,9 %	-1,9 %	6,5 %
Calgary, Alberta	25,7 %	14,4 %	-5,1 %	14,4 %	2,8 %	1,4 %
Edmonton, Alberta	23,2 %	14,3 %	-6,3 %	11,5 %	3,8 %	3,3 %
Regina, Saskatchewan	22,2 %	14,5 %	-8,1 %	17,4 %	-3,3 %	3 %
Toronto, Ontario	18,8 %	11,6 %	-5,6 %	15 %	0 %	-4,7 %
Oshawa, Ontario	18 %	11,3 %	-6,8 %	2,5 %	-1,5 %	11,6 %
Barrie, Ontario	16,4 %	10,7 %	-7,1 %	2,2 %	-1,8 %	9,2 %
Guelph, Ontario	16,3 %	11,5 %	-7 %	4,8 %	-0,6 %	6,4 %
Vancouver, Colombie-Britannique	16,2 %	10,4 %	-6,3 %	13,8 %	1,3 %	-2,6 %
Moyenne des RMR (non pondérée)	12,8 %	11 %	-7,9 %	6,5 %	-0,1 %	3,3 %

Source : calculs de l'auteur d'après les données de Statistique Canada (2021c) et de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

On peut répartir ces RMR en trois catégories :

RMR attirant un très grand nombre d'immigrants et de migrants infranationaux :
Saskatoon, Calgary et Edmonton

RMR attirant un très grand nombre d'immigrants, mais qui se départissent de résidents actuels :
Toronto et Vancouver

RMR attirant très peu d'immigrants et dont la population de migrants infranationaux s'accroît considérablement :
Oshawa, Barrie et Guelph.

Les causes qui sous-tendent ce phénomène sont assez simples : Toronto et Vancouver sont les villes canadiennes où les prix de l'immobilier résidentiel sont les plus élevés. Avec l'essor économique de Toronto, un grand nombre de familles ne peuvent plus se permettre d'habiter au cœur de la RMR et déménagent dans des RMR situées à proximité, selon leurs moyens. Les agents immobiliers ont baptisé ce phénomène « s'éloigner pour acheter » (c'est-à-dire s'éloigner suffisamment du centre-ville pour pouvoir trouver un bien dont le prix correspond à sa capacité d'emprunt). Ces mouvements contribuent à expliquer pourquoi la population en âge de travailler augmente dans les RMR et les AR proches de Toronto et de Vancouver. Parmi ces personnes, un grand nombre travaillent encore dans les RMR de Toronto et de Vancouver; rappelons que près de la moitié de la population active d'Oshawa se rend quotidiennement à Toronto pour travailler.

Avec l'essor économique de Toronto, un grand nombre de familles ne peuvent plus se permettre d'habiter au cœur de la RMR et déménagent dans des RMR situées à proximité, selon leurs moyens. Les agents immobiliers ont baptisé ce phénomène « s'éloigner pour acheter ».

Dans l'Enquête sur la population active, ces travailleurs sont comptabilisés dans les données de l'emploi d'Oshawa, car l'EPA mesure l'emploi selon le lieu de résidence du travailleur et non selon son lieu de travail. La proximité est donc un facteur important; ainsi, la croissance de l'emploi à Oshawa et à Barrie est en grande partie attribuable aux travailleurs qui font quotidiennement la navette vers Toronto. Par leurs déplacements, ces navetteurs stimulent la création d'emplois dans les collectivités locales; les familles scolarisent leurs enfants dans les établissements locaux, prennent leurs repas dans les restaurants locaux et achètent des produits dans les magasins locaux. Ces territoires, « villes-dortoirs » des grandes RMR, contribuent à la création d'emplois locaux.



Synthèse : réponses aux questions

Au début de la présente partie, nous avons posé cinq questions, auxquelles nous avons tenté de répondre. Voici un résumé de nos conclusions.

Que pouvons-nous conclure de la croissance de l'emploi enregistrée entre 2009 et 2018?

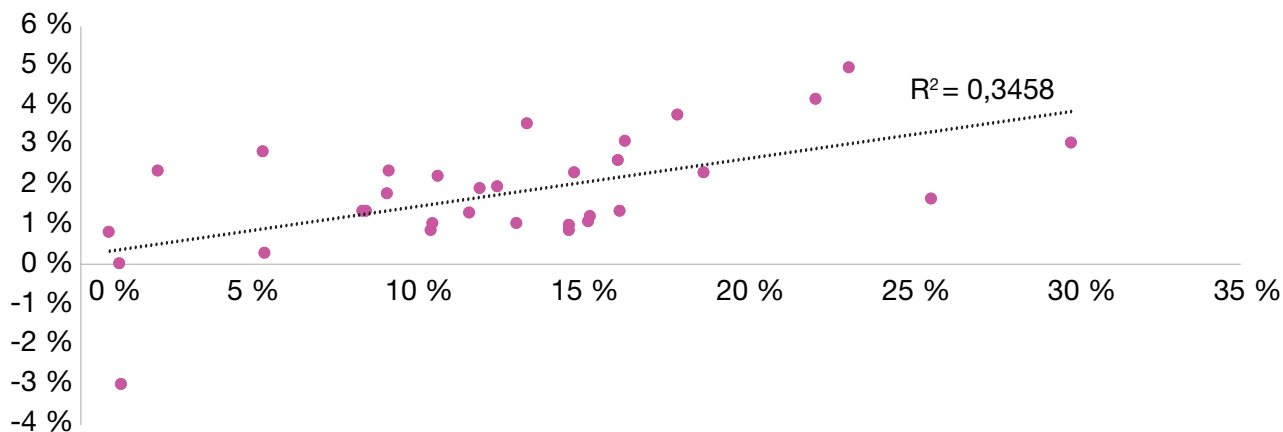
Voici un résumé de nos conclusions :

- > Certains territoires ayant perdu des emplois manufacturiers entre 2003 et 2009 ont enregistré un rebond du taux d'emploi, même si ce sont principalement les territoires manufacturiers proches (voire situés au cœur) de grandes RMR qui en ont bénéficié.
- > L'augmentation de l'emploi observée dans les RMR entre 2003 et 2009 est en grande partie attribuable à l'expansion de la population en âge de travailler dans ces RMR.
- > Dans les RMR, l'accroissement de la population en âge de travailler est souvent déterminé par des facteurs démographiques, mais elle résulte généralement de l'afflux de personnes en âge de travailler, qu'elles proviennent du Canada ou de l'étranger, attirées par les possibilités d'emploi.

- > Les territoires plus vastes attirent un plus grand nombre d'immigrants. Parmi les huit RMR qui ont drainé le plus grand nombre d'immigrants, six abritent une équipe de la Ligue nationale de hockey. Les deux autres sont les territoires de Regina et Saskatoon, dans lesquels l'exploitation des ressources naturelles connaît un essor spectaculaire.
- > Entre 2009 et 2018, malgré une économie locale vigoureuse, les RMR de Toronto et Vancouver ont subi une diminution nette de leur population au profit d'autres régions du pays. (Leur population globale a tout de même augmenté sous l'effet de l'immigration internationale.)
- > Les RMR de taille intermédiaire situées à proximité de grandes RMR ont connu une forte augmentation des migrations intraprovinciales. Dans les RMR de Barrie et d'Oshawa, la population s'est accrue de plus de 8 p. 100 pendant cette période, et ce, uniquement du fait des migrations intraprovinciales.

FIGURE 5.3

Croissance de la population en âge de travailler en 2009-2018 (axe des abscisses) contre croissance de l'emploi dans le secteur de la construction en 2009-2018 exprimée en pourcentage de l'emploi en 2009 (axe des ordonnées)



Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

> Ces deux dynamiques (l'exode de la population de Toronto vers le reste de la province et l'augmentation de la population à Barrie et à Oshawa) sont très probablement à mettre au compte des écarts de prix de l'immobilier et du phénomène dit « s'éloigner pour acheter ».

Quelles répercussions la transition entre emplois de 2009-2018 a-t-elle entraînées sur le critère des compétences?

Dans la partie 4, nous avons dressé la liste suivante, qui recense les professions ayant bénéficié d'une forte augmentation de l'emploi pour la catégorie des hommes n'ayant pas suivi d'études postsecondaires entre 2009 et 2018, dans trois catégories de RMR (voir le tableau 5.11 ci-après). Nous avons choisi de nous intéresser en premier lieu aux hommes ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires, car ce groupe est le principal concerné par le déplacement de l'emploi induit par le déclin du secteur manufacturier de 2003-2009, même si nous avons également abordé le cas des femmes ne possédant

pas de diplôme d'études postsecondaires, dans la mesure où celles-ci ont également été fortement touchées par ce déclin. En fait, pour les femmes ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires, pratiquement aucune industrie n'a connu de croissance de l'emploi à l'exception du secteur de l'accueil.

Les points clés à retenir de cette analyse sont en premier lieu que le taux de croissance de l'emploi est plus élevé dans les collectivités manufacturières proches d'un pôle économique que dans les collectivités éloignées des pôles économiques, et qu'en second lieu, cette liste concentre un grand nombre de professions relevant du secteur de la construction. Sans surprise, la croissance démographique dans les RMR entre 2009 et 2018 est étroitement associée à l'augmentation du nombre d'emplois dans la construction dans ces mêmes RMR (voir la figure 5.3).

TABLEAU 5.11

Croissance par industrie, main d'œuvre masculine ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires, 2009-2018

SCIAN	Industrie	Collectivités manufacturières éloignées des pôles économiques	Collectivités manufacturières proches d'un pôle économique	Autres RMR/AR	Écart entre les collectivités proches d'un pôle économique et les autres collectivités*
	Toutes les industries	-0,4 %	3,2 %	0,5 %	2,7 %
4841	Transport par camion de marchandises diverses	0,1 %	1,7 %	0 %	1,7 %
5617	Services relatifs aux bâtiments et aux logements	-0,1 %	1,5 %	-0,1 %	1,6 %
4451	Épicerie	1,4 %	0,6 %	-0,6 %	1,2 %
2361	Construction résidentielle	1,2 %	2 %	0,9 %	1,1 %
3399	Autres activités diverses de fabrication	0,6 %	0,9 %	0 %	0,9 %
4431	Magasins d'appareils électroniques et ménagers	-0,1 %	0,4 %	-0,3 %	0,7 %
4853	Services de taxi et de limousine	0 %	0,7 %	0 %	0,7 %
5415	Conception de systèmes informatiques et services connexes	0,1 %	0,8 %	0,1 %	0,6 %
3371	Fabrication de meubles de maison et d'établissement institutionnel et d'armoires de cuisine	0,5 %	0,7 %	0,2 %	0,6 %
4931	Entreposage	0,1 %	0,9 %	0,4 %	0,4 %
5418	Publicité, relations publiques et services connexes	0,1 %	0,4 %	0 %	0,4 %
2373	Construction de routes, de rues et de ponts	-0,1 %	0,3 %	-0,1 %	0,4 %
3327	Ateliers d'usinage, fabrication de produits tournés, de vis, d'écrous et de boulons	0,3 %	0,3 %	-0,1 %	0,4 %
3219	Fabrication d'autres produits en bois	-0,3 %	-0,1 %	-0,5 %	0,4 %
5413	Architecture, génie et services connexes	-0,1 %	0,2 %	-0,1 %	0,4 %

Remarque : Les chiffres calculés dans la dernière colonne peuvent différer légèrement en raison des arrondis.

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

Les professions relevant des secteurs de la construction, de l'entreposage et du camionnage concentrent des travailleurs dont le profil démographique est identique à celui des travailleurs du secteur manufacturier. Il importe donc de veiller à proposer des programmes de formation poussée afin que les personnes travaillant dans le secteur manufacturier (et dans d'autres secteurs) puissent acquérir les compétences requises pour accéder à ces professions. Ces formations doivent être ouvertes aux femmes (car elles ont également été fortement éprouvées par le déclin de l'emploi manufacturier) ainsi qu'aux nouveaux citoyens canadiens, une population qui se concentre surtout dans (ou à proximité) des RMR pourvoyeuses de nombreux emplois dans la construction. L'inclusion doit être le point de mire de ces initiatives, afin de garantir que les lieux de travail et les programmes de formation accueillent toutes les personnes vivant au Canada, quels que soient leur genre et leur origine.

Quelles sont les RMR dans lesquelles l'emploi total a progressé plus rapidement que dans d'autres entre 2009 et 2018, et quelle proportion de cet écart est attribuable aux différences en matière d'accroissement démographique?

Les six RMR dans lesquelles la croissance de l'emploi a été la plus rapide entre 2009 et 2018 étaient, dans l'ordre : deux RMR proches de la RMR de Toronto (Barrie et Oshawa), trois RMR dans l'Ouest canadien connaissant une croissance rapide (Edmonton, Regina et Vancouver) et, enfin, la RMR de Toronto. La corrélation entre la croissance de l'emploi et la croissance démographique est très élevée (0,767). À l'exception de Barrie et d'Oshawa, l'évolution du taux d'emploi dans les RMR pendant la période n'est pratiquement pas associée à la croissance de l'emploi.

Dans quelles RMR le taux d'emploi a-t-il augmenté entre 2009 et 2018, et quel pourrait être le facteur à l'origine de cette augmentation?

Dans les RMR de Barrie et d'Oshawa, les taux d'emploi ont très fortement progressé. Ces données permettent de croire, sans toutefois le prouver de manière irréfutable, que ces territoires ont été en mesure de se relever des pertes massives d'emplois dans le secteur manufacturier entre 2003 et 2009, grâce à leur proximité avec la RMR de Toronto. Ils ont ainsi été en mesure de créer des emplois et des conditions favorables à l'emploi dans d'autres secteurs (tels que la construction, le camionnage et l'entreposage) et de compenser les pertes d'emplois manufacturiers enregistrées avant et pendant la Grande Récession.

Quelles sont les RMR dans lesquelles l'accroissement démographique a été plus élevé que dans d'autres entre 2009 et 2018, et quel serait le facteur à l'origine de ces disparités?

Les écarts en matière de croissance de la population en âge de travailler sont essentiellement dus aux disparités dans la structure des mouvements migratoires. Les grandes villes accueillent l'essentiel de la population immigrée. Entre 2018 et 2019, ce sont près de 500 000 immigrants et nouveaux résidents non permanents qui se sont installés au Canada, dont 56 p. 100 dans les trois plus grandes RMR du pays : Toronto, Montréal et Vancouver. Dans les RMR de taille intermédiaire proches de ces grandes RMR, notamment Barrie et Oshawa, le fort accroissement démographique a été entraîné par les migrations, même si l'accroissement démographique lié à l'immigration demeure inférieur à la moyenne nationale. Cette croissance démographique liée aux migrations a été induite par l'afflux de familles souhaitant s'installer en périphérie des grandes villes afin de bénéficier des débouchés économiques qui y sont offerts et de trouver un logement à prix accessible, chose souvent impossible dans la RMR de Toronto.

Comment nos réponses aux trois premières questions et les conclusions sur la réallocation des emplois manufacturiers vers d'autres types d'emplois évoqués dans la partie 4 peuvent-elles éclairer l'élaboration des politiques publiques visant à stimuler la création d'emplois et à apporter la prospérité dans tout le pays?

Dans les villes de taille intermédiaire, la proximité est la clé. Plus une RMR est intégrée à une zone économique élargie, plus elle sera en mesure de réussir sa mutation en cas de choc économique. S'il est impossible de rapprocher géographiquement les RMR, on peut toutefois réduire les temps de navettage en ouvrant la voie aux projets conçus autour d'infrastructures innovantes, notamment aux options de transport interurbain.

Dans les RMR manufacturières, pour lesquelles il serait difficile d'accentuer la proximité (mesurée en temps de navettage et non en distance), les planificateurs du développement doivent faire un choix cornélien : faut-il se retrousser les manches et axer la stratégie sur le secteur manufacturier ou serait-il préférable de diversifier la composition sectorielle? Les deux options comportent des inconvénients majeurs : la croissance de l'emploi manufacturier a peu progressé ces dernières années, ce qui limite les possibilités de croissance future. Il est toutefois possible que ces villes puissent réaliser les économies d'échelle requises pour affronter la concurrence dans d'autres industries. La ville de Tillsonburg dispose-t-elle des ressources nécessaires pour s'imposer en pôle technologique?

Le télétravail pourrait créer une « proximité virtuelle », grâce à laquelle les Canadiennes et Canadiens pourraient accéder aux bassins d'emplois disponibles hors des grandes RMR. En effet, le passage massif au télétravail occasionné par la pandémie de COVID-19 a laissé de nombreuses personnes prédire que le télétravail, dont l'adoption était limitée au Canada avant la pandémie, sera doté d'une grande longévité.

Il est impossible de savoir dans quelle mesure le travail à distance omniprésent se poursuivra une fois que la menace d'infection aura disparu. Cependant, les gouvernements fédéral et provinciaux ont un rôle à jouer en veillant à ce que les petites collectivités disposent d'une connexion haut débit suffisante pour permettre à leurs résidents de travailler à domicile si cette option est disponible.

Ajoutons que les industries qui connaissent la plus forte croissance au XXI^e siècle sont le plus souvent concentrées dans les grandes villes. Les décideurs politiques doivent s'assurer que l'offre de logements est suffisante dans ces villes, afin d'éviter que les travailleurs canadiens ayant les qualifications nécessaires pour accéder à ces emplois aient un trop long trajet à parcourir quotidiennement (ou qu'ils rejettent carrément ces offres).

Enfin, il est indispensable d'adopter des politiques en matière de renforcement des compétences. Les villes canadiennes connaissant la croissance la plus rapide sont encore créatrices de très nombreux emplois dans la construction, l'entreposage et le camionnage, des secteurs qui font appel à des profils de travailleurs identiques à ceux du secteur manufacturier. Grâce à des formations de qualité, les travailleurs du secteur manufacturier ayant perdu leur emploi seront à même de réussir leur transition. Il est notamment primordial que ces programmes et ces professions soient ouverts aux femmes et aux nouveaux citoyens canadiens.



PARTIE 6 : Conclusion

Synthèse du projet

Cette étude visait à répondre à quelques questions simples : quelle a été la situation dans les régions canadiennes pendant le déclin de l'emploi manufacturier survenu entre 2003 et 2009? Y a-t-il eu un remplacement des emplois du secteur manufacturier par des postes équivalents ou par des postes différents, et dans ce cas, un virage définitif de la nature de l'emploi?

Voici, dans les grandes lignes, les réponses à ces questions :

En 2003, le Canada a été submergé par une vague de suppressions d'emplois dans le secteur manufacturier sous les effets conjugués de plusieurs facteurs : l'automatisation, la concurrence étrangère accrue (le « choc chinois ») et la hausse du dollar canadien. L'emploi manufacturier s'est effondré de 12 p. 100 entre 2003 et 2008, un recul qui a frappé de plein fouet le Québec et l'Ontario. Cette tendance s'est accélérée pendant la Grande Récession et depuis, l'emploi dans ce secteur est demeuré linéaire. Alors que le secteur manufacturier a perdu près de 16 700 travailleurs depuis la fin de la Grande Récession, l'emploi net des professions manufacturières a augmenté de 61 600 unités. Bien qu'ils représentent moins d'un quart de l'emploi manufacturier, les postes nécessitant un niveau de compétences B (le niveau le plus élevé pour les professions manufacturières) sont les principaux contributeurs à la croissance des emplois manufacturiers depuis la Grande Récession. Les emplois manufacturiers

sont généralement perçus comme typiquement masculins, mais parmi les professions les plus concernées par les pertes d'emplois, 43 p. 100 étaient occupées par des femmes. Le taux d'emploi des femmes de moins de 45 ans ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires a stagné depuis la fin de la Grande Récession, alors que celui de la cohorte de personnes ayant achevé leurs études postsecondaires ne cesse d'augmenter.

Le déplacement de l'emploi manufacturier survenu pendant la période prérécession et pendant la Grande Récession a touché tout particulièrement les personnes ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires travaillant dans les collectivités manufacturières. Dans les grandes villes et dans les collectivités situées à leur périphérie, ces catégories de travailleurs ont su s'adapter en trouvant un nouvel emploi dans la construction des infrastructures, la construction résidentielle, le camionnage et l'entreposage. Dans d'autres collectivités manufacturières éloignées des grandes régions métropolitaines, les offres d'emplois de ce type ont progressé plus lentement, ce qui a eu pour conséquence de réduire les perspectives d'emploi de ces travailleurs et de comprimer la croissance de leur rémunération en dessous du taux d'inflation.

Pour conclure ce projet, nous nous pencherons sur le passé, le présent et l'avenir au travers de ces quatre points de discussion :

1. Que savons-nous à présent à propos du déclin de l'emploi manufacturier et de la transition vers d'autres types d'emplois?
2. Quelles sont les répercussions durables du déplacement de l'emploi manufacturier de 2003-2009 auxquelles les décideurs politiques peuvent encore remédier?
3. Que reste-t-il encore découvrir à propos du déclin et de l'absence de redémarrage de l'emploi manufacturier, et de la transition vers d'autres types d'emplois?
4. Qu'est-ce que la transition du marché du travail dans le secteur manufacturier laisse entrevoir sur les transitions à venir en matière d'emploi?

Conclusions relatives au déclin de l'emploi manufacturier

Comme dans les parties précédentes, les résultats obtenus seront analysés selon trois périodes d'observation : avant, pendant et après la Grande Récession.

État des lieux de l'emploi manufacturier avant la Grande Récession

Au début des années 2000, environ 2,2 millions de Canadiennes et de Canadiens travaillaient dans le secteur manufacturier, et un peu plus de trois quarts de ces emplois étaient localisés au Québec et en Ontario. Autour de l'année 2003, l'emploi dans le secteur a connu un recul sous les effets conjugués de la hausse du dollar canadien, de la concurrence étrangère accrue (le « choc chinois ») et de l'automatisation.

Entre 2003 et 2008, avant la Grande Récession, le secteur manufacturier a subi une perte nette de 350 000 emplois, dont 88 p. 100 étaient situés au Québec et en Ontario. Ces emplois détruits correspondant à une diminution nette de 11,5 p. 100 de l'emploi dans le secteur. Sur une

base proportionnelle, la baisse la plus importante a été enregistrée au Québec (16,2 p. 100) et en Ontario (14,2 p. 100). La baisse nette de l'emploi manufacturier survenue au cours de cette période a été en partie causée par le non-remplacement des départs, qui s'est révélé au travers de la forte diminution du nombre de travailleurs ayant moins d'une année d'ancienneté. Le déclin net de l'emploi a principalement été enregistré auprès des groupes des moins de 45 ans, un phénomène sans doute attribuable à la diminution des embauches.

Le taux de déplacement de l'emploi a varié d'une industrie du secteur manufacturier à une autre. Le secteur manufacturier peut être scindé en deux catégories d'industries de taille identique : la catégorie des industries ayant connu un déclin chronique de l'emploi (industries manufacturières en régression) et celles qui ne l'ont pas connu (industries manufacturières en redémarrage). Les industries manufacturières en régression ont perdu 284 100 emplois entre 2003 et 2008, soit une diminution de 26 p. 100 par rapport à 2003. Parmi ces industries figurent la fabrication de pièces pour véhicules automobiles, la fabrication de vêtements coupés-cousus, ainsi que les scieries et la préservation du bois. Les industries manufacturières en redémarrage ont enregistré un déclin plus modéré (-65 300 emplois), soit une diminution nette de 6 p. 100 par rapport à 2003 et 2008. Cette catégorie concentrait une majorité d'industries relevant de la production agroalimentaire, des plastiques et produits chimiques, et des métaux.

Peu de différences notables peuvent expliquer pourquoi le déclin de l'emploi a été plus marqué dans certaines industries manufacturières que dans d'autres pendant cette période. Dans les deux catégories d'industries, les taux de salaire étaient assez proches, alors que les industries ayant connu un déclin employaient légèrement moins de travailleurs ayant effectué des études postsecondaires et une proportion plus élevée de travailleuses. Les incidences disproportionnées sur les femmes découlent en partie de la baisse importante de l'emploi parmi les opératrices de machines à coudre industrielles.

Il conviendrait de mener des recherches complémentaires afin de déterminer pourquoi certaines industries manufacturières ont été en mesure de préserver leurs emplois pendant cette période, contrairement à d'autres. Il existe, selon notre hypothèse, une très forte corrélation entre le déclin net de l'emploi et l'exposition d'une industrie à la concurrence internationale, mais aussi la proportion des coûts supportés par ces industries qui sont libellés en dollars canadiens (comme les coûts de main-d'œuvre). Ces liens pourraient être examinés dans le cadre d'études ultérieures.

Entre 2003 et 2008, 270 100 travailleurs exerçant une profession manufacturière ont perdu leur emploi. Le déclin de l'emploi qui a touché les professions manufacturières a concerné tous les niveaux de compétences, mais ce sont les travailleurs ayant un niveau de compétences C (le niveau médian dans le secteur manufacturier) qui ont connu la baisse la plus importante au cours de la période (-28 p. 100). Le niveau de compétences D (le niveau le plus bas) a chuté de 17 p. 100, tandis que le niveau de compétences le plus élevé des professions manufacturières, le niveau de compétences B, a connu une baisse de 11 p. 100¹³.

Les travailleurs manufacturiers ont par ailleurs vu leur rémunération progresser très lentement. La rémunération hebdomadaire des travailleurs occupant une profession manufacturière dans une industrie manufacturière a augmenté à peu près au même rythme que le taux d'inflation (14 p. 100

pour la période), tandis que la rémunération hebdomadaire de l'ensemble des travailleurs a augmenté de 21 p. 100.

Avant la Grande Récession, les industries manufacturières ont également connu un recul notable de l'emploi chez les travailleurs n'exerçant pas de profession manufacturière (des préposés à la vente jusqu'aux concierges). Il se pourrait donc que le déplacement de l'emploi n'ait pas été uniquement causé par l'automatisation des tâches de la chaîne d'assemblage, mais plutôt par une perte de vitesse générale dans tout le secteur manufacturier, qui a engendré des répercussions sur tous les postes au sein des entreprises de la filière.

D'autres industries ont absorbé les catégories de travailleurs qui auraient habituellement travaillé dans le secteur manufacturier, notamment l'extraction de pétrole et de gaz, l'entreposage et le stockage, et la construction de bâtiments résidentiels. Toutefois, l'absorption de ces travailleurs est loin d'avoir été exhaustive : alors que les taux d'emploi des autres groupes démographiques se sont redressés, ceux des jeunes hommes ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires sont demeurés relativement stables pendant cette période, tandis que les taux d'emploi des femmes ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires ont très légèrement augmenté.

Si l'on considère les professions, certaines ont enregistré une progression de l'emploi des travailleurs qui auraient habituellement travaillé dans le secteur manufacturier. Parmi ces professions figurent les aides de soutien des métiers, les manœuvres du secteur de l'extraction de pétrole et de gaz, et le personnel d'installation, d'entretien et de réparation d'équipement résidentiel et commercial.

13 Les professions requérant le niveau de compétences A correspondent aux postes professionnels qui requièrent généralement un diplôme universitaire. Les professions requérant le niveau de compétences B correspondent aux emplois techniques ou spécialisés qui requièrent généralement un diplôme collégial ou une formation d'apprenti. Les professions requérant le niveau de compétences C correspondent aux postes intermédiaires qui requièrent généralement un diplôme d'études secondaires ou une formation en milieu de travail. Les professions requérant le niveau de compétences D correspondent aux emplois manuels qui prévoient généralement une formation en cours d'emploi (gouvernement du Canada, 2020).

Le recul de l'emploi dans le secteur manufacturier a frappé les collectivités manufacturières d'un contrecoup négatif. Vingt-cinq collectivités réparties dans tout le Canada ont enregistré un déclin notable de l'emploi manufacturier entre 2003 et 2008. La plupart de ces collectivités se trouvent en Ontario et les autres au Québec, dans le Canada atlantique et dans les provinces des Prairies. La résilience d'une collectivité face au déclin de l'emploi manufacturier semble dépendre de la proximité entre cette collectivité et les grandes régions métropolitaines (Toronto, Montréal et Vancouver). Parmi les 25 collectivités observées figurent une grande région métropolitaine, six collectivités situées à moins de 120 kilomètres de Toronto (Barrie, Brantford, Guelph, Hamilton, Kitchener-Cambridge-Waterloo et Oshawa) et une collectivité située à moins de 120 kilomètres de Montréal. Nous appelons ces huit collectivités « collectivités manufacturières proches d'un pôle économique ». Les 17 collectivités restantes (collectivités manufacturières éloignées des pôles économiques) ne se trouvaient pas à proximité d'une grande région métropolitaine.

Entre 2003 et 2008, la diminution nette de l'emploi manufacturier dans les territoires manufacturiers éloignés des pôles économiques concernait 5,7 p. 100 de l'emploi total (2003). Le recul de l'emploi dans les territoires manufacturiers proches d'un pôle économique (dont Toronto) s'élevait à 3,6 p. 100. Dans les villes non manufacturières, l'emploi s'est rétracté de seulement 0,9 p. 100. Il est possible que le déclin de l'emploi manufacturier se soit propagé à d'autres secteurs. Au cours de cette période, l'emploi dans les autres industries a augmenté de 7,5 p. 100 dans les territoires manufacturiers éloignés des pôles économiques, de 11,4 p. 100 dans les territoires manufacturiers proches d'un pôle économique et de 12,2 p. 100 dans d'autres villes. Les taux d'emploi des travailleurs d'âge moyen (les personnes âgées de 25 à 54 ans) sont restés assez stables dans ces deux catégories de collectivités manufacturières, mais ils ont augmenté de trois points de pourcentage d'autres villes.

La croissance de la rémunération hebdomadaire était également nettement plus élevée dans les collectivités non manufacturières, avec une progression correspondant à près du double du taux d'inflation. Dans les collectivités manufacturières, la rémunération hebdomadaire a en revanche évolué à peine plus rapidement que l'inflation.

État des lieux de l'emploi manufacturier pendant la Grande Récession

Au cours de la Grande Récession de 2008-2009, l'emploi manufacturier au Canada a amorcé un nouveau déclin, et régressé de 8 p. 100 par rapport au niveau de 2003, soit une perte sectorielle correspondant à 182 000 emplois. Sans surprise, les chiffres du chômage pour les travailleurs de l'industrie manufacturière ont fortement augmenté pendant cette période et la production a nettement diminué. En outre, le nombre de travailleurs ayant quitté volontairement leur emploi a régressé, un phénomène courant en période de ralentissement économique.

L'emploi manufacturier s'est affaibli dans chaque province, l'Ontario ayant perdu à lui seul 100 000 postes en une seule année, ce qui représente une baisse de 10 p. 100 par rapport aux niveaux de 2003. En pourcentage, les baisses les plus fortes ont été enregistrées dans les provinces de Terre-Neuve-et-Labrador (15 p. 100), du Manitoba (12 p. 100), de l'Alberta (11 p. 100) et de la Colombie-Britannique (11 p. 100). Quelques industries manufacturières ont connu une amélioration au cours de cette période, notamment la fabrication de produits aérospatiaux et de leurs pièces (une hausse nette de 4 900 emplois), la fabrication d'appareils de ventilation, de chauffage, de climatisation et de réfrigération commerciale (3 500 emplois) et la fabrication de ciment et de produits en béton (2 600 emplois). La plupart des autres secteurs ont connu une régression, notamment la fabrication de pièces pour véhicules automobiles (perte nette de 26 900 emplois), l'impression et les activités connexes de soutien (10 200 emplois) et la fabrication de véhicules automobiles (10 200 emplois).

Alors que le secteur manufacturier a perdu 182 000 emplois pendant la Grande Récession, tous les autres secteurs de l'économie ont enregistré, ensemble, un recul net de 94 600 emplois. Le secteur manufacturier regroupait à peine plus de 11 p. 100 de la population active en 2008, mais concentrait deux tiers des pertes nettes totales d'emplois.

Le taux d'emploi des jeunes hommes (hommes âgés de 15 à 44 ans) n'ayant pas achevé leurs études postsecondaires a considérablement chuté pendant la Grande Récession, passant de 67 p. 100 à 62 p. 100, tandis que celui des jeunes femmes est passé de 59 p. 100 à 55 p. 100. Aucun des deux groupes n'a connu de reprise de l'emploi, une tendance qui semble marquer un changement permanent dans l'emploi au Canada.

Le taux d'emploi des jeunes hommes possédant un diplôme d'études postsecondaires a également baissé, passant de 85 p. 100 à 82 p. 100. Le taux d'emploi de cette catégorie s'est presque totalement redressé depuis. En ce qui concerne les femmes ayant suivi des études postsecondaires, leur taux d'emploi a légèrement baissé pendant la Grande Récession et a atteint aujourd'hui un niveau sans précédent.

Du point de vue des professions, on note un recul net de 129 900 emplois pendant la Grande Récession. Si les travailleurs manufacturiers exerçant une profession manufacturière ont été les plus touchés par le déclin induit par la récession dans la filière, d'autres travailleurs du secteur manufacturier ont également été touchés, et ce, des spécialistes du marketing jusqu'aux concierges.

L'affaiblissement de l'emploi pendant la Grande Récession a concerné les travailleurs de l'industrie manufacturière, tous niveaux de compétences confondus. Les professions manufacturières les plus spécialisées (niveau B) ont enregistré la baisse la plus faible (9 p. 100) et les professions les moins spécialisées (niveau D), la baisse la plus marquée (15 p. 100).

Au cours de la Grande Récession, les collectivités manufacturières éloignées des pôles économiques ont connu un fléchissement net de l'emploi de plus de 5 p. 100. Dans le même temps, l'emploi dans les collectivités manufacturières proches d'un pôle économique et les collectivités non manufacturières a connu une baisse de moins de 2 p. 100. Exception faite de l'emploi manufacturier, l'emploi s'est tout de même dégradé de plus de 3 p. 100 dans les collectivités manufacturières éloignées des pôles économiques. Ces données demeurent relativement stables dans les deux autres catégories de collectivités. Il n'est pas possible d'établir avec certitude que le déplacement de l'emploi sans commune mesure qui a touché ces collectivités résulte d'un effet d'entraînement causé par la perte massive d'emplois manufacturiers, ou si d'autres facteurs sont entrés en ligne de compte.

Enfin, le groupe des hommes ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires a connu un recul de l'emploi excessif pendant cette période, avec une baisse de 8 p. 100 dans les collectivités manufacturières éloignées des pôles économiques, de 7 p. 100 dans les collectivités manufacturières proches d'un pôle économique et de 4 p. 100 dans toutes les autres collectivités.

État des lieux de l'emploi manufacturier après la Grande Récession

Depuis 2009, l'emploi manufacturier est demeuré globalement stable, le secteur ayant enregistré une perte de 18 100 unités entre 2009 et 2018. L'ensemble des autres secteurs a connu une augmentation nette de 1,9 million d'emplois pendant cette période. On note un décalage considérable au sein du secteur manufacturier entre les industries manufacturières en redémarrage, qui ont bénéficié d'une hausse de 108 000 emplois, et les industries manufacturières en régression, qui en ont perdu 126 300.

Depuis la fin de la Grande Récession, on constate que de moins en moins de travailleurs employés dans les industries manufacturières en régression perdent leur emploi. Le recul de l'emploi dans ces industries serait largement, mais pas entièrement attribuable au non-remplacement des départs.

Si l'ensemble du secteur manufacturier a enregistré un déclin de l'emploi, on note tout de même une hausse nette de 61 600 travailleurs parmi les professions manufacturières entre 2009 et 2018. Plus de la moitié de cette hausse (33 000 sur 61 600) a été enregistrée dans des professions relevant du niveau de compétences B, le niveau de compétence le plus élevé du secteur manufacturier.

La croissance de l'emploi manufacturier enregistrée après la récession s'est presque essentiellement circonscrite aux professions manufacturières en relèvement des industries manufacturières en redémarrage. En 2018, 53 p. 100 de ces travailleurs possédaient un diplôme d'études postsecondaires, contre 43 p. 100 en 2003. La rémunération hebdomadaire moyenne de ces travailleurs s'élevait à 860 dollars, soit une somme nettement inférieure à la moyenne canadienne (980 dollars). Dans les industries manufacturières en redémarrage, le nombre d'employés en emploi dans leur entreprise depuis moins d'un an a augmenté depuis 2015, ce qui dénote une redynamisation des embauches.

À l'échelle des collectivités, les territoires manufacturiers éloignés des pôles économiques n'ont connu qu'une très légère croissance de l'emploi (5 p. 100). Les territoires manufacturiers proches d'un pôle économique ont enregistré une hausse de l'emploi de 18 p. 100, contre 15 p. 100 pour les collectivités non manufacturières. Si l'emploi a faiblement progressé dans les territoires manufacturiers éloignés des pôles économiques, l'emploi manufacturier y a tout de même bénéficié d'une croissance beaucoup plus rapide. Alors que l'emploi manufacturier a légèrement régressé dans

le pays, dans ces territoires, il a contribué à la hausse de l'emploi de deux points de pourcentage sur cinq. Ces chiffres donnent à penser que la croissance de l'emploi dans d'autres secteurs est presque nulle dans les collectivités manufacturières éloignées des pôles économiques; celle-ci est par comparaison très importante dans l'ensemble du Canada.

Dans les territoires manufacturiers proches d'un pôle économique, on relève une forte hausse dans le secteur tertiaire, de l'informatique à la finance, en passant par l'assurance et l'immobilier. Les industries du camionnage, de l'entreposage et de la construction ont également été marquées par une tendance à la hausse. Dans les territoires manufacturiers éloignés des pôles économiques, ces industries ont enregistré une croissance quasi nulle, exception faite de la construction résidentielle.

Les disparités en matière de croissance de l'emploi ont engendré des écarts dans les taux d'emploi enregistrés dans les différentes catégories de collectivités. Dans les territoires manufacturiers éloignés des pôles économiques, le taux d'emploi des personnes âgées de 25 à 54 ans s'élevait à 79,5 p. 100 en 2018. Ce taux atteint 81,4 p. 100 dans les territoires manufacturiers proches d'un pôle économique et 84 p. 100 dans toutes les autres villes. Par rapport au niveau de 2003, cela représente une baisse de 2 points dans le cas des territoires manufacturiers éloignés des pôles économiques, de 0,6 point pour les territoires manufacturiers proches d'un pôle économique, et une augmentation de 3 points pour toutes les autres villes.

Depuis 2009, la rémunération hebdomadaire moyenne des hommes ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires progresse nettement plus lentement dans les deux catégories de collectivités manufacturières que dans les collectivités non manufacturières. On note par ailleurs très peu de différences en matière de croissance de la rémunération.

Répercussions à long terme du déplacement de l'emploi manufacturier

En résumé, on observe que le taux d'emploi des travailleurs ne possédant pas de diplôme d'études postsecondaires est plus faible et que, dans les collectivités manufacturières, notamment celles qui sont éloignées de Toronto, Montréal ou Vancouver, les taux d'emploi sont moins élevés et la progression des salaires, moins rapide.

Au lieu de simplement rappeler les conclusions tirées dans les parties 2 à 4, il est important de se pencher une dernière fois sur ces données et d'analyser l'emploi selon le niveau de scolarité le plus élevé atteint.

À l'échelle individuelle, le déclin de l'emploi manufacturier, qui a plus durement touché les professions manufacturières les moins spécialisées, a entraîné une baisse des taux d'emploi des travailleurs ayant un niveau de scolarité inférieur. Les taux d'emploi des personnes âgées de 25 à 54 ans ont reculé pour tous les groupes comprenant des personnes n'ayant pas achevé leurs études postsecondaires ou ne possédant pas de certificat d'une école de métiers, et ont augmenté pour la quasi-totalité des groupes comprenant des personnes ayant achevé leurs études postsecondaires ou possédant un certificat d'une école de métiers, comme le montre le tableau 6.1.

TABLEAU 6.1

Taux d'emploi selon le niveau de scolarité des travailleurs canadiens de 25 à 54 ans, 2003 et 2018

	2003	2018	Évolution (en points de pourcentage)
8 ^e année ou moins	51,7 %	51,1 %	-0,6 point
9 ^e - 10 ^e années	66,7 %	62,2 %	-4,5 points
11 ^e - 13 ^e années, diplôme non obtenu	72,9 %	66,5 %	-6,4 points
11 ^e - 13 ^e années, diplôme obtenu	79,8 %	76,9 %	-2,9 points
Études postsecondaires partielles	78,1 %	76,4 %	-1,7 point
Certificat ou diplôme d'une école de métiers	84,3 %	85,7 %	1,4 point
Collège communautaire, cégep	86,1 %	86,3 %	0,1 point
Certificat d'études universitaires de niveau inférieur au baccalauréat	85,7 %	85,5 %	-0,2 point
Baccalauréat	84,6 %	86,8 %	2,3 points
Niveau supérieur au baccalauréat	86,1 %	87,3 %	1,2 point
Total	80,8 %	82,7 %	1,9 point

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

TABLEAU 6.2

RMR/AR présentant les plus faibles taux d'emploi des travailleurs âgés de 25 à 54 ans, 2003 et 2018

	2003	2018	Évolution (en points de pourcentage)
Cape Breton	62,9 %	69,7 %	6,8 points
London	82,4 %	77 %	-5,5 points
North Bay	78,9 %	77,1 %	-1,8 point
St. Catharines-Niagara	82,5 %	77,2 %	-5,3 points
Bathurst	69,2 %	78,6 %	9,5 points
Sarnia-Clearwater	79,9 %	78,6 %	-1,3 point
Prince Albert	82,1 %	78,8 %	-3,3 points
Chatham-Kent	83,4 %	79 %	-4,5 points
New Glasgow	76 %	79,4 %	3,4 points
St. John's	78,4 %	79,8 %	1,4 point
Norfolk	86 %	80 %	-5,9 points
Windsor	78,7 %	80 %	1,4 point

Remarque : La moyenne canadienne s'élevait à 80,8 p. 100 en 2003 et à 82,7 p. 100 en 2018.

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

À l'échelle régionale, la liste des collectivités ayant enregistré les taux d'emploi les plus faibles (voir le tableau 6.2) concentre un grand nombre de collectivités manufacturières éloignées des pôles économiques, dont London, St. Catharines-Niagara, Norfolk et Windsor.

La liste des RMR/AR dans lesquelles le taux d'emploi des travailleurs âgés de 25 à 54 ans a le plus fortement baissé comprend essentiellement des collectivités manufacturières, même si Barrie et Guelph sont situées à proximité de la RMR de Toronto, comme le montre le tableau 6.3.

TABLEAU 6.3

RMR/AR dans lesquelles le taux d'emploi des travailleurs âgés de 25 à 54 ans a le plus fortement chuté, 2003 et 2018

	2003	2018	Évolution (en points de pourcentage)
Norfolk	86 %	80 %	-5,9 points
London	82,4 %	77 %	-5,5 points
St. Catharines-Niagara	82,5 %	77,2 %	-5,3 points
Chatham-Kent	83,4 %	79 %	-4,5 points
Prince Albert	82,1 %	78,8 %	-3,3 points
Lethbridge	84,7 %	81,3 %	-3,3 points
Truro	84,7 %	81,6 %	-3,2 points
Barrie	84,8 %	82 %	-2,8 points
Brantford	83,7 %	81,2 %	-2,5 points
Peterborough	86,5 %	84,1 %	-2,4 points
Fredericton	84,3 %	81,9 %	-2,4 points
Guelph	86,6 %	84,6 %	-2 points

Remarque : La moyenne canadienne s'élevait à 80,8 p. 100 en 2003 et à 82,7 p. 100 en 2018, soit une augmentation de 1,9 point de pourcentage.

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

Il se trouve que la hausse de la rémunération hebdomadaire a été plus importante pour les groupes de personnes dont le niveau d'études est moins élevé (voir le tableau 6.4). Ce phénomène peut également tenir d'effets de composition, survenus lorsque les travailleurs moins qualifiés de ces groupes ont quitté la population active. Il pourrait également s'agir d'une conséquence de l'augmentation des salaires minimums en Ontario et dans d'autres provinces. Il conviendrait d'approfondir cette question dans une étude complémentaire.

TABLEAU 6.4

Rémunération hebdomadaire moyenne selon le niveau de scolarité des travailleurs canadiens âgés de 25 à 54 ans, 2003 et 2018

	2003	2018	Augmentation en pourcentage
8 ^e année ou moins	520 \$	790 \$	51,9 %
9 ^e - 10 ^e années	570 \$	840 \$	47,4 %
11 ^e - 13 ^e années, diplôme non obtenu	600 \$	880 \$	46,7 %
11 ^e - 13 ^e années, diplôme obtenu	640 \$	930 \$	45,3 %
Études postsecondaires partielles	670 \$	910 \$	35,8 %
Certificat ou diplôme d'une école de métiers	730 \$	1 100 \$	50,7 %
Collège communautaire, cégep	730 \$	1 010 \$	38,4 %
Certificat d'études universitaires de niveau inférieur au baccalauréat	800 \$	1 100 \$	37,5 %
Baccalauréat	890 \$	1 220 \$	37,1 %
Niveau supérieur au baccalauréat	1 040 \$	1 390 \$	33,7 %
Total	740 \$	1 090 \$	47,3 %

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

TABLEAU 6.5

RMR/AR dans lesquelles la rémunération hebdomadaire des travailleurs âgés de 25 à 54 ans est la plus faible, 2003 et 2018

	2003	2018	Augmentation en pourcentage
Summerside	590 \$	890 \$	50,8 %
Bathurst	610 \$	910 \$	49,2 %
Cape Breton	580 \$	910 \$	56,9 %
Edmundston	590 \$	930 \$	57,6 %
Sherbrooke	640 \$	940 \$	46,9 %
New Glasgow	600 \$	940 \$	56,7 %
Charlottetown	650 \$	950 \$	46,2 %
Truro	580 \$	960 \$	65,5 %
St. Catharines-Niagara	710 \$	970 \$	36,6 %
Trois-Rivières	660 \$	980 \$	48,5 %

Remarque : Le taux d'inflation pour la période s'élevait à 29,7 p. 100. La rémunération hebdomadaire moyenne au Canada était de 740 dollars en 2003 et de 1 090 dollars en 2018, soit une augmentation de 47,3 p. 100.

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

Contrairement à ce qui a été observé dans le cas des taux d'emploi, la liste des territoires présentant les salaires hebdomadaires moyens les plus faibles ne comprend qu'un très petit nombre de territoires manufacturiers traditionnels, à l'exception toutefois de St. Catharines-Niagara (voir le tableau 6.5).

Quoi qu'il en soit, les collectivités figurant dans le tableau 6.6, dans lesquelles la croissance des salaires hebdomadaires a été la plus lente, comprennent pour l'essentiel des collectivités manufacturières, même si Oshawa, Guelph et Hamilton sont situées à proximité de la RMR de Toronto.

TABLEAU 6.6

RMR/AR dans lesquelles la rémunération hebdomadaire des travailleurs âgés de 25 à 54 ans a suivi une progression plus lente (estimation), 2003 et 2018

	2003	2018	Augmentation en pourcentage
Windsor	830 \$	1 060 \$	27,7 %
London	770 \$	1 010 \$	31,2 %
Sarnia-Clearwater	750 \$	1 020 \$	36 %
Oshawa	860 \$	1 170 \$	36 %
Chilliwack-Hope	740 \$	1 010 \$	36,5 %
Nanaimo	740 \$	1 010 \$	36,5 %
St. Catharines-Niagara	710 \$	970 \$	36,6 %
Guelph	790 \$	1 080 \$	36,7 %
Hamilton	830 \$	1 150 \$	38,6 %
Abbotsford-Mission	710 \$	990 \$	39,4 %

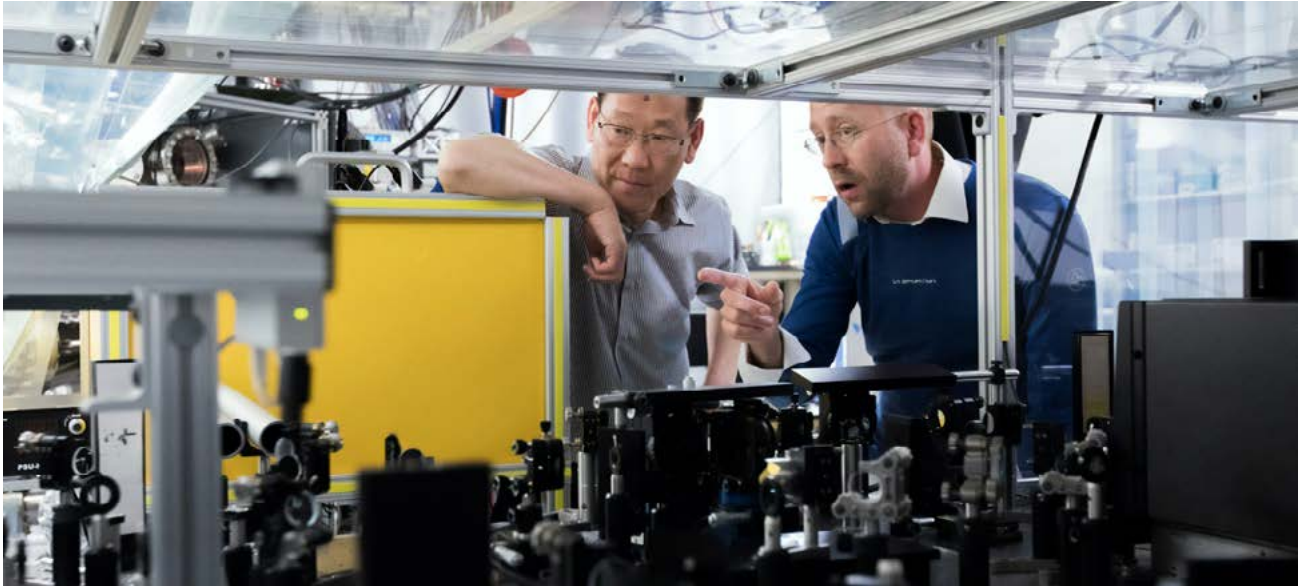
Remarque : Le taux d'inflation pour la période s'élevait à 29,7 p. 100. La rémunération hebdomadaire moyenne au Canada était de 740 dollars en 2003 et de 1 090 dollars en 2018, soit une augmentation de 47,3 p. 100.

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

Déclin de l'emploi manufacturier, absence de reprise et transition vers d'autres types d'emploi : questions à approfondir

Chaque projet de recherche comporte son lot de questions en suspens. Les questions suivantes mériteraient de faire l'objet d'études complémentaires :

1. Pourquoi l'emploi n'a-t-il reculé au Canada qu'à partir de 2003, alors que dans les États américains de la région des Grands Lacs, le déclin s'est amorcé dès 2000?
2. À quel point le déplacement de l'emploi manufacturier de la période pré-récession est-il attribuable au « choc chinois » et à la hausse du dollar canadien? D'autres facteurs ont-ils contribué à ce phénomène?
3. Dans quelle mesure le déplacement de l'emploi manufacturier (et l'absence de redressement de l'emploi) a-t-il modifié la structure des mouvements migratoires, tant du point de vue de l'immigration que des migrations infranationales? Dans quelle mesure les travailleurs qui auraient habituellement travaillé dans le secteur manufacturier se sont-ils déplacés des collectivités manufacturières vers les collectivités non manufacturières?
4. Pourquoi la tenue de l'emploi a-t-elle été plus solide dans certaines industries manufacturières que dans d'autres? On note peu de différences pour ce qui est des niveaux de rémunération et de la proportion de personnes ayant suivi des études postsecondaires entre les industries qui ont connu un déclin chronique de l'emploi et les autres industries. Quels autres facteurs pourraient entrer en jeu? Dans quelle mesure les disparités en matière d'exposition à la concurrence internationale ont-elles pesé dans la balance?
5. De la même manière, pourquoi le déclin de l'emploi manufacturier survenu avant la Grande Récession a-t-il été plus marqué au Québec qu'en Ontario?
6. Inversement, pourquoi le déclin de l'emploi manufacturier survenu pendant la Grande Récession a-t-il été plus accentué en Ontario qu'au Québec?
7. Pourquoi n'y a-t-il pas eu de reprise de l'emploi manufacturier en Ontario, au Québec et en Pennsylvanie depuis la fin de la Grande Récession, alors que l'emploi dans le secteur a repris des couleurs dans le Michigan et l'Ohio? En quoi les différences entre politiques publiques ont-elles contribué, le cas échéant, à ce phénomène? Qu'en est-il des écarts de prix de l'électricité? D'autres facteurs sont-ils entrés en ligne de compte?
8. L'emploi est resté stable dans le secteur manufacturier, mais la production a considérablement augmenté depuis la Grande Récession, tant en Ontario qu'au Québec. Quelles sont les industries qui ont contribué à cette hausse? La demande de technologies propres et d'autres écotecnologies a-t-elle concouru à cette hausse, et si oui, dans quelle mesure?



Mutations du marché de l'emploi manufacturier : quelles conséquences sur les futures transitions entre emplois?

Si le présent projet porte sur les mutations qui ont marqué l'industrie manufacturière par le passé, on ne peut que se demander quelles transitions marqueront le marché du travail à l'avenir. Fort heureusement pour les groupes démographiques les plus concernés par le déclin de l'emploi manufacturier, le choc a été atténué par l'amélioration de l'emploi dans la construction des infrastructures, la construction résidentielle, le camionnage et l'entreposage. C'est du moins le cas pour les personnes résidant à proximité de Toronto ou de Montréal. Mais qu'advierait-il de ces groupes si ces industries devaient subir à leur tour un bouleversement, comme un repli soudain de la construction de résidences ou une baisse de la demande de camionnage sous l'effet des mutations technologiques? Y aura-t-il d'autres débouchés pour ces travailleurs? Si oui, quels seront-ils? Quelles compétences les groupes concernés devront-ils acquérir pour pouvoir tirer parti de ces chances d'avenir?

L'évolution des villes de Windsor et de St. Catharines-Niagara témoigne en outre des risques associés à la très forte concentration de l'emploi dans un seul secteur d'activité, notamment lorsqu'une collectivité est éloignée d'une grande région métropolitaine. Cette densité de l'emploi dans un secteur n'est pas propre au secteur manufacturier; elle est également très fréquente dans l'industrie primaire. Quelles mesures le Canada devrait-il prendre dès aujourd'hui pour se prémunir contre un éventuel recul de la demande en ressources et contre l'onde de choc qui viendrait ébranler le marché du travail de chaque région?

Enfin, une thématique émerge en fil rouge du présent rapport : la localisation géographique est un facteur cardinal. L'essor du télétravail, impulsé par la pandémie de COVID-19, pourrait cependant changer la donne. La tendance à la concentration des emplois hautement spécialisés dans les grandes villes pourrait s'inverser si ce virage vers le travail à la maison devait s'ancre durablement. Il convient de mener des recherches complémentaires afin de déterminer quelle serait la portée du virage vers le travail à la maison sur la dynamique de la demande d'emploi au Canada.

Annexes

Annexe A : Données

TABLEAU 7.1

Plus fortes baisses du nombre d'emplois, industries manufacturières en régression, 2003 à 2009

SCIAN	Dénomination de l'industrie	Évolution du nombre d'employés entre 2003 et 2009	Évolution du nombre d'employés entre 2003 et 2008	Évolution du nombre d'employés entre 2008 et 2009
3363	Fabrication de pièces pour véhicules automobiles	-66 600	-39 700	-26 900
3152	Fabrication de vêtements coupés-cousus	-52 400	-43 400	-9 000
3211	Scieries et préservation du bois	-46 300	-38 100	-8 200
3361	Fabrication de véhicules automobiles	-34 800	-24 600	-10 200
3231	Impression et activités connexes de soutien	-27 400	-17 200	-10 200
3221	Usines de pâte à papier, de papier et de carton	-25 700	-17 300	-8 400
3344	Fabrication de semi-conducteurs et d'autres composants électroniques	-17 300	-10 300	-7 000
3212	Fabrication de placages, de contreplaqués et de produits en bois reconstitué	-12 700	-10 100	-2 600
3341	Fabrication de matériel informatique et périphérique	-10 400	-8 100	-2 300
3219	Fabrication d'autres produits en bois	-10 200	-7 400	-2 800

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

TABLEAU 7.2

Plus fortes baisses du nombre d'emplois, industries manufacturières en redémarrage, 2003 à 2009

SCIAN	Dénomination de l'industrie	Évolution du nombre d'employés entre 2003 et 2009	Évolution du nombre d'employés entre 2003 et 2008	Évolution du nombre d'employés entre 2008 et 2009
3261	Fabrication de produits en plastique	-22 700	-20 300	-2 400
3371	Fabrication de meubles de maison et d'établissement institutionnel et d'armoires de cuisine	-20 200	-16 000	-4 200
3311	Sidérurgie	-17 500	-16 900	-600
3254	Fabrication de produits pharmaceutiques et de médicaments	-12 200	-7 400	-4 800
3399	Autres activités diverses de fabrication	-11 100	-9 000	-2 100
3339	Fabrication d'autres machines d'usage général	-9 200	-6 400	-2 800
3116	Fabrication de produits de viande	-8 100	-3 400	-4 700
3329	Fabrication d'autres produits métalliques	-7 500	-3 900	-3 600
3327	Ateliers d'usinage, fabrication de produits tournés, de vis, d'écrous et de boulons	-5 900	8 600	-14 500
3362	Fabrication de carrosseries et de remorques de véhicules automobiles	-5 700	3 100	-8 800

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

TABLEAU 7.3

Plus fortes augmentations du nombre d'emplois, industries manufacturières en redémarrage, 2003 à 2009

SCIAN	Dénomination de l'industrie	Évolution du nombre d'employés entre 2003 et 2009	Évolution du nombre d'employés entre 2003 et 2008	Évolution du nombre d'employés entre 2008 et 2009
3364	Fabrication de produits aérospatiaux et de leurs pièces	17 200	12 300	4 900
3273	Fabrication de ciment et de produits en béton	5 900	3 300	2 600
3115	Fabrication de produits laitiers	5 100	4 900	200
3345	Fabrication d'instruments de navigation, de mesure et de commande et d'instruments médicaux	4 800	6 500	-1 700
3279	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	4 500	5 600	-1 100
3118	Boulangeries et fabrication de tortillas	4 400	6 700	-2 300
3256	Fabrication de savons, de détachants et de produits de toilette	3 900	2 400	1 500
3331	Fabrication de machines pour l'agriculture, la construction et l'extraction minière	3 700	4 300	-600
3241	Fabrication de produits du pétrole et du charbon	2 900	2 400	500
3334	Fabrication d'appareils de ventilation, de chauffage, de climatisation et de réfrigération commerciale	2 900	-600	3 500

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

TABLEAU 7.4**Industries non manufacturières ayant accusé un déclin de l'emploi, 1997 et 2018**

SCIAN	Dénomination de l'industrie	Niveaux d'emploi en 1997	Niveaux d'emploi en 2018
1100	Agriculture (non classé)	53 800	10 400
1111	Culture de plantes oléagineuses et de céréales	73 600	41 600
1121	Élevage de bovins	133 300	69 500
1122	Élevage de porcs	13 500	8 900
1133	Exploitation forestière	57 700	25 100
1141	Pêche	29 200	16 100
4521	Grands magasins	179 600	103 500
4532	Magasins de fournitures de bureau, de papeterie et de cadeaux	47 100	30 200
4832	Transport sur les eaux intérieures	3 800	800
5111	Éditeurs de journaux, de périodiques, de livres et de répertoires	81 300	35 500
5152	Télévision payante et spécialisée	600	2 200
5172	Télécommunications sans fil (sauf par satellite)	16 000	2 400
5174	Télécommunications par satellite	1 000	300
5179	Autres services de télécommunications	31 400	5 800
5322	Location de biens de consommation	34 300	11 500
5511	Gestion de sociétés et d'entreprises	3 600	400
5611	Services administratifs de bureau	700	400
6114	Écoles de commerce et de formation en informatique et en gestion	19 800	3 400
8114	Réparation et entretien d'articles personnels et ménagers	57 500	36 000
8141	Ménages privés	82 500	54 600
Total		920 300	458 600

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

Une industrie ou une profession a connu un déclin de l'emploi lorsque l'un des trois critères suivants est rempli :

- > Une réduction nette d'au moins 20 000 emplois et 40 p. 100 de la main-d'œuvre dans une industrie ou une profession entre 1997 et 2018, mesurée du pic au creux, le creux étant postérieur au pic.
- > Une réduction nette d'au moins 10 000 emplois et 50 p. 100 de la main-d'œuvre dans une industrie ou une profession entre 1997 et 2018, mesurée du pic au creux, le creux étant postérieur au pic.
- > Une réduction nette d'au moins 2 500 emplois et 80 p. 100 de la main-d'œuvre dans une industrie ou une profession entre 1997 et 2018, mesurée du pic au creux, le creux étant postérieur au pic.

Dans la mesure où nous nous intéressons aux industries et aux professions qui ne se sont pas relevées de ce déclin, nous avons ajouté la condition suivante : le niveau d'emploi en 2018 était inférieur de 30 p. 100 au pic enregistré entre 1997 et 2018.

Notons que du fait de l'adoption de cette définition, il est possible qu'une industrie enregistre une augmentation de l'emploi entre 1997 et 2018 et remplisse tout de même ces critères si l'emploi a fortement progressé après 1997 avant de décliner.

TABLEAU 7.5
Industries manufacturières en régression, 1997 et 2018

SCIAN	Dénomination de l'industrie	Niveaux d'emploi en 1997	Niveaux d'emploi en 2018
3122	Fabrication du tabac	3 500	800
3131	Usines de fibres, de filés et de fils	7 200	800
3132	Usines de tissus	6 800	2 500
3133	Finissage de textiles et de tissus et revêtement de tissus	1 300	900
3141	Usines de textiles domestiques	12 400	4 000
3149	Usines d'autres produits textiles	20 500	7 800
3151	Usines de tricotage de vêtements	5 900	1 600
3152	Fabrication de vêtements coupés-cousus	97 900	22 800
3161	Tannage et finissage du cuir et des peaux	1 200	400
3162	Fabrication de chaussures	9 800	2 200
3169	Fabrication d'autres produits en cuir et produits analogues	3 300	1 600
3211	Scieries et préservation du bois	74 000	38 000
3212	Fabrication de placages, de contreplaqués et de produits en bois reconstitué	18 700	18 200
3219	Fabrication d'autres produits en bois	68 200	50 300
3221	Usines de pâte à papier, de papier et de carton	87 800	40 100
3222	Fabrication de produits en papier transformé	28 200	19 900
3231	Impression et activités connexes de soutien	93 900	61 500
3251	Fabrication de produits chimiques de base	22 600	12 400
3262	Fabrication de produits en caoutchouc	24 300	19 300
3272	Fabrication de verre et de produits en verre	13 900	4 800
3312	Fabrication de produits en acier à partir d'acier acheté	8 600	8 100
3315	Fonderies	66 900	7 000
3322	Fabrication de coutellerie et d'outils à main	14 000	4 200
3325	Fabrication d'articles de quincaillerie	6 200	900
3326	Fabrication de ressorts et de produits en fil métallique	8 000	3 800
3335	Fabrication de machines-outils pour le travail du métal	11 500	18 300
3341	Fabrication de matériel informatique et périphérique	34 000	4 100
3342	Fabrication de matériel de communication	20 400	9 200
3343	Fabrication de matériel audio et vidéo	3 100	2 100
3344	Fabrication de semi-conducteurs et d'autres composants électroniques	35 500	24 500
3346	Fabrication et reproduction de supports magnétiques et optiques	1 600	2 100
3352	Fabrication d'appareils ménagers	13 100	4 000
3361	Fabrication de véhicules automobiles	76 500	54 200
3363	Fabrication de pièces pour véhicules automobiles	98 500	91 500
3372	Fabrication de meubles de bureau (y compris les articles d'ameublement)	9 300	11 800
Total		1 008 600	555 700

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

TABLEAU 7.6
Industries manufacturières en redémarrage, 1997 et 2018

SCIAN	Dénomination de l'industrie	Niveaux d'emploi en 1997	Niveaux d'emploi en 2018
3111	Fabrication d'aliments pour animaux	7 100	9 500
3112	Mouture de grains céréaliers et de graines oléagineuses	10 500	8 500
3113	Fabrication de sucre et de confiseries	12 300	15 600
3114	Mise en conserve de fruits et de légumes et fabrication de spécialités alimentaires	18 500	20 400
3115	Fabrication de produits laitiers	23 500	32 800
3116	Fabrication de produits de viande	50 300	67 200
3117	Préparation et conditionnement de poissons et de fruits de mer	22 400	16 600
3118	Boulangeries et fabrication de tortillas	45 900	49 000
3119	Fabrication d'autres aliments	35 400	47 000
3121	Fabrication de boissons	26 800	31 600
3159	Fabrication d'accessoires vestimentaires et d'autres vêtements	3 000	5 000
3241	Fabrication de produits du pétrole et du charbon	21 100	14 200
3252	Fabrication de résines, de caoutchouc synthétique et de fibres et de filaments artificiels et synthétiques	3 400	4 100
3253	Fabrication de pesticides, d'engrais et d'autres produits chimiques agricoles	6 200	4 300
3254	Fabrication de produits pharmaceutiques et de médicaments	33 000	45 300
3255	Fabrication de peintures, de revêtements et d'adhésifs	7 000	8 800
3256	Fabrication de savons, de détachants et de produits de toilette	16 500	16 200
3259	Fabrication d'autres produits chimiques	11 500	11 600
3261	Fabrication de produits en plastique	83 600	78 500
3271	Fabrication de produits en argile et produits réfractaires	3 700	1 200
3273	Fabrication de ciment et de produits en béton	26 300	24 100
3274	Fabrication de chaux et de produits en gypse	1 900	1 700
3279	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	6 500	10 400
3311	Sidérurgie	2 700	26 900
3313	Production et transformation d'alumine et d'aluminium	23 100	20 000
3314	Production et transformation de métaux non ferreux (sauf l'aluminium)	7 900	6 500
3321	Forgeage et estampage	7 100	4 000
3323	Fabrication de produits d'architecture et d'éléments de charpentes métalliques	27 500	51 500
3324	Fabrication de chaudières, de réservoirs et de contenants d'expédition	11 600	11 500
3327	Ateliers d'usinage, fabrication de produits tournés, de vis, d'écrous et de boulons	33 300	37 800
3328	Revêtement, gravure, traitement thermique et par le froid, et activités analogues	7 800	10 800
3329	Fabrication d'autres produits métalliques	30 200	25 500
3331	Fabrication de machines pour l'agriculture, la construction et l'extraction minière	23 600	30 900
3332	Fabrication de machines industrielles	12 100	11 000

3333	Fabrication de machines pour le commerce et les industries de services	14 600	11 300
3334	Fabrication d'appareils de ventilation, de chauffage, de climatisation et de réfrigération commerciale	12 000	19 500
3336	Fabrication de moteurs, de turbines et de matériel de transmission de puissance	5 800	3 600
3339	Fabrication d'autres machines d'usage général	26 900	24 600
3345	Fabrication d'instruments de navigation, de mesure et de commande et d'instruments médicaux	12 300	27 800
3351	Fabrication de matériel électrique d'éclairage	8 800	5 100
3353	Fabrication de matériel électrique	13 500	16 100
3359	Fabrication d'autres types de matériel et de composants électriques	18 600	16 200
3362	Fabrication de carrosseries et de remorques de véhicules automobiles	13 000	18 100
3364	Fabrication de produits aérospatiaux et de leurs pièces	56 300	57 900
3365	Fabrication de matériel ferroviaire roulant	9 300	5 600
3366	Construction de navires et d'embarcations	12 400	12 900
3369	Fabrication d'autres types de matériel de transport	5 400	8 300
3371	Fabrication de meubles de maison et d'établissement institutionnel et d'armoires de cuisine	45 200	61 800
3379	Fabrication d'autres produits connexes aux meubles	4 800	5 600
3391	Fabrication de fournitures et de matériel médicaux	24 000	20 600
3399	Autres activités diverses de fabrication	66 300	96 000
Total		1 012 500	1 171 000

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

TABLEAU 7.7**Professions non manufacturières ayant accusé un déclin de l'emploi, 1997 et 2018**

Code CNP	Dénomination de la profession	Niveaux d'emploi en 1997	Niveaux d'emploi en 2018
12	Cadres supérieurs/cadres supérieures — administration publique	15 400	5 600
14	Cadres supérieurs/cadres supérieures — santé, enseignement, services sociaux et communautaires et associations mutuelles	11 500	100
15	Cadres supérieurs/cadres supérieures commerce, radiotélédiffusion et autres services, n.c.a.	6 300	0
16	Cadres supérieurs/cadres supérieures — construction, transport, production et services d'utilité publique	19 200	100
114	Directeurs/directrices d'autres services administratifs	25 600	5 600
821	Gestionnaires en agriculture	257 700	147 500
1113	Agents/agentes en valeurs, agents/agentes en placements et négociateurs/négociatrices en valeurs	31 900	13 600
1252	Professionnels/professionnelles de la gestion de l'information sur la santé	13 800	2 300
1422	Commis à la saisie de données	46 800	32 900
1423	Opérateurs/opératrices d'équipement d'éditique et personnel assimilé	7 300	800
1434	Commis de banque, d'assurance et d'autres services financiers	40 400	25 900
1435	Agents/agentes de recouvrement	15 200	11 300
1452	Correspondanciers/correspondancières et commis aux publications et aux règlements	6 500	18 500
1454	Intervieweurs/intervieweuses pour enquêtes et commis aux statistiques	21 700	7 000
1513	Messagers/messagères et distributeurs/distributrices porte-à-porte	54 700	22 800
2242	Électroniciens/électroniciennes d'entretien (biens domestiques et commerciaux)	68 600	60 900
2275	Contrôleurs/contrôleuses de la circulation ferroviaire et régulateurs/régulatrices de la circulation maritime	1 100	100
3124	Praticiens/praticiennes reliés en soins de santé primaire	12 200	9 600
4031	Enseignants/enseignantes au niveau secondaire	135 300	89 700
4215	Instructeurs/instructrices pour personnes ayant une déficience	28 600	6 700
4411	Gardiens/gardiennes d'enfants en milieu familial	57 600	35 200
6331	Bouchers/bouchères, coupeurs/coupeuses de viande et poissonniers/poissonnières — commerce de gros et de détail	18 100	22 800
6621	Préposés/préposées de stations-service	33 700	11 900
7272	Ébénistes	19 900	4 600
7381	Opérateurs/opératrices de presses à imprimer	33 700	14 800
8421	Opérateurs/opératrices de scies à chaîne et d'engins de débardage	19 000	5 200
8611	Manœuvres à la récolte	8 300	5 100
Total		1 010 100	560 600

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

TABLEAU 7.8
Professions manufacturières en recul, 1997 et 2018

Code CNP	Dénomination de la profession	Niveaux d'emploi en 1997	Niveaux d'emploi en 2018
9415	Contrôleurs/contrôleuses et essayeurs/essayeuses dans la transformation des métaux et des minerais	4 800	500
9417	Opérateurs/opératrices de machines d'usinage	12 100	9 100
9431	Opérateurs/opératrices de machines à scier dans les scieries	11 300	9 300
9437	Opérateurs/opératrices de machines à travailler le bois	11 500	8 300
9441	Opérateurs/opératrices de machines et travailleurs/travailleuses de traitement des fibres et des fils textiles, du cuir et des peaux	11 800	3 100
9442	Tisseurs/tisseuses, tricoteurs/tricoteuses et autres opérateurs/opératrices de machines textiles	6 200	1 700
9445	Coupeurs/coupeuses de tissu, de fourrure et de cuir	6 400	1 200
9446	Opérateurs/opératrices de machines à coudre industrielles	60 300	21 700
9447	Contrôleurs/contrôleuses et trieurs/trieuses dans la fabrication de produits textiles, de tissus, de fourrure et de cuir	5 400	900
9474	Développeurs/développeuses de films et de photographies	9 600	400
9522	Assembleurs/assembleuses, contrôleurs/contrôleuses et vérificateurs/vérificatrices de véhicules automobiles	59 700	25 800
9523	Assembleurs/assembleuses, monteurs/monteuses, contrôleurs/contrôleuses et vérificateurs/vérificatrices de matériel électronique	39 000	20 600
9527	Opérateurs/opératrices de machines et contrôleurs/contrôleuses dans la fabrication d'appareils électriques	4 800	500
9536	Peintres, enduiseurs/enduiseuses et opérateurs/opératrices de procédés dans le finissage du métal — secteur industriel	11 300	10 000
9611	Manœuvres dans le traitement des métaux et des minerais	16 500	5 900
9619	Autres manœuvres des services de transformation, de fabrication et d'utilité publique	125 300	25 500
Total		396 000	144 500

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

TABLEAU 7.9**Professions manufacturières en relèvement, 1997 et 2018**

Code CNP	Dénomination de la profession	Niveaux d'emploi en 1997	Niveaux d'emploi en 2018
9211	Surveillants/surveillantes dans la transformation des métaux et des minerais	9 700	8 800
9212	Surveillants/surveillantes dans le raffinage du pétrole, dans le traitement du gaz et des produits chimiques et dans les services d'utilité publique	12 100	23 400
9213	Surveillants/surveillantes dans la transformation des aliments et des boissons	12 400	26 000
9214	Surveillants/surveillantes dans la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	5 800	10 400
9215	Surveillants/surveillantes dans la transformation des produits forestiers	12 100	14 100
9217	Surveillants/surveillantes dans la transformation et la fabrication de produits textiles, de tissus, de fourrure et de cuir	9 100	5 500
9221	Surveillants/surveillantes dans la fabrication de véhicules automobiles	4 800	8 400
9222	Surveillants/surveillantes dans la fabrication de matériel électronique	3 800	3 500
9223	Surveillants/surveillantes dans la fabrication d'appareils électriques	2 500	2 900
9224	Surveillants/surveillantes dans la fabrication de meubles et d'accessoires	4 500	7 500
9226	Surveillants/surveillantes dans la fabrication d'autres produits métalliques et de pièces mécaniques	12 900	29 900
9227	Surveillants/surveillantes dans la fabrication et le montage de produits divers	12 100	7 200
9231	Opérateurs/opératrices de poste central de contrôle et de conduite de procédés industriels dans le traitement des métaux et des minerais	5 100	3 100
9232	Opérateurs/opératrices de salle de commande centrale et de conduite de procédés industriels dans le raffinage du pétrole et le traitement du gaz et des produits chimiques	16 100	12 500
9235	Opérateurs/opératrices au contrôle de la réduction en pâte des pâtes et papiers, de la fabrication du papier et du couchage	1 300	3 300
9241	Mécaniciens/mécaniciennes de centrales et opérateurs/opératrices de réseaux électriques	36 000	26 400
9243	Opérateurs/opératrices d'installations du traitement de l'eau et des déchets	3 500	7 800
9411	Opérateurs/opératrices de machines dans le traitement des métaux et des minerais	10 100	11 400
9412	Ouvriers/ouvrières de fonderies	10 600	2 400
9413	Opérateurs/opératrices de machines à former et à finir le verre et coupeurs/coupeuses de verre	5 500	1 600
9414	Opérateurs/opératrices de machines dans le façonnage et la finition des produits en béton, en argile ou en pierre	5 800	4 500
9416	Opérateurs/opératrices de machines à travailler les métaux légers et lourds, et de machines de formage	35 600	32 200
9418	Opérateurs/opératrices de machines d'autres produits métalliques	4 600	28 300
9421	Opérateurs/opératrices d'installations de traitement des produits chimiques	11 000	18 300
9422	Opérateurs/opératrices de machines de traitement des matières plastiques	26 200	20 300
9423	Opérateurs/opératrices de machines de transformation du caoutchouc et personnel assimilé	12 800	9 000
9432	Opérateurs/opératrices de machines dans les usines de pâte à papier	6 300	4 500
9433	Opérateurs/opératrices de machines dans la fabrication et la finition du papier	8 900	4 600

9434	Autres opérateurs/opératrices de machines dans la transformation du bois	6 100	5 300
9435	Opérateurs/opératrices de machines à façonner le papier	10 700	5 400
9436	Classeurs/classeuses de bois d'œuvre et autres vérificateurs/vérificatrices et classeurs/classeuses dans la transformation du bois	7 300	3 400
9461	Opérateurs/opératrices de machines et de procédés industriels dans la transformation des aliments et des boissons	30 200	58 600
9462	Bouchers industriels/bouchères industrielles, dépeceurs-découpeurs/dépeceuses-découpeuses de viande, préparateurs/préparatrices de volaille et personnel assimilé	19 200	22 400
9463	Ouvriers/ouvrières dans les usines de transformation du poisson et de fruits de mer	5 800	4 100
9465	Échantillonneurs/échantillonneuses et trieurs/trieuses dans la transformation des aliments et des boissons	4 600	6 200
9471	Opérateurs/opératrices d'équipement d'impression sans plaque	6 700	10 000
9472	Photgraveurs-clicheurs/photgraveuses-clicheuses, photgraveurs-reporteurs/photgraveuses-reporteuses et autre personnel de prépresse	3 600	1 800
9473	Opérateurs/opératrices de machines à relier et de finition	10 900	4 500
9521	Monteurs/monteuses d'aéronefs et contrôleurs/contrôleuses de montage d'aéronefs	9 500	15 200
9524	Monteurs/monteuses et contrôleurs/contrôleuses dans la fabrication de matériel, d'appareils et d'accessoires électriques	17 800	9 800
9525	Assembleurs/assembleuses, monteurs/monteuses et contrôleurs/contrôleuses dans la fabrication de transformateurs et de moteurs électriques industriels	2 800	6 600
9526	Monteurs/monteuses et contrôleurs/contrôleuses de matériel mécanique	20 300	15 900
9531	Monteurs/monteuses de bateaux et contrôleurs/contrôleuses de montage de bateaux	1 800	2 800
9532	Monteurs/monteuses et contrôleurs/contrôleuses de meubles et d'accessoires	13 900	27 300
9533	Monteurs/monteuses et contrôleurs/contrôleuses d'autres produits en bois	14 500	13 200
9534	Finisseurs/finisseuses et restaurateurs/restauratrices de meubles	3 400	7 100
9535	Assembleurs/assembleuses, finisseurs/finisseuses et contrôleurs/contrôleuses de produits en plastique	13 500	8 200
9537	Monteurs/monteuses, finisseurs/finisseuses et contrôleurs/contrôleuses de produits divers	32 000	35 500
9612	Manœuvres en métallurgie	10 100	23 600
9613	Manœuvres dans le traitement des produits chimiques et les services d'utilité publique	4 800	7 500
9614	Manœuvres dans le traitement des pâtes et papiers et la transformation du bois	19 500	21 400
9615	Manœuvres dans la fabrication des produits en caoutchouc et en plastique	4 400	8 800
9616	Manœuvres des produits du textile	7 200	2 700
9617	Manœuvres dans la transformation des aliments et des boissons	31 000	47 300
9618	Manœuvres dans la transformation du poisson et des fruits de mer	6 900	4 200
Total		619 700	716 600

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

TABLEAU 7.10**Part de l'emploi provenant des industries manufacturières en régression, par RMR/AR, en 2003**

RMR/AR	Part des industries manufacturières en régression
Windsor	20,3 %
Guelph	15,8 %
Chatham-Kent	15,5 %
Leamington	15,4 %
Miramichi	13,5 %
Granby	13,1 %
Oshawa	13 %
KCW	12,8 %
Edmundston	12,7 %
Sherbrooke	12,6 %
Sarnia	12,4 %
Truro	10,8 %
Cornwall	10,6 %
New Glasgow	10,4 %
Prince George	10,4 %
London	9,6 %
Barrie	9,4 %
Brantford	8,6 %
Toronto	8,5 %
Norfolk	7,9 %
Hamilton	7,8 %
Trois-Rivières	7,6 %
Montréal	7,1 %
St. Catharines-Niagara	7 %
Belleville	7 %
Thunder Bay	6,9 %
Ensemble des RMR/AR	6,5 %
Saint-Jean-sur-Richelieu	6,4 %
Abbotsford	5,4 %
Prince Albert	5,3 %
Winnipeg	4,9 %
Sault Ste. Marie	4,7 %
Corner Brook	4,4 %
Saguenay	4,4 %
Bathurst	4,3 %
Nanaimo	4,1 %
Ottawa	4 %
Vancouver	4 %
Lethbridge	4 %
Saint John	3,8 %

Québec	3,7 %
Kelowna	3,6 %
Chilliwack	3,5 %
Calgary	3,5 %
Rouyn-Noranda	3,4 %
Medicine Hat	3,2 %
North Bay	3,2 %
Edmonton	3,2 %
Timmins	3,1 %
Gatineau	3 %
Moncton	2,7 %
Kingston	2,5 %
Summerside	2,5 %
Red Deer	2,3 %
Saskatoon	2,3 %
Brandon	2,3 %
Cape Breton	2,2 %
Victoria	1,8 %
Sudbury	1,8 %
Regina	1,7 %
Fredericton	1,7 %
Halifax	1,7 %
Charlottetown	1,6 %
Moose Jaw	1,3 %
St. John's	1 %
Wood Buffalo	1 %

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

TABLEAU 7.11

Évolution de l'emploi par RMR/AR et par catégorie d'industrie, 2003 à 2009

	Total	Industries non manufacturières en déclin	Toutes les autres industries	Industries manufacturières en régression	Industries manufacturières en redémarrage	Industries bénéficiaires de 2003-2008
Cornwall	52 %	-0,4 %	43,6 %	-2,6 %	2,6 %	8,4 %
Wood Buffalo	35,2 %	1 %	12,8 %	-0,3 %	1 %	21,5 %
Moose Jaw	32,7 %	-2,6 %	28,8 %	0,6 %	1,3 %	5,1 %
Medicine Hat	24,6 %	2,6 %	16,8 %	-2,6 %	-4,2 %	12 %
Granby	24,4 %	-0,6 %	12,2 %	1,9 %	5,3 %	5,3 %
Kelowna	23,3 %	-0,4 %	18,8 %	-0,1 %	-1,9 %	7 %
Saskatoon	21,8 %	-1 %	14,3 %	0,1 %	1,5 %	6,8 %
Calgary	20,2 %	-1,3 %	13,7 %	-0,8 %	-1,1 %	9,6 %
Edmonton	18 %	0,8 %	11 %	-1,2 %	0,1 %	7,4 %
Gatineau	16,1 %	-1 %	14,9 %	-0,8 %	0,5 %	2,5 %
Red Deer	15,2 %	0,2 %	6,6 %	0 %	0 %	8,7 %
Abbotsford	13,8 %	-0,7 %	13,6 %	-1,1 %	-0,4 %	2,6 %
Victoria	13,7 %	-0,8 %	11,3 %	-1 %	-0,3 %	4,4 %
Belleville	13 %	0,4 %	7,6 %	-4,2 %	1,2 %	8 %
Prince Albert	12,6 %	0 %	10 %	-4,2 %	0,5 %	6,3 %
Saint John	11,9 %	-0,5 %	7,5 %	-1,2 %	1,7 %	4,5 %
St. John's	11,4 %	-3 %	7,4 %	-0,2 %	1,4 %	5,9 %
Québec	10,7 %	-0,7 %	8,7 %	-1 %	0,8 %	2,9 %
Halifax	9,6 %	-0,6 %	6,5 %	0,5 %	0,2 %	3,1 %
Fredericton	9,5 %	0,4 %	5,7 %	-0,2 %	0,6 %	3 %
Kingston	9,3 %	-0,3 %	7,1 %	-0,6 %	-2,1 %	5,2 %
Vancouver	9,1 %	-0,7 %	7 %	-1,3 %	-1,2 %	5,3 %
Ottawa	8,9 %	-0,9 %	8,7 %	-0,6 %	0,8 %	1 %
Regina	8,7 %	-2,3 %	5,9 %	0,4 %	1,4 %	3,4 %
Cape Breton	8,4 %	-3 %	10,3 %	-1,1 %	-1,1 %	3 %
Sarnia	8,2 %	1,3 %	13,4 %	-9,8 %	-0,8 %	4,1 %
Brantford	8 %	-0,8 %	11,5 %	-2,8 %	-2,1 %	1,9 %
Bathurst	7,8 %	0 %	7,8 %	-2,1 %	-0,7 %	2,1 %
Ensemble des RMR/AR	7,7 %	-0,6 %	7,9 %	-2,4 %	-0,9 %	3,7 %
Moncton	7,6 %	-2,3 %	7,3 %	0 %	1,2 %	1,4 %
Toronto	6,6 %	-0,3 %	9,1 %	-3,4 %	-1,9 %	3,1 %
Guelph	6,5 %	-0,1 %	9,2 %	-7,3 %	1,6 %	2,9 %
Trois-Rivières	6,4 %	-0,6 %	7,8 %	-2 %	-0,2 %	1,6 %
KCW	6,3 %	-1,7 %	7,9 %	-3,1 %	-2,5 %	5,7 %
Winnipeg	6,2 %	-0,7 %	5,4 %	-1,2 %	-0,4 %	3,3 %
Sherbrooke	5,8 %	0,5 %	13,5 %	-6,8 %	-4,8 %	3,5 %
Sudbury	5,8 %	-0,7 %	1,9 %	-1 %	-0,1 %	5,5 %
Montréal	5,1 %	-0,8 %	6,7 %	-3,1 %	0,5 %	1,8 %
Nanaimo	4,9 %	0 %	0,3 %	-1,5 %	0,8 %	5,4 %

Saint-Jean-sur-Richelieu	4,4 %	0 %	7,3 %	-0,4 %	-4,9 %	2 %
Saguenay	4,2 %	-2,8 %	6,9 %	-1,3 %	-0,3 %	1,8 %
Lethbridge	3,8 %	-4,4 %	5 %	-1 %	-1,3 %	5,4 %
Charlottetown	3,6 %	-1,3 %	5,6 %	-0,3 %	-0,7 %	0,3 %
Timmins	3,5 %	-1,3 %	6,6 %	-2,2 %	-1,3 %	1,8 %
Barrie	3,3 %	-0,2 %	6,5 %	-3,2 %	-2,2 %	2,5 %
Brandon	3 %	-2,3 %	1,9 %	-0,4 %	0,8 %	2,7 %
Truro	2,7 %	0 %	0,5 %	-2,7 %	-1,4 %	6,3 %
Hamilton	2,2 %	-1 %	7,1 %	-2 %	-4,9 %	3 %
New Glasgow	1,2 %	1,2 %	6,1 %	-4,3 %	-4,3 %	2,5 %
North Bay	1 %	-1 %	0,6 %	-2,3 %	0,3 %	3,2 %
Oshawa	0,9 %	-0,4 %	4 %	-6,4 %	-1,1 %	4,7 %
Chilliwack	0,3 %	-2,4 %	4,3 %	-0,8 %	-1,1 %	0,5 %
London	0 %	-0,2 %	2,7 %	-3,8 %	-1,3 %	2,5 %
Prince George	-1,2 %	-4,6 %	-0,2 %	-1,4 %	-0,9 %	6,2 %
Summerside	-1,3 %	-1,3 %	-5,1 %	0 %	2,5 %	1,3 %
Sault Ste. Marie	-1,9 %	-2,2 %	-3 %	-0,3 %	-1,4 %	5,3 %
St. Catharines-Niagara	-3,7 %	-0,8 %	1,1 %	-2,8 %	-2,2 %	1,1 %
Rouyn-Noranda	-4,5 %	-1,4 %	-1,4 %	-1,4 %	-1,7 %	1 %
Norfolk	-7,6 %	2,4 %	-6,4 %	-1,5 %	-6,1 %	4,3 %
Thunder Bay	-8,6 %	-1,4 %	-2,4 %	-4,7 %	-0,8 %	0,8 %
Leamington	-9,2 %	-0,5 %	0,5 %	-7,2 %	-5,6 %	2,6 %
Windsor	-10,2 %	-0,2 %	1,2 %	-8,2 %	-3,1 %	-0,1 %
Chatham-Kent	-12,7 %	0,7 %	0,6 %	-9 %	-5,3 %	0,4 %
Corner Brook	-14,2 %	1,8 %	-14,2 %	-3,5 %	-0,9 %	2,7 %
Edmundston	-21,6 %	-0,7 %	-13,4 %	-8,2 %	0 %	0,7 %
Miramichi	-38 %	-5,5 %	-19 %	-12,9 %	-1,2 %	0,6 %

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

TABLEAU 7.12

RMR/AR manufacturières où les pertes d'emplois survenues entre 2003 et 2009 dans les professions manufacturières se situent au-dessus de la moyenne canadienne (en pourcentage de l'ensemble des emplois)

	Total	Professions non	Toutes les autres	Professions	Professions	Professions	Total industries
Cornwall	52 %	4,4 %	41,4 %	0 %	-2,6 %	8,4 %	-2,6 %
Medicine Hat	24,6 %	-0,3 %	18,8 %	-1 %	-1,3 %	8,4 %	-2,3 %
Brantford	8 %	0,3 %	9,1 %	-0,8 %	-1,9 %	1,1 %	-2,8 %
Ensemble des RMR/AR	7,7 %	-1 %	8 %	-0,9 %	-1,3 %	2,9 %	-2,2 %
Toronto	6,6 %	-0,9 %	9,1 %	-1,4 %	-2,4 %	2,2 %	-3,8 %
Guelph	6,5 %	1,5 %	6,5 %	-1,5 %	-3,2 %	2,9 %	-4,7 %
KCW	6,3 %	-0,7 %	5 %	-0,7 %	-3,3 %	6,1 %	-4 %
Sherbrooke	5,8 %	-1,2 %	13,5 %	-2,1 %	-6,3 %	2,1 %	-8,3 %
Montréal	5,1 %	-0,8 %	5,5 %	-1,3 %	-1 %	2,7 %	-2,3 %
Saint-Jean-sur-Richelieu	4,4 %	4 %	2,7 %	0,4 %	-4,7 %	1,8 %	-4,2 %
Timmins	3,5 %	-0,4 %	3,1 %	-0,9 %	-2,2 %	3,5 %	-3,1 %
Barrie	3,3 %	-0,1 %	5 %	-0,7 %	-3,1 %	2,1 %	-3,8 %
Truro	2,7 %	-3,6 %	5 %	-0,5 %	-2,7 %	5 %	-3,2 %
Hamilton	2,2 %	-0,5 %	4,1 %	-0,3 %	-2,6 %	1,4 %	-2,9 %
New Glasgow	1,2 %	-1,8 %	6,1 %	-1,8 %	-1,2 %	0 %	-3,1 %
Oshawa	0,9 %	-0,1 %	4 %	-2,1 %	-3 %	2,1 %	-5,2 %
London	0 %	-0,4 %	0,9 %	-0,8 %	-2,7 %	3,1 %	-3,5 %
Sault Ste. Marie	-1,9 %	-0,8 %	-1,9 %	-1,4 %	-1,1 %	3,9 %	-2,5 %
St. Catharines-Niagara	-3,7 %	-0,4 %	-1,9 %	-1,6 %	-1,6 %	1,8 %	-3,3 %
Rouyn-Noranda	-4,5 %	-0,7 %	-1,7 %	-0,7 %	-1,7 %	0,3 %	-2,4 %
Norfolk	-7,6 %	-3 %	-1,8 %	-3 %	-1,8 %	2,4 %	-4,9 %
Thunder Bay	-8,6 %	-2 %	-3,6 %	-0,6 %	-3,1 %	0,6 %	-3,8 %
Leamington	-9,2 %	0 %	-5,1 %	-1 %	-7,7 %	4,6 %	-8,7 %
Windsor	-10,2 %	-0,6 %	-0,4 %	-3,5 %	-5,2 %	-0,4 %	-8,7 %
Chatham-Kent	-12,7 %	0,9 %	-2 %	-2,8 %	-7 %	-1,7 %	-9,8 %
Corner Brook	-14,2 %	-0,9 %	-8 %	0 %	-2,7 %	-3,5 %	-2,7 %
Edmundston	-21,6 %	0 %	-9 %	-3,7 %	-3 %	-6 %	-6,7 %
Miramichi	-38 %	-3,7 %	-21,5 %	-1,2 %	-9,2 %	-1,8 %	-10,4 %

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'Enquête sur la population active (Statistique Canada, 2020b), consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada (2020c).

Annexe B : Approche méthodologique

L'ensemble des données exploitées dans les parties 2 à 5 du présent rapport sont issues de l'Enquête sur la population active (EPA) et ont été consultées au moyen du système d'accès à distance en temps réel (ADTR) de Statistique Canada, qui est « un mécanisme d'accès à distance en ligne qui permet aux utilisateurs d'exécuter en temps réel des programmes SAS portant sur des ensembles de microdonnées situées dans un emplacement central et sécurisé » (Statistique Canada, 2020b, par. 1).

Le système d'ADTR permet de consulter les données mensuelles obtenues dans le cadre de l'Enquête sur la population à compter de janvier 1997. Statistique Canada définit l'enquête comme suit :

L'Enquête sur la population active (EPA) est une enquête mensuelle menée auprès des ménages par Statistique Canada. Depuis sa création en 1945, l'EPA a pour objectif de répartir la population en âge de travailler en trois catégories relatives au marché du travail qui s'excluent mutuellement, à savoir celles des personnes occupées, des chômeurs et des inactifs, ainsi que de fournir des données descriptives et explicatives sur chacun de ces groupes. Les données de l'enquête fournissent des renseignements sur les grandes tendances du marché du travail, par exemple sur les mouvements observés relativement à l'emploi entre les différents secteurs industriels, sur les heures travaillées, sur le taux d'activité et le taux de chômage du marché du travail. (Statistique Canada, 2020b, par. 1)

Statistique Canada dispose déjà d'une méthode pour établir des estimations à partir des données issues de l'Enquête sur la population active s'agissant de questions telles que « Combien de personnes travaillaient dans le secteur manufacturier en Ontario en 2017? » et « Combien de personnes étaient employées dans la RMR de London en 2016? », qui sont librement accessibles à partir des divers tableaux de données CANSIM publiés par Statistique Canada. Cela nous a permis de nous appuyer sur une méthode existante et de contre-vérifier certains des résultats que nous avons obtenus en les comparant aux données des tableaux CANSIM.

L'Enquête sur la population active est une enquête-échantillon; les résultats qui en sont issus doivent par conséquent être pondérés afin de totaliser les estimations au niveau d'agrégation recherché. Tout comme c'est le cas pour les données CANSIM, nous ajustons nos données au moyen du paramètre FINALWT. Pour obtenir une mesure annuelle, nous comptons simplement le nombre d'observations par année et divisons ce nombre par 12, une méthode qui produit des résultats identiques à ceux de CANSIM.

Le principal inconvénient lié à l'utilisation des données de l'Enquête sur la population active pour établir des estimations réside dans les problèmes d'échantillonnage. Environ 58 000 ménages sont interrogés chaque mois pour les besoins de l'enquête; les ménages restent dans l'échantillon pendant six mois consécutifs. À l'échelle des RMR/AR, la taille des échantillons est très restreinte; dans la RMR de Toronto, ce sont 2 837 familles qui sont interrogées chaque mois, contre seulement 187 dans la RMR de Peterborough. La taille restreinte des échantillons et la rotation de six mois génèrent un bruit statistique très important, causant une forte variation dans les données sur une période d'une année, parfois deux. C'est la raison principale pour laquelle nous avons regroupé les RMR/AR en « catégories », ce qui nous a permis d'augmenter la taille de l'échantillon.

Les paramètres sur lesquels nous nous appuyons dans les parties 2 à 5 sont énumérés ci-après. Si nous avons utilisé les données telles quelles dans la plupart des cas, nous avons parfois créé de nouvelles variables en agrégeant certains types de données, afin d'accroître la taille de l'échantillon.

Variables agrégées employées dans les parties 2 à 5

WORKSTAT

Situation d'activité détaillée.

- 1 Personne occupée, au travail (LFSTAT 1) ou Personne occupée, absente du travail (LFSTAT 2)
- 3 Personne au chômage, mise à pied temporaire (LFSTAT 3), Personne au chômage, à la recherche d'un emploi (LFSTAT 4), Personne au chômage, emploi devant commencer à une date ultérieure (LFSTAT 5)
- 6 Personne inactive, en capacité de travailler (LFSTAT 6), Personne inactive, ayant une incapacité permanente (LFSTAT 7)

EDLEV

Plus haut niveau de scolarité atteint par la personne interrogée.

- 0
- 1 Pas d'études postsecondaires : 8e année ou moins (EDUCLEV 0), 9e-10e années (EDUCLEV 1), 11e-13e années, diplôme non obtenu (EDUCLEV 2), 11e-13e années, diplôme obtenu (EDUCLEV 3), À partir de 1975 – Études postsecondaires partielles (EDUCLEV 4)
- 5 Certificat ou diplôme d'une école de métiers (EDUCLEV 5)
- 6 Collège ou certif. : collège communautaire, cégep, etc. (EDUCLEV 6), Certificat universitaire de niveau inférieur au baccalauréat (EDUCLEV 7)
- 8 Diplôme universitaire : Baccalauréat (EDUCLEV 8), Niveau supérieur au baccalauréat (EDUCLEV 9)

WHYLEAVE

Raison ayant motivé le départ du dernier emploi (emploi quitté ou perdu).

- 00 A quitté son emploi, autre raison
- 01 A quitté son emploi : (WHYLEFT 00-06, 15-18)
- 07 A perdu son emploi : (WHYLEFT 07-14)

Population statistique : Personnes qui ne sont pas employées actuellement, mais qui ont travaillé au cours des 12 derniers mois

Variables non agrégées employées dans les parties 2 à 5

CMATAB

Position : 1 Longueur : 2

Régions métropolitaines de recensement (RMR) et agglomérations de recensement (AR).

SYEAR

Position 29 Longueur 4

Année de l'enquête.

0000 9999

LFSSTAT

Position 62 Longueur 1

Situation d'activité détaillée.

- 1 Personne occupée, au travail
- 2 Personne occupée, absente du travail
- 3 Personne au chômage, mise à pied temporaire
- 4 Personne au chômage, à la recherche d'un emploi
- 5 Personne au chômage, emploi devant commencer à une date ultérieure
- 6 Personne inactive, en capacité de travailler
- 7 Personne inactive, ayant une incapacité permanente

AUCUNE DONNÉE Non pertinent

Population statistique : Répondants âgés d'au moins 15 ans

FINALWT

Position 63 Longueur 5

Pondération finale.

Population statistique : Ensemble des répondants

Remarque : Enregistré sous le code 99999.

À partir de janvier 2000, la méthode d'estimation par régression généralisée a été abandonnée au profit de la méthode d'estimation composite.

PROV

Position 117 Longueur 2

Province — code à deux chiffres.

- 10 Terre-Neuve-et-Labrador
- 11 Île-du-Prince-Édouard
- 12 Nouvelle-Écosse
- 13 Nouveau-Brunswick
- 24 Québec
- 35 Ontario
- 46 Manitoba
- 47 Saskatchewan
- 48 Alberta
- 59 Colombie-Britannique
- 60 Yukon
- 61 Territoires du Nord-Ouest
- 62 Nunavut

Population statistique : Ensemble des répondants

AGE

Position 119 Longueur 3

Âge de la personne interrogée à la fin de la semaine de référence de l'EPA.

SEX

Position 122 Longueur 1

Sexe de la personne interrogée.

- 1 Masculin
- 2 Féminin

Population statistique : Ensemble des répondants

EDUCLEV

Position 125 Longueur 1

Plus haut niveau de scolarité atteint par la personne interrogée.

- 0 8e année ou moins
- 1 9e-10e années
- 2 11e-13e années, diplôme non obtenu
- 3 11e-13e années, diplôme obtenu
- 4 Depuis 1975 – Études postsecondaires partielles
- 5 Certificat ou diplôme d'une école de métiers
- 6 Collège communautaire, cégep, etc.
- 7 Certificat d'études universitaires de niveau inférieur au baccalauréat
- 8 Baccalauréat
- 9 Niveau supérieur au baccalauréat

Population statistique : Ensemble des répondants

SIC5

Position 139 Longueur 5

Éléments du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord commençant par zéro.

01100 09191 Code du SCIAN 2012 commençant par zéro

AUCUNE DONNÉE Sans objet

Population statistique : Emploi actuel si la personne est employée ou dernier emploi occupé si la personne a travaillé au cours des 12 mois précédents (à l'exception des inactifs et des personnes ayant une incapacité permanente les empêchant de travailler)

SOC4

Position 144 Longueur 4

Classification type des professions.

0011 9619 Code CNP 2011

AUCUNE DONNÉE Sans objet

Population statistique : Emploi actuel si la personne est employée ou dernier emploi occupé si la personne a travaillé au cours des 12 mois précédents (à l'exception des inactifs et des personnes ayant une incapacité permanente les empêchant de travailler)

FTPTMAIN

Position 170 Longueur 1

Emploi à temps plein ou à temps partiel.

1 Temps plein

2 Temps partiel

AUCUNE DONNÉE Sans objet

Population statistique : Personnes actuellement en emploi

Remarque : L'emploi à temps plein comprend les personnes qui travaillent habituellement 30 heures ou plus par semaine dans le cadre de leur emploi principal ou de leur emploi unique, c'est-à-dire 30,0+ heures.

L'emploi à temps partiel comprend les personnes qui travaillent habituellement moins de 30 heures par semaine dans le cadre de leur emploi principal ou de leur emploi unique, c'est-à-dire 0,1 à 29,9 heures.

WHYPT

Position 189 Longueur 2

Raison principale pour laquelle la personne exerce son emploi principal à temps partiel.

00 Autre

01 Maladie ou incapacité de la personne interrogée

02 Éducation de ses propres enfants

03 Soins à prodiguer à un parent âgé (60 ans ou plus)

04 Autres obligations personnelles ou familiales

05 Suite des études

06 Choix personnel

07 Conjoncture économique, a cherché un emploi à temps plein, temps partiel involontaire

08 Conjoncture économique, n'a pas trouvé d'emploi à temps plein, a cherché un emploi à temps plein, temps partiel involontaire

09 Conjoncture économique, n'a pas cherché de travail

10 Conjoncture économique, n'a pas trouvé d'emploi à temps plein, n'a pas cherché de travail

AUCUNE DONNÉE Sans objet

Population statistique : Personnes actuellement en emploi, heures habituelles de travail à temps partiel dans le cadre de leur emploi principal ou de leur unique emploi, pour un total inférieur à 30 heures par semaine

TENURE

Position 193 Longueur 3

Ancienneté dans l'emploi actuel.

001 999 Mois

AUCUNE DONNÉE Sans objet

Population statistique : Personnes employées uniquement.

Remarque : Un mois correspond à une durée d'un mois ou moins.

WKLYEARN

Position 202 Longueur 7

Rémunération hebdomadaire habituelle.

0000001 9999999 Rémunération hebdomadaire, en dollars et cents

AUCUNE DONNÉE Sans objet

Population statistique : Personnes actuellement en emploi, employés

Remarque : Valeurs admissibles de 0,01 \$ à 99 999,99 \$, une décimale.

 Inclut les pourboires et les commissions.

PERMTEMP

Position 224 Longueur 1

Statut de l'emploi : permanent ou temporaire.

1 Permanent

2 Non permanent, emploi saisonnier

3 Non permanent, emploi temporaire, emploi d'une durée déterminée ou dans le cadre d'un contrat de travail

4 Non permanent, emploi occasionnel

5 Non permanent, travail effectué par le biais d'une agence de placement

6 Non permanent, autre emploi temporaire — apporter des précisions dans les notes

AUCUNE DONNÉE Sans objet

Population statistique : Personnes actuellement en emploi, employés

Remarque : Une nouvelle variable a été introduite par groupe de renouvellement naissant entre septembre et décembre 1996.

 Le code 5 a été supprimé à compter de janvier 2007.

ATOTHR

Position 241 Longueur 4

Total des heures effectivement travaillées au cours de la semaine de référence, pour tous les emplois.

0000 1680 Heures et dixièmes d'heure

AUCUNE DONNÉE/ Sans objet

Population statistique : Personnes actuellement en emploi

Remarque : De 0,0 à 168,0 (une décimale).

NLFDTAIL

Position 250 Longueur 1

Les personnes inactives ont été recatégorisées en neuf groupes.

1 Voulait travailler (découragé) – disponible; non disponible en raison d'activités extrascolaires déterminées

2 Étudiant à temps plein en recherche d'un emploi à temps plein (disponible); étudiant à temps plein non disponible en raison d'activités extrascolaires déterminées

3 Emploi devant commencer à une date éloignée

4 Mise à pied temporaire; emploi devant commencer à une date rapprochée; non disponible en raison d'activités scolaires ou d'« autres » activités; voulait travailler (découragé), mais n'était pas disponible en raison d'activités scolaires ou d'« autres » activités

5 A perdu son emploi occasionnel et voulait travailler (non découragé)

6 A quitté son emploi, tous types d'emplois confondus, ou a perdu un emploi non occasionnel et voulait travailler (non découragé)

7 Autre étudiant non découragé qui ne voulait pas travailler

8 Personne non étudiante qui ne voulait pas travailler

9 Incapacité permanente de travailler

AUCUNE DONNÉE Sans objet

Population statistique : Population inactive uniquement

WHYLEFT

Position251 Longueur 2

Raison ayant motivé le départ du dernier emploi (emploi quitté ou perdu).

- 00 A quitté son emploi, autre raison
- 01 A quitté son emploi, maladie ou incapacité de la personne interrogée
- 02 A quitté son emploi, soins à donner à son enfant
- 03 A quitté son emploi, soins à donner à un parent âgé (60 ans ou plus)
- 04 A quitté son emploi, est enceinte
- 05 A quitté son emploi, autres obligations personnelles ou familiales
- 06 A quitté son emploi, suit des études
- 07 A perdu son emploi, fin de l'emploi saisonnier
- 08 A perdu son emploi, fin de l'emploi temporaire ou du contrat de travail (non saisonnier)
- 09 A perdu son emploi, emploi occasionnel
- 10 A perdu son emploi, l'entreprise a déménagé
- 11 A perdu son emploi, l'entreprise a fermé
- 12 A perdu son emploi, conjoncture économique
- 13 A perdu son emploi, congédiement par l'employeur
- 14 A perdu son emploi, autres raisons
- 15 A quitté son emploi, a vendu ou fermé l'entreprise
- 16 A quitté son emploi, a changé de lieu de résidence
- 17 A quitté son emploi, n'était pas satisfait
- 18 A quitté son emploi, a pris sa retraite

AUCUNE DONNÉE Sans objet

Population statistique : Personnes qui ne sont pas employées actuellement, mais qui ont travaillé au cours des 12 derniers mois

Références

- Autor, H., Dorn, D. et Hanson, G. « The China Shock: Learning from labor market adjustment to large changes in trade », *Annual Review of Economics*, vol. 8, 2016, pp. 205-240. Sur Internet : <https://doi.org/10.1146/annurev-economics-080315-015041>.
- Baldwin, J. R., et Yan, B. « Trade and productivity: Insights from Canadian firm-level data », dans S. Tapp, A. Van Assche et R. Wolfe (dir.), *Redesigning Canadian trade policies for new global realities*, Institut de recherche en politiques publiques, 2017a, pp. 1-16.
- Baldwin, J. R., et Yan, B. « Global value chain participation and the productivity of Canadian manufacturing firms », dans S. Tapp, A. Van Assche et R. Wolfe (dir.), *Redesigning Canadian trade policies for new global realities*, Institut de recherche en politiques publiques, 2017b, pp. 1-16.
- Banque du Canada. *Feuille de calcul de l'inflation*, n.d. Sur Internet : <https://www.banqueducanada.ca/taux/renseignements-complementaires/feuille-de-calcul-de-linflation/?ga=2.102835656.910055405.1616724506-1289275899.1616724506>.
- Bivens, J. *Updated employment multipliers for the U.S. economy*, (rapport), Economic Policy Institute, 23 janvier 2009. Sur Internet : <https://www.epi.org/publication/updated-employment-multipliers-for-the-u-s-economy/>.
- Bolton, T., et Hildreth, P. *Mid-sized cities: Their role in England's economy*, Centre for Cities, juin 2013. Sur Internet : <https://www.centreforcities.org/wp-content/uploads/2014/08/13-06-18-Mid-Sized-Cities.pdf>.
- Bernard, A. *Tendances de l'emploi manufacturier*, Statistique Canada, février 2009, no 75-001-X au catalogue. Sur Internet : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/75-001-x/2009102/pdf/10788-fra.pdf?st=jYioTYa->.
- Capeluck, E. *Explanations of the decline in manufacturing employment in Canada*, Centre d'étude des niveaux de vie, 2015a, octobre, CSLS Research Report numéro 2015-17. Sur Internet : <http://www.csls.ca/reports/csls2015-17.pdf>.
- Capeluck, E. *The evolution of manufacturing employment in Canada: The role of outsourcing*, Centre d'étude des niveaux de vie, 2015b, octobre, CSLS Research Report numéro 2015-18. Sur Internet : <http://www.csls.ca/reports/csls2015-18.pdf>.
- Chan, P. C. W., Morissette, R. et Frenette, M. *Les travailleurs mis à pied au cours des trois dernières récessions : qui étaient-ils et quels résultats ont-ils obtenus?*, Statistique Canada, septembre 2011, no 11F0019M au catalogue, no 337. Sur Internet : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/11f0019m/11f0019m2011337-fra.pdf?st=iAd1fKXo>.
- Couch, K. A., et Placzek, D. W. « Earnings losses of displaced workers revisited », *American Economic Review*, vol. 100, no 1, 2010, pp. 572-589. Sur Internet : <https://www.aeaweb.org/articles?id=10.1257/aer.100.1.572>.
- Federal Reserve Bank of St. Louis. *All employees: Manufacturing in Michigan*, 18 décembre 2020 (2020a). Sur Internet : All Employees: Manufacturing in Michigan (MIMFG) | FRED | St. Louis Fed.

Federal Reserve Bank of St. Louis. *All employees: Manufacturing in Ohio*, 18 décembre 2020 (2020b). Sur Internet : <https://fred.stlouisfed.org/series/OHMFGN>.

Federal Reserve Bank of St. Louis. *All employees: Manufacturing in Pennsylvania*, 18 décembre 2020 (2020c). Sur Internet : <https://fred.stlouisfed.org/series/PAMFG>.

Federal Reserve Bank of St. Louis. *U.S. Imports of Goods by Customs Basis from China*, 7 janvier 2021. Sur Internet : <https://fred.stlouisfed.org/series/IMPCH>.

Frühwirth-Schnatter, S., Pittner, S., Weber, A et Winter-Ebner, R. « Analysing plant closure effects using time-varying mixture-of-experts Markov chain clustering », *The Annals of Applied Statistics*, vol. 12, no 3, 2018, pp. 1796-1830. Sur Internet : https://projecteuclid.org/download/pdfview_1/euclid.aos/1536652975.

Gouvernement du Canada. *Classification nationale des professions : Niveau de compétence*, 2 décembre 2020. Sur Internet : <https://noc.esdc.gc.ca/Formation/NiveauCompetece/1db535fac7034366aad1759608a95e02?GoCTemplateCulture=fr-CA>.

Hendrickson, C., M. Muro et W. A. Galston. *Countering the geography of discontent: Strategies for left-behind places*, Brookings Institute, novembre 2018. Sur Internet : <https://www.brookings.edu/research/countering-the-geography-of-discontent-strategies-for-left-behind-places/>.

Jacobson, L. S., LaLonde, R. J. et Sullivan, D. G. « Earnings losses of displaced workers », *American Economic Review*, vol. 83, no 4, 1993, pp. 685-709. Sur Internet : <https://www.jstor.org/stable/2117574>.

Lafleur, S., et Eisen, B. *Uneven recovery: Much of Ontario still hasn't fully recovered from the 2008 recession* (rapport), Institut Fraser, 2017. Sur Internet : <https://www.fraserinstitute.org/sites/default/files/uneven-recovery-much-of-ontario-still-hasnt-fully-recovered-from-the-2008-recession.pdf>.

McKenna, B. « Ontario drives manufacturers away with overpriced electricity », *The Globe and Mail*, 13 octobre 2013. Sur Internet : <https://www.theglobeandmail.com/report-on-business/economy/ontario-drives-manufacturers-away-with-overpriced-electricity/article14854752/>.

Meckstroth, D. J. « Where did all the displaced manufacturing workers go? », *Gear Technology*, 2013. Sur Internet : https://www.geartechnology.com/issues/0813x/displaced_manufacturing_workers.pdf.

Moretti, E. *The new geography of jobs*, Mariner Books, 2012.

Murray, A. *The effect of import competition on employment in Canada: Evidence from the 'China Shock'*, Centre d'étude des niveaux de vie, CSLs Research Report numéro 2017-03, juillet 2017. Sur Internet : <http://www.csls.ca/reports/csls2017-03.pdf>.

Price, D. A. *Enrico Moretti*, Federal Reserve Bank of Richmond, premier trimestre 2019. Sur Internet : https://www.richmondfed.org/publications/research/econ_focus/2019/q1/interview.

Roser, C. *"Faster, better, cheaper" in the history of manufacturing: From the Stone Age to lean manufacturing and beyond*, 2016, Taylor & Francis.

Statistique Canada. *Navettage à partir de la géographie du lieu de résidence à la géographie du lieu de travail – divisions de recensement : sexe (3) pour la population active occupée âgée de 15 ans et plus ayant un lieu habituel de travail, dans les ménages privés, Recensement de 2016 – Données-échantillon (25 %)*, Tableaux de données, Recensement de 2016, 25 juillet 2018 (2018a). Sur Internet : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/dt-td/Rp-fra.cfm?TABID=2&LANG=F&A=W&APATH=3&DETAIL=0&DIM=0&FL=A&FREE=0&GC=0&GL=-1&GID=1355353&GK=0&GRP=1&O=D&PID=113344&PRID=10&PTYPE=109445&S=0&SHOWALL=0&SUB=0&Temporal=2017&THEME=125&VID=0&VNAMEE=&VNAMEF=&D1=0&D2=0&D3=0&D4=0&D5=0&D6=0>.

Statistique Canada. *RMR et AR : définition détaillée*, 17 septembre 2018 (2018b). Sur Internet : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/92-195-x/2011001/geo/cma-rmr/def-fra.htm>.

Statistique Canada. *Guide de l'Enquête sur la population active*, 9 avril 2020 (2020a). Sur Internet : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/71-543-g/71-543-g2020001-fra.htm>.

Statistique Canada. *Enquête sur la population active : fichier de microdonnées à grande diffusion*, 2020b. Sur Internet : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/catalogue/71M0001X>.

Statistique Canada. *Système d'accès à distance en temps réel*, 20 août 2020, 2020c. Sur Internet : <https://www.statcan.gc.ca/fra/adtr/adtr>.

Statistique Canada. *Tableau 14-10-0023-01 Caractéristiques de la population active selon l'industrie, données annuelles (x 1 000)*, 15 janvier 2021 (2021a). Sur Internet : https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1410002301&request_locale=fr.

Statistique Canada. *Tableau 36-10-0402-01 Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, par industries, provinces et territoires (x 1 000 000)*, 15 janvier 2021 (2021b). Sur Internet : https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3610040201&request_locale=fr.

Statistique Canada. *Tableau 17-10-0136-01 Composantes de l'accroissement démographique, selon la région métropolitaine de recensement et l'agglomération de recensement, limites de 2016*, 18 janvier 2021 (2021c). Sur Internet : https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1710013601&request_locale=fr.

Université de la Colombie-Britannique. *PACIFIC Exchange Rate Service*, 2021. Sur Internet : <http://fx.sauder.ubc.ca/>.

